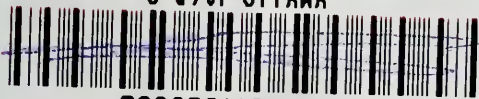
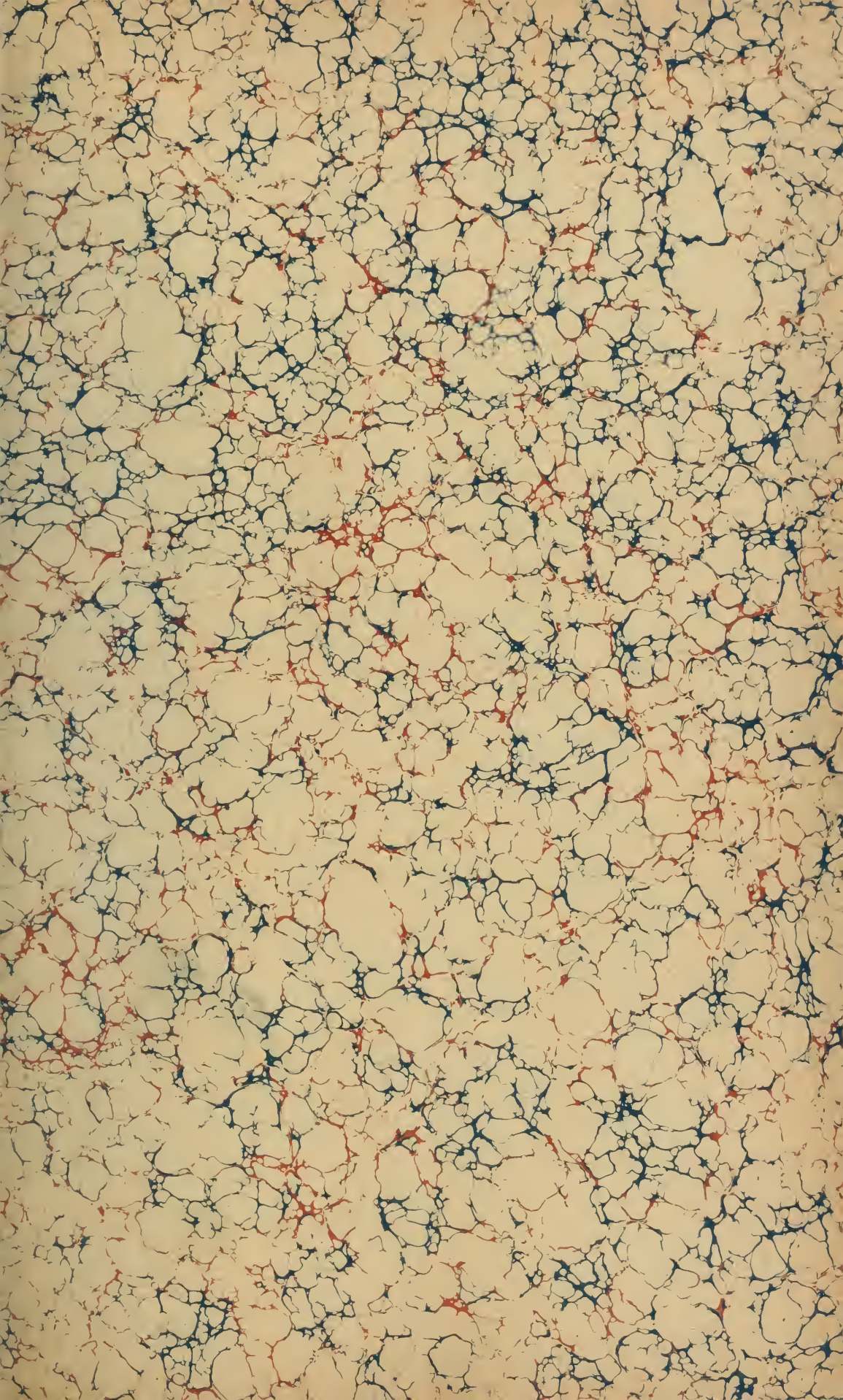


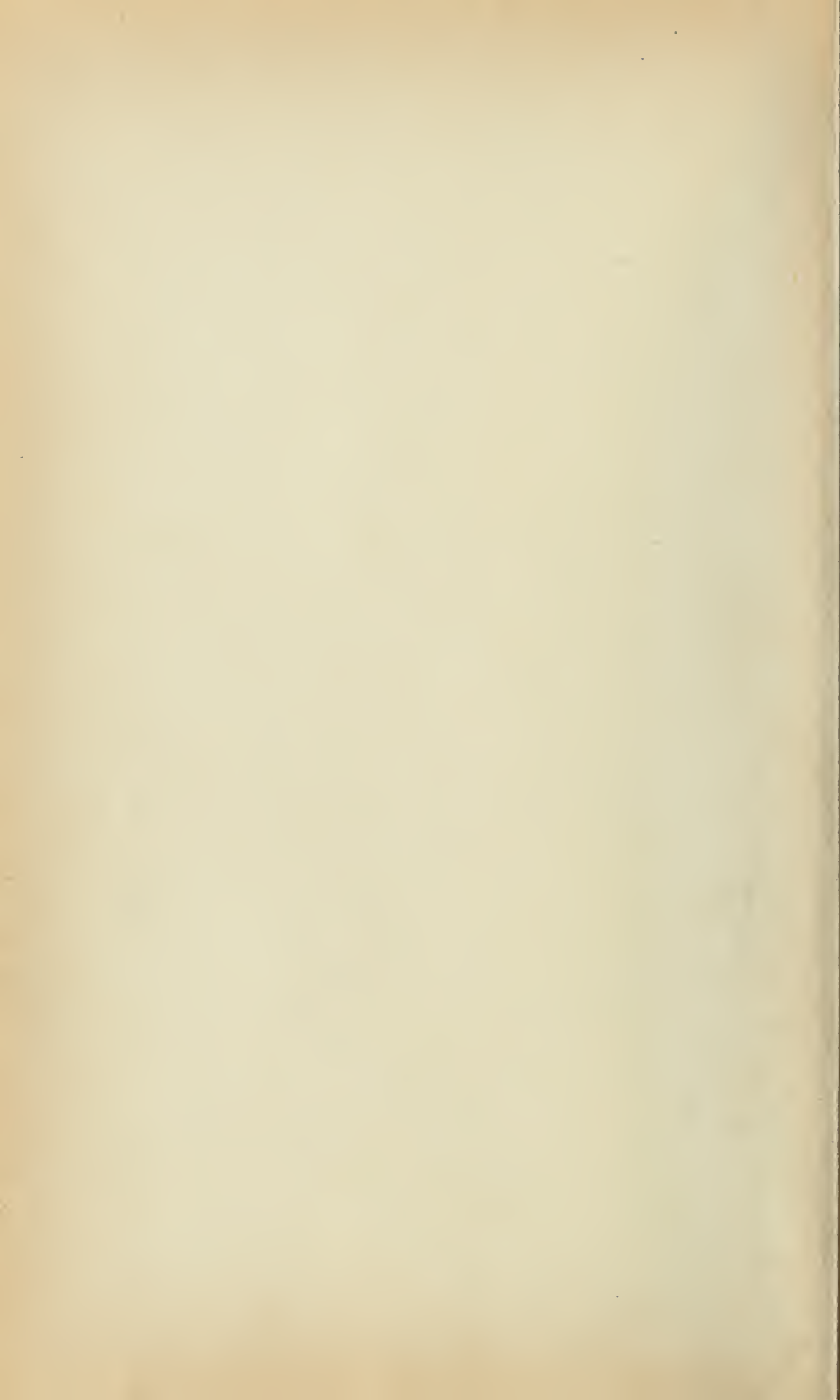



U d/of OTTAWA



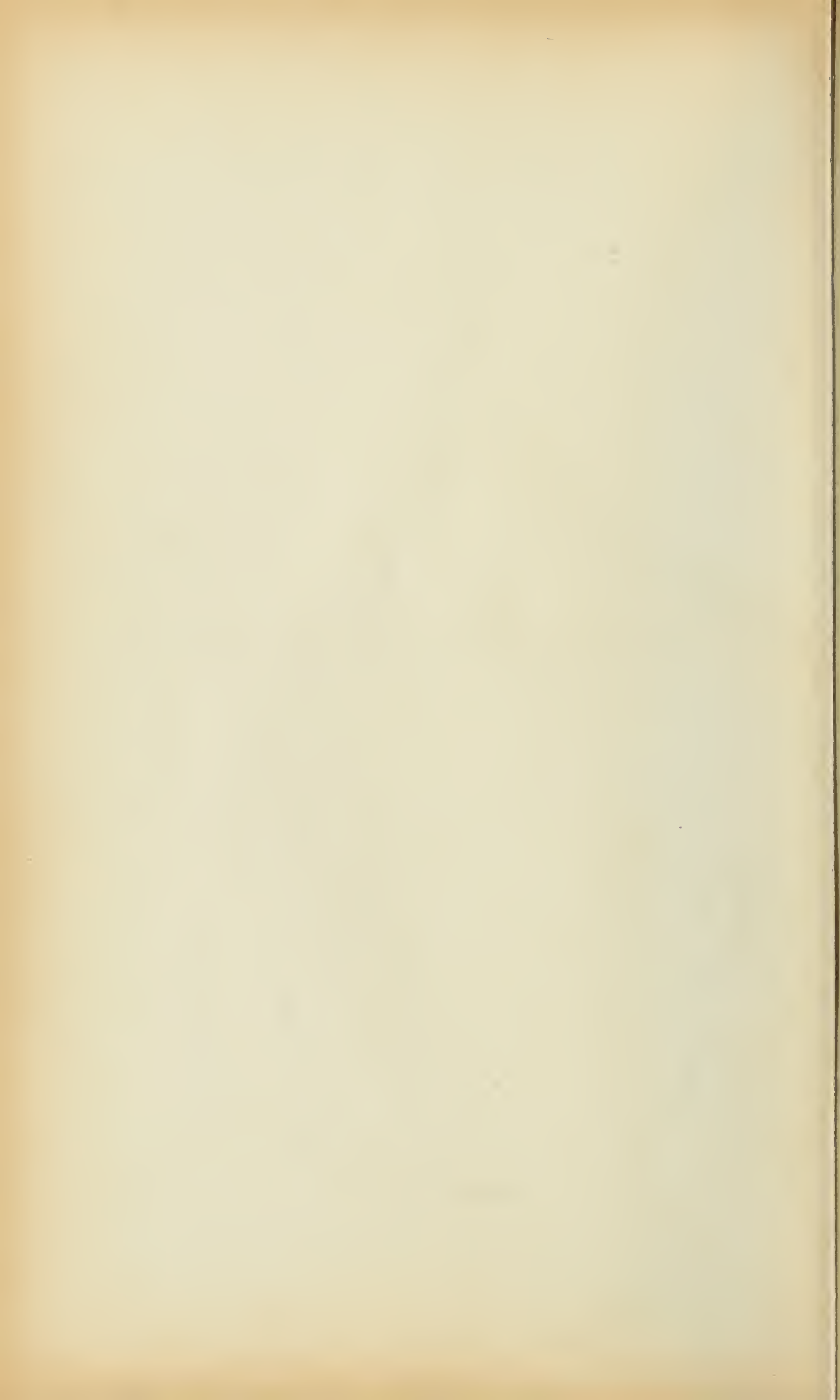
39003011053880







Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto



MONSEIGNEUR FREPPEL

OUVRAGES DU R. P. CORNUT

LOUIS VEUILLOT

ÉTUDE MORALE ET LITTÉRAIRE

1 volume in-8°. 4 fr.

LES MALFAITEURS LITTÉRAIRES

1 volume in-18 jésus. 3 fr. 50

ÉT. CORNUT, S. J.

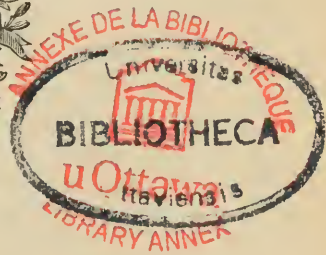
MONSEIGNEUR FREPPEL

D'APRÈS

DES DOCUMENTS AUTHENTIQUES ET INÉDITS

« Je ne me connais au cœur que
deux passions : l'amour de l'Église
et l'amour de la France. »

(MGR FREPPEL.)



PARIS

VICTOR RETAUX ET FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

1893

Droits de traduction et de reproduction réservés.



BX

4705

F 745

A 527

1893

AVANT - PROPOS

On n'a pas oublié quel douloureux frisson parcourut la France entière lorsque, au matin du 23 décembre, se répandit tout à coup la nouvelle que Mgr Freppel était mort. Tout le monde sentit qu'une grande lumière venait de s'éteindre, une grande force de disparaître. Admirateurs et adversaires s'unirent un moment pour rendre hommage à ce caractère intrépide et loyal qui honorait à la fois l'épiscopat français et la représentation nationale. Ce n'était pas seulement le diocèse d'Angers et la troisième circonscription de Brest qui prenaient le deuil ; on peut dire que c'était l'Eglise catholique et la patrie française.

Quand l'heure sera venue, d'autres écriront l'histoire complète. En attendant que le monument définitif s'élève avec l'ampleur et la solidité qui lui conviennent, nous avons voulu, pour notre faible part, rendre à cette mémoire le tribut de regrets et de reconnaissance qui lui est dû. Des fragments considérables de ce travail ont déjà paru dans les *Études*. A la dette commune s'ajoute pour la revue et pour la Compagnie de Jésus une dette particulière, puisque l'évêque d'Angers s'intéressait à notre œuvre et l'encourageait de sa bienveillante estime.

D'actives recherches, de nombreuses communications de lettres et d'autres pièces inédites ont rendu facile notre tâche. Nous est-il permis d'ajouter que nous serions heureux de recevoir de nouveaux documents qui nous aideraient à compléter ces notes ?

La vie si féconde de Mgr Freppel a eu cinq phases principales et cinq théâtres d'action bien distincts, que cinq mots évoquent et résument : l'*Alsace*, la *Sorbonne*, *Rome*, *Angers* et le *Palais-Bourbon* ; sous autant de titres, nous essaierons successivement de mettre en lumière l'étudiant, le professeur, le théologien, l'évêque et le député. Après avoir parcouru ce volume le lecteur ignorera bien des faits et des détails intéressants qu'il n'est pas encore temps de raconter ; mais nous espérons qu'il aura une idée vraie de l'homme et de l'œuvre.

Pour atteindre plus sûrement ce résultat, nous nous sommes effacé le plus possible. Grâce aux nombreuses et longues citations insérées dans notre travail, et dont la plupart sont inédites, cette étude biographique et doctrinale est véritablement l'œuvre du grand évêque lui-même. Pour ne pas morceler arbitrairement les textes, nous n'avons pas reculé devant quelques redites et quelques digressions ; si le récit en semble moins rapide et moins méthodique, il y gagne en plénitude et en vérité. A coup sûr nos lecteurs ne s'en plaindront pas.

L'ALSACE

Peu de personnages historiques ont reçu et gardé plus profondément que Mgr Freppel l'empreinte du sol natal ; pour bien le comprendre, il faut connaître l'Alsace. Heureusement il nous en a fait lui-même une description où l'on retrouve le cœur du patriote et le talent de l'écrivain.

« Entre le Rhin et les Vosges s'étend une vallée que Dieu s'est plu à enrichir des dons de la nature. Nulle part ailleurs le Ciel ne s'est montré plus prodigue de ses bienfaits, ni la terre plus féconde dans ses produits. Jetée là, le long de la grande artère de l'Europe civilisée, entre deux nations qu'elle rapproche ou qu'elle divise, la race à qui Dieu destinait ce sol privilégié devait se ressentir d'une situation pareille. De même que le sang germain et le sang gaulois allaient se mêler dans ses veines, ainsi unirait-elle à la vivacité de l'intelligence l'énergie persévérante de la volonté.

» Quand l'Évangile vint saisir ce peuple si fortement trempé, il ne fit qu'ajouter à ses qualités natives en les élevant. Tandis que les Amand, les Materne, les Arbogaste illustraient le siège épiscopal par l'éclat de leur sainteté, des légions de vierges se pressaient sur les pas des Odile et des Attale, pour embaumer les montagnes et les vallées du parfum de leurs vertus. Pas de région où la foi catholique ait jeté de plus profondes racines ; comme si Dieu avait voulu que ce peuple,

exposé à toutes les vicissitudes de la patrie terrestre, se rattachât plus étroitement à la grande patrie des âmes, pour y retrouver, à chaque changement de régime, une force et une consolation. Aussi, ce qui domine dans son histoire, par-dessus les rivalités des nations qui en ont fait depuis dix siècles l'enjeu de leurs luttes, c'est la constance d'une foi restée inébranlable devant les bandes de Gustave-Adolphe, comme sous les sicaires de la Révolution.

» Et comme l'esprit militaire s'associe merveilleusement à l'esprit chrétien, pour la défense des deux plus grandes causes qu'il y ait ici-bas, l'un et l'autre devaient se rencontrer dans cette race fidèle en ses promesses, jalouse de ses libertés publiques, et ne se donnant jamais qu'à ceux qui l'aiment et savent se faire aimer d'elle. Bref, en résumant les traits qui la distinguent, on ne saurait mieux la définir qu'en l'appelant une race à la fois religieuse et guerrière, une race de missionnaires et de soldats. »

C'est au cœur même de cette noble province que devait naître un de ses plus illustres enfants. Obernai, Hohenbourg, Sainte-Odile peuvent être considérés, en effet, comme le berceau de la civilisation chrétienne en Alsace.

Obernai a une histoire glorieuse et des monuments intéressants. Ses murs, qu'on voyait naguère encore labourés de boulets, attestent qu'elle fut jadis une position militaire importante et qu'elle sut défendre sa foi. La famille Freppel, originaire de Breitenbach, y habitait une vaste maison ornée de pignons crénelés et enclavée dans les remparts. Nous avons recueilli de nombreux détails sur les ancêtres paternels et maternels du futur évêque d'Angers ; mais, comme nous l'écrit un de nos correspondants, c'est « dans ses talents, ses travaux et ses vertus qu'il faut chercher sa véritable illustration. »

Le 1^{er} juin 1827, à sept heures du matin, naquit Charles-Émile Freppel, fils légitime de François-Xavier Freppel, greffier de la justice de paix d'Obernai, et de Marie-Françoise-

Élisabeth Schlosser, son épouse, domiciliés à Obernai. Cet enfant, qui devait être un travailleur si robuste, parut d'abord si débile qu'on se hâta de lui conférer le baptême. Le curé absent, ce fut un simple diacre qui le lui administra, non pas à l'église paroissiale, mais dans le *Cappelthurm*, chapelle dédiée à sainte Odile.

La vigueur du sang et la salubrité du climat eurent vite raison de cette faiblesse native. Quelques années après nous retrouvons le petit Émile prenant ses ébats avec de jeunes camarades, et les récits du temps nous le représentent plutôt battant que battu.

Il y avait un frère, François-Xavier-Jules, né le 21 février 1824, et par conséquent plus âgé de trois ans que son cadet. C'étaient des luttes continuelles, et le refrain qui retentissait le plus tôt et le plus souvent au logis, du matin au soir, était cette plainte du pauvre aîné : « Maman, Émile m'a battu ! » Tout cela n'empêchait point qu'on ne s'aimât sincèrement, au contraire ; devant l'ennemi du dehors on était toujours uni. Peut-être la mère avait-elle un faible pour ce dernier venu, dont les voisins admiraient la gentillesse et qui lui ressemblait beaucoup, assuraient-ils.

Les Sœurs de la Providence furent chargées de la première éducation de l'enfant. Leur école s'élevait à l'endroit même où la tradition place la maison natale de sainte Odile, et qu'on appelle vulgairement, à cause de cela, le *Stammhaus*. Les instincts militaires semblent avoir prédominé à cette époque chez Émile : les jeux, les joujoux, les costumes, tout était guerrier. On ne parle pas seulement de tambour, de sabre, de giberne et de fusil, mais d'un canon et d'une armée casernée dans une boîte. Pour avoir la paix, le père, qui était un des chefs de la garde nationale, dut un jour mettre son fils en ligne avec ses hommes et lui faire les honneurs de la revue. Alors aussi commencèrent à s'organiser ces batailles à coups de boules de neige, qui sont restées célèbres à Obernai.

Émile se passionnait pour ces campagnes ; Jules, au con-

traire, était un petit blondin d'humeur pacifique, presque timide, très studieux, plus intelligent que son frère, disait-on. En voyant ce contraste, les gens perspicaces ne manquaient pas de prophétiser que l'aîné serait prêtre et le cadet soldat. Déjà la mère voyait ce dernier sous les étoiles de général ; le père, plus modeste, aurait voulu en faire un magistrat, un notaire.

A cette époque se place un épisode caractéristique. Émile s'amusait un jour près d'une ruche, lorsqu'une abeille, inquiète de la présence et peut-être de la turbulence de l'enfant, lui enfonça son aiguillon dans le visage. La douleur était cuisante ; mais le petit bonhomme, dédaignant des larmes inutiles et résolu de se venger, court à un tas de pierres et fond sur l'ennemi. La lutte faillit être dangereuse ; heureusement, les abeilles déconcertées par cette grêle inattendue ne l'assaillirent pas en masse. L'imprudent, toutefois, ne se retira pas sans avoir reçu force piqûres. Un demi-siècle plus tard, au Palais-Bourbon, Charles-Émile, évêque et député, se trouvera souvent aux prises avec le guêpier parlementaire ; il ne reculera jamais, et sous les coups de sa logique il fera crouler plus d'une thèse funeste. Mgr Freppel rappelait quelquefois cette lutte mémorable ; peut-être est-ce à cette impression d'enfance que nous devons l'abeille et la devise de ses armes : *Sponte favos, ægre spicula* ; « Le miel de bon gré, le dard à regret. »

A huit ans, il fallut quitter les bonnes religieuses pour l'école. L'enfant n'y resta qu'une année et il ne paraît pas avoir gardé un excellent souvenir de ce séjour. Il était encore sous la férule de l'instituteur, lorsqu'on lui demanda s'il voulait être prêtre. Il répliqua bravement et sérieusement : « Non, je veux être évêque ! »

A la fin des vacances de 1836, le jeune écolier entra en huitième, au collège communal de sa ville. Sous des apparences modestes, les études y étaient vraiment fortes, le travail soutenu, l'émulation ardente. Ce n'était pas une serre chaude, mais une terre généreuse où des plantes drues et

quelque peu sauvages croissaient au soleil et à la pluie du bon Dieu.

Quand un nouveau venu se présente au milieu d'une réunion d'enfants ou d'hommes, on le tâte instinctivement pour savoir ce qu'il vaut et régler les rapports en conséquence. Les brimades sont dans la nature. Le jeune Freppel fut soumis à cette épreuve ; mais il montra tout de suite à qui l'on aurait affaire.

Un élève des classes supérieures, « deux fois plus haut et plus gros », se permit quelques paroles qui pouvaient être prises pour un défi ; la riposte fut prompte. Le petit huitième bondit, grimpe le long de son insulteur, le frappe au visage, « et il l'aurait marqué, si l'on n'était intervenu ». Au reste, le fort se montra bon ; il entourra son impétueux adversaire de son bras droit et lui dit, en le caressant : « Allons, mon petit Émile, ne te fâche donc pas ! » C'était peu parlementaire, mais Freppel est déjà là tout entier, ajoute le narrateur.

Sur un autre terrain, la lutte fut plus noble et tout aussi heureuse. Sans bravade, le dernier venu prit la tête de sa classe. Ses condisciples acceptèrent inconsciemment cette supériorité ; bientôt rien ne se décida sans qu'on eût pris l'avis de Freppel.

La première place lui était pourtant disputée et parfois ravie par quelques-uns de ses camarades. Il aimait à citer, parmi ces rivaux redoutables, Augustin Linder, un vrai saint que Dieu trouva mûr de bonne heure pour le paradis, le futur abbé Gruss et Bernard Blumensthal, plus fort qu'eux tous pour les sciences. Freppel l'emportait par l'ensemble.

Ces escarmouches scolaires n'altéraient en rien la cordialité qui semble avoir régné toujours entre maîtres et élèves. Le plus vif était le plus aimé ; c'est que, s'il défendait vigoureusement sa place au soleil et ses droits, il ignorait complètement ce que c'est que rancune ou jalousie. Son âme loyale pétillait dans ses yeux brillants et limpides. Tous s'accordaient à dire que Freppel avait « une tête de fer et un cœur d'or ».

Émile venait d'entrer en cinquième et le jour de la première communion approchait. C'est une fête décisive dans la vie. Il y fut préparé par le sous-principal, M. Metzger, qui savait merveilleusement faire goûter ses instructions et ouvrir les cœurs à la piété. Notre écolier était bien disposé. Madame Freppel avait de bonne heure veillé sur son fils. Les jours de congé surtout, son œil maternel le suivait attentivement; le choix de ses compagnons était contrôlé. C'était moins pour le corps que pour l'âme que la chrétienne avait des craintes, très différente en cela de nos mondaines qui ne songent qu'à faire briller leurs enfants et à s'en parer.

Cette préservation négative ne suffit pas à l'éducation morale; il y faut ajouter de sages leçons et de bons exemples. Madame Freppel ne les ménagea pas. Non loin du logis se trouvait le cimetière, planté d'ifs et de cyprès et dont les tombes fleuries attestent le culte des Obernéens pour les morts. On y remarque les stations d'un chemin de croix en pierre sculptée. Cette œuvre d'un artiste du pays n'est pas sans valeur; malheureusement les enfants, antisémites bien avant Drumont, l'ont dégradée en écrasant le nez des personnages juifs. Le Sauveur, la Vierge, saint Jean et les saintes femmes ont été seuls épargnés.

C'est là que presque tous les soirs, surtout dans la belle

saison, la mère conduisait ses fils pour prier avec eux et réciter le chapelet. Avant de sortir, lorsque l'ombre et le calme commençaient à monter de la vallée, tous les trois allaient s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame des Douleurs, dont la statue très vénérée a reçu les hommages de bien des générations. Émile sentit là, pour la première fois, « cette lumière et cet attrait qui l'invitaient au sacerdoce ». Mgr Freppel lui-même l'a dit plus tard au curé, dans une de ses visites, et celui-ci l'a répété avec bonheur à ses paroissiens, du haut de la chaire. Lorsqu'il vint rendre les derniers devoirs à Mgr Stumpf, son ami, il passa par Obernai ; de là, suivant son habitude, il se rendit à la chapelle de Sainte-Odile, sur la montagne ; mais il n'avait pas oublié l'oratoire et la statue de la Vierge douloureuse qu'il avait invoquée dans son enfance. Une fois encore il récita le chapelet devant elle, pour lui recommander sa personne et son diocèse. Il ne savait pas qu'il n'y reviendrait plus.

Nous n'avons pas d'autres détails sur cette première communion ; mais les témoins survivants sont unanimes à dire qu'elle fut fervente et qu'à partir de ce jour on remarqua, chez Émile, un progrès dans sa dévotion à la sainte Vierge. Ce fut aussi vers le même temps qu'il fut confirmé par l'évêque de Strasbourg, Mgr Le Pape de Trévern. Ce prélat breton, qui faisait à cheval ses tournées pastorales, semble avoir beaucoup frappé les imaginations.

Le respect humain est une des formes de la lâcheté ; Freppel y était inaccessible. Il portait ostensiblement le scapulaire et il se fit admettre parmi les enfants de chœur. Même dans ce milieu profondément chrétien et clérical, il fallait quelque courage pour cela. Il était du reste magnifique dans son habit de lin, et maniait « habilement et vigoureusement » l'encensoir aux belles processions de la Fête-Dieu, où son père figurait en uniforme à la tête de la garde nationale.

Pauvre garde nationale d'Obernai ! c'était le but des espiègleries de la jeunesse et Freppel, qui aimait tant les vrais soldats, ne put jamais se faire à cette contrefaçon. C'est une

des institutions qui le dégoûtèrent de bonne heure de « l'établissement » de Louis-Philippe. En attendant sa chute, il se vengeait sur ces « guerriers bourgeois » ; lorsqu'ils revenaient de la parade, il les suivait à travers les rues jusqu'au seuil de leurs maisons, « où les attendaient mesdames leurs épouses, très montées en crête en voyant leurs maris défiler sous les armes. »

III

On admirait dès lors dans cet écolier un goût et une capacité de travail étonnants. Son avidité pour la lecture est restée légendaire. On le trouvait partout avec ses livres, à la maison, dans les chemins, sur les remparts. Il ne s'en séparait même pas toujours à table. Cette petite tête semblait un creuset prodigieux où tout entrait, se coordonnait, s'élaborait dans des moules préparés d'avance, et se présentait ensuite, au moment opportun, avec un ordre lumineux.

C'était à qui d'Émile ou de Jules s'emparerait le premier du journal. La classe finie, les deux frères partaient d'un trait vers la maison. M. Freppel, pour des motifs inconnus, recevait le *Constitutionnel* et ne tenait aucunement, comme on le pense bien, à ce que ses fils y missent le nez. On le savait ; aussi, une fois en possession de la feuille philippiste, Émile s'enfuyait dans quelque recoin et y dévorait jusqu'à la dernière ligne. On le surprit bien des fois plongé dans cette étude clandestine.

Heureusement il en faisait de meilleures. La bibliothèque de famille fut vite épuisée ; il se rabattit sur celle du collège. Le vénérable supérieur était chargé du choix et de la distribution des volumes. Freppel acceptait tout et revenait, quelque temps après, chercher autre chose.

Ici s'annoncent déjà cette lucidité d'intelligence et cet es-

prié pratique dont nous verrons tant de preuves. En remettant l'ouvrage, il ne manquait jamais d'en rendre compte, et il le faisait avec une telle exactitude que le maître en était émerveillé. Qu'il s'agit de l'ensemble ou des détails, il était rare de le trouver en défaut. Sa facilité d'assimilation, sa puissance de synthèse et sa mémoire suffisaient à tout. En quatrième, il avait lu le *Cours de Littérature* de La Harpe, encore dans sa fleur à Obernai, et il pouvait en citer des pages à ses condisciples. En troisième, il s'essayait à l'*Esprit des lois*, qui lui était venu entre les mains ; nos apprentis licenciés savent pourtant que ce n'est rien moins que joyeux.

Tout petit, il disait à son ami Schwartzbrod : « Je veux être soldat, capitaine de vaisseau ; je veux voir tous les pays et tous les peuples de la terre. » Comprenant peu à peu que ce désir est irréalisable, il se consolait en étudiant l'histoire et la géographie avec passion.

Ce désir d'apprendre n'éteignait pas l'entrain pour les jeux, pour les courses et les exercices violents. Il fallait du mouvement à ce corps robuste comme à cette âme. Que serait-il devenu dans l'étroit préau d'un lycée ? Heureusement il avait là-bas de l'air, de l'espace et des sites incomparables.

A l'ouest, au premier plan, le clocher de Bernardswiller, dont l'histoire se mêle intimement à celle d'Obernai. Plus en arrière, la silhouette des Vosges forme un horizon grandiose et charmant, surtout le soir, quand le soleil jette sur les vieux châteaux qui couronnent les crêtes ses reflets d'or. La verdure des vignes, étagées jusqu'au pied des montagnes, se détache admirablement sur le bleu sombre des forêts. Au nord-ouest, les ruines de Landsperg, et au-dessous, à mi-côte, les restes gothiques de Truttenhausen. Puis, dominant toutes les autres, couverte à perte de vue d'arbres gigantesques, chênes et pins hérissés en frange contre le ciel et remplissant l'air de senteurs vivifiantes, s'élève la montagne sacrée de l'Alsace, dont le nom est si riche en souvenirs. Tour à tour théâtre des mystères druidiques, refuge des

Gaulois contre les Romains de César, forteresse de l'Empire, palais d'Ethicon, duc d'Alsace, père de sainte Odile et souche de plusieurs dynasties; asile de prière et de science au cours du moyen âge, enfin, pèlerinage cher à tous les Alsaciens et but d'excursion apprécié par les touristes. Émile Freppel et ses camarades en parcoururent bien des fois les pentes dans tous les sens et jusqu'au sommet.

Du haut de cette plate-forme, le regard plane émerveillé sur une immense étendue. Du côté des montagnes, le panorama des Vosges dans toute sa grandeur; du côté de la plaine, la flèche élancée de Strasbourg; au loin, la ligne blanche du vieux Rhin que borde et fait ressortir la Forêt-Noire. Entre cet horizon et l'œil ébloui se déroule une immense mosaïque, aux dessins variés, où alternent, suivant les saisons, le vert éclatant des prairies ou la blonde nuance des blés. L'ensemble de ce tableau parsemé d'innombrables villages, groupés autour de leur clocher, est si vivant et si joyeux, que le spectateur sent monter involontairement à ses lèvres ce refrain patriotique :

Mein Elsass das ich ewig lobe,
Land das ich ewig lieben muss!

O mon Alsace, que je chanterai à jamais, terre que je dois aimer toujours!

Au pied des remparts, tout près du cimetière et de la maison natale de Mgr Freppel, coule l'Ehn, joli ruisseau, limpide et paisible d'ordinaire, mais qui peut s'enfler et gronder au temps des pluies et de la fonte des neiges.

On a voulu voir un secret rapport entre ces magnifiques spectacles contemplés par l'adolescent et l'esprit large, le savoir universel que tout le monde admirera dans l'homme mûr. Nous ne croyons pas beaucoup à ces explications géographiques des phénomènes intellectuels ou moraux; elles nous paraissent ici d'autant plus hasardées, que Mgr Freppel ne semble jamais avoir fait beaucoup d'attention aux splen-

deurs pittoresques des paysages. De tous les dons de cette opulente nature, le sens esthétique était le moins remarquable. La théologie, la philosophie, la mystique, le droit canon, le droit civil, les sciences naturelles, les mathématiques, l'histoire, la géographie, la stratégie, l'art des fortifications et l'art naval, la tribune et la chaire l'ont tour à tour occupé et passionné ; mais il n'a laissé nulle part trace d'enthousiasme pour les arts du dessin, pour la musique ni même pour la poésie. Dans ses cahiers de jeunesse, je trouve des plans détaillés et précis de batailles anciennes, de celle de Cannes, par exemple ; ce qui prouve que l'enfant a voulu se rendre compte des mouvements de troupes et s'expliquer l'issue de la journée ; je ne découvre pas un vers français, pas un brin de paysage, pas un croquis de maison ou de pompier jeté sur la marge. Evidemment, le tempérament n'incline pas de ce côté : c'est une tête qui est faite surtout pour penser.

L'enfant aime sainte Odide, dont il a soigneusement recueilli la légende, parce qu'elle est la patronne et la gloire de l'Alsace ; il aime la montagne parce qu'elle lui offre un vaste champ de course, et la forêt parce qu'on y respire à pleins poumons un air sain et frais : rien de plus. Il doit à ce pittoresque ensemble la santé physique plus que la vigueur intellectuelle, la richesse du sang plus que l'éclat du style, les couleurs du visage et la solidité des nerfs plus que la vivacité de l'imagination et du sentiment.

IV

L'année 1842 amena pour la famille Freppel un événement considérable. Le 2 juin, son chef était nommé juge de paix du canton de Massevaux, et le 20 du même mois, il prêtait serment en cette qualité pardevant le tribunal de Belfort. Cet avancement coûtait cher : on ne voulut pas quitter Obernai, où la mère continua d'habiter; mais le nouveau magistrat était appelé souvent et retenu au chef-lieu de ses honorables fonctions. Ces absences forcées avaient leurs tristesses.

Émile achevait sa troisième. Suivant son habitude, il remporta un grand nombre de prix ; pas tous, comme on l'a dit à satiété. Nous avons sous les yeux plusieurs palmarès ; Freppel obtient, cette année, le premier prix d'excellence, de thème grec, de vers latins, de narration française et de mathématiques ; mais il n'a que le premier accessit de thème latin et le second accessit de version latine ; rien pour la version grecque. En cinquième, il avait partagé avec Augustin Linder le prix d'excellence et, jusqu'à la fin, cet ami de choix resta son plus redoutable rival.

Les parents décidèrent que le jeune lauréat quitterait le collège communal d'Obernai et irait au lycée de Strasbourg, remplacer Jules qui venait d'en sortir. La place fut demandée, le trousseau préparé, le numéro d'ordre assigné. Le juge

de paix de Massevaux devait présenter lui-même son fils et, l'affaire conclue, rentrer chez lui.

Quelle ne fut pas la stupéfaction de madame Freppel lorsqu'au retour on lui apprit en tremblant qu'Émile était au petit séminaire. Voici ce qui était arrivé :

En visitant le lycée, l'enfant avait été mal impressionné par l'aspect froid et dur de cette vaste maison où tout était étranger pour lui. Le souvenir de ses camarades d'Obernai, déjà réunis au petit séminaire ou sur le point d'y venir, s'offre à son esprit. Soudain, avec cette résolution qu'il portait en tout, il déclare à son père qu'il veut aller rejoindre ses amis. Celui-ci résiste et met en avant les désirs de sa femme beaucoup plus encore que sa propre autorité. C'était s'avouer vaincu, sinon complice. L'enfant le comprit et en profita, sachant fort bien qu'il n'était pas le plus menacé et que tout s'arrangerait avec une autorité un peu faible à son égard. C'est ce qui eut lieu. La mère se montra vivement contrariée et en fit de vives remontrances à son mari ; mais quand elle revit son cher Emile, le temps avait passé sur l'escapade, et il ne fut plus question de ce qui était un fait accompli.

Ce qui compliquait la situation, c'est le parti qu'avait pris l'élève de passer directement de troisième en rhétorique, par-dessus les humanités. Il se trouvait donc en présence de professeurs nouveaux, d'émules tout à fait inconnus et qui avaient de l'avance. Cette perspective ne l'effraya pas, et il se mit à la lutte avec ardeur. Ses lettres prouvent qu'il est plus que jamais tout à ses livres. Remarquant une fois qu'il a brouillé les noms des personnes dont il demande ou donne des nouvelles, il ajoute gravement :

« Au milieu des études profondes où je suis enseveli, j'oublie un peu ce que j'ai vu dans le monde. Mais, si je dis cela, ne croyez pas que cela s'applique à vous, mes chers parents ; car comment oublier des êtres si chers ? Comment ne pas tressaillir à la seule pensée de mon cher père et de ma chère mère ? Comment pourrais-je ne pas me rappeler les soins dont

ils ont entouré mon enfance, les peines qu'ils se sont données pour me procurer une éducation qui puisse faire mon bonheur ici-bas ? Non, jamais je ne pourrai perdre le souvenir de tout ce que vous avez fait pour moi ; jamais je ne serai assez ingrat pour n'y pas répondre. Vous trouverez toujours en moi un fils respectueux et docile qui se fera un plaisir, un devoir de se montrer obéissant à votre égard. »

Déjà on remarque çà et là des pensées et un ton rares à cet âge ; ceci par exemple : « La science n'est que la voie par laquelle je dois arriver à la vertu... Mes chers parents, le Seigneur vous a éprouvés ; mais quel est l'homme qu'il n'éprouve pas ? Et j'ai été témoin de la résignation avec laquelle vous vous êtes soumis à sa volonté. Croyez-le, êtres chéris, c'est une perle de votre couronne dans l'éternité. »

Nous n'avons pu découvrir à quel chagrin domestique ces phrases font allusion : peut-être à ce qu'il appelle quelque part, avec une intention évidente d'euphémisme, « les fredaines de Jules ». Le fringant saint-cyrien ne donnait pas à ses parents toutes les consolations auxquelles ils pouvaient s'attendre ; l'insistance avec laquelle Émile l'exhorte à faire ses pâques en fournit une nouvelle preuve.

Quelques mois après, celui-ci écrivait à Massevaux :

« Je ne puis vous entretenir longuement, car je vous envoie la lettre lamentable de Jules ; elle m'a fait pleurer. Il paraît que vous lui avez écrit bien durement et que vous avez même laissé transpirer le mot d'ingratitude. Ce ne serait cependant pas le lieu. Je lui ai répondu de suite pour le consoler. »

Citons encore ce fragment de la même époque ; il montre à la fois l'amitié des deux frères, le tempérament vif jusqu'à l'impatience d'Émile et les oublis peu excusables de l'aîné.

« Vous pensez bien que je vous écris pour vous demander des nouvelles de Jules, dont je ne sais rien du tout. Vraiment, je ne puis concevoir qu'il ne m'écrive pas, moi qui lui ai écrit, il y a un mois, de me donner de ses nouvelles, une heure après qu'il aurait eu connaissance du résultat de ses

examens. En tout cas, c'est très vilain. Je suis dans une inquiétude extrême de son sort. Il y a de quoi faire travailler l'imagination et se représenter la maladie, la mort même. S'il ne vous a pas encore écrit, c'est infâme de sa part ; mais je pense que vous avez de ses nouvelles. Je ne puis comprendre que vous ne me les ayez pas communiquées plus tôt. De tous côtés ses anciens camarades s'informent de lui auprès de moi ; les demoiselles Riehl viennent à chaque instant me demander où en est Jules ; madame Lammens est venue aujourd'hui pour savoir ce qu'il fait ; la bonne femme m'a dit qu'elle ne dort plus, tant elle est dans l'inquiétude. Et je suis obligé de leur répondre : Je ne sais rien, on ne m'a rien écrit ! A mon tour, je vous prie de me tirer d'angoisse. Dans deux jours, je compte recevoir une lettre ; sinon je ne saurais qu'en penser. »

Pour lui, il semble véritablement n'avoir jamais fourni de grave sujet de plainte, et il se donne, avec une certaine complaisance, un certificat sur ce point : « Quelle consolation pour un cœur filial, d'apprendre que ses parents sont contents de lui ! »

L'écolier se permettait bien quelques escapades, mais fort innocentes et peu dignes de l'histoire. Celle qui suit nous en donnera une idée et nous fera voir quelle éducation simple et familiale on recevait à Saint-Louis.

Tout près du séminaire, il y avait une maison écartée dont la porte s'ouvrait au fond d'une des cours. On l'avait surnommée le *stall*, probablement parce que c'étaient d'anciennes écuries. Au premier, on avait aménagé un dortoir où la surveillance était moins rigoureuse, et que pour cette raison l'on réservait aux plus sages. Les plus sages étaient naturellement les philosophes. Dans la pièce se trouvait un fourneau. Les élèves sont toujours des élèves, dit gravement le témoin dont nous transcrivons le récit, même quand ils sont philosophes. Un jour d'hiver, les nôtres voulurent préparer du café pour se réchauffer et mieux dormir. Ils espéraient bien que cette légère contravention au règlement ne

serait jamais connue de l'autorité. Mais, comme il arrive toujours, le vénérable supérieur choisit précisément ce soir-là pour faire sa tournée. La liqueur allait être prête et répandait déjà son parfum dans toute la salle, quand on entendit du bruit au bas de l'escalier. Aussitôt chacun de courir et de se blottir tout habillé entre les draps, la tête sous les couvertures. Quand le visiteur nocturne entra, tout offrait l'apparence d'un profond et tranquille sommeil; seuls, la flamme du fourneau, le bruit de l'eau bouillante et l'arome insolite qui parfumait le vieux *stall* donnaient signe de vie. Vainement, M. Mauderlé projetait çà et là les rayons inquisiteurs de sa lanterne sourde; aucun visage humain ne se montrait. Tout à coup cependant, une casquette à visière se profile dans le cône lumineux et deux yeux furtifs brillent dans la nuit : c'était Freppel qui avait oublié de rejeter sa coiffure de jour et qui, pour comble d'imprudence, voulait voir comment tout finirait. Le bon vieillard riait intérieurement de cette espièglerie, tout en feignant de se fâcher et en menaçant de sévir de façon exemplaire. La punition se borna, de fait, à un déménagement; les philosophes durent coucher désormais dans le dortoir commun où il y avait un surveillant et pas de fourneau. Ce changement devait toucher assez peu notre héros qui était déjà dormeur intrépide.

Comme on lui reprochait la rareté de ses lettres, il se met un jour en frais et envoie un discours en règle, presque un sermon sur la reconnaissance; il conclut par ces lignes, qui valent mieux que tout ce qui précède, précisément parce qu'il laisse parler son cœur sans étude :

« Vous voyez bien que je vous écris de longues lettres, quand le temps me le permet. Je puis presque me plaindre de vous de ce côté-là. Vous avez toujours, vous, ma chère mère, une demi-feuille; c'est trop peu. Ah! si vous voyiez les lettres que m'écrit Jules, vous m'en enverriez de plus longues! »

Une autre fois, il annonce à sa mère qu'il l'a fait inscrire sur les registres de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, à Paris; il lui en développe les avantages et les con-

ditions et l'exhorte à ne pas omettre les prières prescrites, quoiqu'elles ne soient aucunement obligatoires.

Dans cette correspondance, l'élève parle beaucoup de son travail. Ce n'était pas une manière de s'excuser par un mensonge banal. Il voulait à tout prix reconquérir sa place d'Obernai ; mais il eut affaire à plus forte partie qu'il ne l'avait d'abord soupçonné, comme l'insinue le passage suivant où la confiance en soi-même, l'amour-propre et le dépit s'expriment avec une naïveté qui n'est pas sans malice :

« Vous devez avoir vu quelles sont mes places ; elles sont bien meilleures qu'au commencement ; je suis toujours dans les quatre premiers. C'est assez singulier que je n'aie pas encore obtenu la première place. M. Spitz me dit toujours qu'il y a un petit obstacle. Il semble que je ne doive pas être premier jusqu'à Pâques. Du reste on n'y regarde guère et cela m'inquiète peu ; on ne vous en considère pas moins ce que vous êtes. Cette place que je n'ai pu avoir pour moi, j'ai pu la donner à un autre. Cela m'a bien fait rire. »

Tous ses camarades furent cependant atteints et même dépassés. Un seul lui tint tête jusqu'au bout et garda son premier prix d'excellence. Ce rude joueur s'appelait Adam Steinmetz et il mourut tout jeune au grand séminaire de Strasbourg, où il était professeur de dogme.

Inutile de dire que les maîtres appréciaient et aimaient cet élève hors ligne par son intelligence, son ardeur au travail, sa franchise respectueuse, et même, ce qui ne gâte jamais les autres qualités, par le charme de sa physionomie. « Avec sa taille un peu fluette, ses joues roses et ses yeux clairs et pétillants, c'était un beau garçon. » Son professeur de philosophie, M. l'abbé Reich, considéré en Alsace comme un esprit d'élite, disait quelquefois qu'il avait eu quatre élèves éminents : Schuster, Freppel, Simonis et Marbach, mais qu'il fallait mettre Polin au-dessus de tous ceux-là. Freppel compensait une infériorité relative sur quelques points par cet ensemble d'aptitudes qui en ont fait « un spécialiste uni-

versel ». Il était moins fort pour creuser et inventer que pour organiser les découvertes du génie et les vulgariser par un enseignement large et lumineux. Toute sa vie il sera professeur admirable plutôt que penseur original.

La fin de la philosophie approchait ; Freppel voulut être bachelier. Ce titre était alors moins commun qu'aujourd'hui et il pouvait tenter un ambitieux de seize ans, au fond d'un petit séminaire de province. C'était à ses risques et périls, car il n'y avait pas de préparation organisée, encore moins de *chauffage* ; les études classiques se poursuivaient fortement et librement, tout comme si les programmes universitaires n'avaient pas existé.

Le monopole pesait de tout son poids sur la jeunesse et les familles ; à tort ou à raison, les candidats ne croyaient point à l'impartialité d'examineurs qui étaient des ennemis acharnés. Pour conquérir le parchemin officiel, la science ne suffisait pas ; il fallait en déclarer la provenance.

Cet odieux certificat d'études préoccupe notre philosophe ; dans une longue lettre il traite la question avec le sérieux et l'esprit retors d'un praticien. Fabriquera-t-il un certificat d'études privées ou se déclarera-t-il étudiant ecclésiastique ? Il discute le pour et le contre. Le premier parti présente une sorte de fraude qui n'a rien de déshonorant, sans doute, mais qui lui répugne néanmoins ; il n'est pas d'ailleurs sans danger, car l'*Alma Mater* est chatouilleuse sur ses privilèges. Pourquoi ne pas avouer qu'il vient du petit séminaire ? Ses maîtres le désirent, espérant qu'il leur fera honneur, même

devant des adversaires, et tel est aussi finalement son avis. L'événement lui donna raison.

Le style de ces lettres *d'affaires* est bien meilleur que le style des précédentes, plus lucide, plus naturel et plus correct. On serait pourtant déçu si l'on cherchait dans cette correspondance d'écolier des modèles épistolaires. La phrase est lourde, embarrassée de conjonctions et d'incises. Ce sont des amplifications, des dissertations et des discours comme il en fait en classe, plutôt qu'une causerie alerte et abandonnée. Peu d'esprit, peu de trait, peu d'effusions tendres. S'il essaye un récit comique ou un tableau délicat, on voit que la main n'est pas assez exercée. Ce qui frappe, c'est la lucidité de la dialectique, l'abondance des raisons, la netteté des idées, l'énergie de la volonté, les ressources multiples d'une intelligence très avisée. On s'intéresse à cette lutte d'une pensée qui cherche l'expression juste, mais qui ne la trouve pas sans peine.

Le certificat de bachelier ès lettres lui fut accordé le 9 août 1844, le diplôme expédié le 27 septembre de la même année. C'est donc en vainqueur qu'il revenait prendre ses vacances à Massevaux.

Pour remercier la sainte Vierge de ce succès et aussi pour obtenir des lumières sur sa vocation, il résolut de faire avec quelques amis le pèlerinage de Notre-Dame des Ermites, en Suisse. Il partit donc avec Linder et Schwartzbrod. On voyageait à pied, allègrement et sans préoccupations, en écoliers contents d'avoir fini. A Einsiedeln, Freppel accomplit ses dévotions avec une ferveur extraordinaire. Il se fit fabriquer un chapelet de quinze dizaines, et comme l'un de ses compagnons lui demandait pourquoi : « C'est, répondit-il, un grand cordon avec lequel je veux me lier à la très sainte Vierge ! »

Le retour ne fut pas tout à fait sans incidents. Aux frais prévus s'étaient ajoutés des droits de péage en passant d'un canton à l'autre ; peut-être aussi les comptes et l'économie n'avaient-ils pas été assez sévères. Quoi qu'il en soit, arrivés à Mulhouse, nos trois voyageurs s'aperçurent qu'il ne leur restait plus que deux sous. Ils étaient harassés : on acheta

d'abord du pain qui fut partagé fraternellement, et quelqu'un se souvint fort à propos que M. Sétis, ancien vicaire d'Obernai, demeurait dans le voisinage. Celui-ci hébergea les pauvres affamés et leur fournit les moyens de continuer leur route. A Massevaux, Emile retrouva sa famille, près de laquelle la bande se reposa quelques jours.

C'est probablement à Notre-Dame des Ermites qu'il fit la promesse de ne jamais se coucher sans avoir récité une prière à la sainte Vierge, au pied de son lit ; c'est du moins ce que nous semble prouver le fait suivant. Dans une excursion de vacances faite, un peu plus tard, avec un de ses amis, ils durent passer la nuit chez un parent. On les logea dans la même chambre. « Quoique nous eussions récité nos prières, je m'aperçus qu'Émile s'était agenouillé. Comme nous étions au mois d'octobre et qu'il était en toilette sommaire, je lui fis observer qu'il s'exposait à un refroidissement. Il me répondit : « Ne crains rien ; je fais toujours comme cela. »

Cependant l'heure était venue pour le bachelier de prendre une décision. Ses parents, un peu anxieux, l'interrogèrent, car rien jusque-là n'avait révélé des penchants ou une volonté manifestes. Il répondit qu'il voulait être prêtre. Ils étaient trop chrétiens pour combattre ce désir, quoiqu'il ne répondît pas à leurs secrètes espérances.

Le sacerdoce est plus que jamais une milice où le courage et la science sont indispensables. Le nouvel aspirant le comprenait ainsi et il dévouait à l'Église et aux âmes les clartés de sa vaste intelligence, la vigueur de son indomptable caractère, toutes les heures de son temps et toutes les forces de sa puissante nature.

Cette décision n'étonna pas ceux qui, au lieu de s'arrêter aux apparences, avaient su pénétrer un peu plus loin dans cette âme d'adolescent. Ses maîtres, et tout particulièrement le vénérable M. Mühe, son directeur spirituel, avaient vite démêlé, à travers la turbulence de l'âge et du tempérament, ce qu'il y avait de foi solide, de piété forte et d'exquise pureté. Ils ne doutèrent jamais de cette vocation.

VI

Ce fut l'avant-veille de la Toussaint de l'année 1844, que le futur évêque d'Angers franchit le seuil du grand séminaire de Strasbourg. Il y était à peine qu'une grande douleur vint l'y chercher. Le 12 novembre, au matin, M. Specht le fit venir chez lui; la figure du digne prêtre était bouleversée. « Avez-vous des nouvelles de vos parents, mon enfant? — Non, monsieur le Supérieur; mais y en aurait-il de mauvaises? Mon père serait-il mort? — Mon enfant, Dieu vous demande le sacrifice que tout fils doit être prêt à faire. Votre excellent père a quitté ce monde. Donnez-lui vos larmes et vos prières. Allez lui rendre les derniers devoirs, et surtout consolez votre mère à laquelle vous restez seul désormais. »

Ce rude coup venait à l'improviste, avec des circonstances qui le rendaient plus cruel. Le juge de paix de Massevaux avait été foudroyé par une attaque d'apoplexie. Sa femme et ses deux fils étaient alors éloignés, et il n'avait pu recevoir les derniers sacrements. Mme Freppel se reprocha vivement cette absence involontaire. Pour s'en punir et pour attirer la miséricorde divine sur l'âme de son mari, elle s'imposa de rudes pénitences et coucha pendant plusieurs années sur un simple paillason. Émile, de son côté, suivant les inspirations de sa foi et de son amour filial, se fit agréger au tiers ordre de Saint-François. Il fut fidèle aux prescriptions que

cette règle impose, ayant soin de se faire dispenser de celles qui sont difficilement compatibles avec d'autres devoirs.

Madame Freppel devenue veuve se retira dans sa famille, à Blienschwiller, où son fils venait la rejoindre pendant les vacances. Nous la retrouverons plus tard à Paris et à Angers. L'arrivée du séminariste était une joie pour la grand'mère encore vivante, pour des tantes fières de leur neveu et pour le petit village, car Mgr Freppel eut de tout temps le privilège de se faire aimer de ses compatriotes.

Le milieu dans lequel venait d'entrer le jeune bachelier n'était pas banal. Le grand séminaire de Strasbourg se souvenait encore du savant M. Libermann et de Mgr Ræss qui lui avaient donné une vigoureuse et heureuse impulsion. Les études et la piété y florissaient à l'envi. Plusieurs des professeurs et des élèves qu'on y voyait alors se sont fait un nom distingué dans les sciences ecclésiastiques. Notons en passant l'abbé Sisson, tant de fois meurtri par la rude polémique de Louis Veuillot.

L'abbé Freppel se jeta dans sa nouvelle vie avec cette impétuosité tenace qui était le fond de sa nature. Dès les premiers jours il s'était tracé un plan d'études qu'il suivit avec une constance bien rare. Ses condisciples rendent unanimement témoignage à son activité studieuse ; mais il faut avoir eu ses manuscrits entre les mains pour s'en faire une idée. Théologie dogmatique et morale, histoire ecclésiastique, droit canon, éloquence sacrée, catéchétique, liturgie, archéologie, hébreu, Écriture Sainte, tout fut mené de front, grâce à une facilité de travail prodigieuse et à une infatigable santé. Les thèses et les auteurs de classe ne lui suffisaient pas. Saint Thomas devint son livre favori. Nous ne parlons pas de la *Somme*, mais des autres ouvrages du Docteur angélique, dont il avait analysé le plus grand nombre. Un peu plus tard, pour mieux le comprendre, il se mit à lire, toujours la plume à la main, le Maître des sentences et Albert le Grand. D'après lui, il ne suffit pas de consulter les

commentateurs du grand homme pour pénétrer à fond sa doctrine ; il faut étudier ses contemporains et surtout les génies qui l'ont précédé et dont il a si merveilleusement coordonné les découvertes.

Pour l'Écriture Sainte, il s'attacha plus particulièrement aux *Épîtres* de saint Paul. Comme il était méthodique en tout, il se fit confectionner de grands cahiers qu'il partageait en trois parties. La première contient le texte, les variantes, des notes philologiques et grammaticales ; la seconde, la suite des idées et les discussions d'interprétation ; enfin la troisième est réservée à des remarques particulières et à des réflexions personnelles. C'est un commentaire substantiel qui devait lui servir plus tard de fondement pour des études plus complètes. Cette masse de cahiers remplis d'une écriture fine, compacte et très lisible, suppose une quantité considérable de lectures et de travail.

Ces recueils devinrent bientôt célèbres au grand séminaire, car l'auteur les communiquait fraternellement et ses disciples les consultaient volontiers. On était persuadé dès lors « que ce que Freppel faisait était bien fait ». Voici ce que rapporte un des témoins de cette époque :

» Sa complaisance était inépuisable. Quand ses confrères avaient quelque embarras pour l'intelligence d'une thèse théologique, quelque doute sur la valeur d'une preuve ou d'un texte, ils recouraient à lui. Tous étaient également bien reçus, comme s'il n'avait été là que pour élucider les questions et lever les difficultés. Il interrompait la lecture de saint Thomas, de Suarez ou de Cornelius à Lapidé pour répondre aux interrogations, sans donner le moindre signe de dépit. Il lui est arrivé souvent d'être ainsi dérangé quatre ou cinq fois dans une soirée ; mais sa charité ne se lassait point. Quelquefois la solution lui demandait des recherches ; il les faisait aussi consciencieusement pour les autres que pour lui-même. S'il lui arrivait de caractériser un peu cavalièrement quelque proposition, aucun ne songeait à s'en formaliser. »

Pourtant jamais homme ne fut plus ménager de son temps. En récréation, en promenade, partout il trouvait des occasions de s'instruire. Un jour était consacré à la botanique, un autre à l'histoire. Les questions étaient préparées d'avance par lui ou par d'autres. Avant de les discuter, on récitait ensemble le petit Office de la sainte Vierge. Pour se perfectionner dans la connaissance de l'hébreu, nécessaire à ses études bibliques, il avait avec l'abbé Guthlin, mort grand vicaire de Mgr Dupanloup, des conversations hébraïques. Il devint ainsi un linguiste distingué, tout au moins un philologue suffisamment initié aux travaux modernes pour en suivre les progrès, en apprécier les découvertes et en juger de haut et pertinemment les conclusions.

Cette passion pour la science, qui pourrait sembler excessive, n'étouffait pas la pitié; mais il n'était aucunement porté à la sentimentalité, aux effusions mystiques. Dans la dévotion comme en tout, pour lui et pour les autres, il aimait ce qui est clair, vigoureux, défini, pratique; il détestait ce qui est vague, étroit ou exagéré. Non seulement il se laissa gagner par la ferveur que le vénérable Libermann avait allumée pendant son passage à Strasbourg, mais il l'attisait et la propageait. « Je le vois d'ici, nous écrit le chanoine Guerber, actuellement député au Reichstag, se promenant dans la cour avec quatre de ses jeunes confrères, recueilli, le regard contenu, écoutant celui qui était chargé de parler sur un sujet de piété désigné d'avance ou adroitement amené par un zéléteur. Il ne resta guère plus rien de tout cela chez le député répandu dans les couloirs de la Chambre; mais son âme reçut alors une touche sacerdotale qui ne s'effaça plus, si dégagée que parût son attitude. » Remarquons bien ces derniers mots; ils nous donnent peut-être la clef de cette vie et de ses contrastes apparents.

Les mois et les années s'écoulaient ainsi dans une activité féconde, sans beaucoup d'événements extérieurs. Pendant les vacances, le séminariste retrouvait sa mère et lui témoignait la déférence affectueuse d'un bon fils. Ses études se

poursuivaient encore, mais entrecoupées de longues courses qui détendaient l'esprit en fatiguant le corps. Ce n'était pas sans regrets qu'il s'arrachait à l'affection des siens, à son cher Blienschwiller et à sa liberté, pour aller durant quelques semaines donner des leçons au jeune Amic de Bourcier de Villers, dont il avait accepté d'être le précepteur et dont il vint bénir le mariage à Nancy, le 3 juillet 1872 ; ce mariage fut l'occasion de la première visite qu'il fit en Alsace après sa nomination à l'évêché d'Angers.

VII

Jules Freppel, sorti second de Saint-Cyr, était resté quelque temps à la citadelle de Strasbourg. Un matin, il arrive au grand séminaire et demande à voir son frère. Le portier refuse de l'appeler, prétextant le règlement. Le jeune officier, dont la timidité n'était pas aussi grande qu'on le supposait à Obernai, bouscule le bonhomme, escalade l'escalier et prend d'assaut la chambre du supérieur. « Il me faut mon frère, dit-il brusquement ; je pars pour Lyon et il doit assister à mon dîner d'adieux. »

C'était chose grave, paraît-il, que d'accorder semblable permission. On parlemente, et le bon M. Specht, pour sauvegarder de respectables usages sans trop contrister ces braves enfants, promet d'envoyer Émile après le repas de la communauté. Jules, à demi calmé, vient se poster à la porte du réfectoire et dit rapidement à son frère arrêté au passage : « Attention ; ne mange pas ; je t'attends dans une demi-heure. » Une demi-heure après, bras dessus bras dessous, le soldat et l'abbé s'en allèrent rejoindre leurs amis au restaurant. Ils ne devaient plus se revoir.

Au début d'une carrière qui promettait d'être brillante, l'aîné mourut à Lyon, le 21 février 1848, « par suite de phthisie laryngée chronique », dit le bulletin officiel de décès. Il était

sous-lieutenant au 22^e régiment d'infanterie légère, 2^e bataillon de voltigeurs. Il était entré la veille à l'hôpital et n'avait que vingt-trois ans. Sa mort fut chrétienne.

A ce deuil cruellement senti se joignaient des préoccupations d'un autre genre. Le moment approchait où le jeune clerc devait se lier irrévocablement à l'Église par le sous-diaconat. Il s'y prépara non seulement avec le sérieux qu'il apportait à toutes choses, mais avec de grands sentiments de foi et de générosité.

Parmi les épreuves tout extérieures qui précèdent ce pas décisif, il y a un sermon débité solennellement du haut de la chaire du réfectoire, pendant le dîner. C'était le premier que l'abbé Freppel prononçait en français. Il avait pris pour sujet la *Conversion de saint Paul*. Un des auditeurs nous fait ainsi part des impressions qu'il produisit.

« On venait d'avoir un carême du P. Lacordaire; Freppel en fut ravi. Il composa donc à son tour un sermon interminable, dans le style Lacordaire, eut de la peine à en débiter la plus grande partie, tenant à tout dire, et par conséquent obligé de se précipiter. Débit, gestes, altitude, tout cela fut un pastiche parfait du dominicain. Il s'y ajouta la grâce presque enfantine d'un jeune homme de vingt ans. La critique du professeur d'éloquence lui apprit que l'imitation lui avait trop bien réussi.

» Quelques années après, quand M. l'abbé Freppel était directeur du petit collège de Saint-Arbogaste, je l'entendis faire un sermon de Noël à la cathédrale de Strasbourg. Il parla pendant une heure sur le mystère de l'Incarnation, avec une ampleur, une aisance, une abondance de doctrine qui me charmèrent. Ce n'était plus Lacordaire, c'était bien Freppel, jeune encore, mais déployant déjà les grandes qualités oratoires qu'on admira plus tard. Faut-il le dire? Dans le monde pieux, habitué à s'édifier de l'attitude contrainte de jeunes jésuites, ou aux débuts d'un prédicateur venu de loin et quelque peu gêné, on chuchota : « Quel aplomb pour un si jeune homme! »

Nous avons eu la chance de retrouver ce premier sermon. Qu'on nous permette d'en transcrire la fin.

« Oui, elle est divine, cette religion sainte qui enchaîne nos esprits et captive nos cœurs ; elle est divine cette loi de grâce et d'amour qui régit nos intelligences, règle nos sentiments et domine toute notre activité morale. Jadis elle terrassa Paul sur le chemin de Damas, elle courba son fier génie sous le poids de sa puissance ; et depuis, tout ce qu'il y a eu de grand dans l'univers, tout ce qui a porté le sceptre de l'intelligence parmi nous, a proclamé hautement sa majesté royale et sa divine origine.

» Souvenez-vous de ce qu'elle a fait pour nous, et souvenez-vous-en pour l'aimer. Elle nous a pris aux saturnales de Rome, au cirque de Néron ; elle nous a arrachés aux steppes de la Sarmatie, aux rochers de Fingal, aux huttes de la Tartarie ; elle a sauvé notre pensée des illusions d'Homère, des bizarres rêveries d'Odin et de Teutatès ; elle nous a placés à Rome, à Londres, à Paris ; longtemps nous vécûmes heureux sous la tiare de son Pontife ; elle-même à posé le diadème sur le front de nos rois ; elle a appris à Clovis et à Charlemagne qu'ils n'étaient que les pères de leurs peuples, et non leurs tyrans. Au moyen âge, elle nous apprit l'honneur, elle nous apprit à lire dans ses cloîtres et dans les palais de ses prélats ; elle nous mena prier sur le tombeau du Sauveur. A l'école de ses Thomas et de ses Albert, nous apprîmes à raisonner ; et c'est alors, ce n'est qu'alors que nous avons fait ces pas prodigieux dans la carrière des arts et des sciences. Elle a donné l'essor au génie de Newton, elle trace des limites à la pensée de Descartes et de Bacon ; elle nous a faits, nous hommes modernes, avec ce que nous avons de bon, de vrai, de grand ! Voilà où le Christ nous a fait arriver, et il nous assure, il nous promet encore l'immortalité !

» Messieurs et mes frères, puissions-nous nous en rendre dignes par nos vertus ! Élevés à l'école du Christ, soyons-en les fidèles disciples et les fervents imitateurs : c'est là tout mon souhait ! »

Lacordaire n'exerçait pas uniquement une influence oratoire plus ou moins heureuse sur le jeune prédicateur. Toute âme sacerdotale et magnanime a délibéré, un jour ou l'autre, de se donner complètement au service de Dieu et des hommes par les vœux de religion. A la veille de son sous-diaconat, l'abbé Freppel se sentit travaillé par cette noble ambition. Le souvenir et l'ascendant du célèbre dominicain, avec lequel il était en relations intimes depuis quelque temps, donnèrent une forme concrète et une direction déterminée à ses pensées. Rien de plus péremptoire que la réponse autographe que nous allons citer :

Paris, 10 juin 1848.

« Monsieur,

» Je ne puis vous donner un conseil précis sur votre entrée en religion, soit parce que j'ignore d'une manière précise les dispositions de votre âme, soit à cause des obligations plus ou moins étroites où les besoins de Madame votre mère peuvent vous placer. Si votre Directeur approuve la pensée où vous êtes de vous consacrer à Dieu dans la vie religieuse, comme vous me le dites en effet, cela est d'un grand poids et vous permet de croire qu'à tout le moins il n'y aura pas d'imprudence à essayer. D'un autre côté, si Madame votre mère peut se passer de vous, l'obstacle extérieur aura disparu. Dans cette supposition, vous pourriez achever votre quatrième année de théologie et venir passer quelques jours dans notre noviciat de Chalais, près de Grenoble, afin de voir de plus près notre genre de vie. Dans la supposition contraire, je crois qu'il faudrait tout simplement vous mettre à la disposition de Monseigneur l'évêque de Grenoble, et vous occuper du ministère qui vous serait confié, tout en ne perdant pas de vue l'affaire de votre vocation, et en poursuivant autant que possible, dans la *Somme* de saint Thomas, le cours de vos études théologiques. Le moment venu, il vous sera aisé de vous mettre en rapport avec nous.

» Veuillez agréer, Monsieur, les vœux que je forme pour votre persévérance et votre bonne direction dans un dessein si grave.

» Fr. Henri-Dominique LACORDAIRE,
» *des Fr. Préch.* »

Ce fut le 17 juin 1848 que le studieux ordinand reçut le sous-diaconat, des mains de Mgr Ræss, dans la cathédrale de Strasbourg. Nous n'avons trouvé aucune trace écrite des sentiments qui agitèrent son cœur en ce jour et des promesses qu'il fit à Dieu ; mais d'après ce qui précède et d'après les belles allocutions qu'il adressait aux jeunes clercs d'Angers, en pareille circonstance, on peut aisément les conjecturer. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa régularité, sa docilité et sa charité, qui avaient été jusque-là remarquables, devinrent de plus en plus exemplaires. Il y avait peut-être de sa part plus de mérite que chez beaucoup d'autres à pratiquer ces humbles et pacifiques vertus.

Au milieu de ces graves et saintes préoccupations, les événements politiques devaient lui paraître d'un intérêt secondaire. Il semble néanmoins qu'il accueillit avec joie la révolution qui venait de s'accomplir. C'était l'impression dominante chez les catholiques et dans le clergé. La monarchie bourgeoise de Louis-Philippe avait mécontenté les meilleurs esprits par ses tracasseries mesquines, tandis que la République promettait à la religion une ère de respect et de liberté. Sur ce point, d'ailleurs, les idées bien connues du P. Lacordaire devaient être naturellement celles d'un ami qui aspirait à devenir un disciple et un fils.

Un document authentique et curieux justifie ces conjectures et leur donne beaucoup de probabilité. Il ne porte pas de date ; mais le papier, l'écriture, l'encre et d'autres signes encore ne permettent aucun doute sur ce point. C'est la contre-partie évidente d'une brochure où Mgr Parisi exaltait l'excellence et les mérites de la monarchie. Le voici textuellement :

« Il est impossible d'identifier l'Église ou l'Évangile avec telle ou telle forme de gouvernement ; mais je n'admets pas non plus que toutes les formes de gouvernement soient *également* conformes à l'esprit chrétien. Ma raison, la voici :

» I. L'esprit chrétien, dans les relations sociales, est un esprit de liberté, d'égalité et de fraternité. Tout le monde en convient.

» Or, dans un système gouvernemental, où la volonté *d'un seul* devient la règle de tous, y a-t-il autant de liberté que dans une autre où la volonté de la *majorité* devient la règle de tous ?

» Dans un système gouvernemental où un individu est élevé au-dessus de tous les autres par le privilège de sa naissance, y a-t-il autant d'égalité que dans un autre où les dépositaires du pouvoir ne le sont que parce que le peuple le veut, et peuvent rentrer dans la classe des simples citoyens quand le peuple les y rappelle ?

» Est-il dans la nature du cœur humain d'être aussi disposé à la fraternité, quand on se voit au-dessus des autres par droit de naissance que quand on ne l'est que par le libre suffrage de ses égaux ?

» Donc, au triple point de vue de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, le pouvoir monarchique constitutionnel et le pouvoir républicain sont plus conformes à l'esprit chrétien que le pouvoir absolu.

» Bien entendu que je ne regarde pas le pouvoir absolu comme incompatible avec l'esprit chrétien, mais simplement comme moins conforme à l'esprit chrétien qu'un pouvoir réglé par un pacte social.

» II. La forme démocratique ou la démocratie est plus fondée en raison que toute autre forme gouvernementale ; donc elle est plus chrétienne, car le christianisme est la plus haute expression de la raison.

» Tous les hommes naissent égaux en droits sociaux. L'inégalité ne peut être constituée en droit que par la société. En elle réside radicalement la plénitude du pouvoir. Ce pouvoir,

elle peut le déverser sur la tête d'un seul ou de plusieurs. Ainsi naît logiquement le pouvoir monarchique ou républicain, avec cette différence que le pouvoir monarchique est à vie et héréditaire, par conséquent irresponsable ; et le pouvoir républicain, temporaire, électif, responsable.

» Maintenant, est-il plus rationnel de dire : « Va, règne sur nous, toi et tes fils. Quels que soient tes fils, immoraux ou insensés, parce qu'ils seront tes fils, ils règneront, et ni toi ni eux, vous ne répondrez de vos actes » ; ou de dire : « Va, je te commets pour quatre ans le pouvoir exécutif, et au bout de ces quatre ans, tu rendras compte de ta gestion à ton pays ? »

» Le pouvoir royal est fondé sur le fait chanceux d'une naissance dont on ignore le résultat, au lieu que le pouvoir présidentiel est fondé sur l'élection libre d'un peuple entier. Or, l'aveugle hasard est certainement moins conforme à la raison que le choix libre de plusieurs millions d'intelligences. Donc le pouvoir républicain est plus rationnel que le pouvoir monarchique ; donc la démocratie est plus conforme à l'esprit chrétien que toute autre forme de gouvernement. »

Est-ce là un simple thème d'étude, un résumé des idées qui s'agitent autour de lui ou un formulaire d'opinions personnelles ? Nous pensons avoir des raisons pour incliner à ce dernier sentiment, en ajoutant toutefois que c'était moins conviction réfléchie qu'effervescence de jeunesse et réaction contre le régime tombé. L'expérience des hommes et des événements aura bien vite corrigé cette confiance naïve dans la justice et le libéralisme des assemblées délibérantes.

N'est-ce pas encore à l'influence du P. Lacordaire que l'abbé Freppel obéissait, aussi bien qu'à la droiture de son intelligence, en embrassant avec ardeur les doctrines ultramontaines, à un moment où elles étaient froidement accueillies dans le grand séminaire de Strasbourg, et où les quatre articles de 1862 étaient encore officiellement enseignés ? Quoi qu'il en soit, il se mit à la tête du mouvement qui em-

portait la jeunesse sacerdotale vers Rome et se déclara le défenseur de l'infaillibilité du Pape.

Le nouveau sous-diacre se reposait auprès de ses parents des labeurs et des émotions de cette quatrième année, lorsqu'une lettre de son évêque vint donner une nouvelle orientation à sa vie et à son activité. Malgré sa grande jeunesse, il était nommé professeur d'histoire au petit séminaire de Saint-Louis.

VIII

Mgr Ræss avait assez de confiance dans le talent, les vertus et la maturité de l'abbé Freppel pour lui confier cet enseignement difficile et délicat. Cet appel ne prenait pas le laborieux sous-diacre au dépourvu. De tout temps il avait été passionné pour cette branche des connaissances humaines. Ses cahiers d'écolier, rédigés avec un soin extrême, sans défaillance et sans lacune, sont de véritables modèles d'application et de méthode. Nous en avons sept ou huit sous les yeux. Deux sont consacrés à l'histoire particulière de l'Alsace. Tout ce qui concerne Obernai est visiblement traité *con amore* : cours d'eau, altitude des montagnes, monuments, faits historiques, dates, etc. Un appendice est réservé à sainte Odile et à sa gracieuse légende. Trois cahiers comprennent l'histoire de France, avec cette épigraphe : *A tous les cœurs bien nés, que la patrie est chère!* La description générale de l'Europe et l'histoire d'Angleterre se partagent les autres. En tête de ces derniers, ces mots de Virgile :

..... *Illá se jactet in aulá*
Æolus et clauso ventorum carcere regnet!

Nous ne savons pas au juste quelle part il convient de faire dans ce travail à l'inspiration des maîtres et à l'initiative de l'élève.

L'abbé Freppel accepta donc avec plaisir et sans embarras cette honorable charge ; mais avant d'aller prendre possession de sa nouvelle chaire, son cœur le ramenait à Obernai. Il voulait revoir cet Augustin Linder dont il a été plusieurs fois question dans notre récit. Il le trouva sur son lit, n'ayant plus qu'un souffle et paisiblement occupé à lire les Pères grecs dans leur langue. Le lendemain, l'angélique malade rendait son âme à Dieu dans la joie et la fleur de sa jeunesse. Cette suave figure et cette entrevue suprême ne sortirent jamais de la mémoire du survivant ; les soucis, la gloire et le temps ne fermèrent pas la blessure que lui avait faite cette mort. Plus tard, quand il était déjà célébré partout comme une des lumières de l'Eglise et des soutiens de la patrie, il ne revint pas une fois à Obernai sans aller prier devant la Vierge du Calvaire et sur la tombe de son pieux ami.

Le nouveau professeur succédait à deux hommes de mérite auxquels il rendait pleinement justice. Il les dépassa. Son entrain, la clarté de son enseignement, l'ampleur de son érudition et la beauté de ses aperçus ravissaient son jeune auditoire. Ici encore nous avons la bonne fortune de pouvoir le citer. Voici comment il définissait le rôle de l'historien dans une de ses classes du commencement de 1849 :

« C'est dans le temps passé qu'il faut chercher la raison des temps présents ; c'est aux âges antérieurs à expliquer les âges futurs ; car tout, dans les destinées de l'humanité, se lie et s'enchaîne. Nul fait ne s'isole de telle sorte qu'il ne puisse se rattacher à aucun autre comme principe ou comme conséquence. C'est ce fil parfois presque imperceptible qu'il faut saisir, cette marche logique de l'esprit humain qu'il importe de suivre, si l'on veut pénétrer bien avant dans le drame mystérieux qui se déroule depuis six mille ans.

» Et de fait, car je ne saurais trop vous le répéter, l'historien ne doit pas se contenter de présenter un amas de faits décousus, assemblage informe d'éléments sans ordre ni liaison. Il n'est pas simple compilateur, il ne doit pas se borner au rôle de conteur ou d'annaliste : sa tâche est plus noble,

son point de vue plus large, son caractère plus relevé. Il ne suffit même pas d'arranger les événements, de les classer, de les coordonner suivant les différences de dates, de pays, de nation. Ces événements, il faut qu'il les apprécie, qu'il les raisonne. Il mettra donc à nu l'enchaînement des faits; il remontera des effets à leurs causes, pour descendre des principes à leurs conséquences; il pèsera dans la balance de la plus stricte équité les actions des particuliers, les entreprises des princes, les succès et les revers des peuples; il tiendra compte de l'influence des climats, des mœurs, des coutumes, des usages; il observera les périodes de décadence et de progrès, les époques de lutte et de transition, pour en signaler l'origine et les résultats. Bref, il appliquera aux données de l'histoire les notions invariables du vrai et du bien; il rapportera à cette norme inflexible les faits et gestes de l'humanité, pour en découvrir l'importance matérielle et la valeur morale, la portée historique et sociale. C'est ce travail de discussion et de comparaison qui constitue, avec le travail d'exposition et de classification, la double tâche de l'historien. Elle se résume en ces deux mots : *Narrer en raisonnant.* »

C'était, à un point de vue catholique, l'histoire de la civilisation, mise autant que possible à la portée de ses élèves. Tous attestent qu'il y réussit. On a bien insinué çà et là que ces brillantes leçons passaient au-dessus des têtes; il fallait pourtant bien que celui qui les présentait sût les faire comprendre dans une bonne mesure, puisque tous, même ceux qui rechignaient devant le grec et le latin, allaient au cours d'histoire comme à un régal. Ce qui est plus significatif encore, c'est que plusieurs y ont puisé un goût précoce pour ce genre d'études et se sont fait remarquer dans la suite par d'importants travaux historiques.

Ce résultat n'était pas obtenu sans peine. En classe, en chaire, au Conseil supérieur de l'instruction publique, au Palais-Bourbon, il n'abandonna jamais rien à l'imprévu et à l'improvisation de ce qu'il pouvait leur ravir. Dans l'énorme

fouillis de feuilles volantes qui se rapportent à ces deux années, un grand nombre sont des résumés de classe très substantiels, des questionnaires pour les compositions, des tableaux chronologiques et synoptiques, etc. On y rencontre même des listes de notes hebdomadaires qui prouvent que les élèves étaient suivis et serrés de près. Certes les dates, les batailles, les traités, les séries de noms, tout ce côté matériel et positif sans lequel le reste n'est qu'une « parade », n'était aucunement négligé; mais avec ces éléments le jeune professeur essayait de construire un édifice. C'est précisément en quoi l'architecte se distingue du simple tailleur de pierres.

Le succès auprès des autres maîtres ne fut pas moindre. Sans cesser d'être un rude travailleur, l'abbé Freppel était le plus aimable et le plus joyeux des collègues, se prêtant de bonne grâce et largement à toutes les exigences et à toutes les distractions de la vie de collègue; mais des écrits très variés, des analyses d'ouvrages de littérature, de philosophie, de théologie et de sciences naturelles attestent qu'il savait se réserver beaucoup de temps. Auteurs classiques, Pères de l'Eglise, moyen âge, Allemagne et France, tout lui était ouvert, et partout il ramassait des trésors. Une étude sur les *Lusiades* de Camoëns coudoie une critique des dissertations de Rubeis sur la *Somme* de saint Thomas; un travail approfondi sur la *Divine Comédie* fait suite à un autre sur la *Symbolique* de Mœhler; un large essai sur Tacite s'intercale entre un résumé minutieux de la *Cité de Dieu* de saint Augustin ou du *De Gubernatione* de Salvien et une charge à fond contre la *Philosophie de l'histoire* de Herder; on passe d'une thèse sur le *Phèdre* de Platon à un traité sur la tactique des Romains. Une variété de connaissances si disparates eût encombré et troublé un esprit moins clair et moins puissant.

Ces préoccupations purement intellectuelles ne refroidissaient point la piété du séminariste; elle semble, au contraire, avoir eu à cette époque un redoublement de ferveur extérieure. En tête de chaque page, il écrit en gros caractères

la devise A. M. D. G. (*Ad majorem Dei gloriam*), ou bien L. D. S. (*Laus Deo soli*). Quelquefois il y joint une courte invocation tirée des prières liturgiques, par exemple : *Jesu bone Pastor!* — *Jesu, Panis vere!* — *Jesu, nostri miserere!* — *O Marie immaculée, protégez l'Église de votre Fils!*

L'abbé Freppel avait une dévotion spéciale pour le saint de chaque jour, et ne manquait pas de le prier. A cet effet, il en dressait soigneusement la liste, au commencement du mois et tous les matins il inscrivait, à la suite du nom, quelque sentence inspirée tout à la fois par le caractère de ce patron quotidien et par ses besoins personnels. On nous communique un certain nombre de ces feuilles; nous reproduisons celle de mars 1848 tout entière.

1 — Ste Eudoxie.	Ce n'est pas trop de quelques années pour faire pénitence.
2 — S. Simplicie, pape.	Je dois être consumé de zèle pour le bien-être de l'Eglise.
3 — S. Marin, soldat.	J'imiterai cet évêque qui exhortait le Saint au martyre.
4 — S. Casimir, roi.	Je réciterai toujours avec dévotion l'hymne <i>Omni die</i> .
5 — Ste Perpétue et Ste Félicité.	Qui donnait un tel courage à ces femmes délicates, si ce n'est Dieu?
6 — S. Fridolin, abbé.	Il faut toujours respecter les formes de procédure civile.
7 — S. Thomas d'Aquin.	Dieu veut que j'étudie et que je fasse valoir mes talents.
8 — S. Jean de Dieu.	Je secourrai les malades en tout temps, en tout lieu.
9 — Ste Françoise, v°.	Je conserverai toute la vie la dévotion pour mon saint ange.
10 — Les 40 SS. Martyrs.	Ne te plains jamais du froid; ces saints ont péri par le froid.
11 — Ste Angèle de Foligno.	Je ne cesserai jamais d'être attaché au tiers-ordre de saint François.
12 — S. Grégoire le Grand.	Prions toujours pour la conversion de la schismatique Albion.
13 — Ste Euphrasie.	Qu'on est heureux quand on a pris Jésus-Christ pour l'époux de son âme!
14 — S. Euloge.	La conversion des âmes est le but où tendront tous mes efforts.
15 — S. Longin, m.	« Vraiment Il était Fils de Dieu! » s'écriait le centenier.

- | | |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| 16 — S. Julien, m. | A l'exemple de saint Jean Chrysostome je célébrerai nos saints martyrs. |
| 17 — S. Patrice, év. | Qu'il sera consolant, au jugement, de s'entendre nommer père des âmes! |
| 18 — S. Cyrille de Jérusalem. | C'est une fonction bien importante que celle de catéchiser. |
| 19 — S. JOSEPH. | Je nourrirai mon bon Jésus dans ses membres, les pauvres. |
| 20 — S. Abraham et sa nièce. | Apprenons du saint vieillard la conduite à tenir envers les pécheurs. |
| 21 — S. Benoît. | Les sciences ecclésiastiques seront l'objet de toutes mes études. |
| 22 — Ste Catherine de Suède. | Puissent toutes les inères veiller sur leurs filles comme sainte Brigitte! |
| 23 — S. Nicolas de Flue. | Le pain principal dont je jouirai pendant ma vie, c'est la sainte Eucharistie. |
| 24 — S. Irénée de Sirmium. | Les sentiments naturels doivent céder en toute occasion à ceux de la grâce. |
| 25 — L'Annonciation de la S. V. | Le prêtre aussi doit être plein de grâces, et le Seigneur doit être avec lui. |
| 26 — S. Jean d'Égypte. | Rien n'est petit quand on le fait pour l'amour de Dieu. |
| 27 — S. Rupert, évêque. | Ce saint mourut après avoir prêché; quelle belle mort! |
| 28 — S. Sixte, pape. | Combien ces saints papes travaillaient à écarter toute hérésie! |
| 29 — S. Jonas et ses compagnons. | Prier pour que les rois ne persécutent pas l'Eglise de Dieu. |
| 30 — S. Jean Climaque. | Ce saint nous est un bel exemple dans l'art de guérir les âmes. |
| 31 — S. Acace, martyr. | Ne nous gênons pas, mais confessons la foi devant tous. |

Cueillons maintenant çà et là quelques lignes caractéristiques.

- | | |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| S. Platon, abbé. | Le plus grand philosophe sans vertu ne vaut pas un pieux mendiant. |
| S. Justin le Philosophe. | J'étudierai la philosophie qui est de mon goût, pour l'amour de Dieu. |
| S. Léon IX, pape. | Prions toujours pour l'Alsace qui a vu naître ce grand saint. |
| SS. Clet et Marcellin. | Parler du Pape comme d'un père; c'est assez dire. |
| S. Pierre, martyr. | Quel bonheur de mourir en défendant un dogme de l'Eglise! |
| S. Athanase. | Plutôt mourir mille fois que de lâcher un seul point de la doctrine! |

S. Grégoire de Nazianze.	Ne dédaigner aucun ornement humain pour défendre l'Eglise.
S. Epiphane.	Joindre le savoir à la vertu, c'est l'idéal du bon prêtre.
S. Pascal Baylon.	N'étudier qu'au profit de la religion, comme ce grand saint.
S. Théodote.	Ce saint était d'abord aubergiste ; traiter avec ménagement cette classe.
S. EMILE, martyr.	Prier en l'honneur de ce saint patron, les mercredis surtout.

Ces citations suffisent pour nous montrer avec quel esprit et pour quelle fin l'abbé Freppel voulait acquérir toutes les sciences divines et humaines. La suite ne démentira pas cette généreuse ambition.

IX

L'heure solennelle de la prêtrise approchait. Le 23 novembre 1849, son évêque obtenait pour lui de la Congrégation romaine une dispense de dix-huit mois et il était ordonné aux approches de Noël, dans la cathédrale de Strasbourg, par Mgr Ræss. Plusieurs témoins parlent de l'édification qu'il produisit autour de lui. Un document nous permet de pénétrer plus à fond dans son âme et d'en connaître les secrètes pensées. Il s'agit d'un pacte pieux conclu avec l'un de ses amis. Cette pièce n'étant pas écrite de la main de l'abbé Freppel, nous ne pouvons affirmer que la rédaction soit sienne ; quelque embarras dans le style et un peu de prolixité vers la fin nous en feraient douter ; mais elle traduit évidemment ses aspirations réfléchies et les plus chères. Voici les considérants et les clauses de ce traité.

« Le sacerdoce exige de ses membres une sainteté plus parfaite et une conduite plus irréprochable. C'est pourquoi, sur le point de nous engager dans le redoutable ministère des autels, nous nous unissons l'un à l'autre par les liens d'une amitié sainte et fidèle, contractée sous les auspices de Jésus-Christ victime et prêtre de la nouvelle loi, et placée sous la protection spéciale de la sainte Vierge et de tous les saints.

» Nous nous engageons à remplir, l'un à l'égard de l'autre,

les fonctions et le devoir d'ange gardien et de guide pendant notre vie mortelle. Nous confiant à la bonté de Dieu et à l'assistance du Saint-Esprit, nous concluons aujourd'hui, jour de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à la face de toute la cour céleste, le pacte conçu dans les termes suivants :

» a) Nous nous confierons l'un à l'autre tout ce que notre cœur d'ami nous inspirera, sans rien prendre en mal jamais ; et si l'un avait des griefs vis-à-vis de l'autre, (ce qu'à Dieu ne plaise de permettre), il lui pardonnerait aussitôt.

» b) Si la Providence nous réunit jamais dans le même endroit ou la même contrée, quand une fois nous serons engagés dans le saint ministère, nous continuerons à remplir, l'un vis-à-vis de l'autre, l'office de guide spirituel ; si, au contraire, la divine Providence nous sépare jamais, nous nous avertirons mutuellement par des lettres écrites avec franchise et charité.

» c) Si jamais l'un devenait le supérieur ecclésiastique de l'autre, il ne violerait jamais ce pacte mutuel, mais continuerait comme auparavant à avoir les mêmes relations avec son ami, qui de son côté devrait ne pas discontinuer à l'aider de ses conseils et de ses avis.

» d) Pour ne pas laisser éteindre le souvenir de cette amitié, nous choisissons le lundi, le mercredi et le samedi pour nous réfugier en commun dans les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, pour implorer l'un pour l'autre les lumières dont nous avons également besoin pour remplir dignement les devoirs de notre saint état. Pour cela, nous choisissons la sainte messe et le *Pater noster* que dit le prêtre durant le saint sacrifice, vu que cette prière est commune, c'est-à-dire que tous les fidèles doivent se réunir pour prier le Père commun des hommes.

» e) Enfin, si la mort vient à nous séparer, si la volonté de Dieu appelle à lui l'un de nous et que son ami l'apprenne, il offrira pour son âme le saint sacrifice de la messe et il renouvellera chaque année ce pieux et beau devoir. »

Suit une longue prière, puis les deux signatures :
J. WETZEL — ÉMILE FREPPEL.

Des traces certaines de correspondance, que nous trouvons longtemps après, donnent lieu de croire que l'un et l'autre sont restés fidèles à leur pieuse convention ; elles attestent du moins qu'ils le furent à l'amitié.

On était au plus fort des disputes sur les forces et les limites de la raison naturelle et de la foi. L'abbé Maret et M. Bonnetty se livraient de violents assauts dans les *Annales de philosophie chrétienne*. Sur le conseil et probablement avec le concours de M. Reich, son ancien professeur, l'abbé Freppel intervint, et dans deux lettres pleines de clarté, de logique et de courtoisie, se déclara nettement contre le système traditionnaliste.

Ces lettres venues d'Alsace révélèrent des qualités trop supérieures pour passer inaperçues; elles furent particulièrement remarquées par M. l'abbé Cruice, devenu plus tard évêque de Marseille, et alors supérieur de la maison des Carmes, à Paris. Cette école de hautes études, fondée par Mgr Affre et favorisée par Mgr Sibour, avait pour mission de préparer aux grades universitaires les futurs maîtres de l'enseignement libre. L'abbé Freppel, sur la demande expresse de l'archevêque, y fut appelé et chargé du cours de philosophie. C'était la première fois qu'il mettait le pied dans la capitale.

Son cours, très solide et très érudit, suivit les principales écoles et les principaux maîtres : Platon, Aristote, Cicéron, Sénèque, Descartes, Locke, Cousin. Il n'oublia pas de développer plus à fond ses théories sur la valeur de la raison humaine, sur les rapports de la science avec la révélation et sur

l'erreur fondamentale du traditionnalisme. La période alexandrine, dont on s'occupait beaucoup dans l'Université et au dehors, lui fournit la matière de plusieurs leçons.

Entre temps il continuait sa polémique dans les *Annales* et collaborait à d'autres publications où il insérait des comptes rendus; moyen ingénieux de stimuler son esprit, d'utiliser ses lectures et de se faire des amis et des ressources. Cette campagne lui valut, en effet, de précieuses relations. Le P. Lacordaire, auquel il avait soumis l'un de ses travaux, lui répondait le 23 décembre 1850 :

« Monsieur l'abbé,

« J'ai l'honneur de vous renvoyer l'écrit que vous avez bien voulu me communiquer. Il m'a paru très clair et très juste, et je crois que vous pouvez le livrer à l'impression sans aucune crainte. »

M. l'abbé Séboux, grand vicaire du Mans, lui envoyait une longue lettre de conseils et de félicitations. C'est de cette époque, sans doute, que date l'inaltérable amitié et la confiance entière qui devaient unir le vaillant évêque d'Angers et le saint évêque d'Angoulême.

Il va sans dire que M. Maret prodiguait ses encouragements à un auxiliaire qui venait si à propos le défendre contre le reproche de rationalisme. M. Bonnetty lui-même, dont les intentions valaient mieux que les arguments, s'unissait aux admirateurs. Il déclarait que, tout en restant « en désaccord sur quelques points philosophiques, rien dans les lettres ou les articles de son adversaire ne l'avait blessé. » Un des premiers il rendait hommage à cette loyauté courtoise que tant d'autres salueront à leur tour. « Vous n'êtes pas de ces personnes qui, sous prétexte de signaler des erreurs, disent de grosses injures; malheureusement il est de vos confrères qui ne font pas comme vous. » Ces derniers mots étaient à l'adresse de M. Maret, qui le prenait facilement de très haut avec ceux qui n'étaient pas de son avis.

Une longue lettre écrite de l'école des Carmes par le nouveau professeur à M. l'abbé Kieffer, l'un de ses amis intimes, et que le destinataire a bien voulu nous communiquer, exprime naïvement les impressions qu'il éprouve en se voyant tout à coup transporté en plein Paris, à une époque de crise politique et d'effervescence intellectuelle. Nous la donnons en entier.

Paris, 23 janvier 1851.

« Tu trouveras peut-être, cher et bon Michel, que je t'oublie un peu. Il n'en est rien pourtant. Je pense bien souvent à toi, et, ces jours derniers, je t'associais dans mon esprit à tout ce que j'ai vu et entendu. Heureux si j'avais pu t'avoir à mes côtés!

» Tu as sans doute suivi dans le journal les discussions si importantes de l'Assemblée nationale; mais il fallait voir et entendre, car les feuilles publiques ne peuvent rendre d'une manière assez fidèle ces tourmentes parlementaires. Ah! elles sont belles ces discussions de tribune, mais terribles!

» Quels orateurs! Quelle dignité dans Berryer, quel beau geste et quelle noble figure! Quelle harmonie dans les phrases de Lamartine! Quelle brièveté concise et militaire dans Cavaignac!

» Tout à coup une petite voix aiguë perce au milieu du discours de M. Baroche: « Je demande la parole! » Tout le monde de regarder vers le banc de M. Thiers; le démon du Midi allait parler. Je l'ai entendue, cette petite voix glapissante, et il m'en restera un éternel souvenir. Le petit nain se drapait à la tribune et l'Assemblée était suspendue à sa bouche. Quelle verve étincelante d'ironie et de finesse! Il fallait tout son art infernal pour amener la Montagne à voter avec lui contre Bonaparte.

» Et le général Changarnier! Il fallait voir cette pose du soldat en face des batteries! Et la triple salve d'applaudissements! Mais ce que M. Veuillot a oublié de dire dans son compte rendu, c'est que Changarnier a visiblement perdu le

fil de ses idées et oublié une partie du petit discours qu'il avait préparé. Au moins, c'est là mon avis.

» Ce sont des scènes qu'il faut renoncer à décrire. J'ai eu le bonheur d'avoir des cartes d'entrée pour les tribunes réservées, deux jours de suite. Je t'assure que je me suis dit à plusieurs reprises : Si Michel pouvait assister à ces deux séances !

» Le résultat de ces discussions, c'est un triomphe complet pour la République, et, je le crains bien, un nouveau pas vers la sociale, s'il plaît au Seigneur de nous éprouver par un nouveau bouleversement ; ce que je n'espère pas.

» Je trouve les appréciations de M. Veillot sur le fameux vote de l'Assemblée très justes ; mais il est partial en faveur du Président, qui a autant de torts à se reprocher que la Chambre. Mais trêve de politique ; c'est un thème qui commence à devenir ennuyeux, à force d'être banal.

» Cependant il est un autre point sur lequel j'aime à te donner quelques détails : c'est le cours de M. Michelet, au Collège de France. En province, on tourne la chose un peu trop au tragique ; je t'assure que c'est une farce d'un comique excellent ; seulement je trouve indigne, de la part d'un gouvernement qui se respecte, de tolérer un pareil jongleur.

» M. Michelet a la fine fleur des étudiants de Paris, c'est-à-dire les étudiants en médecine qui en sont à la douzième année et les élèves en droit qui en sont toujours à leur premier examen.

» On ne peut s'aventurer à l'ampithéâtre du Collège de France ni en soutane, ni en soutanelle. Je résolus d'y aller, mais je me déguisai parfaitement. Je mis la petite redingote que tu sais, une cravate blanche, des lunettes bleues, un pardessus, et je me rendis au cours de Michelet avec un jeune avocat de ma connaissance ; car l'abbé Martin est loin de partager mon intrépidité, ou plutôt ma témérité, pour ces sortes de choses.

» Il y avait au moins douze cents jeunes gens. Le professeur se fit attendre quelque peu, et dans l'intervalle, va-

carme épouvantable. « A bas les Jésuites ! Roux-Lavergne » est-il ici ? » se mit à demander un jeune homme à figure effrayante. Ce Roux-Lavergne est celui qui fit l'article de l'*Univers* contre Michelet. Si j'avais été reconnu, je crois que j'aurais été assommé.

» Quand Michelet entre, applaudissements frénétiques. J'étais tout yeux et tout oreilles pour le prophète. Quel ne fut pas mon étonnement, en entendant l'homme le plus bête et le plus plat que j'aie vu et entendu de ma vie ! Je m'attendais au moins à un beau parleur, à un geste, à une action puissante. Quelle illusion ! Michelet parle péniblement ; pas une phrase élégante ou bien tournée. Le dernier cuistre de l'Université parle mieux.

» Je t'avoue que je ne fus pas indigné. Ce qu'il disait était tellement stupide que je fus pris d'un violent accès de rire. Tu sais que je me contiens difficilement. A la fin, je craignais d'être reconnu. Sa thèse était celle-ci : « Le christianisme est » un immense mensonge ; il ne peut donner la fraternité, » parce qu'il refuse la liberté. »

» Tu crois peut-être qu'il a fait quelques efforts pour prouver son sujet ; point, il a parlé de tout, excepté de la matière annoncée. Il a parlé de la vie des étudiants à Paris, de l'École polytechnique, de l'École normale, de l'École de médecine, de l'exposition de peinture au palais National, du Code civil. Je pouffais de rire, et il faut le dire à la décharge de l'auditoire, il y eut peu d'applaudissements, sauf quand il proférait une impiété ; alors tout le monde applaudissait : ce qui promet beaucoup pour l'avenir !

» Faut-il ajouter qu'il y avait une quarantaine de dames qui applaudissaient, elles aussi ? Au dix-neuvième siècle, à Paris, en plein Collège de France !

« Je répare en ce moment le temps que la politique m'a fait perdre, et je travaille du matin au soir. J'en suis à ma treizième leçon de philosophie. Mais à côté j'ai deux ouvrages à faire. L'un est un *Mémoire* que l'archevêque m'a chargé de rédiger sur la doctrine de Bonnetty. Sa Grandeur veut le

condamner par un avertissement ; elle a tort, car, bien que le système soit faux, un blâme épiscopal serait déplacé au moment actuel. *Hoc sub secreto propter quasdam circumstantias*. L'autre est une brochure intitulée : *Rationalisme et Raison*, et qui verra le jour après Pâques.

» Je suis en rage de travail ; mais aux vacances prochaines je m'en donnerai derechef.

» Tu as dû lire sur le journal que nous avons eu une séance littéraire présidée par l'archevêque. Il y a eu quelques productions remarquables : le jeune Wescher, de Strasbourg, a lu une pièce de vers très bien faite.

» J'ai assisté, ces jours derniers, à une cérémonie qui m'a vivement ému. A dix heures du soir, dans les caveaux de Saint-Sulpice, a eu lieu une grande réunion d'ouvriers présidée par M. Gaillardin, dont vous avez lu l'*Histoire des Trappistes*, au réfectoire, l'an dernier, et qui d'ailleurs fait un cours aux Carmes. Figure-toi des émeutiers réunis dans une église souterraine, harangués par M. de Ravignan et M. Bautain et applaudissant avec un enthousiasme inexprimable la parole sainte qui leur est annoncée. Il n'y a que Paris pour offrir des scènes pareilles. J'y ai entendu la plus belle voix de ténor de Paris, M. Alexis Dupont : c'était délicieux.

» J'allais oublier, mon cher ami, que je ne t'ai pas encore souhaité la bonne année. Mais je te ferai remarquer que les Parisiens prétendent au privilège d'avoir tout le mois de janvier pour leurs vœux de bonne année. Sans scruter à quel point sont fondées ces prétentions, j'en profite toujours ; ou plutôt trêve de formules banales.

» J'ai porté à l'autel, le jour de l'an, avec mon sacrifice, les vœux que je forme pour mon ami. Cependant il en est un que je me plais à répéter ici : c'est le souhait que ta santé se conserve, ou plutôt s'améliore. Comme j'ai une confiance illimitée en Notre-Dame des Victoires, j'y prierai pour toi à cet effet.

» Tu m'annonces dans ta dernière lettre que tu as reçu à mon adresse deux volumes qui me sont dédiés par M. l'abbé

André. Je ne le connais ni d'Adam ni d'Ève, mais j'accepte ses livres avec plaisir. Si ce n'étaient pas des *hommages*, je te les offrirais ; mais on n'offre pas des présents reçus : ce n'est pas français.

» Je ne tiens pas précisément à l'*Exposition du Pentateuque*, mais je lirai avec plaisir la traduction de Rosmini. Je te prie donc de m'envoyer le livre intitulé : *Idéologie et Logique*, par la diligence de Paris ; cela ne te coûtera pas beaucoup de port. Tu n'as qu'à y mettre mon adresse.

» Je t'engage à mieux fermer tes lettres. Le directeur de la poste m'a fait avertir que ta dernière est arrivée décachetée. Mais ce n'est pas le reproche le plus grave que j'ai à t'adresser à son sujet ; un grief plus sérieux, c'est la brièveté de la susdite, qui, au lieu de quatre pages bien serrées, n'en a que deux et demie, moins un huitième. Je ne veux pas te soumettre à la loi du talion et exiger six pages pour six pages ; mais au moins quatre. Il est généreux d'aller au delà ; il serait lâche de rester en deça.

» La lettre d'Alfred m'a fait plaisir ; je vais lui répondre. Je te prie de me rappeler au bon souvenir de M. Schall et de tous ces messieurs. Présente également mes amitiés à ta famille et particulièrement à M. Ritteng, quand tu le verras. Dis-lui, s'il te plaît, *dass die Demokraten noch ziemlich starck sind in Paris, und dass man nur mit Angst das Jahr 1852 nähern sieht*. Et que deviendront les *Conservativen Erdmänner*, comme les appelle M. Guerber dans son dernier *Schulblatt* ? Je ne sais si je puis te communiquer mon rire ; mais c'est bien toute une matinée durant que j'ai ri, avec l'abbé Martin, pour cette expression singulière. Adieu !

» Ton ami,

» ÉMILE FREPPEL. »

« Je te prie d'accepter cette petite image parisienne. Je vais faire un article contre Michelet ; mais je le ferai signer par un de mes amis ; cependant cela mérite réflexion. »

XI

Cette première année d'enseignement à Paris avait été féconde et de nouveaux horizons s'ouvraient devant l'abbé Freppel, lorsqu'une lettre de son évêque le rappela brusquement dans son diocèse ; il était mis à la tête du collège libre de Saint-Arbogaste, que Mgr Ræss venait de fonder à Strasbourg. L'élu se plaignit assez vivement de « cette marque de confiance » intempestive. « Monseigneur brise ma carrière si heureusement commencée », écrivait-il à l'abbé Kieffer. Celui-ci, ne consultant que le désir de revoir son ami et de le garder en Alsace, lui conseillait de consacrer ses talents à ses compatriotes, mais sans le persuader.

A vrai dire, la position n'était pas brillante, car l'établissement n'existait guère qu'en idée. Tout était à créer et à organiser ; il fallait trouver à la fois un matériel scolaire, des professeurs et des élèves. Le directeur se mit à l'œuvre avec son énergie ordinaire. Sa correspondance très active avec Mgr Ræss nous le montre occupé à rédiger un prospectus, à recruter des professeurs de savoir et de bon esprit, à esquisser des programmes pour les classes et même à pourvoir la maison de mobilier et de vivres, de la cave au grenier. Le prélat encourage et admire cette ardeur.

On sera peut-être bien aise de trouver ici un fragment du prospectus que M. É. Freppel adressait aux familles pour leur recommander le nouvel établissement :

« L'idée que nous nous formons d'un *collège catholique* est celle d'un établissement où toutes les sciences qui servent à compléter une éducation libérale sont admises et enseignées ; où les principes d'une saine philosophie, des leçons d'histoire pleines de morale et d'intérêt, des modèles de littérature purs et classiques nourrissent dans l'esprit des jeunes gens le goût du beau, du vrai et du bien ; où les sciences exactes s'unissent aux sciences naturelles pour les initier à ces études que les progrès du commerce et de l'industrie ont rendues si importantes et si nécessaires ; où une instruction achevée puisse les mettre à même de remplir un jour avec succès les fonctions que leur confiera la société ; où une discipline exacte et ferme prévient, plutôt qu'elle ne réprime les infractions qu'elle rend plus rares à force de vigilance et de zèle ; où l'ordre matériel favorise toujours, sans remplacer jamais l'ordre moral ; où un amour éclairé de la patrie donne aux enfants la seule leçon de politique qui convienne à leur âge, celle qui leur apprend à aimer, à respecter et à obéir ; où des maîtres animés de l'esprit de dévouement et de sacrifice cherchent à gagner l'affection de l'élève, dont ils partagent les jeux, les plaisirs et les peines, étudient son caractère pour le rectifier et l'affermir, observant ses défauts pour les réprimer avec force et douceur, discernant ses bonnes qualités afin d'en développer le germe précieux ; où la religion enfin, se prêtant avec une sage discrétion à l'âge des élèves, vient éclairer leur intelligence en ajoutant les lumières de la foi à celles de la raison, diriger leur volonté, former leur conscience, purifier leur cœur et les conduire ainsi jusqu'au seuil du collège, après leur avoir enseigné le chemin de la vie et la source du bonheur. »

Cependant ses amis de Paris n'oubliaient pas le nouveau supérieur. Le P. Lacordaire, toujours son guide spirituel, lui écrivait de Chalais :

« J'ai été bien aise d'apprendre par vous que Mgr l'évêque de Strasbourg vous avait confié la direction du collège fondé

par lui. Je ne doute pas que vos talents et vos vertus ne soient fort utiles à cet établissement, et que Dieu ne le favorise de ses grâces. Cette marque de confiance de votre évêque vous a séparé des Carmes, et je le regrette en particulier pour moi. »

Ces espérances ne furent pas trompées ; bientôt les choses allèrent d'un assez bon train pour que l'infatigable moteur pût songer à exécuter un vaste et beau projet que les circonstances avaient fait surgir dans son esprit. La lettre suivante de M. l'abbé Maret, auquel il s'en était ouvert, nous le fait connaître :

« 30 novembre 1851.

» Mon cher ami,

« Je vous remercie de vos bonnes lettres. Je ne suis pas à Paris depuis fort longtemps ; ceci vous expliquera mon retard.

» J'ai été heureux, d'un côté, de la marque de confiance que vous a donnée votre évêque, en vous plaçant à la tête de son collège ; mais je dois avouer que votre départ de Paris m'a bien peiné. Enfin, vous allez faire beaucoup de bien, et vous pourrez toujours cultiver les sciences ecclésiastiques ; c'est l'essentiel. Même, dans votre position, vous pourriez former un centre d'études, et déjà vous en avez la pensée. J'en remercie Dieu.

» Par toutes sortes de bons procédés et par une sage direction, tâchez d'obtenir une certaine influence sur vos collègues, afin de les porter aux études utiles. Il faut que cette influence s'établisse peu à peu et vienne tout naturellement ; mais ce serait le moyen de rendre de grands services.

» L'idée des traductions allemandes me paraît excellente ; je crains que la *Mystique* de Goerres ne finisse par vous fatiguer. Tournez surtout votre attention sur l'exégèse et l'histoire des dogmes ; c'est sur ce point que se trouve parmi nous la plus large lacune, et c'est dans ces matières, avec un bon

plan, qu'on pourrait tirer un très bon parti d'une foule de documents germaniques.

» Je vous communiquerai, si vous le voulez, un petit plan que j'avais, ou plutôt l'idée d'un plan, pour reproduire ce qu'il y a de plus utile dans l'exégèse allemande.

» Nous correspondrons exactement, n'est-ce pas? Ne vous occupez pas de Bonnetty. Je vous répéterai les paroles du P. Perrone à un de mes amis : « Ne faites pas à ce petit brouillon l'honneur de lui répondre. » Je n'ai pas lu un seul de ses numéros depuis huit mois.

» Je vais reprendre mon cours; je vous en dirai un mot.

» Adieu; croyez à tous mes sentiments d'affection et d'estime.

» Tout à vous,

» H. MARET. »

Le P. Lacordaire, toujours consulté, applaudissait aussi et approuvait, sans beaucoup d'enthousiasme cependant.

« Paris, 20 janvier 1852.

» Monsieur l'abbé,

» Je vous remercie de m'avoir donné de vos nouvelles. Déjà votre collaborateur, M. l'abbé Rencker, m'avait appris les succès de votre institution naissante, succès qui ne m'étonnent pas, puisque vous êtes à sa tête et que vous avez pour collaborateurs des hommes comme le cher ami que je viens de nommer. Il est heureux que ces travaux ne vous empêchent pas entièrement de vous livrer au ministère de la prédication, et que même, ainsi que je le vois par votre lettre, vous ayez la possibilité de traduire quelques ouvrages catholiques d'allemand en français. Je ne doute pas des trésors cachés dans plusieurs de ces ouvrages; mais à en juger par ceux que j'ai lus, ils n'ont pas la clarté, la précision, l'exquise ordonnance de nos ouvrages français, ce qui les fait lire avec peine par tous ceux qui préfèrent la

forme au fond, ou qui ne peuvent se passer de l'une ni de l'autre. Cependant, ces sortes de traductions sont toujours utiles en faisant pénétrer en France quelques-unes des idées de nos voisins d'outre-Rhin. Plusieurs de ces idées sont devenues populaires et ont aidé à la rectification de quelques-uns de nos préjugés nationaux.

» Vous aurez su d'ailleurs toutes les modifications matérielles introduites à l'école des Carmes; je ne vous en dirai donc rien, pas plus que d'autres révolutions que je crois moins heureuses.

» Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments respectueux, et de mon dévouement.

» Fr. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE,
» *Prov. des Fr. Préch.* »

Ce dessein, que l'abbé Freppel était plus que personne à même de concevoir, de surveiller et de conduire à bonne fin, n'aboutit pas. Il s'était pourtant mis à l'œuvre et il proposait au *Correspondant* le fruit de ses travaux. M. Charles Lenormant répondit par une lettre qui prouve que, si la réputation de l'écrivain ne s'imposait pas encore, on fondait néanmoins sur son talent les meilleures espérances, puisqu'on le jugeait de taille à se mesurer avec Goerres, et à suivre, dans un français théologique clair et précis, ses excursions à travers le triple monde surnaturel.

« Paris, le 20 novembre 1851.

» Monsieur,

» Le *Correspondant* acceptera avec beaucoup d'empressement les articles que vous voudrez bien lui communiquer sur la *Mystique* de Goerres. Je ne doute pas que vous n'ayez prévu l'extrême difficulté qu'on éprouve à initier les lecteurs français à la manière ultra-germanique de Goerres; placé sur les confins des deux mondes, vous savez aussi,

mieux que personne, à quel point il importe de fortifier le lien catholique entre les deux pays. Je ne doute pas que, grâce à votre expérience et à votre talent, vous ne contribuiez mieux que personne à ce grand et beau résultat ; et, pour mon compte personnel, je vous en aurai la plus vive reconnaissance.

» Agréez, etc.

» CH. LENORMANT. »

Un dénouement brusque « et peu mystique » vint tout rompre. Mgr Ræss frappé, un peu tard peut-être, des inconvénients qu'il y aurait à faire vivre côte à côte deux petits séminaires, avait décidé de fonder à Colmar un collège libre et de céder Saint-Arbogaste aux Jésuites. Deux partis se formèrent à ce propos en Alsace, surtout dans le clergé. L'abbé Freppel, menacé dans une situation péniblement conquise, présenta personnellement à Sa Grandeur de vives remontrances et, pour donner plus de poids et d'efficacité à cette première démarche, il rédigea une pétition qu'il fit signer par tous ses collègues ; nous en avons vu le texte écrit de sa main. Mgr Ræss se montra fort irrité d'une résistance à des idées contestables, mais auxquelles il tenait. Sur ces entrefaites deux articles publiés dans *l'Impartial*, et où la question était résolue contre l'autorité diocésaine, précipitèrent la disgrâce. Dans un mouvement de « vivacité administrative », M. l'abbé Freppel était nommé vicaire à Saar-Union, l'une des paroisses les moins enviées du diocèse. De bienveillantes interventions firent substituer à ce premier poste celui de Mutzig ; mais ni l'un ni l'autre exil ne convenaient au jeune directeur. Il n'avait aucun goût pour le ministère paroissial et son regard se tournait irrésistiblement vers Paris. C'était là que la sagesse divine, qui se joue des pensées humaines, lui préparait un avenir.

Une circonstance fortuite avait récemment réveillé ce désir de revoir la capitale. Le prince-président fit à cette époque un voyage à Strasbourg et l'évêque lui présenta son

clergé : chapitre, curés, aumôniers et professeurs des petits séminaires. Quand il fut en présence du supérieur de Saint-Arbogaste et qu'il entendit son nom, le futur empereur lui dit : « Monsieur Freppel, je vous connais ; vous étiez à Paris l'année dernière ; il faut revenir à Paris ! » Ce fut donc tout naturellement de ce côté qu'il orienta sa course, après avoir toutefois demandé à son évêque une permission qui ne lui fut pas refusée, et une lettre de recommandation qui rendait hommage à ses talents, à ses services et à ses vertus sacerdotales. Ce n'était pas une fuite, mais un essor. A vrai dire, il n'y eut jamais de disgrâce ; la peine qu'éprouva Mgr Ræss en perdant ce prêtre d'avenir qu'il aimait les honore tous les deux. Les relations redevinrent bientôt et restèrent cordiales, comme le prouvera la suite de ce travail.

En s'éloignant de l'Alsace, l'abbé Freppel emportait dans son âme l'image et l'amour de ce cher et beau pays. Il y revenait volontiers pendant les vacances, et ses compatriotes écoutaient avec enthousiasme la parole d'un orateur applaudi par la capitale. Tout son être semblait s'épanouir et se dilater en foulant de nouveau ce sol, en retrouvant les amis de collège, en revoyant ces sites merveilleux et ces chemins tant de fois parcourus, en entendant enfin résonner à ses oreilles cet idiome qui avait bercé ses premières années et qui lui rappelait tant de souvenirs. En Alsace ou au milieu des Alsaciens, ce n'était plus le même homme ; il semblait davantage chez lui, et cette figure, où rien n'était banal, gagnait encore à être vue dans son cadre naturel et primitif.

Raconter en détail ces rapports avec sa province d'origine serait faire l'histoire même de Mgr Freppel ; nous sommes donc forcé de nous attacher à quelques faits principaux et de franchir les temps.

Le petit enfant d'Obernai, connu dans le monde catholique par son enseignement à la Sorbonne et ses travaux au concile, venait de prendre possession du siège épiscopal d'Angers, quand l'année 1870 amena ses épouvantables désastres. Le patriotisme de l'évêque atteignit les limites

extrêmes du sacrifice et de l'activité pendant la guerre ; mais la paix lui fut plus cruelle encore, s'il est possible. Au premier bruit que l'Alsace, sa patrie natale, pourrait être séparée de la France, sa grande patrie, son cœur s'émut. Il aurait voulu organiser un vaste mouvement d'opinion afin d'empêcher un démembrement dans lequel sa prévoyance politique devinait un danger pour la sécurité européenne. Les esprits atterrés et lassés ne répondirent pas à son appel.

C'est alors qu'il écrivit au roi de Prusse cette magnifique lettre, « que lui seul semblait avoir droit et mission de lui adresser. Son origine et son caractère l'autorisaient à faire cette démarche ; en cédant à un besoin du cœur, il remplissait un devoir ». Son langage fut digne des circonstances solennelles au milieu desquelles il éclatait, et de l'attention du monde civilisé.

« Croyez-en un évêque qui vous le dit devant Dieu, et la main sur la conscience : l'Alsace ne vous appartiendra jamais. Vous pourrez chercher à la réduire sous le joug ; vous ne la dompterez pas.

» Ne vous laissez pas induire en erreur par ceux qui voudraient faire naître dans votre esprit une pareille illusion : j'ai passé en Alsace vingt-cinq années de ma vie ; je suis resté depuis lors en communauté d'idées et de sentiments avec tous ses enfants ; je n'en connais pas un qui consente à cesser d'être Français. Catholiques et protestants, tous ont sucé avec le lait de leur mère l'amour de la France, et cet amour a été, comme il demeurera, l'une des passions de leur vie. Pasteur d'un diocèse, où certes, le patriotisme est ardent, je n'y ai pas trouvé, je puis le dire à Votre Majesté, un attachement à la nationalité française plus vif, ni plus profond que dans ma province natale.

» Le même esprit vivra, soyez-en sûr, dans la génération qui s'élève, comme dans celles qui suivront : rien ne pourra y faire, les séductions pas plus que les menaces. Car, pour s'en dépouiller, il leur faudrait oublier, avec leurs devoirs et leur intérêts, la mémoire, et jusqu'au nom de leurs

pères, qui pendant deux cents ans ont vécu, combattu, triomphé et souffert à côté des fils de la France ; et ces choses-là ne s'oublient point : elles sont sacrées comme la pierre du temple et la tombe de l'ancêtre. Les épreuves de l'heure présente ne feront que resserrer des liens scellés une fois de plus par des sacrifices réciproques...

» Sire, les événements vous ont fait une situation telle qu'un mot de votre part peut décider pour l'avenir la question de la paix ou de la guerre en Europe. Ce mot, je le demande à Votre Majesté, comme Alsacien, pour mes compatriotes qui tiennent à la patrie française par le fond de leur cœur. Je vous le demande pour la France et pour l'Allemagne, également lasses de s'entretuer, sans profit ni pour l'une ni pour l'autre. J'ose enfin vous le demander au nom de Dieu, dont la volonté ne saurait être que les nations, faites pour s'entr'aider dans l'accomplissement de leurs destinées, se poursuivent de leurs haines réciproques dans des luttes sanglantes.

« Or, laissez-moi vous le répéter en terminant, avec tout homme qui sait réfléchir : la France laissée intacte, c'est la paix assurée pour de longues années ; la France mutilée, c'est la guerre dans l'avenir, quoi que l'on dise et quoi que l'on fasse. Entre ces deux alternatives, Votre Majesté, justement préoccupée des intérêts de l'Allemagne, ne saurait hésiter un instant. »

L'ambition et la politique fermèrent l'oreille des vainqueurs à ces nobles accents ; mais cet insuccès n'éteignit pas l'espérance et n'arrêta pas l'effort du patriote. Par ses conversations et sa correspondance, dans les journaux et à la tribune, Mgr Freppel préparait, autant qu'il dépendait de lui, une solution pacifique de cette grave question alsacienne, attachée comme un brûlot aux flancs de l'Europe et toujours prête à éclater. C'est à cette préoccupation que nous devons la lettre du 13 février 1888, à M. Emilio Castelar, pleine de graves avertissements et de vues prophétiques :

« Monsieur le député,

» Permettez-moi de vous exprimer toute la satisfaction que j'ai éprouvée en lisant le discours où vous avez si éloquemment démontré que la restitution, par l'Allemagne, de l'Alsace-Lorraine à la France serait le gage de la paix générale pour l'Europe.

» Votre thèse est l'évidence même. La guerre de 1870 qui, en raison de nos revers, devait entraîner comme résultat logique la constitution de l'unité allemande, a eu pour conséquence anormale le démembrement de la France. Voilà le mal dont nous souffrons, et qui pèse d'un égal poids sur toutes les nations européennes. C'est la cause unique de tous ces armements si disproportionnés avec les ressources des Etats, et qui sont à la fois un déshonneur et un danger pour la civilisation moderne.

» Comment veut-on que, les choses étant ce qu'elles sont, l'Alsace-Lorraine, d'une part, et la France, de l'autre, ne désirent pas obtenir, non point par la voie des armes, mais pacifiquement, la revision du traité de Francfort ?

» On nous dit qu'il faudra une nouvelle guerre pour trancher définitivement la question; mais, comme je le faisais observer à la tribune du Parlement français, une nouvelle guerre ne résoudrait rien du tout. Vainqueurs et vaincus n'en conserveraient pas moins leurs sentiments. Ce serait à recommencer dans quelques années, à moins d'extermination de l'un des deux peuples. Ce crime, le plus épouvantable dont l'histoire aurait fait mention, l'Europe le laisserait-elle commettre ? Est-ce que la France et l'Allemagne, comme grandes puissances, ne sont pas, l'une et l'autre, chacune dans sa sphère d'action, également nécessaires à l'équilibre européen et au développement de la civilisation chrétienne ? Et s'il en est ainsi, peut-on s'arrêter un instant à l'idée d'un pareil forfait ?

» Ce qui rendrait cette guerre d'extermination tout parti-

culièrement insensée, c'est que, sauf sur un seul point, il n'est pas deux nations dont les intérêts soient moins contraires. Dans notre mouvement d'expansion légitime, nous ne nous heurtons à l'Allemagne sur aucun point du globe ; et nous ne la gênons pas davantage dans l'essor de sa puissance maritime et coloniale.....

» Dès lors, une solution pacifique s'impose, au nom de la religion et de l'humanité ; et cette solution ne saurait être que le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, conformément au vœu des populations : moyennant quelles compensations ou quels dédommagements ? Ce serait l'objet de négociations que nous n'avons pas à déterminer. Mais la France et l'Allemagne sont assez riches de gloires l'une et l'autre pour n'avoir pas besoin d'en chercher de nouvelles sur les champs de bataille.....

» Voyez-vous ce désarmement général qui, à la joie et au profit de tous, suivrait nécessairement un tel retour à la justice et à l'équité ; tous ces peuples déchargés d'un fardeau écrasant ; ces milliers et ces milliers d'êtres humains rendus aux devoirs de la vie domestique et de la vie civile, au lieu d'être exposés à toutes les horreurs d'une guerre d'extermination ? N'y a-t-il pas là de quoi faire impression sur des hommes craignant Dieu et soucieux du jugement de l'histoire ?

» Il n'y a plus d'Europe, a-t-on dit ; cela peut être vrai au sens que M. de Metternich attachait à ce mot ; mais, en tout cas, il reste une opinion européenne, faite de tout ce qu'il y a d'honnêteté et de clairvoyance dans les hommes de notre temps. Or, il me paraît impossible que, soit dans les conseils des souverains, soit dans les assemblées populaires, on ne finisse par comprendre tout ce qu'a de lamentable et de cruel ce spectacle de millions d'hommes retenus sous les armes et toujours à la veille de s'entre-tuer, uniquement à cause de deux provinces détachées d'un pays dont elles ne veulent à aucun prix cesser de faire partie. Quoi ! c'est à un tel résultat qu'auraient abouti les progrès de l'intelligence et de la mora-

lité humaines après dix-huit siècles de christianisme? Je n'ose pas le croire.

» Qu'il s'élève dans les parlements des voix généreuses comme la vôtre; que la presse des différents pays, au lieu d'exciter chez les peuples un faux amour-propre, s'attache à leur faire comprendre que la paix est dans l'intérêt de tous, et il pourra se former une opinion générale avec laquelle les gouvernements seront bien obligés de compter. Quel que soit le résultat de nos efforts pour prévenir d'aussi affreuses calamités et faire prévaloir les solutions pacifiques, nous aurons rempli notre devoir. Vous avez pris à cet égard une noble initiative, dont je ne puis que vous remercier et vous féliciter sincèrement.

» Agréez, Monsieur le député, l'assurance de ma haute considération.

» † CH.-ÉMILE FREPPEL,

» *Évêque d'Angers, député du Finistère.* »

C'est dans le même sens que Mgr Freppel répondait à M. Philip, correspondant parisien du *Berliner Lokal Anzeiger*, qui avait adressé, vers la fin de mars 1891, une circulaire à quelques députés, pour connaître leur avis sur la possibilité et les conditions d'une réconciliation entre la France et l'Allemagne. Ces documents, plusieurs fois imprimés, sont trop connus pour que nous les citions ici. Nous aimons mieux réserver la place à une lettre inédite et plus importante.

Toujours hanté par son rêve généreux, l'évêque d'Angers rédigeait, au commencement de 1887, pour le souverain pontife Léon XIII, la supplique suivante :

« Très Saint Père,

» La situation entre la France et l'Allemagne est telle qu'un choc terrible peut éclater un jour ou l'autre. On frémit à la pensée d'innombrables victimes humaines qu'entraînerait

une telle guerre. La partie est à peu près égale de part et d'autre, ce qui rendra la lutte d'autant plus sanglante, sinon plus longue. Encore s'il pouvait en résulter un état de choses définitif ; mais il est clair qu'à moins d'avoir été en quelque sorte exterminée, la nation vaincue ne songera qu'à prendre sa revanche, à quinze ou vingt ans de là. Quelle que soit l'issue de la guerre, l'Europe n'en restera pas moins sous la menace d'une conflagration générale. De là des armements dont les peuples ne pourraient pas supporter le poids indéfiniment, des causes de mécontentement qui, exploitées par les anarchistes, pourraient bien amener un bouleversement social. Il est impossible que des politiques avisés ne soient pas frappés d'un si grave péril et ne se préoccupent pas d'y chercher un remède efficace.

» Dans une telle extrémité, Très Saint Père, je me permets de penser que l'intervention de Votre Sainteté pourrait seule conjurer un danger dont l'imminence saute aux yeux. Mais pour bien déterminer les conditions dans lesquelles la médiation du Chef suprême de l'Église pourrait se produire avec espoir de succès, il importe avant tout de préciser le nœud de la difficulté.

» Il n'est peut-être pas deux pays dont les intérêts soient moins contraires et concordent mieux, sauf sur un seul point, que la France et l'Allemagne. Mais ce point est grave. M. de Bismarck l'a très bien indiqué au Reichstag : « Nous avons une vieille querelle à vider sur la délimitation de nos frontières respectives. » L'histoire est là pour le prouver. Mais vouloir s'obstiner à placer la question purement et simplement sur le terrain du droit historique, c'est la rendre insoluble. On raisonnera là-dessus à perte de vue dans les chancelleries comme dans les universités. On dira d'un côté — et l'on n'aura pas tort — que l'Alsace a été incorporée pendant des siècles à l'empire d'Allemagne. On répondra de l'autre — et l'on aura raison — que la priorité historique est en faveur de la domination française, et que du sixième au dixième siècle, comme du dix-septième au dix-neuvième

siècle, l'Alsace a fait partie de la France. Impossible de trancher la difficulté par des considérations de ce genre ; et si l'on persiste à vouloir s'y renfermer, on n'aboutira qu'à des guerres sans fin.

» Mais il est deux faits incontestables, qui me semblent dominer toute la question. Le premier, c'est que depuis deux siècles la France s'est assimilé l'Alsace, à tel point que l'Alsace est devenue, de cœur et d'âme, l'une des provinces les plus françaises de la France : personne ne l'ignore, en Allemagne comme ailleurs. Une consultation des populations de l'Alsace-Lorraine sur ce point aurait un résultat connu d'avance de tout le monde. Un deuxième fait non moins indiscutable, c'est qu'il n'y a pas, des Alpes à l'Océan et des Pyrénées à la mer du Nord, un seul Français qui renoncera jamais à la possession de l'Alsace-Lorraine. Il n'est pas en Europe un homme tant soit peu versé dans les choses de son temps, qui n'en soit convaincu, et on ne l'ignore pas plus en Allemagne qu'en France.

» Dès lors, à moins de vouloir soulever des conflits interminables, il faut absolument tenir compte de ces deux faits, si l'on entend résoudre la question autrement que par le sort des armes, toujours variable et douteux.

» Mais d'autre part, Très Saint Père, il est également juste de mettre en ligne de compte les intérêts de l'Allemagne, son amour-propre national et les résultats de la guerre de 1870. A moins de vouloir de nouveau en appeler aux armes, ce qui n'amènerait pas d'ailleurs un résultat définitif, la France ne saurait raisonnablement revendiquer le *statu quo ante*, sans avoir aucune espèce d'égard à l'état présent des choses. Certains sacrifices, de sa part, semblent indiqués conformément au droit des gens.

» Cela étant, je demanderai à Votre Sainteté la permission d'indiquer sur quelles bases, à mon humble avis, une offre de médiation pourrait se produire avec quelque espérance de succès :

» I. Rétrocession à la France de l'Alsace-Lorraine, moyen-

nant une indemnité de *cinq milliards* de francs à payer à l'Allemagne.

» II. Faculté pour l'Allemagne de détruire les travaux exécutés depuis 1870 à Metz, à Strasbourg et dans d'autres villes fortes pour ajouter à leur valeur stratégique, afin que la France ne puisse pas en bénéficier.

» III. Traité de paix comprenant un désarmement réciproque, dont les conditions seraient fixées d'un commun accord.

» La première de ces clauses constituerait un sacrifice bien pénible pour la France, déjà si éprouvée par suite de la crise agricole, industrielle et commerciale. Mais je suis convaincu que le patriotisme de nos populations ne leur permettrait pas de reculer devant cette charge, quelque lourde qu'elle pût leur paraître.

» La deuxième clause réduirait, par le fait, Strasbourg et Metz à l'état de villes ouvertes ; car la destruction des ouvrages exécutés par l'Allemagne depuis 1870 leur ôterait toute valeur comme forteresses ; et la France, épuisée par une indemnité de cinq milliards, ne pourrait songer à vouloir, au prix de nouveaux sacrifices, relever des forts désormais sans utilité.

» La troisième clause répondrait au vœu des deux nations et entraînerait, par voie de conséquence nécessaire, un désarmement général.

» Telles sont, Très Saint Père, les trois bases sur lesquelles une offre de médiation me semblerait pouvoir se produire utilement. Ni l'intérêt ni l'amour-propre des deux pays ne pourraient en souffrir au-delà d'une juste mesure. Car il est évident que, dans un arrangement pacifique, tous les sacrifices ne sauraient être d'un seul côté.

» Quand je pense à la grandeur du but à atteindre et aux terribles éventualités qui menacent l'Europe, je me refuse à croire que des propositions aussi équitables ne trouveraient pas d'écho dans les conseils des deux pays.

» Simple député du Parlement français, je n'ai pas qualité

pour en saisir le gouvernement de mon pays, d'autant moins qu'il s'agit d'une question internationale. Mais si Votre Sainteté, appréciant la situation dans sa haute sagesse, jugeait à propos de prendre l'initiative auprès des deux gouvernements à la fois, j'ai encore assez de confiance dans la modération des deux cabinets et dans le bon sens public, pour espérer que sa voix serait écoutée de part et d'autre.

» Le vote du septennat au Reichstag allemand pourra ajourner le conflit ; mais tant que la question de l'Alsace-Lorraine ne sera pas résolue par une médiation basée sur de justes propositions, le progrès indéfini des armements aura pour conséquence inévitable une guerre d'autant plus sanglante qu'elle aura été plus différée et mieux préparée.

» C'est aux applaudissements du monde entier que Votre Sainteté accomplirait cette œuvre de paix. L'histoire n'aurait guère de plus belle page que celle-là... Mais je dois m'arrêter ici, en priant Votre Sainteté d'excuser la liberté que j'ai prise de lui communiquer des réflexions uniquement inspirées par mon amour pour l'Eglise et pour mon pays.

» De Votre Sainteté le très humble, très dévoué, très obéissant serviteur.

» † CH.-ÉMILE FREPPEL,

» *Évêque d'Angers, membre de la Chambre des députés.* »

Nous ignorons quel effet produisit cette lettre et quelle réponse elle reçut ; l'esprit de Léon XIII était alors occupé d'autres combinaisons. Elle n'en reste pas moins comme un hommage à la Papauté et comme un monument de haute politique et de sage patriotisme.

Cette affection profonde pour l'Alsace devenait plus tendre et plus intime pour la petite ville d'Obernai. Aussi, de part et d'autre, on se promettait une belle fête quand le glorieux enfant de la cité viendrait consacrer la nouvelle église, bâtie dans de vastes et harmonieuses proportions par la piété des habitants. Celui-ci en fit discrètement la

demande, comme l'atteste la lettre suivante envoyée au feld-maréchal Manteuffel, alors gouverneur de la province annexée :

Angers, 25 juin 1882.

« Monsieur le Maréchal,

» Dans une adresse du 7 de ce mois signée par tous ses membres, le conseil municipal d'Obernai, ma ville natale, me témoigne son vif désir de me voir consacrer la magnifique église paroissiale construite par le zèle pieux de ses habitants. Avant de m'adresser à l'autorité ecclésiastique, dont le consentement ne me semble pas douteux, je viens prier Votre Excellence de vouloir bien me faire savoir si elle verrait un inconvénient à ce que l'évêque d'Angers déférât au vœu qui lui est exprimé par ses compatriotes.

» Je crois inutile d'ajouter, Monsieur le Maréchal, qu'il s'agit d'une cérémonie purement religieuse, et que l'Église catholique, respectueuse des pouvoirs établis, se fait un devoir de pratiquer en tout temps et dans tous les lieux la maxime de son divin Fondateur : « Rendez à César ce qui » est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »

» Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de ma haute considération.

» † CH.-ÉMILE, évêque d'Angers. »

La politique vint se mettre à la traverse. Le maréchal, avec une courtoisie qu'il serait injuste de ne pas signaler et dont il faut voir une preuve dans la peine qu'il prend de rédiger sa lettre en français, répondit d'abord :

« Monseigneur,

» On vient de m'envoyer la lettre que Votre Grandeur a bien voulu m'adresser, sous la date du 25 juin, et je m'empresse de vous en remercier. J'ai lu, Monseigneur,

vos discours dans la Chambre, et le respect que m'influe le défenseur de la foi demanderait d'agréer tout de suite au désir que Votre Grandeur m'exprime. A mon grand regret, je ne le puis. Je le dois à Votre Grandeur de vous en donner les raisons, et j'ai la confiance dans son caractère que je peux le faire avec toute franchise. Premièrement, ce sont les égards que j'observe depuis que je suis à Strasbourg, vis-à-vis de Mgr le digne évêque de Strasbourg, qui m'obligent de lui faire part de la demande de Votre Grandeur avant de donner une réponse définitive. Puis la démarche du conseil municipal d'Obernay, celle de s'adresser à un évêque d'un pays étranger sans avoir demandé la permission de ses autorités légales, me force d'autant plus de ne pas suivre mes sentiments personnels, qu'à Obernay il y a des partis et des factions qui travaillent les esprits et pourraient vouloir se servir de l'illustre nom de Votre Grandeur dans un but quelconque. Mgr l'évêque de Strasbourg m'honore de sa confiance et m'a souvent parlé des églises qu'il a consacrées, et jamais il ne m'a nommé celle d'Obernay, qui, si je ne me trompe pas, a été bâtie déjà avant la guerre de 1870. Dans ces circonstances, Votre Grandeur comprendra que je dois me mettre en rapport avec Mgr l'évêque de Strasbourg et demander l'opinion de mon ministère.

» Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de ma plus haute et respectueuse considération.

» MANTEUFFEL, *g. f.-m.* »

Topper, ce 4 juillet 1882.

Ces formules dilatoires présageaient un refus. Il arriva bientôt, avec des expressions pleines de bienveillance :

« Monseigneur,

« Je viens de recevoir le rapport du ministère de l'Alsace-Lorraine, dont j'avais l'honneur de parler à Votre Grandeur

dans ma lettre du 4 de ce mois, et, à mon grand regret, je suis obligé de vous mander qu'il est impossible de donner mon consentement à ce que Votre Grandeur consacre l'église d'Obernay. J'ai donné l'ordre d'en avertir de même Mgr l'évêque de Strasbourg et le conseil municipal de la ville d'Obernay.

Je vous prie, Monseigneur, d'agréer l'expression de ma plus haute et respectueuse considération.

MANTEUFFEL, *g. f.-m.*

Topper, ce 17 juillet 1882.

Cette église qu'il n'avait pu consacrer, de son vivant, Mgr Freppel n'a pas désespéré d'y reposer, en quelque manière, après sa mort. Une de ses recommandations suprêmes démontre en effet, une fois de plus, la vigueur de son patriotisme et sa foi inébranlable dans l'avenir :

« Je désire que mon cœur soit transporté dans l'église paroissiale d'Obernay, quand l'Alsace sera redevenue terre française... D'ici là, je désire que mon cœur soit conservé dans la petite chapelle de la Communauté de la Retraite, où reposent déjà les dépouilles mortelles de ma mère. »

C'est par ce mot touchant que nous voulons terminer cet exposé très incomplet des rapports de Mgr Freppel avec l'Alsace. On trouvera sur ce sujet de touchants détails dans l'éloquente *Oraison funèbre de Mgr Freppel*, prononcée en l'église cathédrale d'Angers, par Mgr Jean-Natalis GONINDARD, archevêque de Sébaste et coadjuteur de Rennes, le 7 février 1892.

La mort même n'a pu vaincre cette fidélité. Les autorités allemandes ont interdit aux prêtres de célébrer un service funèbre pour cet enfant de la paroisse, aux cloches catholiques de pleurer sur ce glorieux compatriote qu'on osait appeler un étranger ; peut-être chassera-t-on des salles de la maison municipale, où ils occupent une place d'honneur, le buste et les livres du grand évêque qui demeure le légi-

time orgueil d'Obernai. Peu importe, les âmes se souviennent et attendent le jour où ce cœur vaillant et tendre rentrera triomphalement au milieu des siens ; la tour jettera dans l'air ses plus joyeux carillons, les prêtres déploieront toutes les pompes des cérémonies sacrées, et sur la place publique le bronze immortalisera les traits et la mémoire de celui qui fut si dévoué à l'Eglise, à la France et à l'Alsace.

LA SORBONNE



Un compatriote célèbre, dont Mgr Freppel estima et loua toujours beaucoup les talents et la vertu, l'abbé Bautain, se trouvait, en 1852, auprès de l'évêque de Strasbourg, lorsqu'on vint à parler du jeune directeur de Saint-Arbogaste et du projet qu'il avait formé de se fixer à Paris. Le grand-vicaire du cardinal Morlot fit entendre que celui-ci ne recevrait peut-être pas très volontiers dans son diocèse un prêtre, qui paraissait assez plein de lui-même. Mgr Ræss répliqua d'un ton grave et convaincu : « Acceptez ce jeune prêtre plein de talent : si vous savez le gagner, je vous assure qu'il fera honneur au diocèse de Paris et à l'Eglise. » Ce témoignage favorable jailli spontanément d'une intelligence clairvoyante et d'un cœur paternel ne devait pas être démenti.

La résolution de l'abbé Freppel était irrévocable ; ce ne fut pas toutefois sans un serrement de cœur qu'il dit adieu à sa mère, à la terre d'Alsace, à ses collègues et à ses amis, pour se jeter dans l'incertain de l'avenir. La capitale, qu'il avait entrevue déjà, offrait à sa passion d'apprendre d'irrésistibles séductions : il trouverait là de riches bibliothèques, des cours variés, des hommes sérieux, un courant d'idées très actif et d'incomparables instruments de travail ; mais, pour mettre à profit ces ressources, il fallait avant tout conquérir une situation dans la hiérarchie ecclésiastique. Le

ministère paroissial ne lui souriait guère. N'allait-il pas, dès l'abord, se trouver aux prises avec des difficultés imprévues, des défiances qu'il ne pourrait vaincre qu'à la longue, des concurrents encore mieux armés que lui, puisqu'à la science acquise ils joindraient des recommandations, des services rendus et une expérience des hommes et des choses de la capitale, qu'il n'avait pu trouver au milieu de ses élèves et de ses livres ? Ces conditions ne l'effrayèrent pas ; il ouvrit sa voile au vent, comptant sur son énergie et sur la Providence, avec cette foi vaillante que Dieu met au cœur de la jeunesse qu'il destine à de grands desseins.

Les débuts étaient ici particulièrement difficiles. Le P. Lacordaire vint fort à propos montrer à cette activité quelque peu inquiète un but inespéré :

Flavigny, 30 juin 1852.

« Monsieur l'abbé,

» J'apprends avec peine que vous devez quitter le collège de Saint-Arbogaste ; mais puisqu'il en est ainsi, et que vous ne pouvez encore décider de vous d'une manière définitive, je ne vois pas pourquoi vous n'accepteriez point une place de chapelain à Sainte-Geneviève de Paris. Il y aura, je crois, un concours ; mais vous n'êtes point embarrassé sous ce rapport. Je vous aurais donné ma voix d'avance, si je n'avais pas cru nécessaire, à cause de mon absence de Paris, de donner ma démission de membre du conseil institué à cet effet. Mais ma voix de plus ou de moins ne fait rien à votre affaire ; Mgr l'archevêque, qui vous connaît, sera sans doute charmé de vous accueillir et de vous donner une stalle à Sainte-Geneviève. Ce sera pour vous une préparation à la vie apostolique et religieuse, si Dieu vous fait la grâce de persévérer dans vos desseins. »

FR. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE,
des Fr. Préch.

Ce conseil fut suivi avec empressement. Le 10 septembre 1852, le jeune prêtre recevait de Strasbourg la permission de concourir et un certificat très élogieux pour ses vertus sacerdotales.

L'épreuve qui devait désigner les futurs chapelains avait deux parties : d'abord, un discours improvisé sur un sujet donné, après une heure de préparation, sans autre secours que la *Bible* et le *Concile de Trente* ; enfin, une argumentation théologique.

Au jour désigné, dans le Panthéon récemment rendu au culte, en présence des juges parmi lesquels on remarquait Mgr Cœur et Mgr Dupanloup, l'abbé Freppel eut à parler sur la *Pensée de la mort* ; malheureusement, la veille, en traversant les jardins du Luxembourg, déjà voilés par les brouillards froids d'automne, il avait été pris d'un fort enrrouement et il put à peine se faire entendre. Dans la joute scolastique il reprit ses avantages et se distingua par la solidité et la netteté de son exposition et de ses réponses. Il ne fut cependant reçu que le troisième sur six candidats ; MM. Alix et Bayle passèrent avant lui. On sait que Bossuet, dans un concours à peu près semblable, n'obtint que le second rang.

Les chapelains de Sainte-Geneviève avaient pour mission de donner, tous les dimanches, des conférences à la jeunesse des écoles qui gravite autour du Panthéon, et de préparer ainsi à la chaire française de grands orateurs. Chacun devait prêcher à son tour ; mais le succès extraordinaire de l'abbé Freppel détermina vite ses collègues à se décharger sur lui de ce grave devoir. Pendant trois ans, il remplit cet emploi avec des fruits toujours plus abondants. Une partie seulement de ces conférences a été publiée ; ce sont celles qui ont pour but immédiat de prouver la divinité de Jésus-Christ, déjà vivement attaquée ; elles furent prononcées en 1854 et forment un ensemble complet. Ces discours furent presque aussitôt traduits en allemand, en anglais, en breton, en grec moderne. En tête de sa version, G. Pagidas, docteur en théologie, a mis les deux distiques suivants, que nous demandons la permission de reproduire dans leur texte original :

Φρεππέλ, εὐκλεές Ἀρχιερεῦ, θεοτερπέα καρπὸν
 Σῶν ἱερῶν πραπίδων τόνδ' ἐν ὀπί προσέτι
 Ἑλλαδικῇ προκομιζόμενον, μέγα πᾶσιν ὄνειαρ,
 Εὐμενέως ἀνέλευ σὴν ἀνὰ δεξιτερήν.

« O Freppel, glorieux ministre du Seigneur, je viens de traduire en

langue grecque les discours éclos dans votre intelligence inspirée et bénie de Dieu; ils seront pour tous un charme et un réconfort. Agrérez favorablement l'hommage de mon travail. »

Les autres conférences, encore inédites, mériteraient tout autant d'être imprimées et le seront, sans doute, bientôt; ce ne serait pas seulement une curiosité littéraire, car elles forment une série d'instructions sur le dogme, la morale et le culte, particulièrement sur l'Église. Voici, un peu au hasard, quelques sujets traités; en étudiant attentivement les manuscrits, et en s'aidant, au besoin, des éphémérides religieuses du temps, on pourrait à coup sûr retrouver l'ordre véritable.

« La Trinité.

» Le Verbe, médiateur primitif entre Dieu et le monde.

» Le Verbe fait chair, modèle de l'humanité.

» Le Verbe fait chair, lumière de l'humanité.

» Le Verbe fait chair, vie de l'humanité.

» L'Église, incarnation permanente.

» L'Église, ramenant le genre humain à l'unité religieuse et morale.

» L'Église, principe de l'unité religieuse.

» L'Infaillibilité, condition essentielle de l'autorité doctrinale.

» L'Écriture, sans une autorité vivante qui l'interprète, principe de division.

» L'autorité catholique, principe de l'unité catholique.

» Sur le protestantisme.

» Sur la présence réelle.

» L'Église grecque et la primauté du Pape.

» De la vie divine et du sacrement qui en est le canal.

» Du caractère à la fois spéculatif et pratique du christianisme.

» La Papauté devant l'histoire.

» L'Église de France enseignant la jeunesse française aux différentes époques de notre histoire.

- » Législation du monde physique.
- » La Conscience.
- » La Loi.
- » La Liberté morale.

L'orateur n'a pas encore atteint cette plénitude lumineuse qui le distinguera plus tard ; mais de magnifiques qualités de science, de méthode et de logique se découvrent à chaque page, dans ces œuvres de jeunesse, et l'on y remarque plus qu'ailleurs un feu et un éclat d'imagination qui rappellent Lacordaire. Des admirateurs de Bossuet préférèrent les *Sermons* de Metz aux *Oraisons funèbres* ; de même, quelques excellents juges ont une prédilection secrète pour ces premiers élans de l'évêque d'Angers.

Le bien fait aux âmes par ces discours apologétiques fut beaucoup plus considérable et plus profond qu'on ne le sait généralement. L'abbé Freppel le complétait par ses entretiens privés et par sa correspondance. Parmi ses auditeurs se trouvaient quelques protestants ; la force et la clarté de ses raisons les ébranlèrent ; ils firent par écrit leurs objections au conférencier et le prièrent d'y répondre. Il serait fort intéressant de relire les longues et nombreuses lettres que celui-ci échangea, vers ce temps, avec quelques-uns de ces égarés dont la bonne foi semble évidente, et dont les difficultés sérieuses forçaient le controversiste à préciser dans son esprit et à mettre en lumière les points les plus délicats et les plus fondamentaux de la démonstration catholique. Il fallait peser ses expressions ; ayant, un jour, traité de « rationaliste » un de ces correspondants qui admettait comme vérités incontestables la révélation, l'Écriture Sainte et la divinité de Jésus-Christ, et qui acceptait, comme règle objective des croyances et des mœurs, la Bible et même, jusqu'à un certain point, la tradition et l'autorité, il s'attira une réplique aussi vive que serrée. Il est probable que la substance de ces lettres a passé dans les œuvres imprimées,

et particulièrement dans les leçons rééditées à propos du centenaire de Luther ; mais l'accent apostolique et la vie d'une controverse épistolaire sur ces passionnants sujets ont disparu. Ce qui est certain, c'est l'admiration reconnaissante que ces braves gens témoignaient au prêtre catholique dont la science, la franchise et la charité firent sur eux une inoubliable impression.

Un père de famille catholique et français, mais obligé de vivre en Angleterre et de faire élever ses enfants, même ses filles, au milieu d'hérétiques, demande avec angoisse un exposé précis de raisons qu'il puisse opposer à la propagande ennemie ; l'infatigable chapelain ne se refuse pas à cette œuvre de charité spirituelle, et quelques mois après on lui annonce le succès de son travail, en termes pleins d'une profonde gratitude.

Il y a, dans ces rapports avec le protestantisme contemporain, tout un côté de l'apostolat de l'abbé Freppel, qui est peu connu et que nous ne pouvons qu'indiquer ici ; mais son historien y trouvera un chapitre instructif et édifiant.

III

Un incident ne fut peut-être pas étranger à cette vogue et à cette influence; il a été souvent raconté avec des variantes littéraires. Quelques polytechniciens s'entretenaient un jour d'un problème qui tenait en échec les plus habiles de l'école. M. Marin, plus tard directeur des chemins de fer de l'Ouest, passait pour un chiffreur d'une force exceptionnelle; mais il avait échoué, cette fois, comme ses camarades. L'abbé Freppel était présent; il demande l'énoncé, qu'on lui communique avec un sourire dont la politesse dissimule à peine l'ironie. Il se retire à l'écart et rapporte, au bout de quelque temps, une solution parfaitement exacte. L'anecdote fit sensation et courut dans les journaux, se chargeant en route de péripéties plus ou moins dramatiques; mais le fond est absolument vrai. Un journaliste consciencieux, M. Hervé-Bazin, voulut la reproduire vers 1885, et consulta Mgr Freppel lui-même. Le prélat répondit que le fait était authentique; il ajoute dans sa lettre, d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux : « Je tiens à ma réputation de mathématicien, comme Lacordaire tenait à sa réputation de jardinier. »

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'intéressa toujours à cette science, mettant une certaine coquetterie à se montrer au courant des inventions récentes. Après sa retentissante

campagne du Tonkin, il se « délassait » en essayant une nouvelle théorie des parallèles, qui permettrait de se passer du postulat d'Euclide. Il communiquait son travail à M. l'abbé Fortoul, vicaire à la Madeleine; celui-ci répondait aussitôt que le raisonnement était merveilleux et décisif; pour ne pas être en reste, il envoyait sous le même pli trois solutions de la quadrature du cercle. Était-ce ironie ingénieuse ou simple naïveté de savant?

Les âmes profitèrent de cette réputation. Comment douter des arguments théologiques ou métaphysiques de ce prêtre qui savait si bien débrouiller les problèmes les plus compliqués de calcul différentiel? Il était une preuve vivante que la foi n'étouffe pas la science.

Son idéal, qu'il a exposé lui-même dans un discours prononcé en 1867 dans cette même église Sainte-Geneviève, était d'en faire un centre de pèlerinages, de prières, d'associations religieuses groupant toutes les classes, congrégations de femmes, cercles catholiques, conférences de Saint-Vincent-de-Paul, œuvres militaires, et par-dessus tout un centre d'enseignement religieux. Entre l'église cathédrale qui est le symbole de l'autorité hiérarchique et les églises paroissiales auxquelles se rattachent pour chaque chrétien les souvenirs les plus intimes de la vie, l'église Sainte-Geneviève aurait occupé une place intermédiaire, un rang exceptionnel et unique, parce qu'elle aurait été seule l'église patronale de Paris, débordant, à ce titre, toutes les limites de paroisse et de quartier.

« De même que la prière descend de la montagne Sainte-Geneviève pour enlacer les esprits et les cœurs dans un réseau mystérieux et invisible, ainsi faut-il que la doctrine rayonne de ce sommet sacré sur les intelligences; ainsi faut-il que la parole de Dieu s'y fasse entendre à tous; vive, profonde, savante pour la jeunesse des écoles échelonnée dans ce quartier des études et du savoir humain; élevée et pratique tout ensemble pour les pieux fidèles que leur dévotion à Sainte-Geneviève attire dans cette enceinte; instructive et

attachante pour les classes ouvrières qui ont besoin tout à la fois de trouver dans la religion un frein et une consolation.

» Le passé et le présent se réunissent d'ailleurs pour assigner à l'église patronale de Paris cette destination particulière.

» Oui, c'était une grande idée, de la part d'un de nos vieux rois, que d'avoir construit sur ces hauteurs la basilique de Sainte-Geneviève, afin d'en faire un centre d'enseignement pour toute la capitale. Car c'est d'ici, de cette montagne fameuse que la science de la religion s'était jadis répandue sur toute l'Europe. C'est à quatre pas du lieu où je vous parle que les Pierre Lombard, les Thomas d'Aquin, les Albert le Grand étalaient devant leurs contemporains émus et ravis les magnificences de la doctrine chrétienne. C'est sur les flancs de cette colline que les Abélard et les Guillaume de Champeaux tenaient suspendue à leurs lèvres une jeunesse avide d'instruction religieuse : que Hugues et Richard de Saint-Victor initiaient les esprits aux méditations les plus profondes.

» Depuis lors, la montagne Sainte-Geneviève est restée ce qu'elle était auparavant, le berceau des grandes écoles, le siège d'institutions sans rivales dans le monde, le rendez-vous des sciences, des lettres et des arts. Voilà pourquoi il fallait que la chaire catholique se dressât sur cette cime, visible à tous, abordable à tous, pour y faire entendre sous toutes les formes, à travers les bruits et les contradictions humaines, la parole et les enseignements de Dieu. »

Hélas ! ces beaux rêves ne devaient pas se réaliser ; Mgr Freppel eut la douleur, l'une des plus grandes de sa vie, de voir enlever au culte et souiller cette église où s'étaient passées les meilleures années de sa jeunesse sacerdotale. Après quatorze siècles, sous d'autres noms et d'autres formes, « Attila et les Huns ont pris leur revanche contre Sainte-Geneviève » et ce temple où pendant de longues années avait habité le Dieu fait Homme va devenir le Panthéon où l'impiété déposera les corps des ennemis du Christ. « Puisse la

patronne de Paris obtenir de Dieu qu'il épargne à la France les malheurs que pourrait lui attirer une telle profanation ! »

Du moins cet attentat sacrilège ne s'est pas accompli sans que l'ancien chapelain, devenu évêque-député, ait protesté devant le pays, et du haut de la tribune, au Palais-Bourbon, dans les séances du 5 mars et du 19 juillet 1881 et dans une Lettre à Mgr l'archevêque de Paris qui se termine par ces paroles de protestation et d'espérance : « Bannir la religion catholique d'un temple où, depuis trente-quatre ans, le culte s'exerçait avec un tel éclat, c'est une profanation manifeste ; abattre la croix qui surmonte le dôme de Sainte-Geneviève, ce serait un vrai sacrilège... Mais ce qu'un simple acte administratif a pu faire, un autre pourra le défaire. Ces reliques devant lesquelles nous aimions à prier pour la patrie française reviendront sous les voûtes qui, dès l'origine, avaient été destinées à les recevoir. Cette croix abattue dans un moment d'oubli remontera au sommet sacré d'où elle dominait la capitale ; et le jour où nos prières auront obtenu cette réparation, sera un jour de joie pour Paris et pour la France ! »

IV

Les conférences dominicales de Sainte-Geneviève ne suffisaient pas à l'activité du jeune chapelain ; il parut successivement dans les principales chaires de Paris et de la province. L'abbé Deguerry, longtemps curé de la Madeleine, et plus tard glorieuse victime de la Commune, fut un des premiers à faire appel aux talents et au zèle du débutant, et l'orateur eut toujours une prédilection pour cet auditoire qui ne lui ménagea pas, du reste, son attention sympathique. L'évêque d'Angers s'en souvenait avec émotion dans un discours en faveur du patronage catholique des Alsaciens-Lorrains, prononcé dans cette église, le dimanche 9 février 1873.

« En reparaissant pour la première fois dans l'une des chaires de cette capitale, où il m'avait été donné si souvent de faire entendre la parole de Dieu, je ne puis me défendre d'une émotion bien vive quand je pense au lieu où je parle et aux circonstances qui me ramènent au milieu de vous. C'est dans cette même église de la Madeleine que j'ai débuté, il y a quelque vingt ans, jeune prêtre de l'Alsace, arrivé à Paris sur l'invitation d'un prélat dont le zèle et l'initiative égalaient la bonté. La chaire où je viens de monter fut la première qui s'ouvrit devant moi, et celui qui voulut bien m'y in-

roduire était l'un de ces hommes dont le souvenir ne s'efface plus jamais du cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Il aimait la jeunesse et se plaisait à l'encourager ou à l'aider de ses conseils, comme il pouvait d'ailleurs lui servir de modèle par sa parole et par ses actes. »

La réputation oratoire de l'abbé Freppel ne tarda pas à s'étendre et à grandir : il était retenu longtemps à l'avance, pour le carême, à la Madeleine, à Saint-Roch, à Sainte-Cloilde, à Saint-Louis d'Antin, à Notre-Dame de Lorette et à Saint-Germain l'Auxerrois. C'était une faveur d'obtenir son concours pour les fêtes de charité et les autres cérémonies religieuses qui réclamaient un orateur de choix et populaire. Les grandes familles l'invitèrent souvent à faire une allocution aux jeunes mariés. Dans ces circonstances, sa parole n'était jamais vide et banale. Sans avoir cette grâce exquise et cette souplesse de ton et d'à-propos qui ont fait le succès de quelques prédicateurs, elle savait s'adapter à tous les sujets et à tous les auditoires, sans cesser d'être sérieuse et sacerdotale. Son discours n'était jamais un simple assemblage de flatteries délicates, d'allusions fines, de tableaux mondains ou de riens spirituels ; c'était un traité lumineux et solide sur la matière ; il avait trop de bon sens et de théologie pour tomber dans le genre fade ou extravagant qui peut bien attirer et amuser le *Tout-Paris*, mais qui déshonore la chaire, afflige les chrétiens sérieux et scandalise les faibles.

Au mois de mars 1858, le cardinal-archevêque de Paris, sur les instances du baron Taylor, demande à M. l'abbé Freppel de vouloir bien prendre la parole, le jour de l'Annonciation, à la messe solennelle qui sera célébrée à Notre-Dame, avec le concours des principaux artistes de la capitale. Son discours sur les *Rapports de la religion et de l'art* eut un grand succès. Trois jours après le « Comité central de l'Association des artistes musiciens de France » s'empresse d'adresser à l'orateur ses bien vifs remerciements, en lui annonçant que la quête qui a suivi son allocution permettra de

soulager d'intéressantes et nombreuses infortunes, et en l'assurant que les confrères secourus béniront l'éloquence et la charité du prédicateur.

Au bas de cette adresse on voit les signatures de vingt-quatre membres du comité; rien qu'à la hardiesse et à l'originalité des paraphes on devine des artistes.

L'abbé Freppel n'a jamais cessé d'envoyer à divers journaux ou revues des articles plus ou moins longs, toujours consciencieusement étudiés. Dès 1853, il insérait dans le *Correspondant* un travail remarqué sur les *Philosophumena*, et dans la *Revue Contemporaine* de mars 1858 une étude critique sur les Lettres pasciales de saint Athanase, dont on venait de faire la découverte et sur lesquelles on dissertait partout. Ses comptes rendus des ouvrages de l'abbé Bautain et de l'abbé Darboy lui attirèrent les sympathies de ces puissants personnages. Un peu plus tard, au commencement de 1866, il satisfaisait son cœur en présentant aux lecteurs du *Monde* le beau livre de Mgr Ræss, *les Convertis*, œuvre de zèle et d'érudition, poursuivie à travers cinquante ans de vie sacerdotale, dont vingt-cinq consacrés à l'administration d'un vaste diocèse. Après l'annexion, le vénérable auteur écrit à son ami d'Angers qu'il se console des amertumes que les vainqueurs imposent à sa vieillesse, en ajoutant un dixième et un onzième volumes à son recueil.

« Cette lecture m'a singulièrement intéressé, répondait l'abbé Freppel après la réception des premiers volumes, et je ne doute pas que mon impression ne soit partagée par tout le monde. C'est une succession de drames vivants où l'on prend sur le fait, dans l'âme de chaque converti, l'action de la grâce divine et le travail de la pensée humaine. Cette manière de fondre la controverse dans le récit historique est, à mon avis, la meilleure de toutes : isolée des faits, la discussion évite difficilement la sécheresse; et si l'on n'y mêle dans une juste mesure l'exposition des doctrines, la biographie

n'offre le plus souvent qu'un pur intérêt de curiosité. Vous avez, Monseigneur, résolu fort heureusement le problème, qui consistait à rendre la biographie utile et la controverse attrayante. Rien n'est plus instructif et plus attachant à la fois que cette galerie de figures qui viennent défilier sous les yeux du lecteur, pour lui rendre compte de la crise intime au bout de laquelle s'est opérée leur conversion. »

En terminant, l'abbé Freppel émettait le vœu de voir une traduction française de cette importante publication ; ce vœu a été exaucé, et au delà, par les deux volumes où celui qui avait déploré le *Doute et ses victimes* raconte la *Foi et ses victoires* ; aucune traduction ne saurait avoir le charme émouvant des récits originaux de Mgr Baunard.

Ces travaux et d'autres semblables n'empêchaient pas M. l'abbé Freppel de se préparer aux grades théologiques, en prévision de l'avenir et sur le conseil de M. l'abbé Maret. Il était reçu « bachelier en théologie catholique » le 14 mars 1853, et un an plus tard, docteur. La soutenance de ses thèses, dédiées à Marie Immaculée, fut présidée par le doyen de la Sorbonne. On voit que leurs rapports étaient habituellement pacifiques et même cordiaux. Il y eut pourtant des orages et quelques explications pénibles où M. l'abbé Maret se plaignit de « l'extrême vivacité » et même de la « hauteur » de son subordonné. Les caractères et les doctrines étaient trop opposés pour qu'il n'y eût pas enfin, malgré des sacrifices réciproques, guerre ouverte et rupture.

De 1853 à 1854, l'abbé Freppel fut nommé par ses collègues économiste des chapelains de Saint-Genève. La cuisinière était ravie : elle n'avait qu'à demander ; la seule règle prescrite était de se procurer ce qu'il y avait de mieux. S'il y eut péril, ce ne fut pas de disette. Nous avons sous les yeux les comptes du 1^{er} septembre 1853 au 1^{er} août 1854. Rien n'est oublié : le menu du jour, les gages et les étrennes des domestiques, les frais d'omnibus, l'épicier, le boucher, le ferblantier, le ramoneur, le fumiste, le blanchissage, le lard et la choucroute, pas même une queue de billard. Il n'y eut

qu'une tache dans cette administration : les dépenses excédèrent de beaucoup les recettes ; mais l'économe répara tout en comblant le déficit de ses deniers, au moins pour une très large part.

Cet économat fut d'ailleurs signalé par d'utiles améliorations : l'installation de l'orgue et la main mise par le chapitre sur les recettes considérables provenant de la visite des caveaux et du dôme, revenus jusqu'alors indûment accaparés et gaspillés par les employés. On projetait aussi l'établissement d'un calorifère perfectionné, mais les négociations avec le gouvernement n'aboutirent pas.

VI

A la fin de 1855, trois ans après son arrivée à Paris, l'abbé Freppel fut nommé professeur suppléant d'éloquence sacrée à la Sorbonne. C'était sa voie, et les douze années qui vont suivre seront, au point de vue intellectuel, les plus fécondes peut-être et les plus brillantes de sa vie. L'abbé Maret, qui le proposa aux autorités universitaires et qui aurait voulu pour lui une chaire de droit canonique, fit valoir sa science exceptionnelle, son érudition vaste et sûre, sa clarté d'exposition, son talent pour attirer la jeunesse, et principalement sa connaissance parfaite de l'allemand et des langues savantes. Grâce à cet heureux ensemble de circonstances, peu d'hommes, en France, étaient aussi bien renseignés que ce jeune prêtre, et de première main. Sans être le moins du monde engoué des méthodes germaniques, il savait leur prendre tout ce qu'elles ont de bon ; il lui serait ainsi facile d'étudier à fond le mouvement intellectuel qui s'opérait au delà du Rhin, et de tenir le public français au courant des moindres publications dans les diverses branches du savoir.

C'est le 10 décembre qu'il prononça son discours d'ouverture. Il avait pris pour sujet l'*Histoire de l'éloquence sacrée*, depuis Jésus-Christ et les apôtres jusqu'à Bossuet ; ce fut un coup de maître.

Pour faire connaître le vaste plan qu'il avait conçu et dont

il n'a pu exécuter que la première partie, la plus difficile-peut-être et la plus ingrate, nous n'avons qu'à transcrire les passages où il expose plus directement son programme ; c'est un résumé anticipé mais exact de l'œuvre patrologique.

« Jésus-Christ, l'Évangile, c'est l'éloquence sacrée s'élevant à l'idéal, c'est le fleuve de la parole sainte ramassé dans sa source. Sortant de là, elle s'échappe, elle s'épanche par des canaux divers. Comme le rayon de lumière qui, traversant le prisme, reparaît sous différentes couleurs, ainsi la parole sacrée, sans rien perdre de son unité doctrinale, reçoit néanmoins de chaque apôtre qui la transmet le cachet de son originalité, l'empreinte de son génie. Simple et grande dans le chef de la hiérarchie, affectueuse et tendre dans le disciple bien aimé, véhémence, rude dans cet Hébreu de l'ancienne marque que le Christ appelait le fils du tonnerre, vive et imagée dans saint Jude, la parole évangélique coule des lèvres de saint Paul avec toute la plénitude de sa force et de sa vie. Là, dans la bouche de cet homme, le plus éloquent peut-être qui fut jamais, la parole est un glaive qui brille, qui frappe, qui renverse. C'est son âme tout entière qui passe au dehors, qui déborde dans ces pages qu'on dirait écrites avec du feu. On sent que les langues humaines lui font défaut. qu'elles le gênent, qu'elles l'entravent : c'est un instrument qu'il dompte plutôt qu'il ne s'en sert, qu'il fatigue, qu'il tourmente pour lui faire rendre des sons qu'il n'a pas ; tant la doctrine jaillit de son âme abondante et vive ; tant l'inspiration le presse, le subjugue ! Et lorsqu'ainsi à bout d'haleine vous suivez ce torrent d'idées qui vous entraîne à travers le temps et l'éternité ; lorsqu'à la suite de ce grand homme, vous contemplez le monde entier suspendu à la personne du Christ, et le Christ lui-même reliant à Dieu tout l'ensemble des choses, laissant derrière vous ces étrangetés de style, ces audaces de langage, ces sons heurtés, ces tours hébraïques, ces constructions forcées, bizarres, ces antiphrases insolites, cette syntaxe extraordinaire, vous

sortez de vous-mêmes et vous vous écriez dans le ravissement de votre âme : ou l'éloquence n'est rien, ou cela est éloquent, car cela est beau, cela est grand, cela est divin.

» Avec saint Paul, l'éloquence apostolique atteint son apogée. Et maintenant, MM., pour juger de ce qu'a dû être, après les apôtres, l'éloquence chrétienne, non pas abandonnée à elle-même, la parole sacrée ne l'est jamais, mais privée de cette inspiration plus haute qui se renferme dans les lettres divines, transportez-vous, s'il vous plaît, par la pensée, dans l'une de ces assemblées primitives, telles que les décrivaient Pline le Jeune dans son épître à Trajan et Justin le martyr dans sa première apologie. On se réunit, on célèbre la liturgie, on lit quelques pages de l'Évangile ou un fragment d'une lettre apostolique ; puis l'évêque ou le chef de la communauté se lève, il commente ce qu'on vient de lire, il y met son âme et son cœur ; après quoi l'on se donne le baiser de paix et l'on se sépare. Vous comprenez, MM., ce qu'a dû être cette éloquence du cœur, elle a dû être sans recherche et sans apprêt, c'est-à-dire simple et vraie. Je veux bien qu'il ne soit pas sorti de là une littérature brillante et polie. Les premiers chrétiens ne cultivaient guère les Muses. Ils n'en avaient pas le loisir ni probablement trop le goût ; aussi, bien que vraie, je trouve presque naïve l'observation de Moehler, qu'à la différence des littératures profanes, la littérature chrétienne n'a pas commencé par la poésie. Si toutefois il est une poésie intime, douce effusion d'une belle âme qui rend vivement ce qui la touche, si l'éloquence se mesure aux sentiments qui l'enflamment, aux transports qu'elle excite, comment ne pas trouver de l'une et de l'autre dans cette gracieuse épître à Diognète qui dépeint la vie des premiers fidèles sous des couleurs aussi fraîches qu'animées, dans ces lettres de saint Clément, où le langage de la plus ardente charité revêt une onction et un charme infinis ; et mieux encore dans les écrits de Polycarpe et d'Ignace, dont l'éloquence enflammée puise dans une passion nouvelle, dans la passion du martyr, des accents inconnus jusqu'alors.

Hommes héroïques, qui laissant loin derrière eux tout ce que Rome et la Grèce avaient eu de force et de courage, mettent au service de la vérité les deux grandes choses par lesquelles le christianisme a conquis le monde, le zèle de la parole et le sang du martyr.

» Aussi, MM., vous le concevez sans peine, l'éloquence chrétienne ne pouvait pas en rester là. Elle devait, comme toutes choses, grandir sous la lutte. Et quelle lutte ! Non, jamais nous ne comprendrons, nous qui n'avons le plus souvent que tout juste assez de foi pour croire, ou qui n'en avons pas assez pour persécuter ceux qui croient, jamais nous ne comprendrons ce qu'il y a eu dans cette lutte des trois premiers siècles de l'Église, dans cette lutte de la parole aux prises avec la force brutale, d'énergie et de grandeur. C'est le monde romain tout entier se soulevant contre cette parole qui attaque son passé, qui menace son avenir. Comme tous les systèmes vaincus qui n'ont pas conscience de leur force, qui n'ont pas foi en eux-mêmes, le paganisme a recours au glaive et au mensonge. Il frappe et il calomnie. Alors l'apologie chrétienne se lève en face des bûchers : ce qu'elle demande, c'est d'être écoutée ; ce qu'elle revendique, c'est ce qui appartient à tous, une place au soleil, et un rang dans le monde : Dieu et la vérité feront le reste. Calme et savante dans saint Justin, comme il convenait au philosophe martyr, vive, lumineuse, pressante, dans Tatien, dans Athénagore, dans Théophile d'Antioche, l'apologie chrétienne redouble de force avec le péril et se multiplie à mesure qu'on l'étouffe. Ici encore, MM., dans ces écrivains, dans ces orateurs du deuxième et du troisième siècles, vous ne chercherez pas tant l'élégance des formes, le brillant, le poli de l'expression, l'harmonie d'une diction pure et châtiée, les richesses d'une belle ordonnance. Nous ne sommes plus, pour la perfection du style, aux beaux temps de la Grèce et de Rome. Rappelez-vous bien que ce sont des athlètes que vous avez sous les yeux, des athlètes de la vérité qui luttent, qui combattent ; et lorsqu'on voit des athlètes descendre dans la lice, lorsqu'on

les suit de l'œil au fort de la mêlée, quand la sueur ruisselle sur leur front, que le sang s'échappe de leurs membres meurtris, qu'ils sont là haletants, épuisés : on ne leur demande pas si leur arme est artistement sculptée, si la lame est d'un acier luisant, poli, si la garde de leur épée est enrichie d'or ou de pierreries, on s'inquiète peu de savoir si leurs vêtements sont en désordre, si la poussière recouvre leur corps : on regarde à terre, et si l'adversaire a plié sous leurs coups, on applaudit à leur triomphe et on couronne leur front.

» Ne croyez pas cependant que cette grande époque n'ait pas été féconde en chefs-d'œuvre de tout genre. L'éloquence chrétienne s'y déploie sous toutes ses formes. Ici, c'est l'École d'Alexandrie avec son immortelle phalange d'érudits éloquents, d'orateurs philosophes. C'est Clément qui, recueillant autour du christianisme toutes les semences de vérité éparses dans le vieux monde, explique la science par la foi et confirme la foi par la science ; c'est, plus grand que son maître, Origène, la merveille d'un siècle si fertile en merveilles, enfant martyr, docteur dès le berceau, qui d'une main terrasse Celse et de l'autre élève à l'Écriture un monument colossal de foi et d'érudition ; esprit vaste et pénétrant, qui, embrassant toutes choses, en scrute les principes, en sonde les profondeurs, et qui jusqu'au milieu de ses erreurs les plus hardies a su tenir la critique en balance et forcer le blâme à douter de lui-même. Ailleurs, à l'extrémité opposée, sur cette terre des Gaules fécondée par le sang des martyrs de Lyon, c'est Irénée, dont le vaste savoir, dont le sens droit et judicieux tempère la vivacité du génie oriental par la sagesse pleine de mesure de l'esprit occidental. Plus bas, sous le ciel brûlant de l'Afrique, c'est cet éloquent prêtre de Carthage, dont la fougue passionnée brise tout ce qu'elle rencontre, dont l'ardente imagination colore tout ce qu'elle touche, ce stoïcien du christianisme, qui accable nos faiblesses sous les colères de sa grande âme, cet âpre et rude Africain que Dieu semble avoir placé au berceau de l'Église, comme pour

prouver à tous que si la religion inspire le génie, elle sait se passer de lui, lorsqu'épris de lui-même, le génie secoue son frein. C'est l'élève de Tertullien, cet évêque à l'âme si belle, qui toujours sur la brèche attaque l'erreur, défend la vérité, cet intrépide champion de la foi, dont chaque écrit néanmoins, chaque lettre exhale un parfum de sentiment qui charme, qui attache. C'est avec saint Cyprien, toute cette pléiade d'écrivains apologistes, Minutius Félix, Arnobe, Lactance enfin, dont la plume trempée aux sources les plus pures de l'antiquité classique dit assez que pour atteindre à la perfection de l'art, l'éloquence chrétienne n'a besoin que d'une existence plus paisible, de jours plus sereins.

» Un jour, messieurs, s'il plaît à Dieu, nous raconterons cette grande lutte, nous suivrons l'éloquence chrétienne à travers ses combats et ses triomphes...

» L'invincible Athanase ouvre cette immortelle série, Athanase, dont je ne puis pas prononcer le grand nom, sans me sentir remué jusqu'au fond de mon âme : héros de la doctrine, à qui un demi-siècle de luttes n'a pu arracher un instant de faiblesse, et dont la mâle figure, traversant les âges entre Arius et Julien, ces deux ennemis de la foi, plane encore au-dessus de nous comme une image de terreur pour quiconque persécute la vérité, et comme une vision d'espérance pour quiconque la soutient. Puis voici les trois grands Cappadociens qui se lèvent, frères par l'amitié, frères par le génie. A leur tête, c'est Basile, esprit grave et profond, dont le goût attique ne craint pas d'enrichir de toutes les couleurs de l'Orient, ces lettres, ces homélies, ces traités où l'onction la plus douce s'allie avec bonheur à la plus exquise délicatesse ; c'est Grégoire de Nysse, non moins judicieux avec bien moins d'abondance et d'éclat ; c'est cet orateur poète, à l'imagination si brillante et si facile, qui le premier chanta sur une lyre chrétienne ces saintes tristesses de l'âme, dont les suaves accents, ignorés des poètes profanes, ont retenti jusqu'au milieu de nous dans les méditations re-

ligieuses de notre âge, Grégoire de Nazianze qui, également habile à varier tous les tons, déploie tout à coup dans ses invectives contre Julien une vivacité, une verve que rien n'égale, et dont la vie agitée, tableau fidèle des vicissitudes de son temps, se dépouille de tout éclat sur le premier siège de l'Orient, pour s'éteindre au bourg d'Arianze, obscure et solitaire. Au-dessus d'eux enfin s'élève un homme qui les résume, qui les surpasse : merveilleux génie, en qui revivent avec l'inspiration de saint Paul, avec la fermeté de Jean-Baptiste, l'imagination d'Homère, la magnificence de Platon, la raison sévère et passionnée de Démosthène; Chrysostome qui, au milieu des voluptés de l'Orient, lutte au nom du Christ contre le paganisme des mœurs : orateur sans rival, soit que du haut de sa chaire d'Antioche, il ranime par sa parole un peuple consterné, soit que sur son siège de Constantinople, il tonne sans relâche contre les vices de la cour, sauve des fureurs de la multitude un ministre son ennemi, soit qu'enfin loin de son troupeau, relégué malgré son caractère et ses cheveux blancs au pied du mont Taurus, cet héroïque vieillard remue encore le monde, en jetant à travers l'Orient et l'Occident les derniers cris de sa grande âme.

» Assurément, messieurs, voilà de la grande et haute éloquence, et les lettres chrétiennes n'auraient-elles à présenter que ces noms-là au milieu de tous ceux que j'ometts, qu'il faudrait à coup sûr leur décerner la palme de l'éloquence. Mais ce n'est là qu'un siècle, moins encore, ce n'est que la moitié d'un siècle, car voici l'Occident qui à son tour revendique une large part dans cette moisson de gloires et de triomphes. Avec moins d'éclat peut-être, moins de couleur et de variété, l'Occident réunit plus de clarté, de méthode, une sagacité plus pénétrante et plus vive. Saint Jérôme est le brillant anneau qui relie entre elles ces deux littératures aux traits communs et divers, comme il convient à des sœurs. Tandis que son éducation toute romaine lui fait porter dans ses immenses travaux d'érudition, un coup d'œil plus sûr, une critique plus sévère, et dans ses lettres si charmantes de

naturel et d'abandon, une finesse d'observation, une précision de style qui n'est qu'à lui, on sent bien, en parcourant les écrits de ce grand homme que le soleil de l'Orient, embrasant de ses feux le solitaire de Bethléem, colore son imagination, enflamme sous sa plume sa verve de controversiste ; il y a même dans ce caractère de Dalmate qui se roidit jusqu'à la dureté, qui s'enfle jusqu'à l'hyperbole, je ne sais quoi d'âpre et de violent qui dépassant le monde grec et romain, touche à un monde qui n'est pas encore. Avant lui déjà, saint Hilaire, évêque de Poitiers, avait mérité par la vigueur de son orthodoxie, par la véhémence entraînant de sa parole, par ses aperçus neufs, lumineux sur la Trinité, d'être surnommé l'Athanase des Gaules. Puis un autre enfant des Gaules, dont le nom rappelle ce qu'il y a eu dans l'antiquité chrétienne d'une part de plus tendre, de plus ingénu, de plus délicat, et de l'autre de plus ferme et de plus imposant, saint Ambroise avait su embellir tous les points de la doctrine par les charmes d'une élocution brillante et fleurie, et qui mieux est, convertir les cœurs par la charité qui persuade et l'onction qui guérit. Enfin, Messieurs, pour couronner tout cet ensemble de merveilles, pour relier dans une vaste et magnifique synthèse tous les travaux de l'éloquence chrétienne semés dans l'espace de quatre siècles à travers l'Orient et l'Occident, l'Afrique et les Gaules, Dieu tira des conseils de sa providence un homme, un des plus grands qui aient paru dans le monde. Parti des dernières profondeurs du vice et de l'erreur, après avoir mesuré aux égarements de son propre génie la grandeur et la faiblesse de l'esprit humain, il fut donné à cet homme d'embrasser dans son ensemble l'édifice de la vérité, d'en pénétrer les fondements, d'en parcourir toutes les parties, d'en saisir les proportions, d'en contempler le faite, afin qu'à cette hauteur recueillant sur ses lèvres les traditions du passé, il pût les renvoyer en flots de lumière à travers les âges futurs. Esprit universel, s'il en fut jamais, rien n'échappe à son coup d'œil, à tel point qu'à l'heure où je parle, nous qui, à quatorze siècles de lui,

avons remué toutes les idées, agité tous les problèmes, nous sommes encore, croyants ou incroyants, nous sommes obligés de compter avec le génie de cet homme, et, suivant la trace de ses pas, recueillant toutes les lueurs de son esprit, de nous demander sur un point quelconque de la doctrine, ce qu'Augustin a pensé et ce qu'Augustin a cru. Je m'arrête, messieurs, à ce grand nom qui ferme la première période de l'histoire de l'éloquence chrétienne. »

De chaleureux applaudissements interrompirent à plusieurs reprises cet exposé magnifique et les lettres de félicitation affluèrent de tous côtés au modeste appartement de la rue de Vaugirard. Le P. Félix, à l'aurore de sa belle carrière, se hâta de lui écrire, avec cette sympathique bienveillance qui lui faisait applaudir tous les talents et encourager tous les débuts.

Paris, 25 janvier 1856.

« Monsieur le Professeur,

» Je vous remercie de l'honneur et du plaisir que vous m'avez faits en m'envoyant votre discours d'ouverture. C'est un admirable début, et je me suis dit en vous lisant, que, quand on commence de la sorte, on a lieu d'espérer d'aller *bien loin*. Que Dieu vous seconde et vous soit toujours propice dans une carrière qui s'ouvre pour vous avec tant d'éclat. Dieu, sans contredit, a sur vous des desseins pour sa gloire et pour le salut des âmes, et vous êtes de ceux qui entendent l'appel de Dieu et qui y répondent avec dévouement.

» Je ne finirai pas sans vous remercier, en mon nom et au nom de mes frères, des choses gracieuses que vous avez dites à l'adresse de notre petite Compagnie : j'étais tenté en les lisant de regretter que vous ne lui eussiez pas donné un orateur de plus. Mais à chacun à son poste ; vous êtes avec nous puisque vous réalisez, pour votre part et dans la posi-

tion que la Providence vous fait, la grande formule de notre Père : AD MAJOREM DEI GLORIAM !

» Agréez, avec mes sincères remerciements, l'expression de mon parfait dévouement et de mes sentiments respectueux.

» FÉLIX, S. J. »

Malgré les prédictions de quelques esprits chagrins, qui se demandaient « s'il y avait des profondeurs là-dessous », l'orateur devait tenir et même dépasser les promesses de son début et le succès ne devait pas se démentir. L'amphithéâtre devint trop étroit, et on offrit au maître une salle plus spacieuse; il ne voulut jamais profiter de cette exception, soit qu'il tînt à ménager les susceptibilités de collègues moins heureux, soit qu'il craignît de se trouver en face de bancs plus clairsemés; son esprit pratique n'était pas incapable de ce calcul.

Sauf quelques leçons reproduites par la *Tribune*, les cours de 1856 et 1857 sont encore inédits, mais nous espérons qu'on les publiera bientôt; c'était le désir formel du prélat, comme le prouve une note mise sur la couverture du manuscrit.

Avant d'aborder son principal sujet, les Pères de l'Église, le jeune professeur voulait faire connaître l'éloquence sacrée, en France, au dix-septième siècle. Après trois leçons d'introduction générale et particulière, il aborde les prédécesseurs de Bossuet. Quatre leçons tout entières sont consacrées à saint François de Sales, qu'il étudie successivement comme controversiste, comme auteur mystique de l'*Introduction à la vie dévote* et du *Traité de l'amour de Dieu*, comme prédicateur et réformateur de la chaire par ses *Sermons* et ses *Entretiens spirituels*, et enfin comme épistolier, dont les lettres se recommandent à la fois par la sagesse des conseils, la noblesse des sentiments et l'aménité du style. Dans quatre leçons suivantes, il entretient son auditoire de saint Vincent

de Paul, de M. Olier, des cardinaux Duperron, Bérulle et Richelieu, du P. Senault et du P. Lejeune.

Voici comment l'orateur expliquait et justifiait lui-même le choix de son sujet :

« Parlant à des Français, je n'ai pu mieux faire au début de mon enseignement que d'offrir à leur admiration une de leurs plus belles gloires nationales, celle qu'à moins d'une mauvaise foi ou d'une ignorance extrême, on peut le moins nous disputer. Je ne veux pas dire que, en dehors de l'éloquence sacrée, sur plus d'un point, notre littérature nationale, justement fière de ses chefs-d'œuvre, ne puisse prétendre à une supériorité réelle. Toujours est-il que partout ailleurs la contestation est possible, la lutte existe. Ainsi, à la grandeur mâle et sévère de Corneille, à la grâce, à la délicatesse, aux peintures émouvantes de Racine, l'Angleterre oppose, non sans quelque motif, l'originalité forte, les créations vivantes de Shakespeare; l'Italie nous offre dans le Dante et dans le Tasse des poèmes épiques que certainement nous n'avons pas égalés; en face de nos Descartes, de nos Malebranche, l'Allemagne montrera une liste de penseurs, dont les conceptions, si elles ne tiennent pas contre le bon sens, la précision française, révèlent du moins dans l'esprit philosophique de ce grand peuple une vaste étendue, une pénétration rare. Je n'ai pas mission pour prononcer dans de si grands débats, je n'ai pas grâce d'état pour cela. Tout ce qu'il me suffit de faire observer, c'est que, d'un côté et de l'autre, il y a des noms qui peuvent tenir l'admiration en suspens. Mais des noms qui aient marqué dans l'éloquence sacrée à l'égal de ceux de Bossuet, de Fénelon, de Bourdaloue, de Massillon, depuis les Pères dont les ouvrages sont devenus pour toutes les nations chrétiennes un patrimoine commun, en dehors de la France, on n'en citerait pas un. Leur supériorité est assurée, leur gloire est sans rivale. Voilà pourquoi je suis heureux de placer nos études sous les auspices de ces grands noms, dont l'honneur, après l'Eglise, revient tout entier à la

patrie. A vous, MM., de payer votre admiration à ces gloires qui sont les vôtres, à moi de m'inspirer du voisinage de ces hommes, afin de n'être pas trop indigne d'eux ni trop au-dessous de vous. »

Avant d'arriver à Bossuet, qu'il se proposait d'étudier à fond pendant plus d'un an, l'abbé Freppel explique ce qu'il entend par génie en général, et par génie dans l'éloquence. *Bossuet et la Bible* lui fournit la matière de deux leçons; on sait que ce même sujet a été traité par le P. de la Broise, élève et professeur à l'Université catholique d'Angers, dans une excellente thèse de doctorat ès lettres.

Après avoir montré, dans l'Écriture Sainte et dans les Pères qui la commentent, la principale source d'inspiration pour Bossuet, il cherche à déterminer dans quelle mesure ce grand homme a pu profiter de ses contemporains, et particulièrement de Corneille et de Pascal.

Ces préliminaires franchis, le professeur suit pas à pas l'incomparable orateur, et s'efforce d'initier son auditoire à la méthode de composition et aux caractères qui distinguent les diverses périodes de cette éloquence. Les sermons de Metz, le *Panégyrique de saint Paul*, le sermon sur la *Loi de Dieu*, Bossuet devant Louis XIV : autant de titres pleins de promesses qui ne furent pas trompés.

L'année 1856-57 fut consacrée à étudier les *Oraisons funèbres*. L'abbé Freppel fait d'abord l'histoire du genre et des prédécesseurs. Il signale les origines religieuses et psychologiques de l'éloge funèbre; il le suit à travers l'antiquité profane; il en explique la transformation à l'époque des martyrs et dans les premiers temps de l'Église; il en analyse à grands traits les plus beaux monuments dans les Pères grecs et latins du quatrième siècle : saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Ambroise, saint Jérôme; il le montre renaissant avec saint Bernard, s'essayant au quinzième et au seizième siècles, s'élevant avec saint François de Sales, arrivant enfin, avec Bossuet, au sommet de l'éloquence humaine. Chacun des chefs-d'œuvre que cet inimitable génie

nous a laissés occupe au moins une leçon, depuis l'oraison funèbre de Nicolas Cornet jusqu'à celle de Condé. Pour cette dernière, nous n'avons malheureusement que des notes.

A l'œuvre oratoire l'abbé Freppel rattache naturellement quelque grande question religieuse, historique ou morale. Ainsi, la part que Le Tellier prit à la révocation de l'édit de Nantes l'amène à traiter de la liberté de conscience; les égarements de la Princesse palatine lui font étudier l'incrédulité au dix-septième siècle.

Il avait tenu largement ce qu'il faisait espérer dans sa seconde leçon, lorsqu'après avoir parlé des essais, déjà glorieux, et des ébauches hardies du seizième siècle, il s'écriait :

« Aussi, MM., vous le sentez bien, nous touchons à de plus grandes choses. Comme preuve nouvelle de cette fécondité inépuisable du génie chrétien que je ne me lasse pas d'admirer, il fallait qu'il succédât pour l'Eglise à une époque de deuil, à un siècle de lutttes, un siècle de gloire et de triomphes, un siècle qui, à l'exemple du quatrième et du treizième, pût élever à la pensée religieuse des monuments d'imitable structure, un siècle qui, permettez-moi de le dire, recueillant tous les rayons de lumière disséminés derrière lui, brillât entre le seizième et le dix-huitième, entre l'hérésie et l'incrédulité, ces deux grandes puissances de l'erreur, comme le soleil qui se lève et qui se couche sur les ténèbres; un siècle enfin, où l'éloquence chrétienne, déployant tous ses moyens, pût atteindre au faite de la perfection. Dieu fit ce grand siècle. Il choisit la France pour qu'elle en fût à la fois la tête et le cœur. Du sein toujours fécond de ce noble pays surgirent une foule d'hommes dont l'assemblage divers forma la plus belle réunion d'esprits supérieurs qu'il y eût jamais. Au milieu de ce brillant cortège que lui faisaient à l'envi l'art et la poésie, les sciences et la philosophie, l'éloquence sacrée parut comme une reine environnée de tout l'éclat de sa puissance. Et enfin, comme le mouvement d'un siècle se personnifie plus ou moins dans un homme qui le fait naître ou le dirige,

parmi ces écrivains sacrés qui portèrent si haut l'éloquence chrétienne, il s'éleva un de ces hommes qui semblent avoir reçu de Dieu le pouvoir de reculer les bornes de l'intelligence humaine ; il a vécu à peu de distance de nous, sa tombe vient toucher au berceau de notre âge, et déjà, effrayée de sa grandeur, l'imagination le reporte en arrière. Pour trouver un modèle à sa grande figure, pour comparer les accents de sa voix, elle sort du monde moderne, elle cherche au loin parmi les prophètes de l'Orient ou les Pères de l'Eglise, et, réunissant dans une merveilleuse harmonie l'inspiration de saint Paul, l'élévation de saint Augustin, la profondeur de saint Thomas, elle se plaît à retrouver au front de cet homme le reflet de ces trois immortels génies. Le siècle qui, au milieu de ces gloires rassemblées, a contemplé cette gloire unique, qui, suspendu aux lèvres de cet homme, a frémi d'enthousiasme au son de sa voix, c'est le dix-septième siècle, et cet homme vous l'avez nommé, cet homme, c'est Bossuet. »

On conjecture ce que l'abbé Freppel dut gagner par ce commerce intime avec Bossuet et par cette étude minutieuse de ses œuvres. Peut-être, pour le comprendre parfaitement, faut-il avoir vu les essais du petit écolier d'Obernai, et les débuts du séminariste de Strasbourg. Désormais, il n'est plus question de transcrire, pour se former, et avec une patience héroïque, des centaines de pages de Bourdaloue et de Massillon ; la séduction de Lacordaire a perdu son prestige. L'intelligence dégagée de toute entrave et de toute imitation, assouplie par l'étude, ornée de connaissances innombrables et servie par une élocution d'une limpidité merveilleuse, peut aborder toutes les tâches et faire face à toutes les difficultés. Le temps des essais n'est plus, et nous allons voir cette puissante nature à l'œuvre.

VII

C'est le 3 février 1858 que l'abbé Freppel fut nommé, par Napoléon III, professeur titulaire. Il entreprit aussitôt de réaliser le plan grandiose qu'il avait esquissé deux ans auparavant : il s'agissait de retracer, devant un auditoire de prêtres et de laïques, le tableau vivant de la pensée et des luttes intellectuelles aux premiers siècles de l'ère chrétienne ; c'était raconter les origines du christianisme, dans ce qu'elles ont de plus intéressant et de plus obscur. A tant d'autres mérites se joignait encore celui de l'à-propos. Le maître ne se dissimulait pas les difficultés, car la voie était à peine frayée, et les travaux récents semblaient parfois l'obstruer plutôt que l'ouvrir ; mais il était convaincu « que les écrits des premiers Pères forment la meilleure apologie de la religion catholique » et il voulait combattre l'incrédulité sur son terrain et avec ses armes.

Deux méthodes s'offraient à lui : l'une, plus érudite en apparence, aurait donné beaucoup de place aux citations, aux discussions et à la polémique. Une possession parfaite des langues ecclésiastiques et de l'allemand, une mémoire étonnante, une facilité prodigieuse d'assimilation et de travail, un jugement droit et une perspicacité rare le rendaient singulièrement apte à ce genre ; son esprit théologique devait, d'ailleurs, le préserver de la sécheresse et des témé-

rités inhérentes, semble-t-il, à cette méthode. Mais son auditoire le suivrait-il volontiers à travers ce dédale de taupe ? Il se sentait fait pour planer plutôt que pour creuser, et puis, ce n'était pas pour une demi-douzaine de savants qu'il prétendait travailler. Sans rien sacrifier de la solidité du fond et de la certitude des conclusions, il préféra donner à son public de Sorbonne le résultat de ses recherches, sans l'obliger à les refaire après lui ; à ses yeux le mérite du savant ne consiste pas à entasser des citations et des renvois au bas des pages, pas plus que celui de l'architecte à mettre une étiquette sur chaque pierre de l'édifice. Son esprit synthétique se plaisait aux larges exposés et son style, plus logique et plus lumineux que passionné et coloré, s'y adaptait admirablement. Il suivit donc son attrait, et il faut nous en féliciter.

Rien ne ressemble plus à notre époque troublée dans ses croyances et enfoncée dans le scepticisme épicurien, que les dernières années du paganisme. En étudiant les combats des premiers apologistes contre les sophistes de la Grèce, de Rome ou d'Alexandrie, l'abbé Freppel se trouva réellement en face des questions qui agitent notre siècle. De là, pour son cours, cet intérêt d'actualité que Michelet, Cousin, Villemain et tant d'autres avaient recherché en faisant violence à l'histoire et en mêlant aux choses du passé les passions contemporaines.

Voici quelle nous paraît être, en général, la manière de l'abbé Freppel. Quand une question importante se présente, il l'expose telle que la comprenait l'auteur qu'il analyse, à la lumière des textes et des faits éclairés les uns par les autres ; puis il la dégage des éléments accidentels et secondaires, et en suit les transformations à travers les âges, s'arrêtant aux époques où elle a le plus remué le monde ; enfin, il la montre encore palpitante au milieu de nous. Les principes philosophiques ou théologiques dominant le sujet, les solutions précises et fermes accompagnent toujours et laissent l'intelligence dans la splendeur et la joie de la vérité.

Rien n'est plus agréable que ces vastes ensembles où l'on trouve à la fois la vie de l'histoire, la netteté d'un traité et la passion d'une controverse ; mais il fallait un coup d'œil puissant pour voir et pour montrer sous un même rayon et dans un champ limité tant de faits et de personnages dispersés à travers les siècles. La science ne jaillit ainsi par nappes larges et transparentes que d'une source presque infinie de méditations et de lectures.

L'espace nous manque pour donner ici l'analyse et l'inventaire des dix volumes de leçons faites à la Sorbonne ; mais nous n'hésitons pas à dire qu'il y a peu de livres plus substantiels. L'auteur jette en prodigue des clartés décisives sur une foule de questions ; c'est souvent, en quelques lignes et en passant, le fond d'un traité. Tout est pour la pensée, rien pour la fantaisie. C'est pourquoi cette étude est éminemment apte à la formation intellectuelle ; non seulement on y apprend beaucoup de choses, mais on y peut apprendre l'art plus précieux de penser et de composer. Mgr Freppel est, en effet, un des rares esprits assez puissants pour coordonner les parties d'un grand tout, et les pousser progressivement et avec harmonie vers un but bien fixé d'avance. A ce point de vue il n'a pas de rival. Le coloris de Lacordaire, la fermeté de Mgr Gerbet, l'originalité des détails de Mgr Pie, la souplesse inépuisable de Louis Veuillot lui manquent ; mais il compense ce défaut par l'ampleur de ses exposés, l'abondance de sa doctrine et la vigueur de ses déductions. Sa langue n'est pas chaude, étincelante, mélodieuse comme celle de quelques-uns de ses devanciers ou de ses contemporains ; elle est pure, noble, d'une limpidité extraordinaire, portant sans effort toutes les idées, ne quittant jamais la sérénité de la raison pour prendre l'allure impétueuse de la passion. On a dit justement qu'elle était « fille du dix-septième siècle », non point seulement par les mots et les phrases, ce qui est relativement facile et ne prouve pas grand'chose, mais par la pensée, par l'ordre et la puissance, par la majesté tranquille de la foi. Cette langue est éminem-

ment épiscopale, plus faite pour illuminer et enseigner que pour séduire et dompter nos auditoires modernes, où la sensibilité nerveuse exerce une si déplorable tyrannie.

On a dit encore que les ouvrages de Mgr Freppel formaient un arsenal complet pour la défense catholique ; cet éloge s'applique surtout aux leçons de la Sorbonne, et l'auteur lui-même y cherchait des documents pour ses œuvres oratoires, épiscopales ou politiques. Tel mouvement pathétique contre la subvention votée tous les ans aux danseuses de l'Opéra, n'est que la reproduction presque textuelle d'une page sur le *Traité des Spectacles* de Tertullien.

Le public fit aux leçons imprimées le même accueil que l'auditoire avait fait à la parole vivante. Les félicitations arrivaient nombreuses et cordiales ; Rome envoyait des brefs de plus en plus élogieux, et M. Duruy lui-même, sortant de la réserve et de l'impassibilité universitaires, écrivait au bas d'un banal accusé de réception rédigé dans les bureaux du grand maître :

« Je ne promets pas à M. l'abbé Freppel de lire immédiatement son *Origène* ; mais ce sera certainement une des premières études que je pourrai faire. En attendant, toutes mes félicitations pour un travail qui honore la Faculté de Paris. »

Le P. Lacordaire fut un des premiers à féliciter son ami. Il lui envoyait de Sorèze, après avoir reçu les *Pères apostoliques*, une lettre pleine de cordialité, mais où l'on remarquera qu'il n'est plus question de vie religieuse :

Sorèze, 14 février 1859.

« Monsieur l'abbé,

» Je n'ai que de rares moments pour lire, et je ne lis jamais que des ouvrages vraiment sérieux. Celui que vous venez de publier sur les *Pères apostoliques* me paraît tel, et je le lis. Il me rappelle mes premières études patrologiques d'il y a trente ans, lorsque, enfermé dans une petite chambre bien

obscur, je lisais les deux volumes in-folio du P. Cotelier. Tout ce que vous touchez me rappelle ces premières lueurs de l'antiquité dans mon esprit, et je me rencontre souvent avec vous dans les pensées que j'avais il y a trente ans. Mais vous êtes plus habile, plus savant que je ne l'étais alors, que je ne le suis encore aujourd'hui. J'ai donc un double plaisir à vous suivre, celui de me rappeler mes premières sensations patologiques, et celui de profiter de votre érudition.

» Maintenant pourrai-je vous consacrer quelques pages dans le *Correspondant*? Cela est bien douteux. Mes jours s'enfuient dans des occupations multipliées par un gouvernement complexe. Je désirerais écrire et je ne le puis pas. C'est mon sacrifice, à l'heure dernière, et celui qui me rassure le plus sur ce que je fais, puisque ma volonté propre n'y est pas. Ne comptez donc pas sur moi. Il en est de mon article sur vous comme de la question d'Italie : le désir y est, le temps n'y est pas.

» Veuillez, Monsieur l'abbé, agréer tous mes remerciements du livre et du souvenir, ainsi que l'expression de mes sentiments respectueux.

» Fr. Henri-Dominique LACORDAIRE, *des Fr. prêch.* »

Quelques jours après, Mgr Dupanloup lui exprimait son admiration sous une autre forme, haletante et pressée :

Orléans, le 11 mars 1859.

« Monsieur l'abbé,

» C'est seulement au retour d'un petit voyage que je trouve chez moi le livre que vous avez eu la bonté de m'adresser.

» Le premier regard que j'y ai jeté m'a profondément intéressé.

» Je prévois que ce livre va me faire manquer quelquefois à mes devoirs, à cause de l'inclination très vive qui ne me permettra pas toujours de m'en séparer, quand il le faudrait.

» Je recommande mon diocèse et son pauvre évêque à vos meilleures prières.

» Nos besoins sont très grands.

» Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'hommage de mon profond et religieux dévouement.

» † FÉLIX, évêque d'Orléans. »

L'année suivante, 1860, le célèbre prélat invitait M. l'abbé Freppel à prononcer une première fois le panégyrique de Jeanne d'Arc dans sa cathédrale d'Orléans, à la fête commémorative du 8 mai, et il montrait combien il avait été satisfait, en renouvelant son appel pour le 8 mai 1867. Par une coïncidence curieuse, Mgr Dupanloup venait toujours de quitter sa ville épiscopale quand y arrivait le brillant professeur ; aussi n'avons-nous presque rien pu découvrir sur leurs rapports.

Les *Apologistes chrétiens au deuxième siècle* eurent encore plus de retentissement. Mgr Cœur le constate, et il exprime à l'auteur sa joie de voir un talent si distingué représenter le clergé catholique à la Sorbonne.

Troyes, le 31 août 1860.

« Monsieur,

» Je voulais toujours vous remercier, mais vous ne m'en laissiez pas le temps. Quand j'avais fini d'admirer un de vos livres, il m'en venait un autre encore plus beau, et pendant que je me recueillais pour en mieux goûter le mérite, mes heures libres s'envolaient et je me voyais repris par les affaires.

» Voilà, croyez-le bien, Monsieur, la cause unique de mes retards ; mais au fond je n'étais pas ingrat : mon esprit, au contraire, était tout occupé de vos mérites, et j'éprouvais dans mon cœur une vive reconnaissance pour votre aimable souvenir.

» Vous honorez, Monsieur, par vos savants travaux, cette

Sorbonne théologique dont la pensée me sera toujours chère. Plaise à Dieu de soutenir vos forces ! Chacun de vos ouvrages ajoute au respect de la religion et à la gloire du clergé.

» Recevez, Monsieur, la nouvelle et très cordiale assurance de ma considération la plus distinguée et de mes meilleurs sentiments.

» † P.-L.. évêque de Troyes. »

C'est probablement vers cette époque aussi que M. Caro lui adressait le billet suivant, sans date.

Paris, 14 juin.

« Monsieur,

» Je suis vraiment honteux de n'avoir pas encore répondu à l'aimable lettre que vous m'aviez écrite en m'envoyant votre ouvrage. N'en accusez, je vous prie, que l'excès de la double tâche que j'ai eu à remplir toute l'année à l'École Normale et à la Faculté des lettres. C'est même la fatigue de ce double enseignement qui a dû me faire renoncer presque complètement à la collaboration du *Constitutionnel* et qui m'a fait ralentir beaucoup celle à la *Revue Européenne*. Je m'en suis dédommagé en confiant le compte rendu que je ne peux faire moi-même à l'un de mes amis, le plus compétent assurément de tous mes collaborateurs à la *Revue*, M. l'abbé Lesœur. Il apprécie très haut et il aime particulièrement, comme moi, votre éloquent et savant ouvrage. J'ai donc tout lieu de croire que vous serez content de son article, qu'il doit nous donner très prochainement.

» Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'expression de mes meilleurs sentiments.

» E. CARO. »

L'année 1860-61 avait été consacrée à l'éloquence chrétienne dans la Gaule pendant les deux premiers siècles, notamment à saint Denys et à saint Irénée. Le savant pro-

fesseur admettait l'apostolicité des églises de la Gaule, l'identité de l'Aréopagite avec le premier évêque de Paris, et l'authenticité des ouvrages que l'école traditionnelle lui attribue. Il est resté jusqu'à la fin fidèle à cette opinion, malgré les difficultés soulevées autour de lui, au moment même où il écrivait, et plus tard; elles ne font guère que reproduire les objections de M. l'abbé Martin, auquel l'abbé Freppel avait demandé un compte rendu de son livre. Le consciencieux critique s'étant plongé dans l'étude de cette question arrivait, à la suite de quelques Allemands, à des conclusions un peu différentes. Il ne put donc écrire l'article désiré, mais il n'ébranla pas la conviction de son ami, avouant, du reste, que l'exposition des preuves mise en tête du *Saint Irenée* est ce qu'on trouve de plus clair et de plus complet sur la matière.

VIII

L'abbé Freppel avait coutume, pendant les vacances, de faire une excursion en Alsace et quelque long voyage qui devenait à la fois un délassement bien mérité et une précieuse source d'informations. C'est ainsi qu'il parcourut successivement la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Hollande, l'Angleterre et la Belgique. Il semait le long du chemin son modeste bagage et remplaçait par des pièces plus ou moins hétéroclites ce qui avait disparu. C'était le désespoir de son excellente mère et l'étonnement de ses amis de le voir revenir avec un costume composite où étaient représentés les pays qu'il venait de traverser.

Au mois de juillet 1861, il était à Berlin et datait de cette capitale une lettre adressée à M. l'abbé Kieffer, son ancien collègue de Saint-Arbogaste, demeuré son confident ; elle contient de curieux détails :

Berlin, le 20 juillet 1861.

« Mon cher ami,

» Tu seras sans doute étonné de recevoir de moi une lettre datée de Berlin ; mais je crois qu'un envoi que ma mère a dû te faire t'aura préparé à cette surprise. Ne voulant pas m'em-

barrasser d'une soutane qui me ferait regarder comme une bête curieuse dans les pays ultra-protestants que je parcours, je n'ai pris avec moi qu'une soutanelle et ma redingote. J'ai chargé ma mère d'adresser ma soutane à Saverne, où je compte faire ma première station en Alsace. Tu auras donc la bonté de garder ce dépôt jusqu'à mon arrivée, qui, je le crains bien, ne sera pas prochaine.

» Après une année de travail et de fatigue, j'ai senti le besoin de faire un long voyage, et je traverse l'Allemagne dans tous les sens, faisant ainsi une excursion moitié scientifique, moitié de pur agrément. Je m'arrête à chaque université, où je suis quelques cours, pour juger de la force des études et de l'état religieux des esprits. Tout cela est fort utile à connaître pour moi. C'est ainsi que j'ai visité les universités de Halle, d'Iéna, et je suis en ce moment à entendre les plus célèbres professeurs de l'Allemagne, à l'Université de Berlin : Ranke, Stahl, Hengstenberg, etc. J'en suis médiocrement satisfait. La Sorbonne est encore mieux que tout cela. Ah ! qu'il est nécessaire de voir les choses de près et par soi-même, pour porter un jugement impartial et éclairé !

» Berlin, où je suis depuis trois jours, est une fort belle ville, probablement la plus belle de l'Europe après Paris, avec lequel toute comparaison serait une folie. Je pars la semaine prochaine pour Dresde et Leipzig, où je m'arrêterai quelque temps : puis je compte aller à Prague et à Vienne. Tu vois que je parcours le centre de l'Europe ; mais je ne crois pas qu'au point de vue théologique, historique, on puisse faire un voyage plus intéressant. Je t'en dirai davantage à notre prochaine entrevue. En attendant, je te prie de mettre ma soutane sous cloche jusqu'à mon arrivée, et je t'embrasse de tout cœur,

» É. FREPPEL, étudiant à l'Université de Berlin. »

A son retour, on remettait au voyageur une très aimable missive par laquelle Mgr Ræss le nommait chanoine honoraire de sa cathédrale.

Sigolsheim, 4 septembre 1861.

« Mon cher Chanoine,

» Ah! vous voilà à Blienschwiller! Dieu en soit loué!

» Quand je quittai Strasbourg, mercredi dernier, je pensais vous trouver dans les environs et vous remettre moi-même votre titre de chanoine honoraire de ma cathédrale, et cela avant que la chose ne fût connue du public. Mais avant la réception de votre lettre, je n'ai pas pu découvrir votre adresse; je finis même par vous croire en Suisse, à Saxeln, au Righi ou à Einsiedeln.

» Voilà, mon cher professeur, pourquoi cette affaire fut traitée un peu irrégulièrement. N'importe; l'essentiel est d'avoir eu le plaisir de vous donner ce témoignage d'estime et d'affection, et de prouver à mon clergé combien je sais apprécier vos vertus sacerdotales et vos travaux littéraires.

» Cette distinction, du reste, vous était destinée depuis plusieurs années. Vous voyez donc, mon cher chanoine, que j'ai agi avec réflexion, et que Bossuet ne saurait écrire une *Histoire des Variations* de mes sentiments à votre égard.

» Recevez, mon cher chanoine, l'assurance de ma considération affectueuse et de mes sentiments paternels.

» † A., évêque de Strasbourg. »

Presque en même temps, l'illustre évêque de Nîmes, Mgr Plantier, félicitait l'auteur de *Saint Irénée*, en termes trop personnels et trop élogieux pour n'être pas reproduits intégralement. Son suffrage, pour des raisons multiples que le lecteur connaît, en vaut un grand nombre.

Nîmes le 5 décembre 1861.

» Il m'est impossible, Monsieur l'abbé, d'accepter les paroles trop bienveillantes dont vous accompagnez, en me l'adressant, l'hommage de votre travail sur *Saint Irénée*:

mais je reçois avec reconnaissance cet hommage lui-même.

» Enfant de cette grande Église de Lyon dont saint Irénée fut presque le fondateur et le premier historien, élevé dès ma jeunesse sacerdotale dans une société de prêtres qui l'a choisi pour protecteur et qui s'abrite sous son nom, j'ai toujours eu pour cet évêque si digne des premiers temps un culte profondément filial. Je me suis également nourri des enseignements du docteur. Ses ouvrages sont une des plus antiques sources de la science et de la tradition chrétiennes ; ils en sont aussi l'une des plus fécondes. Il a tout dit sur les écoles philosophiques et sur les sectes dissidentes qui s'agitèrent autour de l'Église naissante.

» De même qu'il nous a fait connaître les blasphèmes et les folies, il nous a transmis aussi les réfutations qu'il en a faites, et par elles, dès l'origine, il a préparé des armes victorieuses pour la controverse de tous les siècles.

» Simple prêtre, je me bornais à admirer, évêque j'en ai fait usage, et le peu de vigueur qu'on a bien voulu m'attribuer dans certaines luttes contre l'hérésie n'était pour ainsi dire qu'une application de sa force.

» Il ne s'est pas contenté de combattre et de vaincre par la puissance de son génie personnel, il a proclamé en termes incomparables la suprématie de cette Église à laquelle il appartient, en vertu de sa *principauté principale*, de trancher tous les débats et de décider souverainement toutes les questions. On ne pouvait rendre au monde chrétien un plus éclatant service que de poser ainsi, dès le commencement, cette grande base de l'autorité romaine. Plus je médite sur toutes ces gloires, plus je me prends à bénir ce saint et illustre pontife qui fut un de mes aïeux dans la foi.

» Il y eut aussi en lui ce mérite assez rare parmi les Pères : c'est que son intelligence fut pour ainsi dire illuminée par les soleils de deux mondes. On trouve dans ses écrits toute la grâce, tout l'éclat, et, si je l'ose dire, tous les parfums de l'Orient ; rien de plus éblouissant et de plus embaumé que cette lettre sur les premiers martyrs lyonnais, dont il est

regardé comme l'auteur. Conçoit-on aussi de page plus suave que celle où sa piété filiale rappelle à Florin ses contacts respectueux avec Polycarpe, le grand évêque de Smyrne, qu'il aima comme un frère et vénéra presque à l'égal d'un ange? Il y a là une tendresse et un charme de couleur où se reflète le ciel si chaud et si pur de l'Asie.

» Lorsque ensuite vous entendez le théologien, le controversiste, c'est une précision sobre, ferme, pressée comme celle des plus hauts esprits de l'Occident. Si nous avions ses écrits dans leur intégrité, nous verrions qu'il fut peu de Pères plus élevés et plus complets.

» Et quand on pense que ce docteur, qui fut le marteau du gnosticisme, le glaive vengeur de la vérité, le bouclier de la tradition, l'historien de nos premiers martyrs, finit par être aussi martyr lui-même, on se demande volontiers s'il est beaucoup d'astres plus radieux que sa gloire au firmament de l'Église.

» Voilà, monsieur l'abbé, tout autant de distinctions que vous avez admirablement mises en lumière. Pour leur donner plus d'éclat, vous avez encadré saint Irénée dans les contrastes divers par lesquels son siècle en a fait ressortir la noble physionomie. Je vous en félicite comme d'une grande œuvre et je vous en remercie comme d'un bienfait.

» Agréez, je vous prie, l'assurance de mon dévouement affectueux.

» † HENRI, évêque de Nîmes. »

Un honneur assez inattendu et quelque peu périlleux vint tout à coup chercher l'abbé Freppel, dont le renom d'éloquence et de science pénétrait partout. Il disait quelquefois la messe dans la chapelle du Luxembourg; madame Troplong, femme d'une haute piété et d'un rare discernement, avait sollicité ce privilège dont elle profitait presque toujours. Elle remarqua ce jeune prêtre et en parla au président du Sénat. Quelques invitations achevèrent cette connaissance. En 1862, l'impératrice, à laquelle on avait signalé l'abbé Freppel comme un prédicateur de talent, désira l'entendre pendant la station de carême, aux Tuileries. L'empereur n'avait aucun motif de ne pas céder à cette demande, et c'est ainsi que le professeur de Sorbonne fut appelé à remplir à la cour un ministère où le P. Ventura et le P. de Ravignan l'avaient précédé. La situation était plus délicate, il est vrai, après la campagne d'Italie; il en sortit néanmoins avec honneur. Ses instructions ont été imprimées sous le titre de *Vie chrétienne*. Sauf quelques compliments exigés par l'étiquette et l'usage, elles auraient pu être prêchées partout ailleurs; tout y est grave, évangélique et digne de la chaire chrétienne. L'auditoire écoutait attentivement cette parole d'une convenance austère et d'une belle clarté. Napoléon III et l'impératrice Eugénie furent satisfaits de leur choix et le témoi-

gnèrent en faisant présent à l'orateur d'une riche tabatière en or. Rien ne prouve toutefois qu'ils aient gardé de cette station un souvenir bien vivace; le vertige révolutionnaire commençait à tout emporter.

Mgr Darboy, devenu archevêque de Paris, reconnu et consacra ce talent hors ligne, en choisissant l'abbé Freppel pour faire l'oraison funèbre de son prédécesseur, le 12 février 1863, dans l'église métropolitaine. C'était le premier discours de ce genre qu'on demandait à l'orateur. Plus tard, en célébrant l'amiral Courbet ou le général de Sonis, il s'élèvera plus haut; mais ce début n'en révéla pas moins des qualités supérieures, et particulièrement cette flexibilité de pensée et cette sûreté de goût qui savent adapter le ton à chaque sujet. C'est le signe de la force de faire toutes choses avec ordre et sans violence. Voici en quels termes flatteurs Mgr Darboy remerciait le panégyriste :

Paris le 18 avril 1863.

« Cher monsieur l'abbé,

» J'ai vivement regretté de ne pouvoir assister au service funèbre où vous avez prononcé l'éloge du regrettable et vénéré cardinal Morlot. Mais j'ai lu ce que je n'avais pu venir entendre, et j'en ai été très satisfait. Je viens vous en remercier, comme il m'appartient de le faire en ma qualité de légataire universel du défunt.

» Veuillez agréer, en souvenir de l'hommage éloquent que vous avez rendu à mon éminent protecteur et ami, une croix pectorale et un anneau qui viennent de lui. Pour d'autres, ce pourrait n'être qu'une relique; pour vous, c'est encore un augure, au moins dans mes vœux.

» Recevez, cher Monsieur l'abbé, l'assurance de mon affection.

» † G., archevêque de Paris. »

Un écrit plus retentissant et d'un autre genre allait attirer l'attention publique. M. Renan venait de publier la *Vie de Jésus*. Aussitôt les réfutations se multiplièrent, scientifiques ou ironiques. A distance, il nous semble que c'était faire trop d'honneur à ce misérable roman; mais qu'on se reporte en arrière. L'auteur n'était pas ce répugnant vieillard que l'on va voir écroulé dans son fauteuil du Collège de France, annonçant quelque paradoxe auquel personne n'ajoute d'importance. Celui qui devait donner à la jeunesse tant de conseils de morale grivoise, n'avait pas encore montré dans Paris affamé ce que l'égoïsme peut avoir d'abject et de lâche; s'il avait renié le Christ et tenté la réhabilitation de Judas, il n'avait pas affiché son admiration et ses tendresses pour l'Allemagne victorieuse; il se posait comme le représentant de la critique et de la science; il avait derrière lui tous les incrédules, la franc-maçonnerie cosmopolite, l'Université et le gouvernement lui-même. Il fallait la clairvoyance supérieure de Mgr Pie ou de Louis Veuillot pour s'apercevoir dès lors que ce blasphémateur impudent méritait avant tout le mépris.

Le bruit fait autour de la *Vie de Jésus* avait démesurément grandi le renégat, lorsque l'abbé Freppel entra en lice. L'*Univers* étant supprimé, ses articles parurent dans le *Monde* et

eurent un immense succès. Il avait été humilié par l'audace insolente du mystificateur, comme chrétien, comme savant et comme Français. De là cette véhémence et cette ironie un peu rudes, mais irrésistibles. Le génie de Tertullien, qu'il étudiait alors, semble l'inspirer. Entendons-le :

« Strauss avait fait de son mieux pour racheter son audace par une patience de travail peu commune : il aurait cru faire outrage au bon sens public si, voulant attaquer les croyances de son pays, il avait osé se présenter à lui un roman à la main.

» M. Ernest Renan ne s'est pas cru obligé à tant de ménagements. Ecrivant pour des Français, il aura jugé sans doute que le niveau intellectuel de ses lecteurs ne dépassait point la hauteur du roman. A quoi bon une discussion sérieuse là où il suffira de répandre un vernis poétique sur quelques bribes d'exégèse ramassées çà et là dans les écoles allemandes? Ailleurs on en rirait; en France cela pourra réussir.

» Eh bien! je le dirai tout d'abord, ce dédain pour l'intelligence du public français me blesse au cœur : il me semble que nous ne méritons pas cet affront. J'ignore si le livre de M. Renan aura le privilège de soulever l'indignation; pour ma part, j'en suis humilié et peiné. J'en suis peiné pour l'honneur de la science française, qu'on ne manquera pas de tourner en ridicule à l'étranger; j'en suis humilié pour le premier de nos corps savants, auquel appartient l'écrivain qui vient de donner au monde une telle preuve de frivolité; et, je l'avancerai sans détour, l'une des choses qui m'ont préoccupé davantage dans la lecture de ce conte facétieux, c'est de penser qu'il pourra venir à l'esprit de quelque critique allemand ou anglais de vouloir mesurer à cet écrit la force des études dans notre pays. Depuis l'*Origine des cultes* de Dupuis, l'esprit français n'avait pas reçu d'injure plus sanglante...

» J'ai appelé le livre de M. Renan un pur roman, sans valeur scientifique, et je m'engage à le prouver. Un livre n'a

pas de valeur aux yeux de la science, quand l'auteur y suppose démontré ce qui ne l'est pas ; qu'il affirme sans rien prouver, et nie sans raison valable ; qu'il oppose de simples conjectures à un témoignage certain ; qu'il détruit l'une par l'autre ses allégations ; qu'il trompe son lecteur par des citations fausses ou incomplètes, en attribuant aux auteurs ce qu'ils n'ont pas dit, et en plaçant dans les textes ce qui ne s'y trouve point : qu'il prétend expliquer les faits par des causes qui n'ont aucune proportion avec eux ; qu'il imagine des hypothèses ridicules pour se débarrasser des faits qui le gênent, et qu'enfin, prenant la fantaisie pour règle, il arrange les événements à son gré, dénature le caractère des personnages et altère le sens des doctrines. Un tel livre, envisagé comme œuvre d'imagination, peut attirer à son auteur une réputation d'artiste, de dilettante ; il peut même trouver quelque crédit auprès des ignorants, mais il n'est d'aucun poids dans la balance de la critique. Quand j'aurai montré que l'ouvrage de M. Renan satisfait à toutes ces conditions, on m'accordera sans doute qu'il a sa place marquée parmi les romans sortis de la même librairie, un peu au-dessous, ou si l'on aime mieux, à côté de *Salammbô*. »

Ce qu'il y eut de plus sensible et de plus désastreux pour M. Renan dans cette charge à fond et sans merci, ce fut de voir étalés au grand jour, avec une éblouissante évidence, ses plagiats, ses bévues, ses contradictions, son manque absolu de sérieux et de probité scientifique ; les preuves étaient écrasantes, tout faux-fuyant coupé, toute réplique impossible. La conscience publique était enfin soulagée ; ce faux savant avait trouvé un savant véritable pour le démasquer ; cet enthousiaste de l'Allemagne était en face d'un Alsacien plus au courant que lui de la philosophie, de l'exégèse et des méthodes allemandes ; ce sophiste nébuleux était aux prises avec une logique d'acier dont les éclairs le suivaient dans tous ses détours ; cet apostat vaniteux sentait enfin sur lui l'œil du prêtre fidèle. Aussi M. Renan n'essaya

pas une réponse, et l'*Examen critique* fit triomphalement le tour du monde, traduit en toutes les langues. En France seulement, il y eut vingt-cinq éditions.

La *Revue des Deux-Mondes* essaya bien, par la plume du pauvre Havet, de ramener l'admiration ; mais tout fut inutile. La réputation scientifique de la *Vie de Jésus*, et par suite de M. Renan, avait définitivement croulé sous le choc. Lui-même comprit qu'il était percé à jour, et cessant de s'adresser au public sérieux, désormais édifié sur ses procédés, il se mit à composer un abrégé de son livre pour le peuple, de la philosophie humoristique pour les dilettantes, et surtout de la littérature légère pour les journaux, les revues, les jeunes gens et les femmes. Désormais, il aura beau être membre de l'Institut, haut dignitaire de la Légion d'honneur, professeur au Collège de France, grassement renté, orateur attitré des banquets celtiques ; malgré quelques travaux qui ne sont pas sans valeur et qu'on cite par flatterie pour l'académicien dont les votes sont influents, il n'en demeure pas moins chassé du cercle des vrais érudits et des honnêtes gens. Sa vanité sénile peut encore obtenir, d'une certaine jeunesse, quelques applaudissements pour des gaudrioles débitées après boire ; elle n'obtient plus, ce qui vaut mieux encore que la louange, le respect. La postérité oubliera bien vite l'homme et ses blasphèmes ; mais on peut dire que l'abbé Freppel a forcé l'auteur de la *Vie de Jésus* à n'être que l'auteur de l'*Abbesse de Jouarre* ; celui-ci défie toute réfutation.

Cette vigoureuse exécution souleva des bravos. Louis Veillot battit des mains. Les félicitations affluèrent des points les plus divers. En voici une tout à fait imprévue et qui fait honneur à la droiture qui l'a dictée et à l'apologiste qui l'a reçue.

Montauban, 5 avril 1864.

« Monsieur l'abbé,

» Il me tardait de trouver l'occasion de vous dire avec quelle profonde sympathie j'ai lu dans le *Monde* vos savants

et excellents articles sur le livre de M. Renan. Vous avez mis au service de la plus sainte des causes une science de bon aloi et une logique, un talent de style qui étaient au niveau du sujet. En accomplissant cette noble tâche, vous avez mérité la reconnaissance de tous les sincères disciples du Dieu-Sauveur.

» Je ne suis point de votre communion, Monsieur; mais j'ose dire que je suis de la même patrie spirituelle. Il y a pour nous un terrain commun sur lequel nous pouvons nous donner la main, et peut-être le devons-nous, en face de l'immense flot de matérialisme et de scepticisme qui menace de submerger tout ce qui est sorti de la révélation chrétienne.

» Vous remplissez les fonctions de professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne. Je donne un enseignement analogue dans l'humble Faculté de théologie protestante de Montauban. Les modèles que vous recommandez à l'attention de vos élèves, depuis saint Augustin et Chrysostome jusqu'à Bourdaloue et Bossuet, trouvent aussi dans mes leçons la haute place qui leur appartient. C'est encore un point de rencontre que j'aime à signaler.

» J'invite mon éditeur de Paris à vous envoyer au bureau du *Monde* l'*Histoire des Synodes nationaux des églises réformées de France*, que je viens de publier. Si vous avez le loisir d'y jeter les yeux, vous y verrez que la Réforme française n'était point cette Église sans autorité et sans règle que les libres penseurs et les incrédules se plaisent à imaginer aujourd'hui. Les fondateurs du protestantisme et leurs successeurs pendant plus de deux siècles ont voulu s'appuyer sur des doctrines précises, bien arrêtées, et les faire garder fidèlement par ceux qu'ils recevaient à leur communion.

» J'ignore, Monsieur le professeur, s'il entrerait dans vos convenances d'écrire un article sur ce livre, dans le *Monde*. Il ne m'est pas permis d'insister, ni même de rien demander. J'ai dû parler de longues et pénibles luttes. Je l'ai toujours fait, comme vous pourrez vous en convaincre, avec modération, avec cette impartialité relative que peuvent y mettre

des membres de communions différentes. Mais le fond de cette *Histoire*, si mesurée qu'elle soit, a été naturellement inspiré par l'esprit protestant.

» Du reste, comme l'a dit plus d'une fois M. Guizot, les catholiques et les protestants peuvent et doivent s'unir contre les adversaires du surnaturel. Vous auriez de nombreuses et fortes critiques à faire, en rendant compte de mon livre; mais je m'asure que, sous de graves diversités, personne mieux que vous ne saurait discerner une réelle unité de sentiments chrétiens.

» Dans tous les cas, vous verrez dans cette lettre un témoignage de haute estime et de confiance, et quand même elle ne produirait aucun autre résultat, je ne regretterai point de vous l'avoir adressée.

» Veuillez agréer, Monsieur le professeur, l'assurance de ma respectueuse considération.

» G. DE FELICE,

» *Professeur de morale et d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie protestante de Montauban.* »

Un témoignage plus indirect, mais bien touchant, fut rendu au vengeur de la divinité de Jésus-Christ, par l'admirateur et le patient historien de Bossuet. On sait que M. Floquet fut toujours excellent juge, quoiqu'il soit resté détestable écrivain; son appréciation a du poids :

Formentin, par Pont-l'Evêque (Calvados), 1^{er} novembre 1865.

« Monsieur l'abbé,

» Votre charité consentira, j'ose l'espérer, à me venir en aide dans l'étude que je fais des Livres saints. *Relisant*, en ces derniers temps, avec bonheur et profit, le livre du P. Berthier sur les *Psaumes*, je me demandais s'il existe, sur les *Évangiles* et sur les *Épîtres*, quelque travail recommandable au même degré, au point de vue de l'*édification* et du *savoir*?

» Ayant lu récemment, Monsieur, vos six précieux volumes

sur l'*Éloquence chrétienne* aux premiers siècles de l'Église, je me suis dit que nul, mieux que vous, ne saurait m'éclairer sur ce point. Ma très haute estime pour le livre du P. Berthier peut aider beaucoup à me conseiller sur ce qui peut, en pareille matière, me contenter le plus. J'ai d'ailleurs lu nombre de fois, avec prédilection, avec amour, tout ce que Bossuet a écrit sur les Livres saints. C'est dire assez que des productions médiocres ne m'attacheraient pas et seraient pour moi sans intérêt.

» Existe-t-il, Monsieur, en ce qui regarde les *Évangiles* et les *Épîtres*, des ouvrages étendus, propres à contenter pleinement un lecteur qui, outre l'*édification*, cherche l'*élévation*, le *savoir*, et le *style*? Je possède l'ouvrage du P. de Picquigny sur les *Épîtres*, et je souhaiterais autre chose. On me dit que l'*Évangile médité* de Duquesne ne me comblerait pas.

» Dans ce besoin pressant, j'ai, Monsieur, l'indiscrétion de recourir à l'auteur dont les doctes et les éloquentes *Leçons* (que je possède ici) m'ont instruit autant que charmé. S'il existe sur quelques Livres de l'Écriture, notamment sur les *Saints Évangiles*, sur les *Épîtres*, des travaux spéciaux, d'une valeur sérieuse, qu'on puisse lire, relire avec contentement et profit, ils sont, Monsieur, sans nul doute, bien connus de vous; et dans votre bonté extrême, vous me ferez, j'ose l'espérer, l'insigne grâce de consentir à me les indiquer. Je serais, Monsieur, extrêmement touché de ce témoignage de charitable condescendance, et je vous assure par avance de la profonde gratitude dont me pénétrerait ce très signalé bon office.

» Recevez favorablement, Monsieur, je vous prie, mes humbles hommages et mes remerciements pleins de cordialité pour les heureuses journées que j'ai dues à l'attentive lecture de vos six excellents volumes sur l'*Éloquence chrétienne* aux premiers siècles de l'Église.

» Votre respectueux et dévoué serviteur,

» A. FLOQUET, correspondant de l'Institut. »

Le suffrage du cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, est peut-être moins flatteur pour le savant et l'écrivain ; il est permis de croire qu'il fut plus utile. Au dernier jour de 1865, ce prélat écrivait, avec cette bonhomie très habile qui était un des traits de son caractère :

Bordeaux, 31 décembre 1865.

« Monsieur,

» Il y a longtemps que je vous poursuis de mon admiration, et je puis dire de ma reconnaissance, pour le bien que vous faites. Vous n'avez rien livré à la publicité que je ne l'aie lu avec plaisir et profit. J'ai dit mes impressions au cardinal Antonelli et à d'autres princes de l'Église résidant à Rome : je les sais pleins d'estime pour vous...

» Ne vous laissez pas, Monsieur, de servir la cause de Jésus-Christ. Mes vœux vous suivent dans votre triple carrière de professeur, d'orateur sacré et de controversiste. J'y joins l'expression de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

» † FERDINAND, cardinal DONNET, *archev. de Bordeaux.*»

De 1852 à 1866, l'abbé Freppel avait beaucoup écrit et beaucoup prêché, toujours avec éclat ; les honneurs commencent à venir. Dès 1862, Mgr Maret avait sollicité pour lui la croix de la Légion d'honneur ; mais ses démarches, très très peu secondées par l'insouciance de son protégé, n'aboutirent qu'à le faire nommer officier d'académie.

En 1863, le titre de chanoine honoraire de Paris lui fut conféré par Mgr Darboy, qui le récompensait ainsi de l'oraison funèbre du cardinal Morlot, et peut-être des comptes rendus élogieux de ses propres ouvrages sur saint Denys l'Aréopagite et sur saint Thomas Becket.

Le 12 avril 1866, M. de la Valette, ministre de l'intérieur, faisait au zèle du prêtre et à la popularité du savant un

appel qui était à la fois une charge et un honneur, et qu'il n'était guère possible de décliner :

Paris, 12 avril 1866.

« Monsieur,

» L'Impératrice, qui vient de prendre sous son auguste protection l'Asile impérial de Vincennes, a pensé qu'il serait possible d'occuper fructueusement les ouvriers qui s'y trouvent temporairement en traitement de convalescence, en leur faisant des lectures littéraires et des conférences sur des sujets de morale, d'hygiène, d'économie politique, de science, etc.

» J'attacherais le plus grand prix, Monsieur, à obtenir votre concours pour la réalisation des généreuses intentions de Sa Majesté, et je viens vous prier de me faire savoir s'il vous serait possible d'accepter cette mission.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» *Le Ministre de l'Intérieur,*

» LA VALETTE. »

Le 17 juillet 1867, il était créé doyen des chapelains de Sainte-Geneviève par Mgr Darboy, et dix jours après agréé par l'empereur, avec une indemnité annuelle de 3,500 francs. Il remplaçait Mgr Hugonin, récemment promu à l'évêché de Bayeux.

Le 18 février 1868, il reçut le diplôme de membre fondateur de la Société d'encouragement au bien, les services qu'il avait rendus et le dévouement dont il faisait tous les jours preuve tenant lieu de la cotisation réglementaire.

Le 22 mai, le grand maître de l'Université, dont il était membre et dont les principaux dignitaires étaient ses amis, lui adressait la communication suivante :

« Monsieur l'abbé,

» J'ai l'honneur de vous informer que je vous ai délégué la présidence de la prochaine distribution des prix du collège Stanislas. En vous confiant cette mission, j'ai eu le désir de vous être agréable et de procurer aux élèves et aux maîtres de cette école la bonne fortune d'entendre votre parole sympathique.

» M. Auguste Nisard, inspecteur de l'Académie de Paris, sera chargé de vous assister dans cette solennité, et M. le directeur du collège vous fournira tous les renseignements qui pourront vous être utiles.

» Agrérez, Monsieur l'abbé, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» V. DURUY. »

La même année encore, le 28 juillet, l'évêque de Vannes lui faisait une invitation plus chère à son cœur :

« Le couronnement de la statue miraculeuse de sainte Anne, près Auray, doit avoir lieu le 30 septembre. Tous les évêques de Bretagne y assisteront. Des milliers de pèlerins nous viendront de tous les coins de la Bretagne. Le clergé sera nombreux... J'ose espérer que vous accepterez de nous faire un discours de circonstance. Si vous me permettez de vous annoncer, vous me rendrez un grand service, et vous justifierez par ce discours la haute opinion que nous avons de vous dans notre pays, où vos ouvrages vous ont précédé. »

C'est le premier rapport que le futur député de la troisième circonscription de Brest ait eu avec cette Bretagne qu'il devait si vaillamment représenter plus tard. En attendant le mandat de député, il reçut le camail de chanoine honoraire de Vannes, comme preuve de gratitude.

Au mois d'août 1868, l'abbé Freppel était sur le champ de

bataille de Waterloo qu'il voulait étudier en détail, lorsqu'on lui apporta son diplôme et sa croix de légionnaire. Il fallut que l'abbé Kieffer, à qui madame Freppel avait envoyé de Paris la correspondance du ministre, donnât les renseignements et accomplît en son nom les formalités nécessaires. On ne voit pas que l'évêque d'Angers ait jamais attaché beaucoup de prix à cette décoration; il ne l'avait pas sollicitée, il ne crut pas devoir la refuser.

« A son retour de Waterloo, raconte M. le curé actuel d'Andlau, il arriva vers les dix heures du soir à Saverne, où j'étais vicaire. Le lendemain, qui était un dimanche, je le laissai dormir jusqu'à neuf heures, car je connaissais son faible sur ce chapitre. Je savais aussi combien les Saveruais aimaient à l'entendre prêcher, et je fis suspendre à la porte de l'église cette affiche : *A onze heures, sermon par M. Freppel.* Après la messe, je lui signifiai qu'il allait nous faire une petite harangue. « Pas possible; je suis fatigué. D'ailleurs on ne monte pas en chaire comme cela, sans préparation. — Mais vous avez une heure devant vous; c'est autant qu'on vous en a donné en 1852 pour votre improvisation de concours, et sur quel triste sujet! Aujourd'hui vous choisirez quelque chose de plus joyeux. » Et je lui montrai l'annonce, en passant. « Qu'as-tu fait? s'écria-t-il; c'est une trahison! — Soit, mais toute la ville va venir; vous ne voudrez pas causer pareille déception à nos braves paroissiens. — Eh bien! je prêcherai sur le Haut-Barr. » Le Haut-Barr est un château des Vosges, dominant Saverne.

» A onze heures, nous entendîmes une de ses plus ravissantes allocutions. *Premier point* : Saverne, ancienne ville romaine avec ses vestiges de vieux temples, rappelle le passage du paganisme au christianisme. *Deuxième point* : le Haut-Barr, château du moyen âge, est l'emblème de la foi robuste de cette époque, ferme comme le roc qui sert de fondement à la forteresse. Où en êtes-vous? *Troisième point* : la vallée, avec son chemin de fer, son canal, ses ponts auda-

cieux, ses tunnels, etc., c'est l'industrie moderne. L'industrie moderne, la vapeur ont des avantages, puisqu'elles transportent les missionnaires de l'Évangile jusqu'aux extrémités du monde. Tout dépend de l'usage.

» Sur ma demande, avant de se coucher il écrivit cette improvisation superbe, en quatre pages bien serrées, sans une rature et presque sans variantes, tant sa mémoire était sûre et tenace ! Je garde encore le manuscrit. »

XI

Tous ces honneurs ecclésiastiques, civils et universitaires semblaient en présager et en appeler un plus grand et plus lourd. L'abbé Freppel, malgré son désintéressement, ne pouvait s'y tromper : sa haute réputation, sa situation dans l'Université, ses travaux patrologiques, ses vertus sacerdotales le désignaient naturellement pour l'épiscopat. A Rome, ses opinions étaient connues, et Pie IX aurait été personnellement heureux de le préconiser. L'Empereur n'avait aucune objection contre ce choix, et l'impératrice était plutôt favorable. Il n'y avait qu'un obstacle, mais fort sérieux : M. Rouland, ministre des cultes, avait pressenti dans ce prêtre d'un caractère indomptable, d'une foi solide et d'une science supérieure, l'un des adversaires les plus terribles de ses préjugés et de ses prétentions gallicanes. Jamais il n'aurait consenti à proposer un ultramontain aussi tranché et aussi bien armé. L'abbé Freppel ne l'ignorait pas et s'en souciait, semble-t-il, assez peu, laissant à Dieu le soin de l'avenir, et sachant que les ministres ne sont pas immortels, pas même immuables. Il se mit donc à rédiger tranquillement ses leçons pour l'année 1868-69. Déjà son regard voyait poindre ce quatrième siècle qui est l'âge d'or de l'éloquence sacrée. Son talent perfectionné par ses études antérieures, aiguillonné par la sympathie d'un auditoire croissant et soutenu

par le génie des maîtres qu'il devait expliquer, allait s'élever encore. Il avait achevé une leçon sur Commodien, trois sur Arnobe, et trois autres sur Lactance, lorsqu'une lettre de Rome vint tout interrompre. Le cardinal Bizarri lui écrivait, le 15 février 1869 :

« A la suite d'une décision prise par la Congrégation cardinalice spécialement établie pour la préparation du futur concile général, décision approuvée par le Saint-Père, le cardinal soussigné, président de la Commission pour les affaires des Réguliers, est heureux de vous annoncer que vous êtes élu comme consultant dans cette commission chargée d'étudier tout ce qui se rapporte aux Réguliers. Il vous fait savoir, en même temps, que l'expresse volonté du Saint-Père est que vous gardiez le secret pontifical sur toutes les matières qui seront traitées. »

Le 23 mars, un bref analogue nommait l'abbé Freppel consultant de l'importante commission chargée des affaires diplomatico-ecclésiastiques.

Le professeur quitta donc sa chaire de Sorbonne et partit pour la capitale du monde chrétien, où Mgr Ræss l'attendait et où il retrouvera son ancien émule d'Obernai, Blumensthal, devenu colonel de l'armée pontificale, et célèbre par d'ingénieux travaux hydrauliques.

Cette nomination fut également agréable à Rome et à Paris. Le Pape comptait sur l'activité, l'érudition et l'esprit romain de ce consultant ; la Sorbonne était bien aise de se voir représentée, dans cette assemblée solennelle, par un prêtre dont le talent ne pourrait que lui faire honneur.

L'année 1869 allait finir, lorsque M. Duverger, porté tout à coup au ministère de la Justice, profita de son court passage pour proposer l'abbé Freppel comme successeur de Mgr Angebault, qui venait de mourir. Mgr Ræss, informé de ce projet, écrivit immédiatement :

« Monsieur le ministre,

» C'est la première fois, depuis vingt-huit années d'épiscopat, que je prends la liberté d'intervenir auprès du gouvernement dans la nomination d'un évêque; c'est dire assez à Votre Excellence que je ne me suis décidé à cette démarche que par des motifs graves et après y avoir mûrement réfléchi devant Dieu.

» J'ai appris par plusieurs de mes collègues dans l'épiscopat, présents à Rome, que Sa Majesté l'empereur songeait à M. l'abbé Freppel pour le siège épiscopal d'Angers. Tous les prélats qui m'en ont parlé applaudissent hautement à ce choix. Votre Excellence voudra bien me permettre de me joindre à ce concert d'applaudissements, en la priant de rassurer, si besoin en était, la conscience de Sa Majesté sur le choix de M. l'abbé Freppel, qui a été élevé dans mon diocèse et que j'ai suivi avec attention dans toutes les phases de son honorable existence. Ses grandes qualités et sa haute capacité, son jugement droit, ses connaissances variées, son intelligente expression, sa conduite sacerdotale, son esprit de conciliation et son dévouement à l'empereur sont connus de tout le monde. Mieux que tout autre, M. Freppel pourra rendre heureux un des plus importants diocèses, répondre à l'attente de l'empereur et trouver un accueil empressé auprès des évêques de la province ecclésiastique de Tours.

» Après avoir rempli ce devoir de conscience, je prie Votre Excellence d'agréer... »

Dans son témoignage officiel, l'évêque de Strasbourg déclare le doyen de Sainte-Geneviève « très digne de toute dignité ecclésiastique, et même de la dignité épiscopale, pour sa science et son zèle des âmes ».

Le ministre, entièrement décidé, pouvait donc écrire à l'élu, en pleine sécurité de conscience :

Paris, le 29 décembre 1869.

« Monseigneur,

» Je me félicite de pouvoir vous annoncer que, sur ma proposition, l'Empereur a signé le décret qui vous nomme évêque d'Angers. Sa Majesté connaissait déjà et avait apprécié vos titres à l'épiscopat, et en les plaçant sous ses yeux j'ai eu une tâche bien facile. Permettez-moi d'ajouter que j'ai été très heureux d'avoir à la remplir. Je suis sûr d'avance que votre nomination sera accueillie, dans votre diocèse et par le clergé en général, avec une grande faveur. Tout le monde sait de quel esprit vous êtes animé; tous les amis du gouvernement, tous les amis de la religion ont une égale confiance dans vos lumières, dans votre dévouement, dans votre désir éclairé de conciliation, votre amour pour l'Église et pour le bien public.

» Agréez, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments les plus dévoués.

» DUVERGER. »

L'avenir va nous prouver que rarement choix a été plus heureux; Pie IX le pressentait en remerciant l'empereur par une lettre autographe. Au milieu de ce monde croulant, le nouvel évêque d'Angers va se dresser comme une colonne; il va briller dans nos ténèbres comme une lumière qu'aucun vent de tempête ne saurait éteindre ou faire vaciller. L'Église de France compte un grand évêque de plus dans ses annales, et Rome, la première, va le voir à l'œuvre dans un concile œcuménique.

ROME

Au grand séminaire de Strasbourg l'abbé Freppel s'était fait le champion et le propagateur des idées ultramontaines ; à la Sorbonne, en face de Mgr Maret, il reprit naturellement son rôle. Pourtant, malgré des caractères et des tendances si contraires, la paix et même une certaine intimité n'avaient guère cessé de régner entre le doyen et le professeur d'éloquence sacrée ; mais aux approches du concile, quand l'air vibrerait partout de discussions ardentes sur l'infaillibilité, le feu prit aux poudres.

Le 27 juillet 1869, l'abbé Freppel recevait deux énormes liasses de feuilles imprimées, avec ce billet :

« Mon cher collègue et ami,

» Voici mon livre ; veuillez le parcourir le plus tôt possible et me dire votre opinion sur le moment à choisir pour la publication. Il faut avant tout qu'on ait le temps de le lire et de le méditer. Je ne puis croire aux injustices dont on me menace, et le devoir me paraît clair. Vous voudrez bien me rendre ces deux volumes, qui n'ont pas de titre, et je les remplacerai dès que sera arrivé le moment de la publication. Tout à vous.

» † H. L. C., évêque de Sura. »

Le censeur dont on sollicitait ainsi l'examen officieux n'était pas homme à reculer devant la masse du volume ou la lourdeur du style, pas plus que devant l'expression franche de sa pensée. Huit jours après, il rendait l'ouvrage augmenté d'une longue liste de remarques, et l'auteur lui en adressait par avance de sincères actions de grâces. Le juge croyait en avoir fini, après le libellé d'une sentence si bien acceptée, lorsqu'il reçut, le 10 août, une lettre dont le ton aigre-doux trahit suffisamment le dépit et la déception.

« Mon cher collègue,

» En vous remerciant de nouveau de la peine que vous avez prise de lire mes deux volumes, je dois vous faire part de l'impression produite sur moi par les notes nombreuses dont vous les avez surchargés. Je les ai toutes lues avec la plus grande attention, la plume à la main, et en mettant des contre-notes à côté de vos notes. Je vous les montrerai, si vous le désirez.

» Mon étonnement, je dois vous l'avouer, a été bien grand, en voyant la légèreté qui a présidé à la rédaction de ces observations. Très souvent vous ne vous donnez pas le temps d'achever la lecture des pages et même des phrases que vous critiquez; car vous auriez trouvé la réponse à la plupart de vos difficultés. Toutes vos objections ont été prévues et, ce me semble, réfutées d'avance. Vous n'avez pas du tout ébranlé mes grandes thèses; vous tournez autour, sans les attaquer de front. Je vous démontrerai tout cela, si vous le voulez, dans une nouvelle conversation.

» Vos objections partent presque toutes d'un ultramontanisme très décidé, très exclusif et qui cependant voudrait se mitiger, mais sans y pouvoir réussir. Je crois que vous n'avez pas assez étudié ces questions, assez réfléchi sur ces grands problèmes, et vous sentirez certainement le besoin d'y revenir.

» Mon livre est un effort sincère, sérieux, loyal, pour con-

cilier les droits de l'épiscopat avec ceux de la papauté, et pour conserver inaltérable le caractère de la constitution de l'Église. Tout est là. Les contradictions que vous croyez apercevoir dans ma théorie disparaîtront à vos yeux, si vous voulez me donner un moment d'attention. J'ai des réponses à tout, et je les crois très solides. S'il reste des difficultés, elles sont dans les choses, et non pas dans la pensée de mon livre.

» Permettez-moi de vous dire que ce que vous qualifiez si souvent d'*insuffisance*, d'*inexactitude*, sans indiquer la moindre preuve, a été trouvé très suffisant et surtout très exact par les théologiens les plus savants, les plus sages, les plus mûrs. Un des meilleurs esprits dont notre Église puisse s'honorer me disait : « Vos thèses, dans leur ensemble, sont invincibles. » J'avoue que la faiblesse de vos raisons me porterait à adhérer à un jugement que j'ai cru d'abord trop favorable.

» Ce premier feu que vient d'essuyer mon livre n'ébranle donc pas ma confiance. Qu'on veuille bien être attentif et juste; qu'on veuille bien écouter mes défenses, et mon livre n'a rien à craindre. C'est l'opinion des plus graves autorités, soit dans l'épiscopat, soit dans le sacerdoce.

» J'ai vérifié dans le document original la proposition du *Syllabus*, de laquelle vous voulez conclure que la question d'Honorius n'est plus libre. Telle ne me paraît pas la portée du texte primitif. Il n'y a qu'une seule de vos remarques dont je pourrai tirer profit; mais cela suffit pour vous assurer ma reconnaissance.

» En résumé, mon cher collègue, il m'est impossible d'accepter votre jugement général sur mon livre; et ceci, sans tenir compte des formes blessantes dont vous vous êtes servi plus d'une fois.

» Croyez-le bien : il faut arriver aux discussions sérieuses des grandes questions qu'on a soulevées et qui renferment l'avenir de l'Église. Les moyens termes, les habiletés ne serviront qu'à compromettre les grands intérêts qui sont en jeu.

» Je connais trop votre justice pour ne pas rester convaincu que vous ne vous en tiendrez pas à ce premier examen, trop superficiel pour être définitif. Votre parfaite loyauté m'est aussi une caution certaine que, répondant à la confiance absolue que je vous ai témoignée, vous ne dépréciez pas à l'avance un livre qui n'a pas paru et ne peut pas se défendre. Je vous demande même de garder sur lui un silence absolu, jusqu'à sa publication.

» La peine que vous m'avez faite et qui, je crois, n'a eu qu'un bon motif, ne diminue en rien l'estime et l'affection que je vous ai vouées depuis longtemps; veuillez en agréer la nouvelle assurance.

» † A. L. C., évêque de Sura. »

L'abbé Freppel s'estima offensé par quelques-unes de ces expressions inspirées tout à la fois par l'obstination du gallican et par la naïveté de l'écrivain. Ses notes, dont nous avons le brouillon sous les yeux, sont un peu raides, il est vrai, d'autant plus qu'elles vont impitoyablement droit à la plaie et la mettent à nu sans beaucoup de ménagement: dans leur rapide-concision elles ne reculent pas devant les adjectifs énergiques: *Insuffisant, dérisoire et absurde* s'y lisent en toutes lettres; les inexactitudes, les inconséquences et les contradictions y sont mises en lumière sans euphémismes et sans phrases, par le rapprochement des textes ou par la déduction évidente de fausses conséquences. Un peu plus d'aménité et de prudence dans la forme eût peut-être fait accepter plus docilement le fond; mais c'est assez l'usage des théologiens de condenser leur jugement en mots un peu durs, et cette fois, ces qualificatifs d'école s'adressaient aux raisonnements du théoricien et non pas à sa personne.

Fort de la pureté de ses intentions et de l'orthodoxie de sa doctrine, l'abbé Freppel répondit vivement; nous n'avons pas sa lettre, mais la réplique de Mgr Maret nous en fait deviner le sens et le ton.

Paris, le 11 août 1869.

» Je me serais abstenu de toute réflexion sur la lettre que vient de m'écrire M. Freppel, si elle ne contenait pas un démenti et un défi. Je leur dois une réponse immédiate.

» J'ai affirmé et j'affirme de nouveau à M. Freppel que des évêques et des théologiens ont lu *en entier*, examiné et approuvé mes deux volumes. Je ne reconnais à personne le droit de douter de ma parole.

» M. Freppel veut que je le mette en relation avec ces évêques et ces théologiens, pour démontrer les *faiblesses* et les *dangers* de mon livre. Je lui réponds que c'est entre lui et moi seuls, pour le moment, que cette discussion peut avoir lieu, et je m'engage à lui démontrer, quand il le voudra, la nullité de ses critiques.

» Mon âge et mon caractère me permettent aussi de donner des conseils à M. Freppel : je l'invite donc à étudier à fond des questions qu'il n'a pas épuisées. La manière dont il parle des rapports de mon livre avec la *Défense de la Déclaration* me ferait douter qu'il ait lu en entier cet ouvrage.

» Après cette réponse nécessaire, j'oublierai volontiers le ton qu'a pris et que prend avec moi M. Freppel, pour rester toujours son dévoué collègue.

» † H. L. C., évêque de Sura. »

Pour Mgr Freppel, la discussion fut toujours une sorte de guerre où il faut savoir donner et recevoir des coups. Jamais il n'y apporta de haine et de rancune, mais il faisait peu de cas de cette correction artificielle et de cette politesse de formules qui coûtent peu et qui cachent souvent de féroces perfidies. La courtoisie qu'il avait et qu'il estimait est faite de sincérité dans l'affirmation, de respect pour les personnes et avant tout d'amour et de recherche de la vérité. C'est parce qu'on sent derrière les mots ces fortes et loyales qualités qu'il

a toujours fini par conquérir la sympathie de ses adversaires, même lorsque sa logique les avait meurtris.

Le billet de Mgr Maret lui parut dépasser la mesure ; la riposte ne se fit pas attendre, offrant un curieux mélange de persiflage, de subtilité, d'indignation et de bonhomie.

Paris, 12 août 1869.

« Je me serais abstenu de toute réflexion sur la lettre que vient de m'écrire Mgr Maret, si elle ne contenait une invitation à laquelle je ne puis me rendre. On m'offre une discussion en tête à tête, où « l'on s'engage à me démontrer, quand je le voudrai, la nullité de mes critiques. » J'ai pu consentir une fois à jouer le rôle de Gil Blas, vis à vis de l'archevêque de Grenade, mais c'est assez d'une et même trop. Je ne suis nullement d'humeur à recommencer et ne compte plus m'occuper du livre en question qu'après qu'il aura paru, si, ce qu'à Dieu ne plaise ! il doit jamais paraître.

» J'ai nié et je nie toujours que Dœllinger et Newman aient lu en entier et approuvé le livre dont il s'agit ; et par conséquent, il n'y a pas lieu de s'autoriser de leur nom. Quant à des évêques qui « auraient lu en entier, examiné et approuvé les deux volumes », je suis désolé d'avoir besoin, pour le croire, d'autre chose que d'une affirmation. Si Mgr Maret ne reconnaît à personne le droit de douter de sa parole, chaque évêque a également le droit d'exiger que personne ne doute de la pureté de sa doctrine ; entre ces deux droits respectables, je me vois obligé de me prononcer, dans l'espèce, pour le second, jusqu'à preuve du contraire.

» Mgr Maret doute que j'aie lu en entier la *Défense de la Déclaration*. Je puis le rassurer à cet égard ; plus heureux que lui, qui, de son propre aveu (conversation de jeudi dernier, à 3 h.), n'a lu cet ouvrage que depuis trois ans, je l'ai lu, étudié et analysé, il y douze ou treize ans, quand je faisais mon cours sur Bossuet, à la Sorbonne.

» Le ton que j'ai pris et que je prends avec Mgr Maret est

celui d'un homme blessé et indigné de voir un auteur demander des conseils itérativement et avec instance, et accabler d'injures celui qui, en place d'éloges, s'est permis des critiques. Ni l'âge ni le caractère ne sauraient justifier un procédé que je persiste à tenir pour fort indélicat. Ce qui ne m'empêche pas de séparer l'auteur, qui m'a gravement manqué, de l'évêque pour lequel je veux et dois continuer à professer le plus profond respect.

« É. FREPPEL, *doyen de Sainte-Geneviève.* »

C'était moins deux hommes qui se heurtaient que deux systèmes et deux écoles, l'ultramontain et le gallican. L'un ne voulait voir dans l'Église qu'une aristocratie, et dans le Pape un président d'honneur entre les évêques, ses égaux; l'autre était persuadé que Jésus-Christ a donné à la société qu'il a fondée la forme monarchique, et que le successeur de Pierre a par lui-même, indépendamment de l'assentiment des pasteurs ou des fidèles, la plénitude du magistère et de l'autorité. Le concile du Vatican était destiné par la Providence à trancher officiellement et à jamais ce débat. En attendant, une correspondance montée à ce diapason devait cesser. C'est ce qui eut lieu.

L'abbé Freppel, appelé à Rome, ne pressait pas son départ. Les évêques de Strasbourg, de Toulouse et de Liège avaient pris des appartements dans la maison de retraite de la Société de Marie-Réparatrice et l'invitaient à venir les rejoindre; mais il ne s'y décida que vers la fin de l'année 1869; il donnait ainsi à Mgr Ræss la raison de ce retard calculé :

« A vous parler franchement, je ne désirais pas me trouver à Rome dans le moment où le livre de Mgr Maret y est arrivé. On n'eût pas manqué de m'interroger là-dessus, et j'eusse été embarrassé pour répondre, à cause de ma position à la Sorbonne. J'ai mieux aimé attendre que le jugement fût tout formé à Rome; car dans le cas très probable où ce livre serait condamné, je me trouverais déchargé de toute espèce de responsabilité. Mgr d'Orléans, qui m'en parlait l'autre jour, qualifie *d'insensé* l'acte que vient de commettre Mgr Maret. C'est aussi mon avis. »

Le 20 novembre, il était encore à Paris, d'où il annonçait, en ces termes, à son vénérable correspondant une nouvelle brochure qui faisait beaucoup de bruit.

« Mgr Dupanloup vient de lancer très inopportunément un manifeste contre l'opportunité de la définition de l'infailibilité du Pape. Quantité de personnes trouvent fort singulier

qu'à trois semaines du concile quelques évêques jugent à propos de faire le concile par anticipation, *dans les journaux.* »

Arrivé enfin dans la Ville éternelle, l'abbé Freppel se mit à l'œuvre avec ardeur, comme il le faisait toujours. Renfermé presque toute la journée dans sa chambre, au milieu des livres et des documents, à la grande stupéfaction des Romains, n'accordant rien à la curiosité ou à la fantaisie, et le moins possible aux visites et aux réceptions, il préparait un grand travail sur les ordres religieux et spécialement sur les congrégations de femmes, si multipliées depuis le commencement du siècle. Ce mémoire, remis à la commission des Réguliers, dont il était consultant, aurait servi de base pour la nouvelle législation et l'unification que devait opérer le concile, s'il n'avait pas été brusquement interrompu. Quel a été le sort de ce document précieux ? Il est difficile de le savoir. Lorsque les garibaldiens entrèrent à Rome par la brèche de la Porta Pia, ils firent main basse sur le logis et les papiers de Mgr Freppel ; le manuscrit dut alors disparaître, avec beaucoup d'autres. Sa mère, de son côté, avant de quitter Paris pour Angers, fit brûler plus de cinq mille lettres. C'est ce qui explique la pénurie relative de renseignements sur la jeunesse de notre héros.

Ce travail officiel ne l'empêchait pas de suivre de très près le mouvement d'idées qui se produisait dans le concile et autour du concile. Son activité, son sens théologique et son érudition étaient au service des évêques qui voulaient bien le consulter. On se rappelle encore les lettres du P. Gratry et le scandale qu'elles causèrent. Mgr Ræss résolut de les condamner solennellement et chargea l'ancien supérieur de Saint-Arbogaste, resté son ami et devenu son commensal, de rédiger le jugement. Nous en avons eu la minute sous les yeux et nous l'avons collationnée avec le texte publié ; elle n'en diffère que par quelques variantes sans importance. Nous reproduisons cette pièce ; bien qu'elle ait déjà paru dans l'*Univers* et dans la collection des conciles de Maria-

Laach, elle est assez peu connue et difficile à trouver ; c'est un exemple frappant de la netteté et de la précision avec lesquelles Mgr Freppel savait dégager d'une théorie ou d'un livre les principes faux ou dangereux qu'ils cachaient. Ce coup d'œil rapide et cette clarté de formules déconcerteront plus d'une intrigue dans l'avenir.

« Nous..... par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de... Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Très chers frères,

» Nous avons pris connaissance de deux lettres publiées par M. l'abbé Gratry, sous ce titre : *Mgr l'Évêque d'Orléans et Mgr l'Archevêque de Malines*. — Paris, 1870. Charles Douniol libraire éditeur, rue de Tournon, 29 ; et après nous être convaincu de leur authenticité, usant de notre droit de juger en ce qui nous regarde et pour notre diocèse les écrits qui nous paraissent répréhensibles au point de vue de la doctrine et dangereux pour les fidèles confiés à notre sollicitude pastorale ;

» Considérant que, à l'occasion d'un débat théologique qui s'est élevé entre deux vénérables prélats, l'auteur desdites lettres, dépassant toute mesure, déclare une leçon du bréviaire romain « un récit mensonger et intolérable » ; ajoutant que « jamais il n'y eut en histoire une plus audacieuse fourberie, ni plus audacieuse suppression des faits les plus considérables... que le bréviaire romain résume une longue suite de fraudes dans un dernier et solennel mensonge » (1^{re} lettre, p. 77) ; et ailleurs : « J'aurais pu vous montrer aussi sur cette question les efforts séculaires des liturgistes de la cour romaine pour étouffer la vérité par l'altération du bréviaire » (2^e lettre, p. 74) ;

» Attendu que, par ces paroles, l'auteur outrage d'une

façon scandaleuse l'Église romaine, qui a autorisé et approuvé ledit bréviaire, qui oblige tous ses prêtres à le réciter journellement, et qui, par conséquent, dans l'hypothèse de l'auteur, n'aurait pu être que dupe ou complice de ce qu'il lui plaît d'appeler « la plus audacieuse fourberie qu'il y ait en histoire » ;

» Considérant de plus que, voulant qualifier les sentiments et les procédés de l'école qui n'admet pas que les Papes puissent errer sur la foi dans les constitutions dogmatiques destinées à fixer l'enseignement dans l'Église entière, l'auteur s'oublie jusqu'à dire : « Il n'y a plus ici ni science, ni raison, ni discussion, ni attention, ni opération intellectuelle quelconque ; c'est un vertige, c'est une ivresse qui ne sait plus discerner les objets » (1^{re} lettre, p. 31). Et ailleurs : « Connaissez-vous dans l'histoire de l'esprit humain une question théologique, philosophique, historique qui ait été aussi déshonorée par le mensonge, la mauvaise foi et tout le travail des faussaires ? Je le répète, c'est une question totalement gangrenée par la fraude » (2^e lettre, pp. 77, 78) ;

» Attendu que ces qualifications odieuses atteignent l'immense majorité des évêques et des théologiens, qui ont toujours professé et qui professent encore, à tout le moins comme une doctrine certaine, que les constitutions dogmatiques des Souverains Pontifes destinées à fixer l'enseignement dans l'Église entière (les seules dont il s'agisse dans l'esprit de l'auteur — 1^{re} lettre, p. 49), ont droit à un véritable assentiment intérieur de tous les fidèles, sans exception, et que par conséquent elles ne pourraient contenir une hérésie formelle ;

» Considérant, en outre, que l'auteur déclare, en terminant sa première lettre, « qu'il a reçu à cet effet des ordres de Dieu... qu'il croit très fermement écrire ceci par l'ordre de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ » (pp. 70 et 80), s'arrogeant ainsi dans l'Église une mission d'enseigner différente de celle qui découle de l'autorité hiérarchique, et confondant par un déplorable sophisme les lumières de la grâce,

qui ne manquent jamais aux âmes droites et humbles, avec l'*ordre d'enseigner* qui ne peut se justifier que par la mission des pasteurs légitimes ou par des signes extraordinaires de la volonté divine, reconnus et attestés par l'Église ;

» Attendu que de pareilles prétentions qui, dans l'espèce, ne s'appuient sur aucun fait connu ou suffisamment prouvé, ouvriraient la voie aux rêveries les plus funestes de l'Illuminisme et porteraient une grave atteinte à l'ordre comme aux droits de la hiérarchie ;

» Sans nous arrêter à l'explication de ces étranges paroles hasardée en tête de la deuxième lettre (p. 111) et la trouvant insuffisante, attendu que « ni la raison, ni la conscience, ni la foi » d'un écrivain ne sauraient jamais l'autoriser à faire des déclarations aussi expresses que celle-ci : « Je crois très fermement écrire ceci par l'ordre de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ » ; que, dès lors, cette déclaration n'étant pas retirée, subsiste dans sa teneur primitive et se trouve même corroborée par l'appel que fait l'auteur à sa raison particulière pour justifier les prétendus ordres qu'il aurait reçus de Dieu ;

» Considérant que, s'il était loisible à l'auteur, comme à tout écrivain catholique, de se livrer à une discussion sérieuse sur l'origine de ce qu'il appelle les fausses décrétales, sur leur valeur doctrinale ou disciplinaire, le respect de la vérité et la connaissance la plus élémentaire des monuments de la tradition lui interdisaient de soutenir que toutes les prérogatives du Saint-Siège autres que la primauté ne reposent que sur des documents faux (2^e lettre, pp. 56, 71, 72) ;

» Attendu que, s'il en était ainsi, les Souverains Pontifes auraient exercé pendant des siècles une autorité spirituelle non justifiée en droit, tandis que de son côté l'Église entière aurait prêté à cette autorité usurpée un assentiment aveugle, cessant ainsi d'être indéfectible de fait ; maximes intolérables et qui rappellent les déclamations de Luther à ses débuts ;

» Considérant que, dans un langage dont la violence dépasse toute limite, l'auteur s'attache à poursuivre ce qu'il

nomme « une école d'erreur qui aspire à régner aujourd'hui sans partage... une école qui est depuis des siècles, et surtout en ce siècle, l'opprobre de notre cause et le fléau de la religion... une école d'erreur qui n'est autre que l'obstacle prévu par le Christ, ces portes de l'enfer qui essaieront de prévaloir contre l'Église, mais qui ne pourront prévaloir » (2^e lettre, pp. 3, 85) ;

» Attendu que de telles assertions sont injurieuses au plus haut point pour les Souverains Pontifes qui, dans l'hypothèse de l'auteur, auraient manqué à tous les devoirs de leur charge en laissant se développer depuis des siècles, sans la flétrir ni la condamner, sans même en signaler l'existence aux fidèles, une école qui pourtant, s'il fallait en croire l'auteur, serait « l'opprobre de notre cause, l'ennemie de l'Église et le fléau de la religion » ;

» Considérant que l'auteur, voulant distinguer entre « le trésor de la foi catholique et le vase d'argile qui le contient », appelle ce vase d'argile « la Politique de l'Église » et qu'il attribue à cette politique de l'Église « les mensonges qui nous ont trompés, qui nous ont divisés » et qui, d'après lui, « ont arrêté les progrès de la foi jusqu'à nos jours » (2^e lettre, pp. 80, 81, 82, 83, 85) ; oubliant ainsi que l'Église est assistée de l'Esprit-Saint, non seulement dans l'enseignement de la foi et dans l'administration des sacrements, mais encore dans le gouvernement de la société spirituelle, et que, par conséquent, attribuer à sa politique les divisions de la chrétienté et les retards qu'a pu subir la conversion des peuples, c'est dire clairement qu'elle a été infidèle à une partie de sa mission ;

» Attendu qu'un tel langage, aussi contraire aux données de l'histoire qu'aux promesses de l'Évangile, ressemble à celui des hérétiques de tous les temps et de tous les lieux ;

» Considérant au surplus que le nom de l'auteur, son talent et les services qu'il a rendus précédemment à l'Église, loin d'être pour nous un motif de garder le silence sur son œuvre, ne font qu'ajouter à la nécessité de la réprouver, à

cause du retentissement qu'elle est destinée à recevoir et de l'intérêt de curiosité qui pourrait s'y attacher ;

» Considérant enfin les efforts que fait l'auteur lui-même pour donner la plus grande publicité possible aux deux écrits en question, et attendu que dès lors il nous met dans l'obligation de les signaler comme dangereux au clergé et aux fidèles parmi lesquels il cherche à les répandre ;

» Considérant, du reste, que l'auteur ayant appartenu autrefois à notre diocèse, y a exercé les fonctions du saint ministère pendant quelques années ; qu'il y a laissé de justes et nombreuses sympathies, et que, par suite, il nous appartient particulièrement de prémunir nos diocésains contre le danger de ses présentes productions ;

» A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué :

» Art. 1^{er}. — Avons condamné et condamnons les deux lettres susmentionnées, comme renfermant des propositions fausses, scandaleuses, outrageantes pour la sainte Église Romaine, ouvrant la voie à des erreurs déjà condamnées par les Souverains Pontifes, téméraires et sentant l'hérésie.

» Art. 2. — Faisons défense, sous les peines de droit, au clergé et aux fidèles de notre diocèse de lire lesdites lettres, de les communiquer et de les conserver chez eux.

» Art. 3. — Étendons la même défense à tous les écrits que le susdit auteur pourrait publier dans la suite en matière de théologie, à moins qu'ils ne soient revêtus de l'*imprimatur* canonique. »

Ce projet de mandement fut écrit à Rome vers la fin de janvier ou le commencement de février 1870. L'évêque de Strasbourg le fulminait le 19 février ; Mgr Caverot, évêque de Saint-Dié, l'adoptait et le faisait publier dès le 20 du même mois ; Mgr Théodore de Montpellier, évêque de Liège, prenait une semblable mesure le 23 ; Mgr Nogret, évêque de Saint-Claude ; Mgr Delalle, évêque de Rodez ; Mgr Plantier,

évêque de Nîmes; Mgr Mabile, évêque de Versailles; Mgr Maupoint, évêque de Saint-Denis (Réunion); Mgr Doney, évêque de Montauban; tous les évêques du royaume des Deux-Siciles, en corps, et plusieurs évêques de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et d'Orient adhérèrent à la lettre de Mgr Ræss. D'autres s'adressèrent à leur clergé ou à leurs diocésains; il faut citer Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges; Mgr Lequette, évêque d'Arras; Mgr Sergent, évêque de Quimper; Mgr Fillion, évêque du Mans; Mgr Desprez, archevêque de Toulouse; Mgr Régnier, archevêque de Cambrai; Mgr de Langalerie, évêque de Belley; Mgr Foulquier, évêque de Mende; Mgr Gignoux, évêque de Beauvais. Si tous ne reproduisirent pas le texte de l'abbé Freppel, on peut affirmer que tous s'en inspirèrent et qu'il fut l'agent moins visible, mais principal, dans toute cette affaire. La minorité ne s'y méprit pas, et dès cette époque, Mgr Darboy, qui était l'âme du parti dont Mgr Dupanloup était le plus bruyant porte-parole, écrivait et répétait que le futur évêque d'Angers était « leur plus redoutable ennemi ». Pour le combattre, il avait organisé un service de surveillance : de « jeunes abbés », sous prétexte de rendre visite à madame Freppel et de lui demander des nouvelles de son fils, essayèrent de surprendre les secrets dont on la supposait confidente. Le succès fut mince. Les lettres de Rome étaient d'une réserve extrême sur tout ce qui touchait aux personnes ou aux choses du concile. D'ailleurs l'absent averti prévint à son tour sa vénérable mère des pièges qu'on lui tendait et mit sa discrétion sur le qui-vive.

III

Au début toutefois, il semble que l'abbé Freppel ne croyait pas à propos d'aborder cette irritante question de l'infaillibilité; mais il comprit vite qu'elle était inévitable et que ceux-là mêmes qui la proclamaient si passionnément inopportune l'avaient rendue nécessaire. Il n'hésita plus, quand il vit que la plupart des arguments apportés contre la définition n'allaient à rien moins qu'à nier le dogme lui-même, et il se jeta dans la mêlée avec toutes ses armes. Son élévation à l'épiscopat, en lui donnant rang parmi les Pères du concile, agrandit son influence et lui permit de déployer au grand jour ses ressources. Nommé le 27 décembre à l'évêché d'Angers vacant par la mort de Mgr Angebault, il fut préconisé dans le consistoire tenu au Vatican le 21 mars 1870, et sacré le 18 avril, lundi de la Pentecôte, par Son Éminence le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, dans l'église de Saint-Louis des Français. Son nom figure pour la première fois parmi ceux des Pères qui assistèrent à la troisième session, tenue le 24 avril 1870, et où furent proclamés les canons dogmatiques sur la foi et la religion. Mgr Pie avait été nommé rapporteur.

Son émotion fut grande en franchissant le seuil d'une assemblée où il lui était permis désormais de « saluer du nom de frères ceux que, la veille encore, il s'honorait de pouvoir

appeler ses pères. Vénérables vieillards courbés sous la fatigue et blanchis pour la plupart au service des âmes ; théologiens qui par leur science ont repoussé tous les assauts de l'incrédulité ; orateurs dont la parole justement admirée a retenti du haut des chaires et jusque dans les conseils des nations ; écrivains qui par leurs œuvres ont enrichi la littérature de leurs pays ; confesseurs de la foi qui ont tenu haut et ferme le drapeau du Christ devant l'injustice et la violence ; missionnaires intrépides au front desquels resplendit la double auréole de l'apostolat et du martyr : voilà l'auguste sénat qui daignait ouvrir au nouvel élu ses rangs glorieux. »

Les nombreuses notes au crayon dans lesquelles Mgr Freppel, à partir du 21 mars, condense ses impressions, ses jugements et ses réponses, prouvent avec quelle attention il suivait les discours conciliaires. Il prit bientôt dans les séances privées et publiques une part active et parfois décisive. Ce fut le 14 juin 1870 qu'il prononça son premier discours, très écouté et très remarqué. Nous allons en dire quelques mots.

Un des arguments favoris contre la définition de l'infaillibilité pontificale était l'émoi que cette *nouveauté*, comme on affectait de l'appeler, devait causer dans le monde chrétien et parmi les hommes politiques. Suivant quelques-uns, tout rapprochement entre Rome et les schismatiques, entre l'Eglise catholique et les sectes protestantes devenait par le fait impossible ; la foi et la docilité des catholiques eux-mêmes se briseraient peut-être contre ce dogme tyrannique et jusque-là inconnu. Depuis des mois ce lieu commun était exploité par l'opposition, avec une persistance dont la rhétorique ne dissimulait pas toujours le vague et la monotonie.

Mgr Freppel, familiarisé de longue date avec les grands apologistes des premiers siècles, et en même temps très bien informé des tendances et des habitudes modernes, vit tout de suite le faible de l'attaque et de la défense. Pour dissiper

une fois pour toutes ce fantôme, il résolut d'appeler au secours de la théologie et de la dialectique la statistique et la géographie. Il se mit donc à compulsier les synodes provinciaux tenus en France dans ces derniers temps et réunit en brochure ce qu'ils avaient dit de favorable à la primauté du Pape et à son infailibilité. Les opposants furent assez déconcertés « en voyant qu'ils avaient signé eux-mêmes, depuis longtemps, ce qu'ils rejetaient aujourd'hui comme douteux, ou du moins comme inopportun »

Mais il y avait mieux encore à faire. Avec le concours dévoué du cardinal Pitra, son ami, et de quelques bénédictins de Hollande et d'Allemagne, il se procura les divers catéchismes en usage dans les diocèses de Gaule et de Germanie; c'était les seuls pays dont la soumission pût être suspectée. Le dépouillement fait avec beaucoup de soin, l'évêque d'Angers put établir qu'il n'y avait pas un seul de ces livres d'enseignement populaire qui fût vraiment opposé à l'infailibilité; un très petit nombre n'en parlaient pas et ne pouvaient, en bonne logique, être invoqués ni pour ni contre; plusieurs l'admettaient implicitement, virtuellement ou équivalement; l'immense majorité la proclamait en termes clairs et définis. On devait en conclure que la croyance à l'infailibilité du pape était la croyance commune, non seulement en Italie et en Espagne, mais dans les pays de langue française, allemande et slave. La définition conciliaire ne devait donc rien changer aux habitudes catholiques; encore moins produirait-elle du scandale; elle jetterait seulement plus de lumière et de certitude sur une vérité à laquelle tous donnaient déjà leur assentiment.

Cette démonstration par les seuls documents officiels, faite en latin d'excellente marque, avec une précision et une lucidité rares, termina le débat; personne n'essaya d'y répondre. Le soir même, Pie IX envoyait au jeune orateur le cardinal Bizzari, pour le féliciter de son succès, et les cartes pleuvaient chez lui. A partir de ce jour Mgr Freppel devint incontestablement un des Pères les plus considérés du con-

eile, et il prit une part directe de plus en plus grande dans toutes les discussions. La minorité, quelque peu surprise, était mécontente ; mais, comme le disait Mgr Freppel à Mgr Ræss déjà parti de Rome, « leurs rapports au gouvernement et leurs manœuvres étaient le cadet de ses soucis ».

Le 2 juillet, prenant à partie Mgr l'évêque de Luçon, il tourne et développe contre lui une des remarques jetées jadis à la marge du livre de Mgr Maret :

« Ce n'est pas sans étonnement que j'ai entendu quelques vénérables Pères, parmi lesquels je comptais hier Mgr l'évêque de Luçon, proposer d'effacer le mot *infaillible* pour le remplacer par le mot *suprême*; comme si le magistère du Pontife romain pouvait être suprême sans être infaillible ! Ce langage, je le dis sans crainte, heurte de front les règles de la logique : dans une Église qui possède l'infaillibilité, il ne peut y avoir de magistère suprême qui ne soit pas infaillible. S'il ne l'était pas, en effet, il existerait un magistère supérieur chargé de le remettre sur la voie et de le ramener à la vérité. Le magistère faillible ne serait donc plus suprême, mais subordonné, secondaire. Je propose donc d'intituler ce chapitre : *Du Magistère suprême et infaillible du Pontife romain.* »

Ailleurs, faisant allusion à de violentes diatribes et à quelques malheureuses paroles arrachées par de faux amis à Montalembert agonisant, Mgr Freppel prouve que la proclamation de l'infaillibilité ne sera pas la glorification d'un homme, mais la sauvegarde de la vérité et de la gloire de Dieu.

« On a répété souvent, non pas, il est vrai, dans cette enceinte conciliaire, mais au dehors, que vous n'aviez en vue que l'exaltation d'un homme ; quelques-uns même ont prononcé le mot d'*idolâtrie*, blessant ainsi le bon sens non moins que le respect. C'est pourquoi je désire qu'on ajoute au préambule les expressions suivantes : *Avec l'approbation du saint Concile, pour la gloire de Dieu, l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, nous enseignons...* »

Contre monseigneur l'archevêque de Reims, l'évêque d'Angers soutient qu'il ne suffit pas de proclamer que l'infaillibilité est une *doctrine véritable et catholique* ; il faut affirmer qu'elle est un *dogme de foi*, à moins qu'on ne préfère définir qu'elle est une *vérité révélée*.

Quelques objections, dont on ne peut guère s'empêcher de sourire aujourd'hui, faisaient impression par la célébrité et l'ardeur de ceux qui les soutenaient. Si l'infaillibilité pontificale est un dogme de foi, disait-on, comment l'Église a-t-elle tant attendu pour la définir? Mgr Freppel n'a pas de peine à faire voir qu'il en a été de cette vérité comme de bien d'autres. Implicitement et pratiquement admise dans l'Église, elle n'a besoin d'être officiellement proclamée par un concile que parce qu'elle est plus nécessaire au monde et plus vivement niée. Au temps de saint Irénée, le Pape était déjà reconnu comme juge de la doctrine. A cette occasion l'ancien professeur de la Sorbonne fit réimprimer par les presses de la *Civiltà* et distribuer une de ses leçons de Paris, devenue d'une actualité saisissante à Rome. C'était dire suffisamment qu'il n'avait jamais varié sur ce point.

Une objection plus spécieuse, qu'il avait déjà rencontrée, comme tant d'autres, et fortement ébranlée dans le livre de Mgr Maret, reparaisait sans cesse avec de légères variantes : L'infaillibilité définie, les conciles généraux sont inutiles ; il n'y a plus qu'un juge de la foi ; que deviennent les évêques dans ce système? — Ils restent témoins et juges, réplique Mgr Freppel, mais subordonnés au juge et au témoin suprême. Parce qu'il y a une cour suprême, une cour de cassation, s'ensuit-il qu'il ne puisse plus y avoir de cours impériales ni de tribunaux de première instance? L'infaillibilité fictive, légale de la cour de cassation empêche-t-elle les autres cours d'être de vraies cours, et même, dans un vrai sens, des cours souveraines? Les évêques cessent-ils d'être de vrais juges, parce que le Pape est un juge suprême qui peut réformer leurs arrêts, sans qu'ils aient le droit de réformer les siens? Le Pape infaillible peut définir la doctrine,

sans avoir besoin de l'assentiment explicite ou tacite de l'épiscopat réuni ou dispersé; cet assentiment est une conséquence plutôt qu'une cause ou même une condition. L'importance des conciles généraux n'en reste pas moins évidente : ces grandes assemblées resserrent et font resplendir l'unité catholique; elles mettent en commun les lumières et les efforts de tous les pasteurs pour les besoins généraux de la chrétienté. Quant au droit d'examiner les décisions dogmatiques des papes, que Mgr Maret attribuait aux conciles, Mgr Freppel le nie, ou tout au plus concède-t-il un examen par voie d'explication, en vertu duquel ils peuvent demander des éclaircissements sur ce qui ne leur paraît pas suffisamment clair; mais cela ne prouve nullement que les conciles aient le droit de *juger* les décisions des papes, de manière à les rejeter ou à les admettre.

Quelques évêques voulaient faire insérer dans la définition de l'infaillibilité les conditions qui leur paraissaient indispensables pour que le Pape, parlant *ex cathedra*, jouît du privilège d'inerrance; par exemple, l'invocation du Saint-Esprit, de sérieux travaux préparatoires, des prières publiques, etc. Mgr Freppel démêla tout de suite ce que cette proposition avait de captieux et de dangereux, et il prit la parole pour la combattre. Il fit voir qu'on peut soulever les mêmes difficultés à propos des conciles œcuméniques; ils sont, en réalité, tenus à la même diligence, et aux mêmes précautions; personne cependant ne songe, avant d'accepter les dogmes qu'ils ont définis, à faire une enquête pour savoir si ces conditions ont été observées. En poussant jusqu'au bout ces exigences, on serait conduit à cette liaison de la sainteté et de l'infaillibilité qu'il avait qualifiée d'absurde dans le livre de Mgr Maret: l'une peut subsister sans l'autre. Cette clause, au premier aspect si raisonnable et si inoffensive, aurait ouvert la porte aux chicanes sans fin et rendu la définition inutile. Le Pape, quand il parle *ex cathedra*, est toujours présumé avoir pris les mesures commandées par la prudence surnaturelle. Il convient d'ailleurs de tenir en tout

ceci beaucoup plus de compte que l'on ne semblait le faire de l'assistance du Saint-Esprit. L'orateur veut donc que l'on n'introduise pas « un seul mot qui puisse un jour autoriser à croire que le concile du Vatican a imposé quelque condition à l'infaillibilité du Pape parlant *ex cathedra* ».

Quant à l'unanimité morale, telle que certains l'entendaient, elle n'a jamais été regardée comme nécessaire et l'histoire des conciles, depuis Nicée jusqu'à Trente, prouve qu'elle n'a jamais existé. Les évêques réunis ont toujours été une minorité, si on les compare au nombre absolu de sièges existant dans le monde catholique.

Dans le troisième chapitre de la Constitution dogmatique *De Ecclesia Christi*, les Pères du concile condamnent expressément la doctrine qui attribue au Pape une part prépondérante, mais non la plénitude même de la puissance suprême. Ces mots dont l'importance historique et doctrinale n'échappe à personne, y ont été insérés sur la proposition et les instances de Mgr Freppel. Voici comment :

L'étude approfondie de la *Défense de la Déclaration* de Bossuet et la lecture du livre de Mgr Maret lui avaient livré toute la tactique gallicane. Pour prévenir les arguties et les échappatoires, il avait donc fait adopter l'insertion de ces mots : *aut eum habere tantum potiores partes, non vero totam plenitudinem hujus supremæ potestatis*. Au dernier moment, à la suite de nous ne savons quelles intrigues, cette incise fut retranchée sur les feuilles qui devaient être distribuées aux Pères. Heureusement, Mgr Freppel fut averti de cette suppression. Il se trouvait alors à la villa Pamphili; il fait immédiatement venir une voiture, va droit au Vatican, demande à être introduit auprès de Pie IX et lui expose ce qui se passe et les conséquences fâcheuses que peut avoir cette omission calculée. Le Saint-Père, vivement frappé de ces raisonnements, ordonna de se conformer à la décision primitive et de réintégrer dans le texte définitif les mots qui en avaient été élagués.

IV

La correspondance de Mgr Freppel avec Mgr Ræss contient d'intéressants détails sur la fin du concile ; il n'est pas à propos de tout citer ici, mais nous en détachons l'épisode suivant :

» Les présidents se réveillent ; il y a eu plusieurs rappels à l'ordre ou à la question : le plus accentué a été en faveur de Mgr l'évêque de Coutances, qui prétendait, à propos de bottes, nous faire l'histoire de services rendus à Pie IX par Napoléon III. Les murmures de l'assemblée et une vigoureuse apostrophe du cardinal Capalti nous ont délivrés de ce chauvinisme. Mais le plus rude coup a été pour Mgr Maret. Je regrette vraiment que vous n'ayez pas assisté à cette scène moitié tragique, moitié comique. Il nous a débité la théorie de son livre, au milieu des protestations. Le cardinal Bilio, qui n'est certes pas bilieux, n'a pu entendre sans indignation ces tirades ultra-gallicanes, et il les a vertement relevées, séance tenante. Mais comme la surdité de Mgr Maret l'empêchait d'entendre son interlocuteur, il s'en est suivi des qui-proquos extrêmement amusants. Dans aucune assemblée de la terre on ne pousserait la patience aussi loin, car bien qu'interrompu, Mgr Maret a pu lire jusqu'au bout son filandreux discours. Quant à Mgr l'évêque d'Orléans, il a été d'une violence extraordinaire. Quoi qu'il en soit, l'opposition est en pleine déroute, et l'on prétend que j'y ai un peu contribué. »

Nous lisons dans une lettre du 7 juillet 1870 :

« Il est maintenant prouvé que certains évêques de la minorité ont prié le gouvernement de retirer les troupes, et même l'ambassadeur, au cas où l'infailibilité serait définie. Tous les démentis du *Constitutionnel* n'y feront rien. On a ici des lettres de députés catholiques auxquels Émile Ollivier l'a dit positivement. Vous comprenez à quel point tout le monde est indigné de cette infamie. Nous attendons, pour protester contre une telle conduite, que la chose soit bien constatée, et elle ne manquera pas de l'être. »

Ces dernières lignes font allusion à l'appel final que Mgr Darboy et les opposants, vaincus sur le terrain théologique, adressaient à l'empereur et au pouvoir civil contre le concile. Plusieurs de ces lettres, dont le contenu et l'existence même étaient alors vaguement soupçonnés, ont été publiées par M. É. Ollivier, dans *l'Église et l'État au Concile du Vatican*. Elles justifient tristement ces paroles que Mgr Freppel jetait à la hâte, quelque temps après son arrivée à Rome, sur un carnet de notes : « Les pharisiens et les scribes se firent césariens contre Jésus-Christ; nos évêques opposants se font bonapartistes contre le Pape ! » Un peu plus bas, nous lisons sur la même feuille :

» Vous faites au clergé de France la plus amère des critiques. Quoi ! ce clergé élevé par Saint-Sulpice est assez naïf pour se laisser conduire par M. Veuillot ! Chose singulière, jadis ils soutenaient que les curés étaient de droit divin; maintenant que les curés sont contre eux, les curés ne sont plus rien du tout. Déclarez-vous gallicans, combattez directement l'infailibilité; et voyez si vous pourrez rentrer dans votre diocèse ! »

Quant à Mgr Freppel, c'était pour leur donner de tout autres conseils qu'il écrivait aux ministres, ainsi que nous le fait entrevoir cette réponse de M. Emile Ollivier, très honorable pour celui qui l'a écrite et pour celui qui l'a provoquée :

« Monseigneur,

» Je suis très touché du témoignage de sympathie bienveillante que vous voulez bien me témoigner. De la part d'un esprit aussi éminent, cette sympathie bienveillante est plus qu'une faveur, c'est une force.

» Avoir à diriger dans une mesure quelconque les affaires de l'Église, a toujours été une tâche périlleuse ; aujourd'hui c'est une redoutable responsabilité. Je compte sur l'esprit de justice et de conciliation de l'épiscopat, comme l'épiscopat lui-même peut compter sur ma bonne volonté et sur mon équité consciencieuse. J'aime et je respecte les hommes de la prière et de la charité ; et au milieu de tant de rauques disputes, leur voix, tant qu'elle restera douce et miséricordieuse, ira droit à mon cœur ; et c'est par les mouvements qui se passent là, que je me décide toujours.

» Croyez, monseigneur, à mes sentiments de haute considération et de respect.

» ÉMILE OLLIVIER. »

Au milieu des préoccupations conciliaires si captivantes pour un esprit naturellement porté aux études dogmatiques, le cœur et les yeux de Mgr Freppel regardaient souvent vers cette terre d'Anjou qu'il aimait déjà et qu'il souhaitait de voir *enfin*. Les vœux et les adresses du clergé et des fidèles, que la poste ne cessait de lui apporter, enflammaient encore ce désir. Ce sujet revient fréquemment dans les lettres à Mgr Ræss, où l'on peut en suivre pour ainsi dire le progrès.

Il ne faisait que traduire sincèrement ce qui se passait en lui, lorsque, écrivant de Rome à son peuple, il expliquait comment l'évêque doit aimer son Eglise, à l'exemple de Jésus-Christ, c'est-à-dire comme un époux aime son épouse et comme un père aime ses enfants. Il ajoutait ces belles paroles :

« Lorsque Dieu s'apprête à former le cœur d'un évêque, il ne lui suffit pas d'y placer cet amour de fraternité qui fait incliner notre âme vers tous les membres de la grande famille humaine. Non ; il crée, il développe en lui ce qu'il y a de plus vif, de plus délicat, de plus profond dans les affections d'ici-bas : il emprunte au cœur du père cette bonté et cette sollicitude de l'homme qui s'est senti revivre avec bonheur dans d'autres lui-même ; il prend dans le cœur de l'époux cet attachement tendre et fort qui tient une vie enchaînée pour toujours à une autre vie ; et c'est du mélange de ces deux sentiments purifiés, agrandis, transformés par sa grâce, qu'il fait le cœur d'un évêque.

» Travail divin, Nos Très Chers Frères, changement mystérieux qui s'accomplit dans l'âme du prêtre, en vertu de son élection et par la grâce du sacrement. Oui, si je ne me fais pas illusion sur moi-même, il me semble que déjà ces sentiments sont devenus les miens, et qu'en m'unissant à l'Eglise d'Angers par des liens indissolubles, Dieu a dilaté mon cœur pour y renfermer toute cette famille spirituelle qui désormais devra être la mienne. D'où vient, en effet, que ma pensée est constamment au milieu de vous et que mon cœur recherche les vôtres à travers la distance qui nous sépare ? Pourquoi ma main tremble-t-elle d'émotion en vous traçant ces lignes ? Hier encore j'étais pour vous un inconnu ; je ne vous connaissais pas davantage. Mon lieu de naissance n'est pas le vôtre, et la première partie de ma vie s'est écoulée loin de vous. Vos villes, je les ignore ; vos campagnes, je ne les ai jamais touchées du pied. Et cependant, à l'heure présente, toutes ces choses m'émouvèrent et m'attendrissent. Tout ce qui vous touche m'intéresse ; et il n'est pas de détails sur vous et vos familles qui me trouve indifférent. Chaque fois que les vents de la patrie m'apportent quelque nouvelle de l'Anjou, je sens mon âme qui tressaille comme au son d'une voix bien-aimée. Quand j'entends faire autour de moi l'éloge de votre foi et de vos vertus, j'éprouve la joie d'un père devant lequel on rend justice au mérite de ses enfants. Votre

passé me rend fier ; votre présent m'encourage ; votre avenir me préoccupe. Ah ! n'est-ce point là cet esprit de famille que la grâce divine communique à l'Evêque, et ce sentiment de la paternité spirituelle qu'elle fait naître en lui pour élever son âme à la hauteur de ses devoirs ? »

Parmi les futurs diocésains de l'évêque d'Angers se trouvait un homme d'État illustre avec lequel il entretenait un commerce épistolaire fort curieux. On nous saura gré, pensons-nous, de publier ici ce que nous avons pu découvrir des premières relations entre M. de Falloux et Mgr Freppel ; elles furent cordiales et presque intimes.

A l'époque où paraissaient les fameuses lettres du P. Gratry à Mgr Dechamps, archevêque de Malines, la *Gazette universelle d'Augsbourg* publia de prétendues félicitations de l'ex-ministre de la République à l'ex-oratorien ; on y lisait ces étranges paroles : « L'Église n'a pas encore fait sa révolution de 89 ; elle a besoin de la faire. » Le *Diritto cattolico*, l'*Osservatore cattolico* et l'*Agence Havas* avaient recueilli ce propos ; l'*Univers*, à son tour, le communiqua à ses lecteurs. Pie IX, à qui ce bruit parvint, s'écria, dit-on, qu'il « couvrait de son anathème celui qui avait osé écrire que la religion avait besoin d'un 89 ». M. de Falloux s' alarma et répondit « qu'il n'avait jamais pensé, dit ou écrit rien de semblable ». L'*Univers*, peu satisfait de ce démenti, déclara qu'il fallait alors publier le texte de la lettre au P. Gratry et forcer la *Gazette d'Augsbourg* à une rétractation nette et absolue. Cette polémique passionnée dura longtemps. Après ces préliminaires, on comprendra sans peine ce qui va suivre.

C'est d'abord une lettre de Mgr Freppel à M. de Falloux. Nous la plaçons ici, bien qu'elle n'ait été écrite qu'après la suivante ; nous transcrivons un simple brouillon :

« Monsieur le comte,

» J'apprends avec le plus vif étonnement, par Monseigneur votre frère, que j'ai dû recevoir de votre part une lettre dans laquelle vous me prierez d'intervenir, auprès de qui de droit, au sujet d'une affaire dont on se préoccupait récemment. Ce témoignage de confiance envers votre futur évêque me touche vivement ; mais je dois à la vérité de dire qu'aucune lettre de ce genre ne m'est parvenue jusqu'à présent. Je regrette beaucoup ce contretemps dont j'ignore la cause ; c'eût été pour moi un plaisir fort agréable de remplir la commission dont vous me faisiez l'honneur de me charger.

» D'ailleurs, je n'ai pas eu besoin d'attendre un démenti officiel, pour vous croire et vous dire incapable des propos que certains journaux vous ont prêtés. Tout votre passé proteste contre une telle imputation, aussi contraire à vos écrits qu'à tous les actes de votre vie publique.

» En regrettant pour vous cette méprise d'un moment, je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte, pour témoigner combien je suis heureux de compter parmi mes futurs diocésains un homme dont la droiture et la loyauté sont universellement reconnues, et qui s'est acquis tant de titres à la reconnaissance des cœurs chrétiens.

» Agréez, monsieur le comte, l'hommage de mon profond respect et de mon sincère dévouement. »

L'original de cette demande d'intervention officieuse était ainsi conçu :

Bourg-d'Iré, 25 février 1870.

« Monseigneur,

» Je suis privé par la maladie de mon frère du secours que j'aurais réclamé de lui à Rome. Ce secours je viens donc le

demander à Votre Grandeur, à titre de diocésain ; et quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous personnellement, j'ai pleine confiance dans la bienveillante sympathie que vous accordez certainement aujourd'hui à tous les Angevins. Voici les faits qui motivent mon importunité.

» Dans l'*Univers* du 23 février, je trouve un article intitulé : *Le bord du précipice*, tiré du *Diritto cattolico*, « excellente feuille de Modène ». Cet article, propre à soulever le dégoût, contient une injure à chaque ligne et autant d'erreurs que d'injures.

» Il m'est impossible d'admettre qu'une aussi absurde difamation ait surpris le cœur et le jugement de Pie IX. Cependant l'*Univers* du lendemain, 24, affirme qu'il en a été ainsi, et que Rome retentit d'un anathème direct prononcé contre moi.

» Je ne voudrais pas placer la magnanimité du Souverain Pontife en face de l'impression pénible à laquelle elle-même ne pourrait se soustraire, si elle avait accueilli une telle injustice. Le Saint-Père sait que j'ai depuis longues années deux titres à sa bonté : le dévouement et le désintéressement. Quelquefois il a daigné le rappeler lui-même à ceux qui l'avaient oublié. J'ose donc croire que vous ferez facilement agréer à Sa Sainteté mon humble et filiale protestation, si cette protestation est nécessaire ; j'ose croire plus sûrement encore qu'elle sera inutile.

» Si vous voulez bien, Monseigneur, me faire l'honneur d'être mon interprète auprès du Saint-Père, je m'enhardirai jnsqu'à vous demander de vouloir bien présenter aussi en mon nom une observation à quelques-uns de vos vénérables collègues dans l'épiscopat.

» Je me permets de croire que quelques journaux religieux n'en seraient point arrivés, en ce qui concerne mes amis et moi, aux extrémités que nous apporte désormais chaque courrier, si depuis cinq ou six mois, des prélats en certain nombre n'avaient pris l'habitude de nous consacrer à tout prix une page dans leurs mandements : les uns comme si

nous appartenions à une secte qualifiée ; les autres, nous faisant dire absolument le contraire de ce que nous n'avons cessé de professer. Mais il est un vénérable prélat à la voix duquel, par toutes sortes de motifs, je dois une attention spéciale.

» Un mandement, que Mgr Régnier me fait l'honneur de m'adresser, vient à son tour payer le tribut à cette singulière préoccupation. Dans des termes dont la parfaite courtoisie n'atténue point la portée, il veut bien nous informer que nous ne devons point nourrir la prétention « d'imposer nos conseils à la décision finale du concile ».

» Non seulement depuis l'ouverture de la sainte assemblée, mais depuis l'époque où il a été question de sa convocation possible, le *Correspondant* n'a parlé qu'une fois du concile, et cet article, qui commence par le plus abondant hommage au Pape, se termine par cette profession de foi expresse : « Le concile du Vatican se rendra maître de l'admiration des incrédules, comme il l'est déjà par avance de l'adhésion complète, respectueuse, joyeuse, unanime, des croyants catholiques de tous les écoles, de toutes les langues, de tous les pays. »

» Après avoir jeté un regard sur ces lignes, Monseigneur, ne me reconnaissez-vous pas le droit de dire à Mgr de Cambrai, par votre entremise, qu'il m'est impossible d'accepter comme une parole bienveillante un soupçon public, une méfiance solennelle, que rien n'était venu provoquer ou justifier ?

» Si c'est là le *minimum* du langage courant envers des hommes que je n'ai pas besoin de nommer, alors je m'expliquerai plus aisément le diapason de la violence et je me rendrai facilement compte des pièges qui sont tendus à la paternité du Souverain Pontife.

» Je ne vous demande point pardon, Monseigneur, de la sincérité de mon langage, d'abord parce que je suis convaincu que vous ne songerez point à me le reprocher, ensuite parce que si j'arrive à l'honneur d'être connu de vous, Votre Gran-

deur constatera bientôt que je suis ici beaucoup moins occupé de moi que de mes amis.

» Mon amour pour l'Église ne peut se défendre non plus d'une profonde tristesse, en envisageant tout ce que renferme de pénible et de décourageant pour les intelligences et pour les âmes le spectacle de l'ingratitude.

» Veuillez agréer aussi, Monseigneur, le sentiment de consolation que j'ai partagé avec tout votre diocèse, en passant sous votre houlette, et l'hommage de la profonde vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Votre Grandeur,

» Le très respectueux serviteur.

» A. DE FALLOUX.

» *P. S.* — Veuillez me pardonner l'écriture étrangère ; mes yeux sont depuis longtemps absolument hors de service.

La commission était délicate ; Mgr Freppel s'y mit pourtant tout de suite et avec une parfaite bonne volonté. Le succès fut tel qu'on pouvait l'espérer. L'heureux intermédiaire se hâte d'en informer son illustre client ; nous n'avons malheureusement de cette réponse qu'un brouillon évidemment incomplet et presque illisible. Nous le donnons textuellement :

« Monsieur le comte,

» C'est le 5 mars seulement, à sept heures du soir, que m'est parvenue, par l'entremise de Monseigneur d'Orléans, votre lettre datée du 25 février. Je regrette beaucoup ce retard dont j'ignore la cause. Quoi qu'il en soit, j'ai mis toute la diligence possible à remplir la commission dont vous m'avez fait l'honneur de me charger, et je m'empresse de vous en communiquer le résultat.

» Je suis autorisé à vous dire qu'au moment où il réprouvait, comme ils le méritaient, les propos dont il s'agit, le Saint-Père ignorait absolument qu'on vous les eût attribués. Il n'a donc pu avoir aucune intention de faire allusion à votre

personne. C'est depuis lors seulement que Sa Sainteté a appris, soit par le monde, soit par la voie des journaux, qu'on mêlait votre nom à cette affaire. Mais, se rappelant vos écrits et vos actes, Elle n'a pas douté un instant que vous ne fussiez dans des sentiments contraires à ceux que l'on vous prêtait, et Elle a été heureuse de trouver dans la lettre que vous avez bien voulu m'écrire la confirmation de l'opinion avantageuse qu'Elle n'a cessé d'avoir d'un homme qui a si bien mérité du Saint-Siège et de l'Église.

» J'ai transmis également à Mgr de Cambrai votre observation au sujet d'un passage de son dernier mandement. Sa Grandeur m'a chargé de vous dire qu'elle n'entendait nullement vous comprendre dans l'avis que renferme l'écrit en question. « Si M. de Falloux, a ajouté Mgr Régnier, ne peut être soupçonné à aucun titre de vouloir imposer des conseils, il ne saurait cependant ignorer que cette sage réserve n'a pas été imitée de tous ceux qui tiennent de loin ou de près à l'école du *Correspondant*.

» En effet, soit par des lettres qui avaient été publiées, soit par des paroles imprudentes que l'on a colportées avec complaisance, soit enfin par une connivence trop marquée en matières politiques du jour, quelques catholiques, d'ailleurs bien intentionnés, s'efforcent d'exercer sur les décisions conciliaires une pression qui dépasse la limite des conseils. C'est de pareils agissements que se préoccupait Mgr de Cambrai, sans que le nom même de M. de Falloux se fût offert à sa pensée dans l'endroit qui vous avait ému... »

Ici encore une lacune bien regrettable; elle n'empêche pas cependant de suivre l'affaire et laisse à la lettre suivante toute sa clarté et tout son intérêt.

Bourg-d'Iré, 25 mars 1870.

« Monseigneur,

» J'ai eu l'honneur de remercier Votre Grandeur de sa lettre, par un télégramme aussitôt adressé à mon frère. J'ose

espérer que vous n'aurez point trouvé indiscrete la demande jointe à mon remerciement. Les journaux étant très sévèrement censurés à Rome, comme vient de nous l'attester encore la punition infligée à l'*Osservatore Romano*, pour un délit qui semblait ne porter préjudice à personne, vous aurez aisément reconnu que la déclaration bienveillante du Saint-Père ne prendra le caractère qu'il a voulu lui donner qu'en étant publiée à Rome même.

» Je voudrais arrêter là, Monseigneur, une correspondance qui va vous devenir importune; mais M. l'archevêque de Cambrai, en me faisant dire que ses paroles ne portent point sur moi et n'atteignent que mes amis, me condamne non seulement à protester une seconde fois, mais à le faire avec beaucoup plus de précision et d'insistance que je ne l'eusse fait, si j'étais demeuré un intéressé.

» M. Régnier veut bien me faire savoir qu'il s'agit d'hommes qui tiennent de près ou de loin au *Correspondant*. Il me permettra de lui dire que cette formule est trop vague pour être satisfaisante, et je ne parviens même pas à bien comprendre ce qu'elle signifie, sinon que je ne me suis point trompé en prenant pour le *Correspondant* le paragraphe dont je me suis plaint. Il était impossible, en effet, que ce langage allât à une autre adresse.

» D'abord « nos services » forment depuis quelque temps l'inévitable début de toute phrase qui va se terminer par une insinuation malveillante ou par une injure formelle. Ensuite ces mêmes services n'ont pas été rendus au hasard et par une foule de premiers venus : ils portent tous des noms propres, ils appartiennent tous au *Correspondant*, non pas de loin, mais de près, et de si près qu'ils ne font qu'un.

» Ne pouvant me tromper sur l'intention de M. l'archevêque de Cambrai, je me suis complètement mépris, je vous l'avoue, Monseigneur, sur l'autorité des pièces qui avaient porté M. l'archevêque de Cambrai à nous prêter du même coup un tort grave et un ridicule.

» J'avais cru que quelque chose imprimé par nous, soit

dans le *Correspondant*, soit ailleurs, avait encouru son blâme, et je n'exprimerai point à Votre Grandeur le sentiment que j'ai éprouvé en apprenant qu'il s'agit simplement de paroles ou de lettres colportées, de prétendus agissements dont on n'indique pas et dont j'ose assurer qu'on ne pourrait indiquer la source authentique. J'aurais cru M. l'archevêque de Cambrai suffisamment mis en garde contre de pareils procédés, autant par l'odieuse mystification qui dure depuis un mois à mon sujet, que par sa propre droiture.

» J'affirme donc pour mes amis, comme je l'aurais affirmé pour moi, qu'on ne produira jamais une ligne d'eux qui manifeste de près ou de loin l'intention de « s'imposer aux résolutions finales du concile ».

» J'ajoute qu'il faut être en proie à une bien singulière préoccupation pour adresser ce reproche au *Correspondant*, quand on a l'*Univers* sous les yeux !

» J'ajoute enfin que cette préoccupation devient une bien amère injustice, quand elle applique le mot offensant « d'agissements » à un homme tel que M. de Montalembert, qui a toujours professé à si haute voix ses moindres pensées, et à ses amis, qui n'étaient honorés de ce titre que parce qu'ils partageaient ses habitudes de loyauté.

» Vous pouvez croire, Monseigneur, que je ne prononce pas ici le nom de M. de Montalembert sans une bien poignante émotion, et que je dois défendre sa mémoire encore plus vivement que je n'aurais défendu sa personne.

» Ah ! croyez-le bien, Monseigneur, ce nom est plus accusateur qu'accusé. N'éprouvent-ils pas à cette heure un regret voisin du remords, les évêques français qui ont porté les derniers coups à ce grand cœur déjà si meurtri et saignant de tant de blessures ? Pourront-ils reprocher au lion mourant son suprême cri de douleur, ceux qui l'ont incessamment provoqué ? Et devait-on trouver pour la seconde fois l'archevêque de Cambrai parmi ceux-là ?

» Je sens, Monseigneur, que ce nom de M. de Montalembert m'entraînerait plus loin que je ne veux aller, et je ne

soumettrai plus par vous à M. l'archevêque de Cambrai qu'une observation, que je crois nécessaire et que je voudrais, sans l'espérer, rentre utile.

» M. Régnier se trompe quand il croit que nous donnons des conseils. Notre prétention est beaucoup plus humble, et nous ne voulons qu'une chose beaucoup plus simple, nous ne voulons que donner des renseignements.

» On parle très souvent, dans la langue religieuse d'aujourd'hui, des usurpations et des irrévérences modernes, bien qu'à mon sens ces irrévérences et ces usurpations soient hélas ! bien anciennes. Mais ce qu'on devrait, ce me semble, ranger parmi les théories absolument nouvelles, c'est celle qui consiste à établir très solennellement que l'Église peut et doit disposer de la société civile et de la société politique, sans les entendre, sans compter avec elles, en affectant un dédain insensé pour tout ce qui les représente et essaye de parler en leur nom.

» Je ne crains pas d'employer de telles expressions, Monseigneur, parce que, grâce à Dieu, cette théorie est encore celle du petit nombre, et qu'elle avait été réprouvée par la majorité de l'épiscopat, dans laquelle on se plaisait à ranger M. l'archevêque de Cambrai. Je ne crains pas de m'exprimer ainsi, parce que, jusqu'à ces derniers temps, cette théorie était réprouvée non seulement par le langage officiel, mais par la conduite officielle de l'Église, particulièrement dans les conciles.

» A Trente, les représentants de la société civile et de la société politique, c'est-à-dire les ambassadeurs des souverains, marchaient à côté des légats et apposaient leur signature à côté de la leur aux Actes du concile. Aujourd'hui, nous n'en demandons pas tant ; nous n'avons pas même demandé dans nos correspondances, dans nos paroles, dans nos agissements secrets, qu'aucun rédacteur du *Correspondant* figurât parmi les Pères du concile. Mais nous avons cru, nous croyons fermement que la société politique et la société civile existent encore, et que quand elles présentent leurs

sentiments, leurs besoins et, si l'on veut, leurs préjugés, sous une forme beaucoup plus modeste que sous Charles V, il serait plus équitable, il serait plus digne de l'éternelle et sainte maternité de l'Église, de les écouter avec sollicitude que de les repousser comme un scandale.

» Nous pouvons être et nous sommes certainement des esprits incomplets, nous pouvons être et nous sommes certainement des âmes imparfaites, mais enfin nous sommes des esprits et des âmes, nous en représentons bien d'autres ; et, à ce titre, j'ose dire à M. de Cambrai que nous ne méritions pas seulement l'indulgence, nous méritions le respect. J'ose dire que la violence sans précédent qui se déploie depuis quelque temps dans les paroles et dans les actes ne peut avoir qu'un seul et lamentable résultat, et assurément ici, Monseigneur, je ne parle pas pour moi : celui de fermer des oreilles et des cœurs qui ne demandent qu'à rester sincèrement et tendrement ouverts.

» Veuillez, Monseigneur, m'accorder un pardon que je vous demande, je l'espère, pour la dernière fois, et agréer l'hommage fort reconnaissant de votre très humble serviteur,

» A. DE FALLOUX ».

» P. S — Ma lettre prête à partir, je lis, dans l'*Univers* du 16 mars, une lettre datée de Rome, écrite de Rome, et dans laquelle on insulte à la fois le prince de Broglie, l'un des chrétiens les plus méritants de sa génération, et M. Rossi, mort pour le Pape, aux pieds du Pape. Après cela, je reconnais que je n'ai plus droit à aucune réparation. »

Ce que Mgr Freppel répondit à cette longue lettre, où les formes d'une politesse un peu affectée cachent mal le dépit et la colère, nous serions curieux de le savoir. Peut-être en trouverait-on quelque trace dans les papiers laissés par M. de Falloux. Dans ceux de Mgr Freppel qu'il nous a été possible de consulter, nous n'avons rencontré que ce court billet dont

le ton semble de plus en plus aigri, non point contre l'évêque d'Angers, mais contre Rome.

Angers, le 9 avril 1870.

« Monseigneur,

» Je m'étais bien aperçu que les « habitudes de la cour romaine » étaient, depuis quelque temps, de diffamer sans réparer ; mais je ne croyais pas que cette improbité morale fût érigée en principe. Je m'en souviendrai sans difficulté pour mon propre compte, en m'efforçant de ne l'apprendre à personne, car cette révélation doit coûter beaucoup à quiconque est chargé de la faire.

» Quant à M. l'archevêque de Cambrai, je ne puis admettre, Monseigneur, qu'étant faits pour nous entendre, comme vous voulez bien me le dire, nous ne soyons pas faits pour nous écrire. Je vais donc lui envoyer la copie de ma lettre aussitôt que je serai de retour au Bourg-d'Iré.

» Veuillez agréer de nouveau, Monseigneur, mes excuses pour l'ennui que je vous ai causé et l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Grandeur, le très humble serviteur,

» A. DE FALLOUX. »

Ces bons rapports durèrent assez longtemps. Le 8 janvier 1872, à l'inauguration du Cercle catholique, on remarquait à côté de Mgr Freppel M. le comte de Falloux, membre et conseiller du Cercle ; il applaudissait à ces belles paroles :

« Vous êtes ici près de trois cents membres, et j'espère que ce nombre s'accroîtra de jour en jour. Eh bien ! messieurs, le seul fait que quelques centaines d'hommes aussi considérables aient pu se rencontrer sur un terrain commun et se grouper autour d'un même principe, ce simple fait, dis-je, a de quoi réjouir tous ceux qui voient dans l'union des esprits et des cœurs le charme de la vie et l'une des meilleures garanties de l'ordre social.

» Rien n'est utile comme de se voir et d'apprendre à s'ap-

précier mutuellement. Tout le monde gagne à cet échange de vues et de bons procédés entre des personnes bien faites pour s'entendre et pour travailler de concert au bien général. L'isolement engendre la défiance ; à force de se renfermer chacun chez soi et de se tenir à distance les uns des autres, les hommes les mieux intentionnés finissent par croire à des dissentiments profonds là où il n'y a le plus souvent que des malentendus. Ces préventions se dissipent au contact social ; et après des rapports empreints d'une courtoisie réciproque, l'on est tout surpris de se trouver plus rapproché de tel ou de tel, qu'on n'osait l'espérer.

» Et puis, messieurs, l'on se sent plus fort, l'on marche avec plus de confiance, en voyant à côté de soi des hommes jouissant de l'estime publique et suivant la même voie. Car, tous tant que nous sommes, nous avons besoin de chercher dans l'exemple d'autrui un secours contre notre propre faiblesse. Il y a là pour l'énergie individuelle un point d'appui qui lui permet de se déployer plus librement ; et nos convictions s'affermissent dans le commerce de ceux qui les partagent et les manifestent avec nous. »

Après le discours de l'évêque, M. le comte de Falloux, dit la *Semaine Religieuse* d'Angers, a exprimé les mêmes espérances d'union, dans un langage plein de noblesse et d'amabilité. Ces conseils élevés, ce langage chrétien et ces mots heureux ont charmé l'auditoire.

Plus tard, sans doute, des bourrasques s'élevèrent. Nous ne voulons même pas examiner qui eut les premiers et les plus grands torts et décider s'il y eut d'un côté trop de prétentions exagérées et de l'autre pas assez de patiente condescendance. Le plus beau triomphe de la charité est précisément de vaincre, à la fin, dans ces conflits où se heurtent des caractères personnels, des passions politiques et des opinions religieuses en désaccord. C'est ce qui eut lieu.

Mgr Freppel était à table lorsqu'on vint l'avertir de la maladie si imprévue de M. le comte de Falloux. Il se lève aussitôt et s'empresse de se rendre auprès du malade qu'il

trouve sans connaissance. Après une longue attente et d'inutiles efforts pour se faire entendre, sa Grandeur lui donna sa bénédiction en le recommandant, avec des termes émus, aux meilleurs soins des Sœurs de l'Espérance appelées par les parents et les amis de l'illustre mourant.

Le lecteur nous pardonnera cette digression sur un sujet auquel nous avons le parti pris de ne pas revenir.

VI

A Rome, l'abbé Freppel avait retrouvé l'Alsace,, Obernai et les souvenirs de son enfance avec son camarade Blumenstihl. Après des études classiques très complètes et très sérieuses, tandis que les autres prenaient le chemin du grand séminaire, celui-ci s'engageait dans l'artillerie française. Homme de talent et d'énergie, il fut bientôt remarqué. En 1869, il était officier du corps d'occupation, et le général de Goyon le signalait à Lamoricière pour le commandement de l'artillerie pontificale ; à la demande personnelle de Pie IX, il finit par accepter. Tout était à créer ; il se multiplia et réussit à fondre des canons, à les monter et à les atteler. Il fut un des glorieux vaincus de Castelfidardo.

Sa science était hors ligne. Par des appareils très ingénieux, dont les *Mémoires de l'artillerie* ont fait l'éloge, il éleva l'eau de la vallée jusque sur les hauteurs d'Anagni. C'est un des premiers essais de ce genre. L'entreprise ne s'acheva pas sans des péripéties qui lui permirent de montrer sur un autre terrain les ressources de caractère que Mgr Freppel déployait au concile.

La secte libérale acheta le conducteur des travaux imposé par Mgr de Mérode. Le jour fixé pour la bénédiction des nouvelles eaux approchait, lorsque le ministre des armes pontificales reçut un rapport alarmant. Blumenstihl accouru

constata du premier coup d'œil la trahison, mais le coupable avait disparu. Sûr de ses calculs, l'ingénieur fit venir par télégramme ses meilleurs ouvriers et ses meilleurs soldats. Les uns travaillèrent jour et nuit sous ses yeux ; les autres, à cheval et en armes, tenaient à l'écart toute personne suspecte. Grâce à cette vigueur, tout fut réparé à temps. Quand le Pape se mit en marche avec son cortège, le ministre et le colonel étaient debout devant le monument ; mais, les robinets ouverts, la fontaine restait sèche. Il y eut un moment d'angoisse. Pie IX apparut enfin sur la place ; immédiatement le flot jaillit, d'enthousiastes acclamations s'élevèrent et Mgr de Mérode se jeta dans les bras de Blumenstihl, pour le remercier et le féliciter.

Lorsque le général Kanzler remplaça Mgr de Mérode au ministère des armes, Blumenstihl donna sa démission et vint se fixer à Rome, où il prit la direction des travaux nécessaires pour amener dans la capitale les eaux de l'Acqua Marcia, aujourd'hui le principal approvisionnement de la ville. Louis Veillot a magnifiquement raconté la fête que les Romains firent à Pie IX quand il bénit ces eaux et la fontaine monumentale qui devait couronner l'œuvre ; ce fut la dernière sortie du Pape.

Inutile de dire que les relations des deux amis avaient été de suite cordiales. L'abbé Freppel choisi comme parrain du fils aîné de Blumenstihl lui donna son nom, et Blumenstihl se réjouit de voir son condisciple promu à l'épiscopat. Plus tard nous les retrouvons réunis dans l'intimité du palais d'Angers. La catastrophe d'Ischia vint jeter sur cette amitié son ombre terrible ; la femme du glorieux colonel et deux de ses enfants avec leur bonne furent engloutis ; les deux aînés, Émile et Paul, avec l'abbé Kannengieser, leur précepteur, échappèrent comme par miracle ; l'évêque d'Angers eut à consoler cette immense douleur.

Cependant Mgr Guibert, archevêque de Tours, écrivait à Mgr Freppel, vers la fin de juin 1870 :

» Monseigneur,

... » Ma santé se rétablit, mais lentement. Je suis encore d'une extrême faiblesse ; cependant j'ai retrouvé l'appétit et le sommeil que j'avais entièrement perdus. J'ai quitté Rome avec le plus grand regret dans le moment actuel. Ce regret est un peu diminué, en voyant les retards apportés dans la discussion publique ; s'il vous faut entendre les cent discours qui sont annoncés, on ne sera pas prêt à prononcer la définition avant le milieu de juillet. Évidemment je n'aurais pu aller jusque-là sans m'exposer aux plus graves accidents. J'ai fait mon vote entre les mains du Pape, avant de partir, et je souscrirai de grand cœur à tout ce que le concile décidera.

« Il doit vous tarder, Monseigneur, d'arriver dans votre diocèse. Vos fidèles vous attendent avec impatience, et je sais qu'ils doivent vous recevoir à bras ouverts. Je partagerai leur bonheur et leur joie. »

Malgré cette impatience bien légitime et bien réciproque des fidèles et du pasteur, Mgr Freppel était résolu à demeurer à Rome tant que sa présence pourrait y être utile à la vérité et agréable à Pie IX, lorsqu'un événement considérable vint changer la face des affaires et du monde : la guerre était déclarée entre la Prusse et la France, et le Piémont aux aguets n'attendait qu'une occasion pour se précipiter sur sa proie. Le concile fut suspendu et le jeune évêque d'Angers prit le chemin de son diocèse, où l'attendaient de grands travaux, de grandes douleurs et de grands triomphes : nous allons voir l'évêque à l'œuvre.



ANGERS

Mgr Freppel voulait être et il a été par-dessus tout l'évêque d'Angers. Toutes ses préoccupations se subordonnaient à celle-là ; ce titre et cette gloire domineront toutes les autres.

Nous avons déjà mentionné ses désirs impatients de voir enfin son diocèse, ses vénérables collègues de la province ecclésiastique de Tours et les fidèles dont il était devenu le pasteur et le père. Rarement un évêque fut précédé d'une aussi belle réputation de savoir et de vertu ; rarement aussi évêque fut reçu avec plus d'enthousiasme et d'espérance. En présence de l'accueil qui lui est fait, sur cette terre généreuse, par toutes les classes de la population, son cœur est visiblement ému, gagné et donné pour toujours. Jusqu'alors l'illustre professeur de Sorbonne n'avait été que par accident en rapports intimes avec les âmes ; maintenant il se trouvait à la tête de tout un peuple qu'il fallait gouverner en évêque, c'est-à-dire conduire à sa fin dernière en le protégeant contre l'erreur et le vice et en lui enseignant la vérité et la vertu. La grande idée qu'il se faisait de cette mission surnaturelle, et qu'il a réalisée dans une mesure extraordinaire, augmentait encore son saisissement.

Dès son arrivée, il voulut visiter en détail les établissements religieux de sa ville épiscopale, et les larmes attendries

qui coulaient de ses yeux chez les Petites Sœurs des Pauvres ou chez les Dames du Bon-Pasteur, parurent plus éloquentes encore que les paroles de joie et de dévouement qui débordaient de ses lèvres. On trouve un écho de ces premières impressions dans sa correspondance de cette époque. Il écrivait à Strasbourg :

Angers, le 6 août 1870.

« Monseigneur,

» Je vous prie de m'excuser de ce que je ne vous ai pas écrit plus tôt; mais depuis mon arrivée à Angers, c'est à peine si je trouve le temps de dire mon bréviaire. Réceptions officielles et visites officielles, tournées dans les principaux établissements et communautés religieuses de ma ville épiscopale, voilà de quoi m'absorber du matin au soir. Les conditions matérielles et morales de mon diocèse ont dépassé mon attente à tous égards. L'installation de l'évêque en ville et à la campagne est superbe; mais ce qui vaut encore mieux, c'est l'excellent esprit des populations angevines et la belle couronne d'établissements religieux qui s'est formée autour d'Angers. Vous en jugerez par vous-même quand vous me ferez le plaisir de venir me voir; mais je puis dire, dès aujourd'hui, que le diocèse d'Angers est décidément l'un des meilleurs de la France. On m'a fait un accueil enthousiaste, et je suis ravi de tout ce que je vois et entends autour de moi.

» Lors de mon passage à Paris, je n'ai pas cru devoir demander à voir l'empereur, qui faisait ses malles pour rejoindre l'armée. Toute conversation sur nos affaires religieuses eût été intempestive; c'est partie remise à plus tard. Mais je me suis longuement entretenu avec MM. Émile Olivier et Hamille, auxquels j'ai expliqué de mon mieux la question de l'infaillibilité, à laquelle ils n'entendent pas grand'chose ni l'un ni l'autre. Je me suis convaincu une fois de plus que les évêques de la minorité ont fait tout le mal; mais leur crédit a bien baissé, et, si je ne m'abuse, on nous

estime plus qu'eux. Pour ce qui me concerne, j'ai obtenu du ministère tout ce que je demandais, et ce n'est pas peu dire. Car mon palais, qui est plus grand que le Louvre, exige de fortes réparations, et l'on y jetterait un demi-million qu'il n'y paraîtrait guère. C'est le plus beau monument d'architecture civile romane que nous possédions en France.

» Vous devez comprendre, Monseigneur, à quel point les nouvelles de la guerre m'intéressent, puisque notre chère Alsace en est le principal théâtre. La défaite des Français à Wissembourg m'a rempli d'indignation contre Mac-Mahon. Comment ! il envoie trois régiments pour défendre la trouée la plus défavorable que présentent nos frontières ! Et il néglige de relier cette division au gros de l'armée ! Pour quiconque connaît la contrée, comme vous et moi, c'est insensé. Si c'est ainsi que l'armée française est conduite, nous pouvons nous attendre aux plus grands désastres. L'armée française est invincible, mais à condition qu'elle soit bien dirigée.

» Et puis, l'abandon du Saint-Père par nos troupes est-il bien de nature à attirer les bénédictions du Ciel sur nos armes ? Je suis plein d'inquiétude et je presse tout mon clergé et tout mon peuple de redoubler de prières avec moi. Pauvre chère Alsace ! fallait-il qu'elle revît les Prussiens, grâce à l'incapacité de nos généraux ?

» Écrivez-moi vos impressions, cher Monseigneur, et annoncez-moi une belle victoire. Ma mère surtout a besoin d'être consolée par la perspective du succès. Ici, l'on est très patriote, mais la nouvelle de l'abandon de Rome par nos troupes a singulièrement refroidi l'élan de nos populations si chrétiennes. J'attends avec impatience de vos bonnes nouvelles et vous prie d'agréer la nouvelle assurance de mon respectueux et inaltérable attachement. »

» † CH.-ÉMILE, évêque d'Angers. »

Après ses diocésains, Mgr Freppel se proposait de visiter les évêques de sa province ; mais l'horizon devenait sombre et l'anxiété pesait sur tous les esprits. Le métropolitain était

alors Mgr Guibert, archevêque de Tours, que le nouvel élu avait connu à Rome et dont il estimait la haute raison et la grande prudence; il s'ouvrit à lui de ce projet et en reçut cette cordiale et paternelle réponse :

Tours, le 11 août 1870.

« Monseigneur,

» Vous savez combien je serai heureux de vous recevoir ici, quel que soit le moment que vous choisirez. Pour mon cœur, le plus tôt sera le mieux. Mais il faut être avant tout à ce qui est de devoir. Accomplissez tout d'abord tout ce que les nécessités ou les convenances exigent d'un évêque arrivant dans son diocèse, surtout au milieu des graves périls où nous sommes engagés; ensuite nous nous visiterons à loisir, nous commencerons cette suite de communications qui doivent exister entre collègues qui s'aiment et qui s'estiment. Ce sera pour moi la continuation des douces relations que j'ai toujours eues avec l'évêché d'Angers.

» Quoique j'aie appris par les journaux et par mes correspondances comment les choses se sont terminées à Rome, j'entendrai bien volontiers les détails de votre bouche. J'ai vivement regretté la persistance de l'opposition jusqu'à la fin. J'avais espéré que le sentiment de l'amour de l'Église amènerait la complète unanimité. J'ai vu avec plaisir que quatre prélats, avec lesquels j'ai eu des relations particulières, qui sont venus me demander mon avis à la veille de mon départ, et à qui j'avais dit qu'en définitive il fallait voter la définition, quels qu'en fussent les termes, se sont loyalement réunis à la majorité. Ce sont l'archevêque de Reims, celui de Sens, et les évêques de Viviers et de Chartres. Si je fusse resté à Rome, probablement j'en aurais gagné quelques autres. Mon argument était bien simple et pris dans le bon sens : Quand on est pour la doctrine, la forme n'est plus qu'une chose accessoire, et l'édification de l'Église commande qu'on ne se divise pas pour un point tout à fait secondaire.

» Quels événements, Monseigneur ! Que va-t-il sortir de la situation violente où nous sommes tombés ? Où en serons-nous dans un mois, dans quinze jours, dans huit jours peut-être ? Nous subissons les tristes conséquences des fautes qui ont commencé avec la guerre d'Italie et qui se sont continuées depuis avec un aveuglement incroyable. Il ne faut cependant point désespérer ; il y a dans notre nation d'immenses ressources. Dieu a des desseins qui nous sont inconnus, et peut-être ces rudes épreuves ramèneront les esprits à des pensées plus justes envers l'Église.

» Je suis très heureux de l'accueil si favorable qui vous est fait partout dans votre diocèse. Dieu vous a placé à la tête d'un peuple qui est resté chrétien ; il n'y a un peu de mélange que dans la ville épiscopale, comme dans toutes les grandes villes.

» Agréez, je vous prie, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement et de mon plus tendre respect.

» † J.-HIPPEL, *archev. de Tours.* »

Aux premières effusions succédèrent bien vite et coup sur coup les épreuves de l'année terrible. Pendant cette longue suite de désastres inouïs, l'union de l'évêque d'Angers et de son peuple se resserra davantage. L'activité patriotique de Mgr Freppel fut vraiment admirable. A la tête de toutes les œuvres organisées pour venir au secours des victimes de la guerre, il n'oublia et n'épargna rien. Son impulsion vigoureuse suscita des prodiges de générosité. La simple énumération des actes épiscopaux, des circulaires, des comités, des lettres, des quêtes, des appels aux fidèles, au clergé ou aux pouvoirs publics, serait pour le prélat la plus magnifique des apologies ; la *Semaine religieuse* d'Angers, à cette époque, en est pleine, et les premiers volumes des *Œuvres oratoires et pastorales* contiennent plusieurs de ces glorieux documents ; l'amour de l'Église et l'amour de la France y éclatent à chaque ligne.

Grâce à la sollicitude de l'évêque, beaucoup de soldats furent enrôlés et habillés, tous encouragés et bénis au départ. Dans ces allocutions guerrières, on sent à la fois le cœur du père et la foi du prêtre. Il désigna des aumôniers pour accompagner les combattants sur le champ de bataille, des infirmiers pour soigner les malades et les blessés. Les établissements diocésains avaient été de bonne heure trans-

formés en ambulances et en hôpitaux. Les prisonniers transportés au fond de l'Allemagne y ressentirent les bienfaits de cette charité infatigable et prévoyante qui s'efforçait d'égaliser le remède au mal et l'héroïsme à l'infortune. Elle suivait les victimes même au delà de la tombe : l'évêque ordonna des prières pour ceux qui avaient sacrifié leur vie à la France, il prononça des éloges funèbres pour honorer leur dévouement, et enfin veilla sur les tombes lointaines de ces chers défunts.

La guerre, qui atteint directement le soldat, trouble par contrecoup d'innombrables existences humaines. Mgr Freppel suit le fléau dans ses inextricables ramifications ; il vient en aide aux familles privées de ressources par l'absence de leurs soutiens naturels, époux, fils, frères ou pères ; il recueille, nourrit et élève les orphelins. Les Alsaciens-Lorrains ont une part de choix dans cette charité patriotique. Si l'espace nous permettait d'entrer dans le détail, on verrait avec émotion toutes les ressources d'une vaste intelligence s'unir à toutes les délicatesses d'un grand cœur.

A l'invasion étrangère s'ajoutaient l'anarchie intérieure et la préoccupation de l'avenir. On annonça la convocation d'une Assemblée constituante ; Mgr Freppel, pensant qu'il y avait peut-être là une nouvelle occasion de se dévouer pour l'Église et pour la France, consulta Mgr Ræss :

Angers, le 20 octobre 1870.

« Très cher et vénéré Seigneur,

» Je ne sais si ma lettre vous arrivera ; mais comme j'en ai reçu une de M. Rapp, relativement au Bon Pasteur, il y a chance pour celle que je vous envoie. Vous pensez bien que j'étais près de vous de cœur pendant les tristes semaines que nous venons de passer. Comme vous avez dû souffrir ! Le général Uhrich, que j'ai vu à Tours, m'a raconté toute l'histoire du siège, votre noble conduite, votre indisposition, etc. J'espère qu'à l'heure présente vous allez bien, et que nous

nous reverrons bientôt. Pauvre Alsace! mon cœur saigne, quand je pense à ses malheurs. Ici, nous sommes très calmes et en même temps très décidés à repousser l'ennemi, s'il se présente. Mes braves Angevins sont admirables de patriotisme, et j'ajouterai aussi, de dévouement envers leur évêque. Je n'ai que des consolations, et n'était cette malheureuse guerre je serais au comble du bonheur dans ma belle terre d'Anjou. Que de rêves détruits! J'espérais vous posséder quelque temps cette année, au milieu de mon clergé qui aurait été si heureux de vous voir et de vous témoigner ses respectueuses sympathies. Comme Dieu nous éprouve! Pauvre France!

» Et dire que la question intérieure vient ajouter ses embarras à l'invasion étrangère! Car il ne faut pas se le dissimuler, la proclamation de la République a réveillé toutes les mauvaises passions. Le midi de la France est livré à la démagogie; Lyon n'est pas dans un meilleur état. Dès que les Prussiens seront partis, nous aurons à lutter contre les matérialistes et les athées. On voudra dénoncer le Concordat, proclamer la séparation de l'Église et de l'État, supprimer le budget des cultes, dépouiller l'école de son caractère religieux, introduire l'enseignement gratuit et obligatoire, etc. Pour moi, je me prépare à la lutte et je n'oublierai rien pour combattre les démagogues par la parole et par la plume.

» De l'Assemblée constituante qui va se réunir dans quelques semaines dépendra l'avenir de la France. Jamais notre pays ne s'est trouvé dans une situation plus critique. Et à ce propos, je viens vous demander votre avis au sujet d'une proposition qui m'a été faite. Lorsqu'il fut question, il y a quelques semaines, des élections pour la Constituante, plusieurs curés du Haut-Rhin m'écrivirent pour me demander si je consentirais à vouloir affronter les luttes de la tribune comme représentant de l'Alsace. Ne pouvant pas être élu dans l'Anjou, parce qu'aux termes de la loi un évêque ne peut pas se porter comme candidat dans son diocèse, j'étais disposé à accepter, quand survint le décret prorogeant les élections.

Aujourd'hui que l'on va revenir à la charge, je viens vous demander votre avis.

» Plusieurs évêques m'ont écrit pour m'engager à me présenter pour la députation quelque part, afin de pouvoir défendre à la tribune les intérêts de l'Église, qui seront menacés à coup sûr. Malgré ma répugnance à me jeter dans ces luttes, je n'hésiterai pas à le faire si vous y voyez un devoir. Dans ce cas, j'accepterai la députation que l'on m'offre dans le Haut-Rhin, et, le cas échéant, je vous prierai d'appuyer mon élection de votre influence souveraine auprès de MM. les curés. Le nonce du Pape, qui est en ce moment à Tours, me presse vivement de ne pas refuser. Êtes-vous également de cet avis? J'attends votre réponse, si toutefois les correspondances ne sont pas interceptées, ce que je ne pense pas, puisque la lettre de M. Rapp m'est parvenue.

» J'ai de bonnes nouvelles de l'évêque de Liège et de l'archevêque de Toulouse. Ce dernier a eu maille à partir avec un préfet insensé qui se nomme Duportal.

» Voilà le concile suspendu; donc, adieu notre voyage de Rome. Soyez sans inquiétude sur nos effets; ils sont en lieu sûr dans la Ville éternelle, malgré les horreurs qui s'y commettent. La Mère de Nazareth est en France avec quelques sœurs de Marie-Réparatrice : toutes se trouvent à Toulouse.

» J'attends avec la plus vive impatience de vos nouvelles. La poste d'Angers ne peut me garantir que ma lettre arrivera à sa destination. A la garde de Dieu! Il n'y a rien dans ma lettre qui puisse offenser les Prussiens; je pense donc qu'ils vous la remettront saine et sauve.

» Adieu, très cher et vénéré Seigneur, et croyez...

» † CH.-ÉMILE, évêque d'Angers. »

N'ayant pas reçu de réponse, il revient à la charge un mois après, avec une insistance plus explicite. Qu'on nous permette ces longues citations; rien, nous semble-t-il, n'aide autant le lecteur à se reporter à ces jours si proches et déjà pourtant trop oubliés; rien ne fait mieux comprendre

les inquiétudes de ceux qui furent mêlés à ces épouvantables écroulements.

Angers, le 29 novembre 1870.

« Cher Monseigneur,

» Je ne sais si cette lettre aura le sort des précédentes, qui ne vous sont pas, sans doute, parvenues ; mais je ne veux pas laisser passer la Saint-André sans du moins tenter de vous exprimer mes vœux et mes souhaits. Vous savez s'ils sont sincères ! Hélas ! dans quelle situation nous trouvons-nous ? Et qui eût dit, l'an dernier, que nous ne pourrions plus même correspondre librement six mois après ? J'espère que vous êtes remis des secousses du mois de septembre, bien qu'à vrai dire je n'aie aucune nouvelle positive sur l'état de votre santé ! Je tente cette fois la voie belge, par Namur ; peut-être serai-je plus heureux que par le passé. Si vous pouvez me faire parvenir de vos nouvelles, vous savez avec quel bonheur je les recevrai. Il m'est si pénible de ne pas savoir en quel état de santé vous ont laissé ces maudits Prussiens.

» Ici, dans l'Ouest, on est armé jusqu'aux dents ; l'élan patriotique est admirable, et si la France peut encore être sauvée, elle le sera certainement par nos vaillantes populations de la Bretagne et de la Vendée.

» Je me suis mis à la tête de toutes les œuvres compatibles avec mon ministère : ambulances, secours aux blessés, soulagement des militaires en campagne. Je suis admirablement secondé par mes braves Angevins, que j'aime du fond du cœur. Je corresponds assez souvent avec l'archevêque de Toulouse, qui me demande toujours de vos nouvelles ; mais comment lui en donner, n'en ayant pas moi-même ?

» Rien n'est perdu : la France peut encore se relever et faire payer cher aux Prussiens leurs sauvageries. Si vous voyiez comme moi l'ardeur qui anime nos jeunes soldats de l'Anjou et de la Vendée !

» Malheureusement, nous n'avons pas que les Prussiens à

combattre; les *rouges* nous menacent de leurs extravagances, et certainement nous aurons de rudes assauts à soutenir. Ils veulent déchristianiser la France; mais nous luttons énergiquement. Les élections pour la Constituante sont retardées; il faudra bien qu'elles aient lieu un jour ou l'autre. Sur l'avis du nonce et de plusieurs évêques, je suis résolu à me présenter aux élections dans le Haut-Rhin, comme plusieurs curés me l'ont offert. Il faut absolument deux ou trois évêques pour combattre la séparation de l'Église et de l'État, et la suppression du budget des cultes. J'espère que vous m'appuierez dans l'occasion. Ce sera une bien rude tâche, mais vous savez que je ne crains pas de parler en public et de regarder en face une assemblée, quelle qu'elle soit.

» Mais cette lettre vous arrivera-t-elle, cher Seigneur? Je l'ignore. Si oui, je vous prie de me répondre par la Suisse ou par la Belgique, pour me donner des nouvelles de votre santé. Pauvre Alsace!

» Agréez, cher Seigneur, la nouvelle assurance de mon respectueux et tendre attachement.

» † CH.-ÉMILE, évêque d'Angers. »

En même temps qu'il s'adressait à tous les dévouements humains, Mgr Freppel faisait de pressants appels à la miséricorde divine et aux protecteurs célestes de la France. C'est à Dieu qu'il demandait le succès de nos armes, la sagesse pour nos législateurs, l'union des esprits et la constance qui honore les revers et prépare les revanches. Menacé, comme tant d'autres, par le flot des envahisseurs, il consacra solennellement le diocèse d'Angers au Sacré Cœur de Jésus, et promit de lui élever une belle église si ce dernier malheur et cette suprême honte étaient épargnés à la Vendée et à l'Anjou. Ce vœu fut exaucé; le prélat et son peuple reconnaissants ont magnifiquement tenu leur parole.

Pourtant, comme pour démontrer une fois de plus qu'il faut s'attendre à toutes les injustices, il s'est rencontré, dix ans plus tard, un adversaire politique assez hardi pour

reprocher à l'évêque d'Angers, non plus d'avoir excédé son devoir ou son droit en offrant ses séminaristes pour en faire des soldats, mais d'avoir refusé quelque chose à la patrie en détresse. Les électeurs bretons, il est vrai, firent bonne justice de cette impudente accusation.

Dès 1871, Paris fut sur le point d'avoir le courageux prélat comme député ou comme évêque. Qui peut calculer l'influence qu'il aurait exercée sur l'Assemblée de Versailles, et par suite sur les événements ! Lui-même raconte à Mgr Rœss par quelles manœuvres ces divers projets échouèrent :

Angers, le 15 août 1871.

« Très cher et vénéré Seigneur,

» Je suis absolument sans nouvelles de votre part, et il me semble qu'un siècle nous sépare de notre dernier adieu. Je pense que vous avez reçu la lettre dont j'avais chargé ma mère, lors de son voyage en Alsace. Malheureusement, elle n'a pas pu rendre visite à Votre Grandeur, retenue qu'elle était auprès de sa sœur agonisante. Aussitôt après le décès, elle s'est hâtée de rentrer à Angers, où je l'ai un peu grondée de n'avoir pas profité d'un jour quelconque pour me rapporter *de visu* des nouvelles de votre santé. Depuis lors j'en suis réduit aux journaux pour savoir que les Prussiens ne vous rendent pas la crosse légère, et que le Saint-Père a eu la cruauté de la rendre plus lourde encore, en la faisant d'or ! Mais quel qu'en soit le métal, vous la portez d'une main ferme ; et si j'applaudis aux gracieusetés du Souverain Pontife, je ne crains rien pour vous de la lourde patte des Allemands.

» Il s'est passé bien des choses depuis ma dernière lettre. D'abord j'ai failli devenir député de Paris. Vingt et un journaux m'avaient spontanément offert une candidature que je n'ai pas cru pouvoir refuser ; et 84,000 voix m'ont prouvé que je n'avais pas eu tort. Sans les manœuvres inqualifiables de M. Thiers et de son acolyte, Mgr ***, flanqué de la secte

des catholiques libéraux, j'eusse été infailliblement élu ; mais ces messieurs m'ont fait l'honneur de craindre que je ne dérangeasse leurs combinaisons amicales au sujet du pouvoir temporel et de quantité d'autres choses.

» De plus, vous avez dû voir par les journaux que j'étais sérieusement menacé de l'archevêché de Paris. Le Pape désirait beaucoup m'y voir, et devant un pareil souhait il m'eût été difficile de refuser la perspective d'une mort certaine et à courte échéance. En outre, clergé et fidèles étaient à peu près unanimes à me demander. Heureusement pour moi, mes amis habituels, M. Thiers et Mgr ***, me laissèrent à mon bel et cher Anjou ; et j'en fus quitte pour la peur. J'aurais tant de choses à vous conter là-dessus, que je réserve le tout pour notre prochaine entrevue.

» Sera-t-elle bien prochaine ? C'est à vous qu'il appartient de décider, très cher et vénéré Seigneur. Au seul soupçon de votre arrivée dans nos contrées, le baron Pron m'a envoyé télégramme sur télégramme. Je conçois qu'une longue absence vous serait difficile dans les conjonctures présentes ; mais quinze jours de locomotion vous feraient du bien, et je suis persuadé qu'à votre retour à Strasbourg vous trouveriez encore debout la flèche de la cathédrale. Si vous arrivez, j'inviterai tous les évêques de l'Ouest, à commencer par Poitiers, et nous vous ferons une fête dont on se souviendra.

» Il ne tient qu'à vous, cher Seigneur, de convertir mon rêve en réalité. Quant à venir en Alsace, vous savez bien que je ne le puis : les Prussiens seraient assez polis pour me reconduire à la frontière. C'est dur cependant de ne pouvoir revoir ma chère Alsace, mes parents et mes amis !

» Agréez, cher Seigneur, la nouvelle assurance de mon profond et respectueux attachement.

» † CH.-ÉMILE, évêque d'Angers. »

M. Guibert, compatriote, condisciple et ami de M. Thiers, fut nommé archevêque de Paris. Aux félicitations de Mgr Freppel, le successeur de Mgr Darboy répondit :

Tours, le 6 août 1871.

« Monseigneur,

« Vous avez bien raison ; mon acceptation du siège de Paris n'est qu'un acte de dévouement et d'abnégation. J'ai résisté tant que j'ai pu, mais il a fallu céder devant les insistances persévérantes du gouvernement et la manifestation des intentions du Saint-Père. J'espère que Dieu aura égard à mon sacrifice et à la peine inexprimable que j'éprouve de m'éloigner du tombeau de saint Martin et d'un diocèse où j'avais mis toutes mes affections. Je ne regretterai pas moins de m'éloigner du plus voisin de mes suffragants, qui m'était bien cher par sa science et ses qualités aimables.

» Je vous demande instamment le secours de vos prières, dont j'ai un pressant besoin dans ce nouvel et difficile apostolat.

» Veuillez bien agréer, Monseigneur, l'assurance de tous mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

» † J.-HIPPEL, *archevêque de Tours* ».

Pie IX avait pour l'évêque d'Angers une estime et une affection profondes ; elles s'étaient encore accrues pendant le concile ; la belle et courageuse lettre pastorale du 30 novembre 1870, sur l'invasion des États pontificaux par les troupes italiennes, alla droit au cœur du Pontife-Roi. Nous n'y relèverons que cet éclatant témoignage rendu à l'administration si calomniée du gouvernement papal :

« Et qu'on ne vienne pas, nos très chers Frères, nous parler de la comédie plébiscitaire qui vient de se jouer à Rome, sous la menace des baïonnettes italiennes, pour couvrir la spoliation d'un faux semblant de légalité. En droit, l'insurrection contre un pouvoir légitime n'est pas plus licite à Rome qu'ailleurs, ou c'en est fait de toute autorité monarchique ou républicaine. En fait, jamais peuple, dans les temps modernes, n'a vécu plus content sous un sceptre moins dur ni mieux

respecté. Ayant passé les deux dernières années dans la capitale du monde chrétien, nous pouvons parler en connaissance de cause et dire ce que nous avons vu et entendu.

» L'une des choses qui nous ont frappé davantage durant ce séjour prolongé, c'était l'air de satisfaction répandu sur tous les visages. Tandis que l'émeute faisait le tour des villes de l'Italie, Rome jouissait d'un calme profond. Pas le moindre déploiement de force publique au milieu des plus grandes réunions populaires dont nous ayons été témoin dans notre vie; l'ordre matériel naissait sans effort du contentement des esprits.

» Et comment aurait-il pu ne pas en être ainsi? L'absence de tout service militaire obligatoire, des charges moindres que dans n'importe quel état, une aisance générale entretenue par l'affluence des étrangers, une extrême facilité à se procurer à bon compte les moyens de subsistance, des foyers d'instruction plus nombreux que dans toute autre capitale, une organisation administrative et judiciaire qui ne craint pas le parallèle, des travaux d'industrie et d'art comme l'entreprise récente de l'*Acqua Marcia*, qui ont fait de Rome la ville la mieux approvisionnée pour les premières nécessités de la vie : certes, voilà bien de quoi exciter l'envie de tout peuple qui ne place pas son bonheur suprême dans les menées de quelques ambitieux ou dans le désordre des rues.

» Pour troubler cet état de choses, les excitations du dehors, quelque violentes qu'elles fussent, n'auraient jamais suffi. Depuis quinze ans, le langage et les actes du Piémont ont été pour l'État pontifical une provocation permanente à la révolte, et malgré ces appels réitérés à l'insurrection, personne n'a bougé. Il a fallu pour jeter la perturbation dans un milieu si paisible, il a fallu l'invasion étrangère, un régime de terreur étouffant la libre expression du vœu général, un ramassis d'Italiens venant prendre la place du vrai peuple de Rome, et je ne sais quel amalgame de listes de scrutin dressées sans discernement ni contrôle, c'est-à-dire la plus amère dérision du suffrage et la mystification la plus odieuse que l'on

ait vu se produire à notre époque si fertile en tours de main réussis. »

La grande âme de Pie IX aimait à témoigner sa reconnaissance ; il voulut féliciter le prélat de son dévouement patriotique pendant la guerre, le consoler de la blessure faite à son cœur par l'amputation de l'Alsace, et l'encourager solennellement à rester le champion inébranlable du pouvoir temporel et des doctrines romaines ; il lui fit donc adresser le bref suivant :

*A notre vénérable Frère Charles-Émile, évêque d'Angers,
Pie IX, pape.*

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

» Nous ne pouvons qu'approuver les actes de fermeté et de vigueur sacerdotale, et nous devons les plus grands éloges à des efforts qui ont pour but la défense des droits de l'Église et le bien de la société humaine. C'est pourquoi nous vous félicitons vivement, vénérable Frère, du zèle si remarquable avec lequel, dans vos derniers écrits, vous avez élevé votre voix de pasteur, pour veiller aux intérêts de votre troupeau, pour lui signaler les périls auxquels l'exposent de continuelles attaques contre la foi catholique, et pour vous opposer avec une constance épiscopale aux indignes efforts que l'on tente pour entraver le libre exercice de l'enseignement chrétien.

» Nous aimons à reconnaître que par là vous avez très bien mérité de l'Église et de votre diocèse. Aussi nous vous confirmons, vénérable Frère, dans vos excellentes résolutions, d'autant plus que la cause dont vous avez pris la défense est plus grave, et que plus grands sont les maux dont votre patrie est menacée par suite de la guerre entreprise contre les principes et la méthode de l'éducation chrétienne.

» Nous nous plaisons également à rendre justice au zèle pieux et aux sentiments de religion si louables qu'un très grand nombre de vos fidèles ont su déployer en cette circons-

tance, sur votre initiative et sous votre direction. Nous bénissons Dieu qui a opéré ces choses parmi vous, et nous voulons exprimer à ces chers fils les félicitations qui leur sont dues et notre bienveillance toute paternelle.

« Daigne le Seigneur tout-puissant soutenir vos efforts par sa grâce, faire prospérer vos œuvres, unir à jamais et fortifier tous les esprits pour le combat qu'il faut livrer à la méchanceté du siècle! C'est ce que nous lui demandons instamment; et comme gage de notre bienveillance particulière, comme présage de tout don céleste, nous vous accordons très affectueusement notre bénédiction apostolique, à Vous, vénérable Frère, ainsi qu'à tout votre clergé et à tous les fidèles qui sont confiés à vos soins.

» Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 13 décembre 1871, en la vingt-sixième année de notre pontificat.

» PIE IX, Pape. »

L'attente du Souverain Pontife ne devait pas être trompée. Aussitôt après l'invasion et la Commune, Mgr Freppel avait examiné l'état de notre pays, et dans un premier mandement avait mis à nu les vraies causes de nos désastres : l'affaiblissement de la foi, la perversion du sens moral, le mépris de l'autorité, la soif des jouissances et l'absence de l'esprit de sacrifice. Peu de lectures sont plus douloureusement instructives que celle de ces pages où les plaies de la France sont touchées par une main qui ne craint point de les sonder pour les guérir. On peut y voir un programme pour toute une vie épiscopale.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que des observateurs attentifs ont jeté un regard triste et inquiet sur l'état moral de la France. Sous les dehors d'une civilisation élégante et raffinée, ils signalaient avec effroi des germes de mort et de dissolution. Sans méconnaître ce qui restait de croyances et de vertus dans la partie saine de la nation, ils suivaient de l'œil cette marée montante du vice et de l'impiété qui allaient reculant de jour en jour leurs bornes. Un abaissement général des caractères, le culte des intérêts se substituant au respect des principes, une perversion lente mais continue du sens moral, la fièvre du gain sans cesse surexcitée par l'exemple et par le succès de spéculations scandaleuses,

l'habitude de ne plus demander la fortune au travail persévérant et honnête, mais à d'heureux hasards, l'absence de tout ressort dans beaucoup d'âmes énervées et amollies par l'abus des plaisirs, une légèreté d'esprit et de conduite devant lesquelles disparaissait le sérieux de la vie humaine ramenée désormais à ces deux mots : amasser et jouir, voilà les symptômes de décadence que trahissait sur bien des points l'aspect du pays.

» Pour qui voulait descendre dans l'intérieur des familles, il n'était pas difficile de s'apercevoir que le respect et l'obéissance avaient fait place à des goûts prématurés d'émancipation, en même temps que d'imprudentes faiblesses jointes à de molles complaisances relâchaient les liens de la première et de la plus fondamentale des hiérarchies humaines.

» Comment s'étonner dès lors que l'esprit d'indiscipline en fût venu à gagner tous les degrés de l'échelle sociale ? Personne ne voulant plus obéir, il devait arriver un moment où nul ne saurait plus commander.

» D'autres signes avant-coureurs d'une catastrophe peu éloignée n'excitaient pas moins les alarmes d'esprits prévoyants : l'abandon ou le mépris des professions les plus favorables au maintien des mœurs simples et austères ; l'émigration des campagnes affluant vers les grands centres pour y chercher trop souvent avec une existence déclassée des plaisirs faciles ; l'esprit de famille et la moralité publique profondément troublés par l'oubli de la grande loi du repos traditionnel, et, pour résumer ces faits dans le plus frappant de tous, l'accroissement de la population subissant un temps d'arrêt, comme si les sources mêmes de la vie avaient été atteintes par le désordre des mœurs ; c'étaient là, aux yeux d'hommes clairvoyants, autant d'indices révélateurs qui faisaient présager pour l'avenir des larmes et des ruines. »

Par la nature de son esprit, par une longue pratique de l'étude, et aussi par la vue nette des besoins actuels, Mgr

Freppel fut amené à s'occuper d'abord et surtout des intelligences et des doctrines. Il voulait faire rayonner dans tous les sens et jusque dans les plus petits villages les enseignements de l'Évangile et de Rome ; pour cela son zèle devenait hardi et ne reculait pas devant la responsabilité de certaines initiatives. Les journaux publiaient naguère la lettre pleine de graves et fraternelles observations qu'il adressait à Mgr Bellot des Minières récemment promu à l'épiscopat, à propos de son premier mandement. Il en existe plusieurs de ce genre, d'une doctrine aussi ferme et d'un accent très ému, dans les limites de l'estime profonde et du respect affectueux que lui inspiraient ses vénérables correspondants. Le moment n'est pas venu de communiquer au public ces documents précieux pour l'histoire ecclésiastique, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle ; mais ils le seront un jour et ils feront mieux connaître le caractère et l'influence de Mgr Freppel ; on y verra surtout son dévouement absolu à l'Église et sa vigilance pour la pureté de la doctrine. Quand il s'agissait de ces deux choses, toutes les questions de personnes ou d'intérêts n'existaient plus pour lui. Voici, comme exemple, les réflexions qu'il envoyait à Mgr Guilbert alors évêque de Gap, mort plus tard cardinal-archevêque de Bordeaux, à l'occasion d'une lettre pastorale où ce prélat exposait sa théorie sur le rôle de l'Église et du clergé dans les affaires politiques.

Angers, le 26 septembre 1876.

« Monseigneur,

» En lisant, il y a trois mois, la lettre pastorale sur les *Devoirs du prêtre touchant la politique*, que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser ainsi qu'à tous nos collègues, je ne pus me défendre d'une pénible surprise. Je pensais en moi-même que si jamais la publicité venait à s'emparer d'un document où la vérité se trouve si gravement altérée ou diminuée, il y aurait là, pour les catholiques, un motif de tristesse, et pour leurs adversaires un sujet de satisfaction.

Mes prévisions se sont vérifiées, et au delà. Tandis que la *République française*, le *Siècle*, le *National*, l'*Opinion nationale*, le *Courrier de France*, le *Rappel*, et, pour parler de mon diocèse, le *Patriote* d'Angers, c'est-à-dire toute la presse irréligieuse sans exception, comblent d'éloges votre lettre pastorale, la presse catholique se renferme dans le silence ou contient son émotion dans une tristesse respectueuse. N'est-ce pas là, Monseigneur, quelque chose de bien significatif ? Et si les applaudissements unanimes de la presse radicale et anticatholique ne vous paraissent pas le critérium absolu d'une erreur ou d'une faute, ne sont-ils pas, au moins, de nature à vous inspirer de l'inquiétude ? Pour moi, après avoir relu votre lettre pastorale avec l'attention qu'elle mérite, je ne suis nullement surpris ni de la joie de nos adversaires ni de la douleur de nos amis ; car, je n'hésite pas à le dire et j'espère le prouver, cette pièce doctrinale blesse sur des points graves la justice et la vérité.

» Nous avons eu, Monseigneur, vous et moi, le redoutable honneur d'entrer, à peu près vers le même temps, dans les rangs de l'épiscopat. Je ne crois donc manquer à aucune convenance en vous soumettant avec respect les réflexions que m'a suggérées votre lettre. Peut-être aussi vingt-cinq années d'études et d'enseignement théologiques me vaudront-elles une excuse dans votre esprit. Et d'ailleurs, par le fait des journaux, vos paroles ont dépassé les limites de votre diocèse ; elles sont arrivées jusqu'à nos prêtres, et dès lors c'est pour nous un droit de ne pas les laisser passer sans du moins vous faire connaître l'impression qu'elles nous causent. Il y va de la doctrine que nous avons tous mission de défendre, de quelque côté que vienne l'altération ou la diminution de la vérité.

» Vous prêchez, Monseigneur, pour l'Église et pour le clergé, le système de l'indifférence absolue en matière politique. Sous prétexte que l'Église peut s'accommoder à toutes les formes de gouvernement, ce qui est vrai, vous

déclarez en propres termes (page 5) que ces diverses formes de gouvernement, leurs changements, leurs modifications, leurs successions, « c'est ce qui importe le moins à l'Église ». Le clergé, car c'est de lui qu'il s'agit, doit accepter tous les régimes, quelque nom qu'ils portent, quelle que soit leur origine, *sans distinction et sans préférence*. Survient-il une révolution? « L'Église en déplore, sans doute, le mal et les » crimes qui accompagnent d'ordinaire ces bouleversements; » mais s'inspirant toujours de l'intérêt des peuples, dont le » salut est pour elle la suprême loi, elle accepte l'état de » choses reconstitué, prie pour les nouveaux gouvernants » et pour les gouvernés, en rappelant à tous les principes » éternels du droit ou de la justice. » (page 4.) Si l'Église, et surtout les Pontifes romains, se sont trouvés directement mêlés à la politique, c'était le fait de *circonstances exceptionnelles*. Leur droit, à cet égard, était né de la force des choses et sanctionné par le consentement même des rois et des peuples (page 3). Mais aujourd'hui, plus rien de pareil. Plus d'alliance, plus d'union intime avec un gouvernement quelconque, fût-il légitime à tous les titres, parce que, s'il venait à tomber, le clergé pourrait souffrir de cette chute, témoin la révolution de 1830 (page 6). Donc, abstention complète du clergé, comme tel, dans l'ordre politique. « Qu'on » ne le mêle pas, et qu'il prenne garde lui-même de se laisser » mêler aux tempêtes et aux orages politiques de notre temps » (page 7). Le prêtre sans doute, *comme tout citoyen*, est parfaitement libre d'avoir individuellement son opinion politique; mais en tant que prêtre, dans l'exercice de son ministère, comme directeur des âmes, il n'en a pas le droit, parce que la Religion est et doit demeurer *tout à fait* étrangère à ces systèmes de gouvernement (page 8). De même le prêtre, se devant à tous les partis, ne doit faire aucune distinction entre eux, n'avoir de préférence pour aucun; autrement il ne saurait efficacement exercer son action salutaire, ni accomplir la divine mission dont il est chargé (page 7).

» Je crois, Monseigneur, avoir traduit fidèlement votre pensée, ne m'étant servi que de vos propres expressions. C'est bien l'abstention complète du clergé en matière politique, et l'indifférence absolue pour cet ordre de choses que vous recommandez aux prêtres. Or tout cela, permettez-moi de vous le dire, est bien absolu ; et c'est ici qu'il eût fallu faire des distinctions pour ne pas blesser la saine doctrine. Vous dites une portion de la vérité, mais vous n'affirmez pas la vérité tout entière ; et en la diminuant, vous l'altérez.

» L'Église, dites-vous, peut s'accommoder à toutes les formes de gouvernement. Cela est vrai ; mais non pas dans ce sens absolu, que toutes les formes de gouvernement se vaillent, ni que l'on ne puisse ou ne doive avoir de préférence pour aucune. Une telle proposition n'est vraie ni *in abstracto*, lorsqu'il s'agit d'un peuple quelconque, ni *in concreto*, lorsqu'il est question d'un peuple déterminé. Elle n'est pas vraie *in abstracto*, car c'est l'enseignement commun des théologiens que la forme monarchique est celle qui convient davantage à un grand état, qu'elle est la plus rationnelle, la plus conforme à la nature des choses, à la monarchie divine, au régime de la famille, au gouvernement de l'Église elle-même. Vous parlez de saint Thomas et de Suarez ; mais là-dessus saint Thomas ne s'exprime pas autrement que Suarez, ni Bellarmin que Bossuet. Vous ne citeriez pas un théologien de marque qui fasse entendre une voix discordante dans ce concert unanime ; or il y a toujours quelque témérité à s'écarter de l'enseignement commun des théologiens.

» A plus forte raison cette indifférence absolue pour les diverses formes de gouvernement n'est-elle pas applicable à un peuple qui a son histoire, son caractère, ses traditions, son tempérament. Non, il n'est pas indifférent, pas plus pour la religion que pour toute autre chose, qu'un peuple ait un gouvernement conforme ou contraire à son esprit traditionnel, à ses qualités morales, à son organisation séculaire. Le régime politique d'une nation n'est pas une forme

purement extérieure, un vêtement qui recouvre le reste sans le pénétrer ; il atteint la vie religieuse et morale d'un peuple, par les lois et les institutions qu'il entraîne à sa suite. Dire que « c'est là ce qui importe le moins à l'Église, » c'est une exagération que l'expérience et les faits démentent tous les jours et dans tous les pays.

» Il y a plus, Monseigneur, et c'est ce qui m'émeut davantage dans vos assertions. En parlant des révolutions qui « passent sur les pays », vous écrivez que « l'Église se borne » à en déplorer le mal et les crimes qui accompagnent d'ordinaire ces bouleversements. » Je vous demande bien pardon ; l'Église fait quelque chose de plus, elle condamne et repousse le *fait même de la Révolution*, indépendamment des crimes qui l'accompagnent ; elle ne reconnaît pas aux peuples le droit de changer de gouvernement à leur guise, de détrôner les rois quand il leur plaît, en dehors des conditions exceptionnelles et très rarement réunies que les théologiens ont eu soin de déterminer. Il vous plaît de dire que ces changements, ces modifications, ces successions dans les formes gouvernementales importent peu à l'Église : elles lui importent beaucoup pour la conservation du droit, de la justice et de la morale publique. Souffrez que le clergé d'un pays n'en prenne pas son parti aussi facilement, et que, lorsqu'une iniquité pareille s'accomplit, il continue, lui, le gardien de la morale, à proclamer le droit, tout en subissant le fait, comme tout le monde, et en cherchant à lui arracher le plus de bien possible.

» Je ne sais, Monseigneur, ce que vous avez voulu dire, en rappelant « qu'il a pu arriver par le fait de circonstances » exceptionnelles, que l'Église et *surtout* les Pontifes romains se soient trouvés directement mêlés à la politique. » Vous n'avez pas pu vouloir dire que l'Église et les pontifes romains aient jamais prétendu imposer à un État la forme républicaine ou la forme monarchique ; vous savez fort bien que jamais pareille chose ne s'est vue dans l'histoire. Alors que peut signifier cette assertion, si ce n'est que l'intervention

des papes dans la politique, pour affirmer le droit et la justice, est le fait des circonstances exceptionnelles et n'a pour fondement qu'un droit « né de la force des choses et » sanctionné par le consentement des rois et des peuples ? » Si telle était réellement votre pensée, je serais obligé d'y voir une grave erreur. L'intervention des papes dans la politique, pour réprimer ce qui est mal et confirmer ce qui est bien, n'a pas son fondement dans des circonstances exceptionnelles, mais dans le pouvoir doctrinal, judiciaire et législatif de l'Église, lequel est essentiel et permanent. Pour le nier, il faudrait affirmer de deux choses l'une : ou que la politique n'a rien à voir avec la morale, ou que la morale ne relève pas de l'Église, gardienne des mœurs non moins que de la foi. Je ne me pardonnerais pas de vous faire l'injure d'une pareille supposition. Mais alors comment prétendre que le domaine de la politique doive rester *tout à fait* étranger au clergé, envisagé comme tel ?

» Au fond, laissez-moi vous le dire en toute franchise, la conséquence logique, inévitable de votre lettre pastorale, c'est, à votre insu et malgré vous, la séparation totale de l'Église et de l'État. Vous placez l'Église dans une région tellement haute et tellement sereine qu'elle ne touche plus à la terre. Il est vrai que pour échapper à cette conséquence, vous prêtez aux catholiques que vous combattez des opinions qu'ils n'ont jamais soutenues. Vous les accusez d'*identifier* la politique à la religion, d'*inféoder* l'Église à une forme de gouvernement, (pages 3, 6). De grâce, Monseigneur, qui jamais a dit cela ? Où ? Quand ? Quel est, pour parler clairement, le rédacteur de *l'Univers*, du *Monde*, de *l'Union*, de la *Gazette de France*, etc., qui a prétendu inféoder l'Église à une forme de gouvernement, c'est-à-dire la réduire au vasselage, en faire un fief de l'État ? Qui a osé identifier la politique à la religion, c'est-à-dire absorber l'une dans l'autre, de manière à n'en faire qu'une seule et même chose ? Ne sentez-vous pas, Monseigneur, tout ce qu'il y a de grave dans de telles accusations lancées dans le public, par un évêque,

et sans l'ombre d'une preuve ? N'est-ce pas chose affligeante de voir traiter avec une telle violence et une telle injustice des hommes qui sont constamment sur la brèche pour défendre la religion contre ses pires ennemis ?

» Laissons donc là ces exagérations pour voir le fond du reproche ? Qu'est-ce qui vous choque dans la conduite et dans les écrits de ces catholiques ? C'est leur désir de voir se rétablir l'union franche, sincère, intime, entre l'Église et l'État ? Voilà ce que vous appelez « souder le trône à l'autel et l'autel au trône » : métaphore usée, Monseigneur, et dont, vous devez vous en souvenir, le *Constitutionnel* de 1835 se faisait une arme quotidienne pour épouvanter ses lecteurs. Et alors vous vous écriez : « L'autel n'est pas fait pour être collé » à un trône de rois ou d'empereurs, ni au siège d'un président de république, ni aux fauteuils d'un Sénat, ni » aux banquettes d'une chambre de députés » (page 6). Non, sans doute, l'autel n'est pas fait pour être collé à tout cela ; mais si l'autel ne soutient pas tout cela, tout cela croule, Monseigneur. Vous-même, vous le dites plus loin : « Dieu a » voulu être la pierre angulaire de toute société et de toute » patrie » (page 11). Et vous ne pouviez pas dire autrement, sans faire le procès, non seulement aux quinze années de la Restauration, mais encore aux quatorze siècles de la monarchie française, sans vous inscrire en faux contre les Pères de l'Église, contre les décisions des Conciles, contre les encycliques des Papes, contre l'enseignement des théologiens, qui tous, sans exception, voient dans l'alliance du trône et de l'autel, c'est-à-dire dans l'union intime de l'Église et de l'État, la situation normale d'une société chrétienne.

» Que reste-t-il donc des reproches si amers que vous adressez aux plus éminents écrivains catholiques ? Ah ! je le sais, et vous le dites clairement, ce qui vous chagrine si fort, c'est le zèle qu'ils ont déployé pour le rétablissement de la royauté héréditaire et traditionnelle. En vérité, Monseigneur, est-ce donc là un si grand crime ? Quoi ! au len-

demain de nos désastres, et quels désastres ! après une série de revers inouis, devant l'effondrement de tous les pouvoirs publics et la ruine de toutes nos institutions, un grand nombre de catholiques se sont retournés vers l'antique et glorieuse dynastie qui avait fait l'unité et la grandeur de la France. Ils se sont dit que désormais la Révolution était jugée par ses fruits, et qu'il était souverainement raisonnable de ne pas recommencer de nouveaux essais ; ils ont pensé que, pour fermer l'ère de nos discordes civiles, il fallait en revenir à la grande institution nationale, dont la chute avait marqué le commencement de nos malheurs, et qu'avec elle seulement, l'autorité et la liberté, les intérêts religieux, moraux et matériels auraient une pleine et entière garantie ; et ce qui les fortifiait dans leur espérance c'était de voir cette institution nationale, éminemment française, se personnifier dans un prince mûri par l'exil, véritable type d'intelligence, de droiture et de bonté, dans l'un de ces hommes que Dieu, dans sa miséricorde, semble avoir réservés pour une nation défaillante. Voilà ce qu'ils ont pensé ; c'est dans ce sens qu'ils ont écrit, qu'ils ont travaillé, avec la meilleure ardeur du monde, en s'inspirant du patriotisme le plus sincère et le plus élevé, et sans jamais dire, ni explicitement ni implicitement « que pour être un » bon chrétien il fallait absolument embrasser leurs opinions. » Qu'y a-t-il donc dans tout cela de si coupable, de si digne d'anathème et de réprobation ?

» Mais, je vous entends, c'est à ce zèle patriotique pour le rétablissement de la monarchie que nous devons « une » réaction anti-religieuse, un soulèvement de haines injustes contre l'Église, la guerre au cléricalisme » (page 7). N'en croyez rien, Monseigneur, la lutte à laquelle nous assistons est due à des causes toutes différentes. Ce n'est pas à cause de quelques journalistes que les athées, les matérialistes et les positivistes s'attaquent à Dieu ; les déistes et les incroyants à la révélation ; les protestants à l'Église ; et tous ensemble aux Papes, au clergé et aux institutions

catholiques. Les mêmes hommes qui, en ce moment, combattent le christianisme et l'Église, les ont combattus sous tous les régimes, depuis les soi-disant philosophes et les encyclopédistes du siècle dernier, leurs pères et leurs devanciers. Si, aujourd'hui, ils se montrent plus à découvert, s'ils apportent plus de violence dans leurs attaques, c'est que les passions révolutionnaires n'ont plus de frein, c'est que l'on ose tout dire impunément dans les journaux et dans les clubs, voire même faire l'apologie de Marat. L'attachement de certains catholiques à la Royauté légitime n'est pour rien dans cette guerre déclarée au christianisme lui-même. Et tenez, Monseigneur, ce que je vous dis là est tellement vrai, que si, au lieu d'être un chrétien fidèle, le représentant de cette royauté avait été un libre-penseur, si, au lieu d'affirmer hautement des convictions catholiques, il avait pu consentir à tourner le dos à l'Église et au Saint-Siège, ceux qui l'ont repoussé le plus vivement l'eussent acclamé. Ce sera son mérite devant Dieu, et sa grandeur dans l'histoire, d'avoir sacrifié à sa foi tout calcul égoïste, pour se montrer tel qu'il était, au risque d'éloigner de lui les ennemis du christianisme et de l'Église.

« Le prêtre, dites-vous, se doit à tous les partis, aux partis » vaincus comme aux partis vainqueurs, pour les rapprocher » et les unir dans la concorde et dans la paix » (page 7). Assurément, le prêtre doit son ministère à tous ceux qui le demandent : il a des bénédictions pour le pécheur qui se repent comme pour le juste qui persévère, à quelque parti politique qu'ils appartiennent. Vous lui permettez cependant, je l'espère, de ne pas traiter tout le monde sur un pied d'égalité absolue. L'Apôtre nous le dit expressément : « Faisons » du bien à tous, mais principalement aux serviteurs de la « foi, *maxime autem ad domesticos fidei* » (Gal. VI, 10). Il est permis au prêtre, non seulement comme citoyen mais en tant que prêtre, d'avoir ses préférences ; il lui est permis de distinguer entre un parti politique qui refuse à l'Église la

liberté de l'enseignement supérieur, et un parti qui la lui attribue pleinement; entre un parti politique qui réduit les aumôniers militaires à manquer de pain et un parti qui veut leur assurer un traitement convenable. Vous comprenez, Monseigneur, avec quelle facilité je pourrais poursuivre ce parallèle. Est-ce la faute des journalistes catholiques, si les défenseurs de la monarchie, et ici je ne sépare pas l'Empire de la Royauté, se trouvent, en très grande majorité, dans l'un de ces deux partis ? Comment voulez-vous que les sympathies et les préférences du clergé ne soient pas acquises à ceux qui le soutiennent, qui le défendent sur tout point et en toute occasion ? Mais, vous allez contre la nature des choses ; ce n'est plus l'indifférence politique que vous prêchez au clergé, mais l'ingratitude.

» Vous dirai-je aussi ma surprise, Monseigneur, de voir que dans une lettre pastorale destinée à exposer les vrais principes en matière politique, de voir, dis-je, que, d'un bout à l'autre, vous n'assignez d'autres règles à la société civile que « les règles de l'éternelle justice et de l'éternelle vérité » (pages 9, 12). C'est encore là une demi-vérité qui demande son complément. A côté de la loi éternelle et immuable, telle que l'affirme la saine raison, il est aussi une loi divine et positive, la loi chrétienne, dont les sociétés civiles ne sauraient s'affranchir depuis la promulgation de l'Évangile. Il est également un droit canonique, une législation de l'Église, qui leur impose des règles et des obligations. Il ne faudrait pourtant pas laisser ignorer ces choses à nos contemporains, du moment que nous voulons leur tracer leurs devoirs dans l'ordre politique. Sinon, nous n'élèverons jamais leur esprit jusqu'à la notion de l'État chrétien; nous les laisserons emprisonnés dans les conceptions philosophiques du naturalisme et du déisme, qui sont précisément celles sur lesquelles on voudrait édifier aujourd'hui l'ordre politique et social.

» Il me resterait bien d'autres observations à vous soumettre sur votre appréciation de l'attitude du clergé pendant

la Restauration et sur l'abus que vous faites des marques de condescendance de l'Église et des Pontifes romains envers les gouvernements de fait. Mais je veux mettre un terme à cette trop longue lettre. Mon intention n'est pas de la livrer à la publicité, n'ayant aucune espèce de goût pour ces conflits entre Évêques. C'est un frère qui parle à son frère et qui lui confie les motifs de sa tristesse. Votre lettre pastorale, Monseigneur, permettez-moi de vous le dire en toute franchise, est une faute et un malheur. Elle est une diminution de la vérité et par suite une altération; elle porte atteinte à la doctrine sur des points graves; elle renferme des accusations imméritées contre d'excellents catholiques. Pour moi je ne me croirais pas en sûreté de conscience si je l'avais écrite. A vous, Monseigneur, de juger si, en présence des applaudissements unanimes de la presse radicale et anti-religieuse, vous ne devez pas des explications au monde catholique. Je suis convaincu d'avance qu'elles satisferont tous ceux au jugement desquels vous tenez avant tout; et nul ne s'en réjouira plus sincèrement que

» Votre très humble et très dévoué serviteur. »

Pour servir efficacement l'Église et les âmes, Mgr Freppel avait dans la main un nombreux et excellent clergé qu'il s'appliqua sans cesse à perfectionner encore.

En premier lieu, la formation doctrinale qu'il désirait saine, solide et abondante. Les cours du séminaire et les examens des jeunes prêtres attirèrent son attention. Il encouragea les professeurs; fonda l'école des hautes études de Saint-Aubin, qui devait être pour l'Ouest ce que l'école des Carmes avait été pour Paris, mit sur un pied excellent la nouvelle école ecclésiastique de Saumur et donna un nouvel essor à tout ce qui existait déjà. L'expérience acquise autrefois à Saint-Louis et à Saint-Arbogaste était mise à profit. Les exercices littéraires et scientifiques reflourirent partout et le niveau intellectuel monta rapidement, C'est, du reste, l'effet infail-

lible de la présence d'un homme supérieur et c'est pourquoi l'aristocratie, dans le sens élevé du mot, est nécessaire à un peuple.

La formation spirituelle du clergé est encore plus importante que sa formation scientifique, puisqu'elle a une action plus directe et plus immédiate sur les âmes. Mgr Freppel, par d'excellents collaborateurs et par lui-même, s'efforça de l'améliorer.

Parmi les moyens employés, citons ses exhortations aux séminaristes, ses mandements, ses allocutions du premier jour de l'an et ses entretiens avec ses prêtres pendant la retraite pastorale. C'est alors qu'il profitait de l'intimité et de la familiarité d'usage dans ces circonstances, pour entrer dans les détails les plus pratiques et les plus vivants, ne reculant ni devant les choses ni devant les mots : les rapports avec l'évêque, avec les confrères, avec les fidèles et avec les autorités laïques, maires, préfets, fabriciens ou ministres, en étaient le sujet habituel ; il ébauchait ainsi à grands traits ce qu'on pourrait appeler la formation pastorale et administrative du prêtre.

Lui-même possédait à un degré rare le talent de traiter avec les représentants du pouvoir civil, sans rien céder des droits de l'Église, en respectant toutes les formalités et toutes les formules. Il avait acquis une connaissance très complète et très exacte de la législation ecclésiastique et civile sur les matières mixtes ; cette science juridique lui permettait de discuter pied à pied les prétentions de plus en plus tyranniques de l'État moderne ; elle lui assura finalement le succès moral, sinon matériel, dans un grand nombre de circonstances. On pouvait abuser de la force contre lui, mais l'injustice éclatait aux yeux de tous ceux qui n'étaient pas obstinément déterminés à ne pas voir.

IV

Après le clergé, ce qui attire principalement l'attention de Mgr Freppel, c'est la famille française. Son mandement de 1872 est un chef-d'œuvre ; tout y est dit avec une élévation religieuse et une sincérité discrète, le mal dévoilé dans ses racines, les réformes à opérer dans le code et les mœurs brièvement indiquées. Nous en détachons la page suivante :

« Ne l'oublions pas, nos très chers Frères, ce qui fait la grandeur et la beauté morale de la famille, c'est qu'elle repose tout entière sur le sacrifice. Il y a là deux existences qui doivent se confondre en une seule, deux vies qui n'en font qu'une. Il y a là deux êtres qui se dévouent constamment pour un troisième ; et ce dévouement les ennoblit, les transfigure, pour ainsi dire, à nos yeux. Qu'est-ce qui prête en particulier, à la mère de famille ce caractère de dignité, qui l'élève au-dessus d'elle-même ? C'est qu'elle offre dans sa personne l'image vivante du sacrifice ; c'est que son nom rappelle un ministère de souffrances, une vie donnée au péril de la sienne propre, une existence qui se dédouble en quelque sorte, des jours, des mois, des années entières enlevées au repos, à la jeunesse, au plaisir ; des alarmes, des veilles inquiètes, des angoisses douloureuses, toutes ces choses enfin que nous environnons du plus grand honneur et du plus

grand respect, parce que nous y voyons le sacrifice à sa plus haute puissance. Eh bien ! en place de cette immolation glorieuse, mettez, ce qui est trop fréquent de nos jours, les sécheresses d'une âme qui se perd dans la frivolité, qui se dissipe dans les ennuis d'une oisiveté ruineuse ; d'une âme qui ne cherche qu'à se dérober aux soucis de la vie domestique et à échapper au sacrifice par la pente du plaisir ; pour laquelle tout devoir est un fardeau, toute privation un tourment ; et dites-nous ce qu'il vous restera de cet admirable composé de grâce et de pureté, de force et de tendresse, de dévouement et d'amour, qu'on appelle une mère. »

A la famille se rattache essentiellement l'éducation de l'enfant ; Mgr Freppel n'a jamais perdu de vue ce problème capital des sociétés modernes, et l'on peut affirmer qu'il l'a traité à fond et sous tous ses aspects, avec une sagacité, une délicatesse et une compétence qui n'ont pas été surpassées ; tantôt dans ses *Lettres pastorales* ; tantôt dans des discours prononcés aux distributions de prix de ses établissements diocésains, ou au conseil supérieur de l'instruction publique, dont il a été membre longtemps ; tantôt enfin du haut de la tribune, au palais Bourbon. Ses idées là-dessus étaient à la fois grandes et pratiques, dignes d'un évêque, d'un homme d'État et d'un Français au courant des progrès et des besoins de son siècle. Par suite de circonstances providentielles, l'enseignement libre et l'enseignement universitaire lui étaient également connus, et il n'avait aucun parti pris contre l'un ou contre l'autre. Il ne s'était pas contenté d'étudier les systèmes français ; par les livres et par soi-même il s'était mis au courant des méthodes et des législations étrangères, jugeant les principes et les résultats sans enthousiasme de commande, comme sans esprit de dénigrement, tout prêt à adopter ce qu'il jugerait avantageux.

Il est inutile de dire qu'il voulait à la base l'instruction et l'éducation religieuses. Au Conseil supérieur, il soutint avec énergie l'enseignement obligatoire du catéchisme et de l'his-

toire sainte dans les écoles primaires ; plus tard, il s'éleva fortement contre la neutralité qui aboutit à l'athéisme. Il maintint contre le libéralisme exagéré de ses collègues et contre les réclamations des libraires, la censure et l'approbation préalables des livres autorisés dans les classes, voulant qu'on bannît de ces ouvrages tout ce qui blesserait les croyances sincères, les opinions politiques respectables et les convenances. Sans religion la conscience n'a pas de règle, la vie morale de boussole ; c'est pourquoi il dénonçait la *Ligue de l'enseignement*, dont le but avoué est de combattre l'influence chrétienne.

L'instruction populaire lui tenait fort à cœur ; il y revient souvent, et dans ses tournées pastorales il ne négligeait pas une fois de visiter les écoles, pour stimuler le zèle des maîtres et l'émulation des élèves. Il rappelait sans cesse cette parole d'un pape : « L'ignorance est la source de tous les maux » ; et il lui déclarait la guerre, répétant volontiers :

« Ce mouvement ascensionnel des classes inférieures, ne le contrariez pas, c'est une loi de l'histoire ; mais sachez le diriger dans le sens du vrai et du bien. Cette force qui réside dans le nombre, il faut la discipliner par une éducation virile. Ces intelligences qui viennent de naître à la vie publique, il s'agit de les orienter en les tournant du côté de la lumière, du côté de l'Évangile, du côté de Dieu et de son Christ. »

Il plaçait le plus près possible l'église et l'école, ces deux foyers de l'éducation populaire, et il regardait comme une folie de vouloir les séparer.

« C'est dire assez qu'en voulant associer ces deux forces nous n'entendons pas les confondre ni les absorber l'une dans l'autre, pas plus que nous ne songeons à absorber la raison dans la foi, ni la société civile dans la société religieuse. A chaque enseignement sa méthode, sa part d'action et sa liberté légitime. C'est en se prêtant un concours réciproque, et non en s'isolant l'une de l'autre, que l'église et l'école atteindront leur fin commune ; et la vraie formule de ce rap-

port me paraît celle-ci : distinction et harmonie partout, séparation et hostilité nulle part. »

Le but de l'enseignement secondaire était moins à ses yeux d'acquérir à la hâte un grand nombre de connaissances positives et immédiatement utiles, que de développer, d'assouplir et de perfectionner l'homme tout entier, en respectant la hiérarchie naturelle de ses facultés. Malgré son estime pour les sciences, il voulait une formation surtout littéraire, plus générale que spéciale ; après de bonnes humanités il recommandait un cours complet et régulier de philosophie. Au Conseil supérieur de l'instruction publique il réclame dans le programme une plus large part pour la métaphysique, parce qu'elle est le fondement de toutes les études philosophiques ; sans elle on ne peut avoir de notions profondes et même justes sur rien. Dans la distribution des matières il fait observer que la théodicée doit précéder la morale, puisque sans l'idée de Dieu on ne peut concevoir ni obligation véritable, ni loi, ni sanction, ajoutant que ce qui n'est peut-être qu'une erreur de méthode donnerait fatalement lieu à une erreur de doctrine. Devant ce même Conseil il défend les exercices scolaires traditionnels, versions, thèmes, vers latins. Leur substituer la lecture de traductions ou des explications cursives, c'est abandonner le connu pour l'inconnu et le certain pour l'incertain. Ces prétendues méthodes expéditives auront pour effet de réduire à rien l'étude des langues anciennes sans lesquelles il n'y a pas d'éducation véritablement libérale.

Du reste, Mgr Freppel était également ennemi de la routine qui n'ose rien et de l'imprudence qui bouleverse tout ; après un discours sur le vers latin, il en faisait un autre sur les avantages de la gymnastique. Il n'épargnait rien, ni temps ni argent, pour former ceux qu'il avait jugés capables d'être un jour des professeurs éminents, persuadé que deux ou trois hommes d'élite dans une maison exercent une influence décisive. Pour aiguillonner leur activité et donner du prestige à leur savoir, il ne craignait pas de les

pousser à prendre les grades académiques. Ainsi, éducation familiale et éducation publique; éducation physique, intellectuelle, esthétique, morale, religieuse, rien n'était sacrifié, mais tout venait en son temps et à son rang. La science pour l'évêque d'Angers, devait être surtout un préservatif contre le sophisme et le vice, un acheminement au vrai et au bien.

Un des malheurs de la France contemporaine est l'absence ou la faiblesse de l'enseignement supérieur catholique. Le monopole universitaire n'a pas de rival; les jeunes gens chrétiens sont ainsi livrés, tôt ou tard, au scepticisme. Une des premières pensées de Mgr Freppel fut de porter remède à ce mal et de restaurer sur de nouvelles bases l'Université de l'Ouest qui avait été la gloire d'Angers avant la Révolution, et où affluèrent pendant longtemps les écoliers venus de l'Anjou, de la Touraine, de l'Aquitaine et de la Bretagne. Dès le 15 janvier 1872, en inaugurant le *Cercle catholique*, et dans son discours de réception à la Société d'agriculture, il avait fait allusion à ce projet et préparé le terrain. Des comités ayant été formés dans chaque canton et reliés à celui d'Angers par un règlement uniforme, Monseigneur y fit insérer un article ainsi conçu : « Le Comité se tiendra prêt à profiter de la liberté d'enseignement supérieur, pour aider à la fondation d'une Université de l'Ouest à Angers. »

Dès que la loi eut été votée en seconde lecture, en 1874, on se mit à l'œuvre. Le rapport sur la Faculté de droit fut déposé le premier : toutes les matières traitées dans les facultés de l'État devaient y être enseignées, mais avec un ensemble de doctrines catholiques. Une chaire de droit naturel et une chaire de l'histoire du droit furent adjointes : onze chaires en tout.

Il y eut de fréquentes réunions à l'évêché, sous la présidence de Sa Grandeur; on dressa des listes provisoires de souscription, et le mercredi 26 août 1874, appel fut fait au maréchal de Mac-Mahon, de passage à Angers. En attendant

la promulgation de la loi d'affranchissement, Mgr Freppel obtint de Rome des indults pour conférer les grades théologiques, et donna plus d'importance à l'école des hautes études de Saint-Aubin, destinée à préparer les candidats à la licence.

La loi avait été promulguée en juillet 1875; dès le mois d'août, l'évêque d'Angers, après s'être assuré le concours de plusieurs évêques, lançait sa fameuse *Lettre pastorale* annonçant le projet de fonder une université libre dans la ville d'Angers. Avant la fin de l'année, la Faculté de droit fut établie dans des locaux provisoires.

La question financière fut ainsi résolue en principe : la fondation d'une chaire s'élevait à 80 000 francs ; chaque cotisation d'au moins 500 francs donnait le titre de fondateur ; au-dessous il y avait des cotisations et des collectes populaires dans les paroisses. Parmi ceux qui prêtèrent dès l'origine un concours dévoué à l'œuvre, il convient de citer Mgr Mermillod, ami et admirateur de Mgr Freppel.

L'inauguration solennelle eut lieu le 15 décembre 1875, après règlements publics, registres ouverts, bibliothèques organisées, inscriptions prises. Le 8 décembre, l'Université catholique fut consacrée à la Vierge immaculée, maîtresse de toute science, sous le vocable de *Sedes Sapientiæ*.

Dès l'ouverture de la Faculté de droit, le haut conseil était ainsi composé : S. Ém. le cardinal Brossais Saint-Marc archevêque de Rennes, président : NN. SS. Colet, archevêque de Tours ; Wicart, évêque de Laval ; Freppel, évêque d'Angers ; d'Outremont, évêque du Mans ; Le Coq, évêque de Luçon ; Sébaux, évêque d'Angoulême. Il y avait en outre un conseil d'administration et une commission financière. Mgr Sauvé prélat de Sa Sainteté, fut nommé recteur.

Avant la fin de l'année 1875, le 20 décembre, Pie IX faisait témoigner officiellement à Mgr Freppel sa profonde satisfaction ; il se réjouissait pour l'Église et pour la société civile et domestique de la création de ce nouveau foyer de science et de foi ; il ajoutait : « Que Votre Grandeur pour-

suive donc avec zèle, comme elle l'a fait jusqu'ici, l'œuvre commencée ; qu'elle ne doute pas que Dieu, riche en miséricorde, ne lui vienne en aide pour préparer les voies à un si grand bienfait, comme aussi pour écarter les obstacles qu'y opposent les malheurs des temps et un mauvais système d'éducation. » Mgr Pie, de son côté, félicitait vivement l'évêque d'Angers des résultats si rapidement obtenus, et sa voix avait d'autant plus de prix que le successeur de Saint Hilaire connaissait, par une expérience personnelle, toutes les difficultés dont il avait fallu triompher.

Nous ne pouvons raconter ici en détail les démarches et les efforts du fondateur pour réunir des capitaux, des professeurs et des élèves. On peut voir dans les *Œuvres pastorales* les divers discours qu'il a prononcés pour faire ressortir l'importance et l'opportunité de cette institution, pour se procurer des ressources, pour créer un mouvement d'opinion, pour grouper les bonnes volontés et dissiper des malentendus ou des susceptibilités fort excusables ; mais il s'en faut qu'on ait là tout ce qu'il a fait. Ses efforts personnels, ses sacrifices de temps et d'argent ne seront jamais entièrement connus. Grâce à cette énergique impulsion, l'œuvre devint prospère, malgré les tracasseries et le mauvais vouloir des dignitaires de l'enseignement officiel et des pouvoirs publics. Des bâtiments d'une architecture élégante et robuste s'élevèrent sur un vaste et commode emplacement ; des bibliothèques, un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, un jardin botanique, des collections diverses et tous les instruments de travail nécessaires à la haute formation intellectuelle furent mis à la disposition des étudiants. Le savoir et le dévouement des professeurs, unis à l'assiduité laborieuse des élèves, ont obtenu des succès remarquables aux examens de licence et de doctorat. Quelques esprits bien intentionnés, mais d'une prudence courte, auraient voulu procéder avec plus de parcimonie et assurer des revenus pour les chaires avant de construire un palais. Mgr Freppel fut d'un autre avis ; il savait que la ruche attire et retient

les abeilles. Il semble que l'événement lui ait donné raison : si l'Université d'Angers n'élevait pas au milieu de la ville épiscopale ses pavillons blancs et ses externats, elle n'aurait peut-être pas survécu au grand évêque. Mais ces pierres crient, et leur appel sera plus efficace que les plus éloquents discours. Les prélats fondateurs, les bienfaiteurs généreux, les familles et le peuple même comprennent que ce serait un malheur, presque une honte, de laisser tomber l'œuvre commencée.

Ainsi le vaillant prélat avait assuré à toutes les portions de son troupeau les bienfaits de l'éducation chrétienne, depuis le plus haut enseignement jusqu'aux écoles primaires de village. Les lois scélérates n'eurent pas d'adversaire plus résolu et plus persévérant. On se rappelle encore avec quelle résolution il conseillait et au besoin ordonnait aux maîtres, congréganistes ou laïques, d'enseigner le catéchisme comme par le passé, leur promettant de les soutenir contre les persécutions que pourrait leur attirer cette fidélité à remplir le premier et le plus beau de leurs devoirs. A ses yeux c'était non seulement leur devoir devant Dieu, mais leur droit devant la loi française, puisqu'ils restaient libres de choisir le livre de morale qu'ils voulaient mettre entre les mains de leurs élèves, et que celui-là est le meilleur.

Les congrégations et les ordres religieux lui paraissaient à ce point de vue, comme à beaucoup d'autres, les auxiliaires indispensables du clergé séculier ; aussi, loin de montrer à leur égard la susceptibilité jalouse des esprits étroits et bas, il les accueillait avec empressement, les protégeait et les défendait. Hommes ou femmes, actifs ou contemplatifs, laïques ou clercs, enseignants ou charitables, il les aimait et les employait. On le vit bien à l'époque des iniques décrets d'expulsion ; après avoir brisé les portes de leurs résidences, les crocheteurs trouvèrent l'évêque en face d'eux, et il fallut commencer sur sa personne leur sacrilège besogne. Au palais Bourbon, il prit leur défense et flagella

avec une logique et une verve incomparables l'expédition burlesque dirigée à deux reprises contre Solesmes, ce vénérable asile de la prière et de la science dont il devait parler si bien dans l'oraison funèbre de Dom Guéranger et de Dom Couturier. Nous ne pouvons que signaler en courant ces journées si belles pour l'honneur de l'évêque et pour l'éloquence du député.

On connaît la fameuse *Déclaration* combinée, en 1880, entre quelques prélats et les ministres de la République française, au sujet des Congrégations non autorisées. Ce douloureux épisode fournit à Mgr Freppel l'occasion de montrer une fois de plus son dévouement, son indépendance et sa perspicacité. Mgr Besson, dans la *Vie du Cardinal de Bonnechose* a donné quelques pièces relatives à cette affaire; nous sommes heureux de pouvoir en ajouter quelques autres dont l'histoire profitera quand le moment de l'écrire sera venu.

Avec le texte de la *Déclaration* adressée à M. le ministre des Cultes par les chefs des congrégations non autorisées et le modèle de la formule à signer par les supérieurs, Mgr Freppel recevait la lettre d'envoi qui suit :

« Paris, 19 août 1880.

» Monseigneur,

« Le conflit soulevé par les décrets du 29 mars paraît entrer dans une voie d'apaisement. Le gouvernement aurait été blessé du refus qu'avaient fait les Congrégations de solliciter l'autorisation. Il avait attribué cette attitude à des motifs politiques; et, dans ces derniers temps, il a laissé voir qu'une déclaration qui désavouerait, de leur part, de semblables intentions lui donnerait une satisfaction suffisante.

» Une haute autorité, qu'il est inutile de nommer ici, mais à laquelle vous et nous, Monseigneur, nous devons la plus entière déférence, autorise les Congrégations à signer et à présenter au Gouvernement la déclaration dont nous joignons ici le modèle.

» Le sens de ce document est connu à l'avance de ceux à qui il doit être adressé ; et tout fait espérer qu'il les affermira dans les dispositions bienveillantes qui paraissent les animer en ce moment.

» Nous avons été chargés, Monseigneur, de vous faire connaître la décision ci-dessus mentionnée, en vous priant d'envoyer le modèle de déclaration aux supérieurs et aux supérieures des communautés non reconnues établies dans votre diocèse, pourvu qu'elles n'aient pas en dehors de votre diocèse de supérieurs majeurs (Généraux ou Provinciaux) ; car dans ce cas l'adhésion de ces supérieurs majeurs suffirait pour tout l'Institut.

» Vous voudrez bien, Monseigneur, engager les supérieurs (hommes ou femmes) à signer le document dont il s'agit et à vous le retourner le plus tôt possible ; car il y a des motifs sérieux de se hâter : vous auriez la bonté d'envoyer des exemplaires signés à l'Archevêque de Paris, qui les transmettra à qui de droit.

» Toute cette affaire demande une grande discrétion ; aucune communication ne doit en être donnée à la presse.

» Veuillez, Monseigneur, agréer l'expression de mes sentiments respectueux et bien dévoués.

» † H. Card. DE BONNECHOSE, *archev. de Rouen.*

» † J. Hipp. Card. GUIBERT, *archev. de Paris.* »

Mgr Freppel rédigea aussitôt les observations suivantes, qu'il crut devoir communiquer non seulement au Cardinal de Bonnechose et au Cardinal Guibert, mais à un grand nombre de ses frères dans l'épiscopat.

Angers, le 21 août 1880.

« Monseigneur,

» J'ai reçu la lettre que votre Éminence, de concert avec Mgr l'Archevêque de Paris, a bien voulu m'écrire en date du 19 courant, avec la formule de déclaration que devraient adresser à M. le ministre des Cultes les chefs des congrégations

non autorisées. Ces documents ont une telle portée et touchent à des questions si délicates, que vous me permettez de vous soumettre quelques scrupules de conscience, avant d'y conformer ma ligne de conduite.

» Si la haute autorité à laquelle Votre Éminence fait allusion est celle du Souverain Pontife, je m'incline d'avance et mes observations tombent d'elles-mêmes. Si, au contraire, comme j'ai tout lieu de le penser, Son Excellence Mgr le Nonce apostolique de Paris avait pris l'initiative de la responsabilité des démarches proposées, malgré tout mon respect pour le caractère dont il est revêtu, je conserverais des doutes sérieux sur l'opportunité et sur l'efficacité de la Déclaration que l'on suggère aux chefs des Congrégations non autorisées.

» Et d'abord sur son opportunité. Il est, en effet, une réflexion qui viendra immédiatement à l'esprit de tout le monde. Si les Congrégations non autorisées sentaient le besoin de faire une pareille déclaration, que ne la faisaient-elles en temps utile, c'est-à-dire avant le 30 juin? Pourquoi avoir attendu si longtemps, pour couper court aux commentaires malveillants de la presse, et donner au Gouvernement la satisfaction qu'il paraît demander? Est-il bien opportun de quitter le terrain si solide du droit commun, avant que le tribunal des conflits se soit prononcé sur les questions pendantes? Demander au Gouvernement une simple tolérance, n'est-ce pas reconnaître qu'on n'a pas pour soi le droit et la légalité? Un pareil acte, intervenant après la dispersion violente des Pères Jésuites, ne paraîtra-t-il pas, aux yeux du public, l'indice d'une séparation entre la cause de ceux-ci et la cause des autres communautés religieuses? N'y a-t-il pas même lieu de craindre que cette demande d'être admis à une tolérance pure et simple ne pèse défavorablement sur la décision du tribunal des conflits et des autres juridictions compétentes? Plus j'y réfléchis, moins je trouve opportune une déclaration dont le moindre défaut est de venir trop tôt ou trop tard.

» Encore si l'on pouvait nourrir, avec quelque apparence

de raison, l'espoir de prévenir par cette déclaration les mesures annoncées dans les décrets du 29 mars. Mais quel motif de se fier « aux dispositions bienveillantes » du Gouvernement actuel? En aurait-il, que ses partisans ne le laisseraient pas maître de ses actes. Les discours les plus récents des ministres ne me semblent permettre aucun doute à cet égard. On retardera l'exécution du deuxième décret, parce que l'on ne saurait agir différemment sans soulever l'opinion publique; mais ce n'est que partie remise. Il suffira d'une interpellation de la Gauche à la Chambre des Députés pour faire reprendre l'œuvre commencée. Il n'y a pas de promesses faites à Mgr le Nonce, si tant est qu'on en ait fait, qui puissent tenir contre un plan médité d'avance et dont l'exécution plus ou moins tardive s'impose aux dépositaires du pouvoir. Dès lors, qu'aura-t-on gagné à une déclaration qui ne pourra que donner plus de force aux adversaires de la religion, sans le moindre profit pour la cause des Congrégations religieuses? On y verra un manque de dignité, et la substitution d'une demande de tolérance à la revendication nette et ferme du droit commun : rien de plus. Pour me rassurer à cet égard, il ne me faudrait rien moins qu'une assurance formelle des pouvoirs publics. Cette assurance, qui l'a donnée? Qui peut même la donner? N'est-ce pas un piège que l'on tend aux communautés religieuses en demandant « une satisfaction » qui ne satisfera personne, et qui n'aura d'autre résultat que de décourager les catholiques dans leur résistance si calme et si ferme aux entreprises du parti dominant?

» Quant au texte même de la déclaration, Votre Éminence me permettra d'y trouver des assertions à tout le moins inutiles et de dangereuses équivoques. Faire dire à de pauvres « Servantes du Saint-Sacrement » et à des « Carmélites » qu'elles n'ont pas obéi à des « répugnances politiques », qu'elles protestent « de leur respect et de leur soumission à l'égard des institutions républicaines, » ce serait de la part de l'Épiscopat un acte qui ne me semblerait pas avoir tout le sérieux désirable. Jamais Gouvernement n'a rien de-

mandé de semblable à ces saintes filles absolument étrangères à des questions de ce genre. N'est-il pas à craindre que la presse, actuellement, et l'histoire, plus tard, ne trouvent matière à plaisanterie dans le fait d'une supérieure de Visitation, d'Ursulines, venant déclarer « qu'elles rejettent toute solidarité avec les partis et avec les passions politiques? » Peut-on, sans manquer de gravité, proposer à un Tiers-Ordre de Franciscaines (j'en ai dans mon diocèse) d'affirmer sur la foi d'une signature « qu'il n'est pas un foyer d'opposition au Gouvernement de la République. »

» D'autre part, je ne saurais dissimuler à Votre Éminence que la déclaration me semble contenir des expressions à tout le moins équivoques. Ce qui s'en dégage, c'est la maxime erronée de l'indifférence absolue en matière politique. Dans le grave démêlé entre le parti républicain et les défenseurs de la cause conservatrice et sociale, il y a autre chose que « des causes changeantes et des intérêts humains. » Mettre *tous les partis politiques* actuellement existants sur la même ligne, sans aucune distinction, me semble plus libéral que juste. La « soumission » au pouvoir légal peut être un devoir, mais imposer à des religieux « le respect à l'égard d'institutions » qu'ils ont le droit de regarder comme funestes à la religion et au pays, c'est peut-être charger la conscience chrétienne d'un fardeau bien lourd. Les congrégations religieuses approuvées par l'Église sont véritablement, comme telles et dans leur sphère, indépendantes de la puissance séculière : affirmer le contraire, sans faire les distinctions voulues, ne me semble pas exempt de danger. Enfin, il est très vrai de dire que « les communautés religieuses enseignent, par la parole et par l'exemple, l'obéissance et le respect qui sont dus à l'autorité dont Dieu est la source ; » mais Dieu n'est pas la source de la tyrannie, c'est-à-dire de l'autorité qui use de sa force *ad destructionem et non ad aedificationem*. On donne trop souvent, de nos jours, au texte de saint Paul : *Omnis potestas a Deo*, un sens que n'ont jamais admis les théologiens ni les commentateurs.

» Il me resterait bien des observations à présenter sur la Déclaration que Votre Éminence m'a fait l'honneur de me communiquer ; celles-là suffisent pour autoriser mes réserves sur une rédaction que je prends la liberté de regarder comme très défectueuse. Soumettre la conscience des religieux à une telle épreuve, me paraît chose absolument impossible. S'il en est encore temps, je vous supplie, Monseigneur, de retirer cette pièce qui ne sauve rien et peut tout compromettre. Ni comme évêque ni comme théologien, je ne saurais admettre une rédaction si pleine d'équivoques, et pouvant si facilement ouvrir la voie à des sentiments erronés. Si l'on veut donner quelques satisfactions au Gouvernement, ce qui me paraît absolument inutile, il faut le faire en termes qui ferment toute issue à des interprétations fâcheuses. Nous sommes en présence d'une erreur qui consiste à séparer complètement la religion de la politique, comme si la politique ne devait pas être gouvernée par les lois de la morale, et comme si les lois de la morale pouvaient être indépendantes de la religion. Avoir l'air de favoriser, même de loin, une telle erreur ce serait jeter le trouble dans les consciences.

» Veuillez excuser, Monseigneur, la liberté de mon langage, mais la question est d'une telle gravité qu'à moins d'un désir du Souverain Pontife clairement manifesté, je regarderais comme un devoir de conscience de ne pas prêter la main à des démarches dont les conséquences seraient funestes pour le bien et la religion en France.

» J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec un profond respect, de Votre Éminence le très humble et très dévoué serviteur.

» † CH. ÉMILE, *Év. d'Angers.* »

Mgr le cardinal de Bonnechose répondit :

Notre-Dame de Gravenchon, le 24 août 1880.

« Monseigneur,

» Appelé ici par une cérémonie religieuse, j'y reçois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 21 de ce mois,

et qui m'a été envoyée de Rouen. J'y réponds immédiatement, car je crois la chose urgente. J'y réponds confidentiellement, car vous avez droit à toute la vérité. Je comprends vos scrupules et vos observations. Mais en vous écrivant, je n'ai fait qu'obéir aux instructions formelles envoyées par le cardinal secrétaire d'État, au nom du Pape.

» Il y a deux mois, je l'avais consulté officiellement sur la question de savoir si les Congrégations de femmes non autorisées devraient ou ne devraient pas demander l'autorisation. Je reçus une réponse absolument négative, et je l'ai fait connaître aux parties intéressées. Mais depuis l'exécution des décrets contre les Jésuites, la situation a changé. On a représenté au Saint Père que tout ce qui pouvait être fait pour les sauver avait été fait, et qu'il s'agissait désormais de ne pas envelopper les autres Congrégations dans leur ruine ; que s'obstiner dans une résistance persévérante et absolue aurait un caractère d'hostilité qui pouvait amener de grands malheurs, non seulement pour les communautés, mais aussi pour l'Église et pour la Papauté qu'on rendrait responsables de cette attitude. Des négociations ont eu lieu entre la secrétairerie d'État et l'ambassade française à Rome, et l'on est tombé d'accord sur la rédaction d'une note qui a obtenu l'assentiment du Saint-Siège et du Président du Conseil des Ministres. A la suite de ce conseil, l'archevêque de Paris et moi nous avons reçu l'ordre de transmettre cette note aux évêques de France, afin que par eux elle fût communiquée aux Congrégations intéressées, qui seraient invitées à la signer. Voilà ce qui vous explique l'envoi qui vous a été fait.

» Je ne conteste pas la valeur de plusieurs des observations que Votre Grandeur a cru devoir faire sur la rédaction de la note, mais nous vous l'avons adressée telle qu'elle nous a été remise, avec injonction de la faire passer à l'Épiscopat. Maintenant, Monseigneur, vous verrez ce que vous aurez à faire. Mais ce que je vous demande instamment, c'est de ne pas donner de publicité aux détails que je viens de vous exposer

afin que vous soyez parfaitement éclairé sur la situation actuelle et sur les faits qui l'ont amenée.

» Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon bien affectueux et respectueux dévouement.

» † H. Card. DE BONNECHOSE, *archev. de Rouen.* »

Les visites pastorales étaient pour Mgr Freppel un repos d'esprit, un exercice salubre et une satisfaction pour le cœur. Il fut bientôt populaire dans l'Anjou et dans la Vendée, et l'on se ferait difficilement une idée de l'enthousiasme qui l'accueillait partout. A son arrivée, c'était un émoi général dans toute la contrée : sonnerie des cloches à toute volée, réception processionnelle par toute la population en habits de fête, arcs de triomphe, rues jonchées de verdure et de fleurs, cavalcades de jeunes gens sur leurs rustiques chevaux, escortant la voiture épiscopale au milieu d'un nuage de poussière et de fumée et au bruit des coups de fusil, acclamations, harangues du clergé et des conseils municipaux, présentation des enfants par les instituteurs, par les Frères et par les Sœurs, brillante illumination, feu d'artifice, etc. Mgr Freppel était heureux de ces démonstrations inspirées par la foi. Le spectacle de ce bon peuple se pressant à genoux pour baiser son anneau, des mères lui présentant leurs enfants pour les faire bénir, de tous regardant l'évêque comme le représentant du Pape et l'envoyé de Dieu, le touchait jusqu'aux larmes. Il y avait alors dans ses allocutions, dans son accent et sur son visage quelque chose qui allait au cœur de ces chrétiens et leur faisait comprendre tout ce qu'ils étaient sûrs de trouver d'affection

surnaturelle et de dévouement dans l'âme de leur premier pasteur.

Avant de se rendre dans une paroisse, Mgr Freppel en étudiait la géographie, l'histoire et les traditions locales ; aussi les fidèles et les prêtres eux-mêmes étaient-ils surpris de constater qu'il était beaucoup mieux renseigné que les habitants sur les noms des moindres ruisseaux et des plus petits monticules. Ils apprenaient une foule d'histoires dont ils n'avaient jamais entendu parler. Quoiqu'il fût peu versé dans les choses agricoles et qu'il n'ait jamais bien distingué l'orge du froment, l'évêque d'Angers mettait une certaine coquetterie à s'entretenir avec ses diocésains de leurs affaires rurales, entrant dans les détails techniques de l'amendement des terrains et de la culture intensive. S'il lui est arrivé de s'égarer dans ses conseils, on aimait tant à l'entendre et on l'admirait si sincèrement qu'on n'en a rien vu.

Cinq ans après, quand il revenait dans l'arrondissement, il n'avait rien oublié, comme le prouvaient ses questions sur les personnes et les choses. Cette fidélité du souvenir, derrière laquelle on aimait à voir une bienveillance paternelle, émerveillait tout le monde et attendrissait ceux qui en étaient l'objet. De naïfs détails prouvent à chaque pas combien il avait su conquérir ces cœurs simples et pleins de foi. On oubliait sa vaste science pour ne voir que sa bonté familière, sa libéralité proverbiale et « son bon visage. » On tenait à conserver le souvenir de ces visites ; le récit en était consigné dans les registres paroissiaux et aux archives municipales. Quelquefois le maire le faisait imprimer ; c'est ainsi que nous avons pu lire le récit détaillé d'une visite de Mgr Freppel à Bousillé, en 1891. C'est une très jolie plaquette imprimée à Vannes, chez Lafolye.

En Bretagne, l'effet fut le même. Un brave paysan auquel le grand évêque avait serré la main, disait en la montrant à ses amis : « En voilà une qui ne verra pas d'eau de quarante jours, bien sûr ; il faut garder ces choses-là ! » Après la mort du vaillant député, une pauvre femme bretonne vint à pied

de sa lande à Angers, passa toute la nuit en prières auprès du corps exposé, et repartit sans avoir parlé à personne.

Pour faire ressortir l'à-propos et la gravité des mandements et des lettres pastorales de Mgr Freppel, il suffit d'en indiquer le sujet ; le conseil est toujours du moment et le remède pour le mal. Voici cette liste pour les carêmes de 1871 à 1890.

- 1871. Causes morales de nos désastres.
- 1872. Nécessité de l'Éducation chrétienne.
- 1873. Sanctification du Dimanche.
- 1874. Presse irréligieuse.
- 1875. Indulgence du Jubilé.
- 1876. Devoir du chrétien dans la vie civile.
- 1877. Famille.
- 1878. Élection de N. S. P. le Pape Léon XIII.
- 1879. Devoirs des catholiques envers l'Église.
- 1880. Sur le saint temps de carême.
- 1881. Importance et nécessité de l'instruction religieuse.
- 1882. Négligence à remplir les devoirs de religion.
- 1883. Excellence de la foi.
- 1884. Espérance chrétienne.
- 1885. Franc-maçonnerie.
- 1886. Dévotion du chemin de la croix.
- 1887. Libre-pensée.
- 1888. Craintes et espérances que peut faire concevoir l'état religieux et moral de la France, à l'heure présente.
- 1889. Devoir du chrétien dans l'exercice du droit de suffrage.
- 1890. Vertu de Force.

Parmi les fléaux qui menacent les croyances et les mœurs des populations chrétiennes, il convient de signaler l'influence d'une législation anti-sociale ou athée et celle d'une presse irréligieuse ou cynique. Mgr Freppel s'est acquitté courageusement de ce double devoir.

Non content de protester contre les lois mauvaises et

d'enseigner aux législateurs leurs obligations, il va jusqu'à la racine du mal en apprenant aux fidèles quels devoirs leur impose leur droit de vote. On ne saurait trop méditer ces fortes et sages leçons :

« La Religion chrétienne, a-t-il répété bien souvent, a des règles de conduite pour toutes les situations de la vie. Ce n'est pas à l'activité purement individuelle que s'arrête son pouvoir de direction ; elle comprend dans ses préceptes tout l'ensemble des relations sociales. Rien n'échappe à cette législation suprême, qui suit la volonté humaine dans quelque sens que ce soit, partout où apparaît un devoir à remplir. Membre d'une famille ou d'une cité, le chrétien ne saurait, dans aucun cas, séparer ses actes de sa foi ni de sa conscience : il doit porter l'une et l'autre dans la vie domestique et dans la vie civile.

» C'est pour l'étranger un sujet d'inexplicable surprise, de voir un pays, foncièrement catholique comme la France, choisir pour le représenter, dans les assemblées politiques ou civiles, des hommes en majorité indifférents ou hostiles aux croyances générales de la nation.

» Par quel étrange contraste, nous dirions volontiers par quel renversement de toutes les idées saines, en sommes-nous arrivés à voir, jusque dans nos provinces les plus chrétiennes, des hommes pratiquer leur religion le matin et voter le soir pour ceux qui cherchent à la détruire ? Évidemment, N. T. C. F., il doit y avoir là quelque grave erreur de l'intelligence qui, se traduisant par une faute de conduite non moins grave, amène cet état de choses dont souffrent également l'Église et l'État.

» Cette erreur consiste à penser que l'exercice du droit de suffrage est un acte moralement indifférent et qui n'engage pas la conscience du chrétien, par la raison qu'il est d'ordre civil et politique. Mais est-ce que l'ordre civil et politique n'est pas, lui aussi, gouverné par la loi morale ? N'est-il pas essentiel à la nature raisonnable de l'homme, que la question de bien faire ou de mal faire se pose pour chacune de ses

actions où interviennent l'intelligence et la volonté ? S'il n'en était pas ainsi de l'exercice du droit de suffrage, comment pourrait-il être susceptible de louange ou de blâme ? Ne cesserait-il pas d'être un acte humain, pour devenir un acte purement mécanique et machinal ? Et, d'autre part, quel moyen de dédoubler la conscience qui est une et ne souffre point de partage ? Comment la scinder de façon à ce qu'il y ait, d'un côté, la conscience du citoyen, et de l'autre, la conscience du chrétien, divisées et séparées ? Il suffit d'énoncer une pareille théorie, pour en faire ressortir la fausseté.

» On a donc beau dire que l'exercice du droit de suffrage appartient à l'ordre civil et politique ; il n'en constitue pas moins un acte moral, qui relève de la conscience chrétienne et ne saurait à aucun titre être traité d'indifférent au regard de la loi divine. Eh quoi ! N. T. C. F., on appellerait indifférent un acte qui aura pour effet de sauvegarder ou de mettre en péril les intérêts matériels, religieux et moraux d'une commune, d'une province, d'un pays tout entier ! Indifférent ! un acte par suite duquel vos enfants recevront le bienfait d'une éducation chrétienne ou seront condamnés à fréquenter des écoles sans prière, sans instruction religieuse, sans Dieu ! Indifférent ! un acte qui pourra contribuer à faire chasser des hôpitaux et des hospices les filles de la charité, pour leur substituer des mercenaires au cœur vide de foi et de dévouement ! Indifférent ! un acte dont dépendra la question de savoir si une politique de sectaires réussira à tarir dans sa source le recrutement du clergé ; si vos prêtres continueront à recevoir la modique indemnité que l'Assemblée constituante de 1789 leur avait garantie en retour des biens ecclésiastiques aliénés à la fin du siècle dernier ; si vos églises resteront affectées à l'exercice du culte catholique, ou bien si on les profanera pour leur donner nous ne savons quelle autre destination ! Indifférent ! un acte au bout duquel il y a la paix ou la guerre religieuse, la conciliation des esprits ou bien le trouble et le désordre universels ! Indifférent un

pareil acte ! Mais il n'en est pas de plus grave, ni qui engage à un plus haut degré la responsabilité d'un chrétien.

» L'électeur est responsable des votes de l'élu dans la mesure où il pouvait les prévoir ; or, c'était son devoir de s'éclairer au préalable, de ne donner sa confiance qu'à bon escient et de prendre à cet égard les informations nécessaires. S'il ne les a pas prises, il s'est rendu coupable de négligence en matière grave ; et si, les ayant prises, il n'en a pas tenu compte, il a chargé sa conscience d'un poids lourd. Dans ce cas, il coopère positivement à tout le mal qui peut résulter de son vote.

Beaucoup s'imaginent qu'en s'abstenant de prendre part aux élections, ils déclinent ainsi toute espèce de responsabilité. Erreur manifeste ! Il y a deux manières de coopérer au choix de représentants indignes : voter pour eux, ou assurer leur succès par l'abstention. Ce dernier cas est celui d'un trop grand nombre de chrétiens ; et de là nos malheurs publics. Une pareille insouciance est coupable.

C'est un principe de morale, dit Mgr Freppel, que chacun est tenu de concourir au bien général dans la mesure de ses forces. Quiconque s'y refuse, manque à son devoir et charge sa conscience. Si le mal triomphe par suite de notre négligence à le combattre, quand il y a espoir de le vaincre, nous en portons la faute et Dieu nous en demandera compte. S'abstenir en pareil cas, se tenir à l'écart, au lieu de participer à l'effort commun, c'est le fait d'un homme mal éclairé sur ses obligations ou peu soucieux de les remplir. Il n'y a pas de distance qui doive nous arrêter, ni d'affaire qui puisse nous retenir, lorsqu'il s'agit d'un acte aussi important. Ce sacrifice, fût-il aussi lourd qu'il est léger, vous le devriez encore à vous-mêmes, qui êtes intéressés tout d'abord au choix de vos mandataires ; à vos familles, dont l'avenir est entre vos mains ; à la patrie, dont la prospérité est la vôtre ; à l'Église, que vous avez le devoir de défendre autant qu'il est en vous. Ici, la conscience parle, et sa voix est souveraine.

» Si le pays a été bouleversé de fond en comble par des révolutions dont, à cent ans de là, nous n'entrevoions pas encore le terme, c'est parce que les électeurs, égarés par de vaines promesses, avaient porté leur choix sur des francs-maçons, des libres-penseurs, des incrédules, des sceptiques, des hommes qui, n'étant pas retenus par la crainte de Dieu et par le respect de sa loi, ont fait litière de tous les droits et de tous les principes, comme ils allaient se faire un jeu de la vie même de leurs semblables. A la place de ces sectaires dont les utopies ont coûté à la France tant de sang et de larmes, supposez des assemblées de véritables chrétiens, auxquels une foi ferme et sincère aurait interdit la révolte en leur inspirant l'esprit de justice et de charité fraternelle, et tous ces malheurs eussent été épargnés à notre patrie.

» Les réformes utiles se seraient opérées sous l'influence des maximes évangéliques, qui ordonnent le respect de l'autorité légitime, comme elles sont la sauvegarde des justes libertés. Vos villes et vos villages n'auraient pas été décimés par des guerres de propagande révolutionnaire, d'où nous n'avons retiré d'autre profit que la méfiance universelle. Au lieu de deux Frances hostiles l'une à l'autre, nous aurions sous les yeux le spectacle d'un pays profondément uni, ralliant tous ses enfants autour d'un même drapeau et sachant se préparer, par sa fidélité à des traditions glorieuses, un avenir plus glorieux encore.

» Voilà où conduit l'oubli des obligations du chrétien dans l'exercice du droit de suffrage. Il y a là, nous n'hésitons pas à le dire, une question de vie ou de mort pour une nation. »

L'un des fléaux les plus redoutables de notre temps est la mauvaise presse. On sait avec quel débordement d'impudence et quelle habileté diabolique elle pénètre partout pour y ruiner la foi, la morale et le bon sens. Mgr Freppel signale cet ennemi dans un mandement du 8 février 1874, contre la presse irréligieuse.

« Il ne nous est pas permis de nous taire devant un mal

certain, dût notre parole sembler inopportune aux uns et aux autres périlleuse ou de nul effet...

» Ministre de Jésus-Christ, nous ne luttons jamais pour le vain plaisir de la lutte ; si nous combattons le mal de front et sous toutes les formes, c'est que nous en avons reçu de Dieu l'ordre et le pouvoir. Autant nous aimons et nous désirons la paix, cette paix véritable, qui résulte de l'union des cœurs dans la foi et dans la charité, autant nous repoussons toute paix qui n'en aurait que le nom et qui consisterait à laisser les consciences s'endormir dans une fausse sécurité... A Dieu ne plaise que nous confondions jamais la prudence avec la peur, ni la faiblesse avec la modération. » Mais tout en s'élevant avec vigueur contre les malfaiteurs de la presse, auxquels font essentiellement défaut l'amour de la vérité, le sentiment de la justice et la notion du respect, il rendait hommage et il envoyait des encouragements à ces courageux écrivains, qui consacrent leur talent à défendre l'honneur et la vérité.

Les avertissements généraux ne suffisent pas toujours. Le devoir du pasteur et la charité bien entendue exigent alors qu'on dénonce publiquement les hommes ou les œuvres dont la malice est un danger pour le peuple chrétien. Mgr Freppel estima que le *Figaro* était dans ce cas et il écrivit sa fameuse lettre à M. de Villemessant. On y lisait ces graves protestations :

« Je regrette, monsieur le rédacteur, d'être obligé de vous dire que j'estime la lecture du *Figaro* peu convenable, j'ajouterai même dangereuse, pour un ecclésiastique. Vous consacrez toute une partie de votre journal à un ordre de matières auxquelles l'esprit et l'imagination d'un prêtre doivent rester complètement étrangers. Vous initiez vos lecteurs aux mœurs, aux habitudes, aux aventures d'un monde frivole et licencieux qui n'a rien de commun avec la dignité sacerdotale. Il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, que le cœur d'un prêtre, dans lequel tout doit être chaste et pur, ne reçoive quelque atteinte à un pareil contact,

et qu'il ne sorte plus ou moins souillé de toutes ces descriptions et de toutes les intrigues dont votre journal semble s'être fait une spécialité; et si vous dites à ce lecteur imprudent de passer outre et de ne pas tout lire, vous rendez par là même justice à votre feuille en avouant qu'elle n'est pas faite pour lui.

» Cela est si vrai que je n'ose même pas désigner davantage ce qui fait l'objet de mon blâme, tant il est des noms et des choses qui ne doivent pas se trouver sous la plume d'un prêtre; et c'est là, paraît-il, votre thème habituel. Que dire, par exemple, de cette étrange correspondance mise au service des plus mauvaises passions et dont l'*Univers* nous a révélé l'existence? Permettez-moi de vous faire observer que, dans votre long plaidoyer, il n'y a pas un mot d'explication à cet égard; et c'est pourtant là un point capital, car je ne sache pas qu'il y ait jamais eu dans la presse un exemple d'excitation aussi directe et aussi peu voilée au vice que saint Paul défend même de nommer parmi les chrétiens.

» Dans le numéro même que vous avez cru devoir m'envoyer, comme spécimen sans doute, je trouve, au bas de la deuxième page, un roman profondément immoral, où il y a des détails d'une crudité tellement révoltante qu'ils me semblent relever de la police correctionnelle plus encore que de la conscience chrétienne. » Plus tard, il résumait d'un mot son jugement en déclarant que le journal des petites annonces « était la honte de la presse contemporaine. »

Il fallait quelque courage pour braver ainsi la rancune de la feuille boulevardière; mais il y allait de la gloire de Dieu, de la dignité de la religion et du salut des hommes; l'évêque d'Angers n'hésita pas.

Dans un autre genre et dans un autre milieu, l'impression n'était pas moins heureuse ni moins profonde. Les communautés admiraient la précision, la sûreté et la chaleur de ses exhortations. Qu'il s'agît de la vie monastique, comme dans l'oraison funèbre de Dom Guéranger; de la vie apostolique,

comme dans le panégyrique de saint Ignace de Loyola ; de la vie contemplative, comme dans sa lettre pastorale sur le centenaire de sainte Thérèse ou son dernier mandement sur saint Jean de la Croix ; de la vie active, comme dans l'éloge de saint Vincent de Paul ou du bienheureux J.-B. de la Salle, Mgr Freppel allait droit à la racine et mettait en relief et en lumière ce que chaque genre de vie et de vertu a de spécial, faisant admirer la variété inépuisable de fleurs et de fruits que la grâce produit dans le champ de l'Église. Sa doctrine ascétique, comme celle de Bossuet et des grands maîtres, était claire, large, solide, faite de théologie, d'observations psychologiques et de bon sens. Ces théories, trop souvent exposées ailleurs dans un langage quelque peu bizarre, n'avaient chez lui rien de nuageux et d'exagéré ; l'intelligence ne pouvait refuser son assentiment à ce mysticisme pratique formulé dans un français aussi transparent.

Sa piété personnelle avait le même caractère. Très dévot à la sainte Vierge, il a mis tout en œuvre pour étendre et raviver son culte et ses pèlerinages dans le diocèse d'Angers.

« Ce sont là pour un pays de glorieuses traditions, et il est de notre devoir de les garder fidèlement. Grâce à Dieu, notre Anjou est riche en souvenirs de ce genre, et c'est avec une piété reconnaissante que nous saluons les lieux témoins de si nombreuses merveilles : cette terre bénie du Marillais, où l'apparition de la sainte Vierge à saint Maurille donna tant d'éclat à la fête du 8 septembre, appelée pour cette raison *l'Angevine* ; et cette île sainte de Béhuard, où pendant de si longs siècles rois et peuples, tous venaient déposer aux pieds de la Mère de Dieu l'hommage de leur culte ; et cette église des Ardilliers qui s'élève pour ainsi dire à l'entrée de notre diocèse, comme une citadelle sacrée. C'est notre vœu le plus ardent, nos très chers Frères, de rendre à ces sanctuaires fameux leur antique splendeur, en ramenant vos enfants vers les sources de piété où leurs pères avaient puisé ou entretenu leur foi. »

Ailleurs il constate avec une joyeuse fierté la place que le culte de la Vierge a toujours occupée dans cette religieuse et belle province. Sur les vingt-deux villes de l'Anjou, dix-neuf se sont glorifiées d'avoir choisi la sainte Vierge pour patronne et pour protectrice spéciale; parmi les dix-neuf abbayes du diocèse, onze ont été fondées en l'honneur de la Mère de Dieu; enfin l'on voit s'élever de distance en distance un grand nombre de sanctuaires de Marie, déployés autour de l'église cathédrale comme une magnifique ceinture: Notre-Dame sous Terre, Notre-Dame du Ronceray, Notre-Dame de Béhuard, Notre-Dame des Gardes, Notre-Dame du Chêne, Notre-Dame de Cunault, Notre-Dame des Ardilliers, Notre-Dame de Nantilly, Notre-Dame du Puy, lieux privilégiés et noms trois fois bénis. « Ce sont là, nos très chers Frères, les vrais témoins de notre histoire, ceux qui ont survécu aux ravages du temps et à la violence des révolutions. Il n'est aucun de ces vénérables débris auquel ne se rattache le souvenir de vos évêques, de vos comtes d'Anjou, de vos rois, de vos magistrats, de vos institutions municipales. » Et en terminant, il plaint ces hommes à la vue basse et à l'esprit étroit que ces grands souvenirs offusquent. « C'est le malheur de notre temps que l'on ne sache pas estimer le passé à sa juste valeur, et compléter ce qu'il avait de bon par ce qu'il peut y avoir de meilleur encore. » Il était bien résolu à ne pas laisser dépérir entre ses mains ce pieux héritage.

Ses efforts pour propager la sainte pratique du rosaire et du chemin de la croix, pour faire connaître et honorer le Sacré Cœur, pour rendre plus populaire le culte de l'Eucharistie, en un mot pour multiplier et pour rendre plus accessibles et plus abondantes les sources de la foi et de la sainteté, mériteraient une étude particulière. On sait jusqu'où allait son dévouement aux doctrines romaines et à la personne du Pape; il a littéralement usé sa vie à leur service.

Dans sa *Lettre pastorale* du 22 février 1878, à l'occasion de l'élection de N. S. P. le pape Léon XIII, après une magni-

fique démonstration des prérogatives du Saint-Siège, il s'écriait du plus profond de son âme : « Nous saluons en vous, Saint-Père, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le Pasteur universel, le chef visible de l'Église, le Docteur suprême et infaillible de tous les chrétiens. Parlez, et vous serez obéi; enseignez-nous, et vos jugements seront la règle de nos croyances; dirigez-nous, et nous suivrons la voie que vous nous indiquerez. Les temps sont mauvais; l'ennemi de tout bien redouble d'efforts contre le troupeau confié à votre sollicitude; mais vous serez là, Pasteur vigilant, pour défendre les agneaux et les brebis du Christ. Sur cette mer agitée du monde, les flots se soulèvent de toutes parts pour assaillir la barque de Pierre; mais vous serez là, Pilote intrépide, tenant le gouvernail d'une main sûre, et l'œil fixé sur Celui qui peut à son gré imposer silence aux vents et à la tempête. L'impiété, plus audacieuse que jamais, cherche à ébranler l'édifice de la foi; mais il a été dit à Pierre, et dans sa personne à tous ses successeurs : « Tu es Pierre, et sur » cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer » ne prévaudront pas contre elle. »

A l'autel, son attitude était saisissante. Ailleurs, si parfois son extérieur paraissait à quelques esprits méticuleux trop brusque et trop abandonné, sous ces dehors un peu négligés perçait toujours le prêtre plein d'une foi robuste, l'homme voué à de grands desseins et à un travail obstiné. Au Palais-Bourbon même, où son auditoire encore plus que la nature des affaires le condamnait à ne présenter que des considérations politiques et humaines, il a été toujours apôtre, toujours évêque; cette préoccupation des intérêts supérieurs des âmes domine et souvent explique sa vie parlementaire. Peut-être n'a-t-on pas assez fait attention à ce point de vue et donné au député de la troisième circonscription de Brest des éloges qu'il n'aurait pas acceptés sans explication ou même entendus sans protestation.

Un autre caractère trop peu relevé aussi par ceux qui ne voient que la surface, mais bien connu de ceux qui eurent

l'honneur de vivre dans la familiarité du grand évêque, c'est le respect profond que Mgr Freppel avait des traditions et des usages. Ce prélat d'esprit très moderne, parfaitement à l'aise au milieu de nos institutions, était en réalité très attaché au passé, très soigneux de conserver sans altération ce qu'il nous a légué de pieux, de beau et d'utile. Même en des choses indifférentes ou de peu d'importance, comme le parcours d'une procession pour la Fête-Dieu, la place et le nombre des reposoirs, les réceptions et les invitations, il était plutôt routinier que novateur. En tout ce qui touche aux choses d'Église, il se défiait des changements et ne les acceptait qu'après sérieux examen. Cet esprit de tradition et de suite que nous retrouverons dans sa politique lui venait de son commerce intime avec les Pères, de sa foi et de son caractère foncièrement catholique et sacerdotal.

VI

La correspondance administrative de Mgr Freppel, si elle est un jour publiée, sera d'un intérêt très vif et restera un modèle ; nulle part le grand évêque n'a déployé plus de courage, de finesse, de savoir et de loyauté. Donnons-en quelques exemples.

Le ministre venait d'envoyer aux évêques de France une circulaire chargée de les avertir officiellement de la réduction de leur traitement à 10,000 francs. L'évêque d'Angers, après avoir respectueusement, mais fermement et lumineusement démontré par le Code, par le Concordat et par l'histoire l'injustice et l'inconvenance de cette diminution, terminait ainsi sa lettre :

« Je refoule volontiers au fond de mon cœur les sentiments que me fait éprouver cette violation manifeste des engagements pris par les représentants de la nation en 1790, en retour de la mesure extrême, pour ne rien dire de plus, par laquelle ils s'étaient approprié les biens de nos évêchés. Mais je croirais trahir mon devoir, Monsieur le ministre, en ne protestant pas auprès de vous contre un acte qui me paraît contraire à l'esprit, sinon à la lettre du Concordat. Trouver *convenable* en 1880 un traitement de 10,000 francs pour l'évêque d'une ville de plus de 60,000 âmes, auquel en 1790 l'Assemblée constituante avait attribué 20,000 livres comme traitement minimum, c'est une interprétation que je laisse à d'autres le soin de qualifier.

» Sans me faire aucune illusion sur le résultat de cette protestation, je tenais à la consigner dans les archives de mon évêché, pour laisser à mes successeurs un témoignage du soin que j'avais mis à défendre leurs droits et les miens.

» Permettez-moi une dernière observation, Monsieur le ministre, et celle-là est douloureuse pour mon patriotisme. Quand nos vénérables collègues, les évêques de Strasbourg et de Metz, eurent la tristesse de voir passer leurs diocèses sous la domination étrangère, la première chose que fit le gouvernement allemand, ce fut de porter leur traitement de 15,000 à 25,000 francs ; estimant sans doute, et avec raison, que le chiffre adopté depuis quarante ans par la loi de finances ne répondait plus aux intentions de l'Assemblée constituante de 1789 et aux stipulations du concordat de 1801. Et tandis que l'État prussien augmente le traitement de nos collègues de près de moitié, l'État français diminue le nôtre d'un tiers ! Il y a là un contraste trop pénible pour que ma fierté de Français, justement blessée, me permette d'ajouter un seul mot.

» Agréez, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

» † CH.-ÉMILE, év. d'Angers. »

En 1873, le monde catholique s'émut de la situation faite à l'Église, un peu partout, principalement en Italie et en Prusse. Le gouvernement français eut peur des complications que ces plaintes pouvaient amener, et recommanda la modération aux évêques. Mgr Freppel répondit encore au ministre, par une lettre que nous abrégeons à regret :

» Vous m'avez fait l'honneur de m'informer des préoccupations du gouvernement au sujet de quelques lettres épiscopales blâmant avec énergie les persécutions dont l'Église catholique est l'objet en divers pays de l'Europe. Mon mandement étant de ceux que certaines feuilles publiques ont signalés plus particulièrement à votre vigilance, je dois supposer que vous avez voulu le comprendre dans vos observations ; et dès lors vous me permettrez de vous faire part

très respectueusement des réflexions que m'a suggérées le contenu de votre lettre, dont le ton bienveillant et la forme courtoise ne sauraient, d'ailleurs, qu'être vivement appréciés. »

Ces appréhensions étonnent Mgr Freppel, les paroles des évêques ne pouvant engager la responsabilité du gouvernement. « Ministres de l'Église, nous n'avons pas l'honneur d'être fonctionnaires de l'État, par la raison bien simple, mais toute péremptoire, que nous ne sommes, à aucun degré ni à aucun titre, dépositaires d'une parcelle quelconque de la puissance civile. Nous parlons et nous agissons au nom de l'Église, dont les intérêts sont confiés à notre garde, et nullement au nom de l'État, qui ne nous a pas chargés d'exprimer son sentiment. » Le ministre n'aurait donc qu'à répondre, avec un de ses prédécesseurs : « Les évêques ne sont pas des fonctionnaires, et le gouvernement n'a aucune action sur eux. »

Les évêques autrichiens, ceux d'Irlande et d'Angleterre peuvent se plaindre des persécutions que l'Église subit en Prusse. « Et ce serait en ce noble pays de France, où toute infortune a trouvé jusqu'ici des sympathies, et toute injustice une protestation; ce serait en France, dis-je, que les écrivains d'une certaine presse voudraient nous condamner à nous taire devant des douleurs d'autant plus navrantes qu'elles sont plus imméritées ! »

Telle ne peut être la pensée d'un gouvernement sympathique à l'Église et au Saint-Siège ; il doit souffrir en voyant l'Italie, après la suppression des maisons généralices et du Collège romain, préparer, à court délai, la vente de Saint-Louis des Français, une fondation nationale ; il ne peut songer à supprimer la liberté de se plaindre. Et de quoi ?

« Il ne s'agit pas d'attaques contre l'autorité légitime d'un gouvernement quelconque. Improuver des actes de violence, ce n'est pas attaquer l'autorité, c'est la défendre, c'est pro-

fesser pour elle le vrai respect, celui qui prend son principe et sa règle dans la loi de Dieu ; c'est lui rendre le plus grand des services, car l'autorité ne se nuit jamais plus à elle-même que lorsqu'elle excède ses justes limites pour substituer l'arbitraire au droit et l'oppression à la liberté.... Au-dessus des pouvoirs établis, quelque nom qu'ils portent, empire, république ou royauté, il est des lois éternelles et immuables qu'ils sont tenus d'observer, sous peine de s'interdire le droit au respect.

» S'il n'était plus permis à des évêques de s'indigner en présence de spoliations sacrilèges, par crainte de blesser les puissances du jour, c'en serait fait de l'ordre moral et de la civilisation chrétienne. »

Sans doute, la modération de l'épiscopat augmente l'autorité de sa parole ; mais à condition de ne pas devenir une lâcheté et une trahison.

« Nous périssons, hélas ! non point par défaut de modération, mais par manque de fermeté et d'énergie. Si une partie de la presse, pour ne parler que d'elle, faisait son devoir et remplissait sa vraie mission ; si, loin d'applaudir à des actes d'oppression qui aujourd'hui atteignent les catholiques, et demain peuvent se tourner contre d'autres, elle les réprouvait comme ils le méritent ; si les honnêtes gens parlaient tout haut au lieu de penser tout bas, et agissaient avec vigueur, au lieu de s'abstenir sans honneur ni profit, est-ce que nous serions condamnés à voir des persécutions religieuses en plein dix-neuvième siècle ? »

Comme tout catholique, Mgr Freppel veut travailler à la pacification générale ; mais en sauvegardant les règles de la sagesse et les droits de la justice :

« Je me reprocherais pourtant de vouloir, à son égard, me faire illusion à moi-même : aucune paix, j'entends aucune paix solide et durable, n'est possible en dehors du respect des principes ; c'est là une vérité d'ordre éternel et absolu. Si le

trouble est quelque part, on peut-être sûr qu'il y a là un droit méconnu ou violé. Les hommes s'agitent quand la justice leur fait défaut, et le calme ne tarde pas à rentrer dans leur âme avec la satisfaction de leurs intérêts légitimes. »

Qu'on rende aux esprits la liberté religieuse, tout conflit perdra sa raison d'être et la paix se fera d'elle-même. Pour lui, jamais il ne prendra sur ces questions une initiative qui appartient au Chef suprême de l'Église ; mais il se croira toujours obligé de parler après lui, « pour enseigner ce qu'il enseigne, pour réprover et condamner ce qu'il réprovoque et condamne : c'est mon droit et mon devoir ».

La liberté de l'Église et du prêtre paraissait à Mgr Freppel un bien si précieux, qu'il n'hésitait jamais lorsqu'il s'agissait de la défendre contre les empiétements de la puissance laïque. On connaît ses longues luttes à propos de la caisse sacerdotale des retraites de son diocèse, et comment sa ténacité intrépide finit par obtenir un arrangement honorable. Il fut moins heureux pour les illuminations et les sonneries à l'occasion du 14 juillet, et pour le chant du *Domine, salvam fac Rempublicam* à la messe. Mgr Pie lui écrivait à ce sujet :

« Poitiers, 22 octobre 1875.

» Cher et vénéré Seigneur,

» Il me sera fort peu agréable, tout comme à vous, d'en passer par là ; mais comment l'éviter ? Et d'abord, de la part de Rome, c'est fait. Puis, pouvait-elle vraiment faire autre chose ? Après tout, les répugnances des gens de bien furent plus grandes en 1801 pour la République, en 1804 pour l'empereur, en 1830 pour le *Ludovicum Philippum*, qu'elles ne le seront, en fait, aujourd'hui. On est arrivé à ce sentiment que, prier pour le régime établi, c'est demander que ce régime remplisse son devoir le plus avantageusement possible pour le pays et la religion, sans que celui qui prie songe à demander

à Dieu de faire durer ce régime, à l'exclusion et au préjudice d'un meilleur qui deviendrait possible.

» Mon intention est de donner le moins d'importance et de solennité possible à la chose. J'ai fait une petite circulaire, les deux premières années, pour les prières publiques lors de la rentrée des chambres. L'an dernier, je n'ai mis qu'un *avis* à la fin d'une pastorale relative à autre chose. Cette fois, au lieu d'un *avis*, j'en mettrai deux...

» † L.-É., évêque de Poitiers. »

Un autre jour, le ministre des cultes avait demandé à Mgr Freppel son avis sur la création d'un budget curial, prétextant la nécessité de garanties pour assurer l'emploi des libéralités conformément à la volonté de leurs auteurs; Sa Grandeur répondit, le 4 février 1876, par un lumineux et long mémoire dont les lignes suivantes marquent l'esprit :

« Je dois à la vérité de dire que je ne trouve aucune utilité dans le décret projeté, et que j'y vois au contraire de très graves inconvénients. Il en résulterait de nouvelles et très sérieuses restrictions au droit qu'a l'Église d'administrer librement ses biens, en vertu de son institution divine et conformément au droit canonique.

» Il serait absolument impossible de faire figurer au budget les sommes dépensées pour secourir les pauvres *honteux*, c'est-à-dire la catégorie de nécessiteux la plus intéressante, et celle qui est l'objectif principal et le plus ordinaire des libéralités faites à la cure. On manquerait aux convenances en portant ces personnes sur un état nominatif des indigents... Jamais donateur n'a eu ni n'aura probablement jamais l'intention d'imposer pareille formalité aux ministres de la religion; et je doute fort que parmi ces derniers il s'en trouve beaucoup qui soient disposés à se faire les distributeurs de secours dans de telles conditions... »

Mais alors, dira-t-on, la gestion des biens de la cure devient une *gestion occulte*, sans surveillance et sans contrôle légal? — Non, répond Mgr Freppel, car les archevêques et les

évêques sont « l'autorité publique et légale à laquelle, sans l'intermédiaire de la fabrique et de la mairie, les curés doivent rendre et rendent compte de la gestion des biens de la cure, mense curiale, fondations charitables, etc. » Cette autorité publique et légale suffit.

Ce n'était pas seulement en sa personne que Mgr Freppel entendait faire respecter la dignité ecclésiastique. Ses inférieurs étaient sûrs de trouver en lui un défenseur de leur droit et un avocat de leurs intérêts. A la suite d'un incident survenu pendant la distribution des prix au collège de Saumur, en 1880, le recteur de l'académie de Rennes crut devoir retirer à l'aumônier la délégation qu'il lui avait donnée le 15 janvier 1876, et il chargea l'inspecteur universitaire d'informer l'évêque de cette décision. Celui-ci reçut immédiatement la réplique suivante :

« A cette communication je n'ai rien à répondre, sinon que j'approuve complètement la conduite de M. l'abbé Nomballais, et que je lui en ai adressé mes félicitations.

» Lorsqu'un président de distribution des prix s'oublie jusqu'à dire, devant l'aumônier de la maison, que l'éducation ecclésiastique « considère la raison comme une faculté pernicieuse, son emploi comme un libertinage de l'esprit », et qu'il a le mauvais goût, pour ne rien dire de plus, d'appeler « autorité étrangère » l'autorité du chef spirituel de 35 millions de catholiques français, l'honneur et la dignité sacerdotale font à l'aumônier un devoir de protester contre de telles calomnies et de telles inconvenances, et de se retirer. C'est ce qu'a fait M. l'abbé Nomballais, et il a bien fait.

» Veuillez, je vous prie, donner connaissance de ma réponse à M. le recteur de l'académie, et agréer pour vous, Monsieur l'inspecteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

» † CH.- ÉMILE, évêque d'Angers. »

Par tempérament et par politique, l'évêque d'Angers avait de la répugnance à se faire solliciteur auprès du gouvernement. Il intervint cependant plus d'une fois auprès du Président de

la République, en faveur de grands coupables. Nous citons une de ces requêtes; on verra comment il savait tout concilier et s'élever aux plus graves considérations sociales et morales, sans perdre de vue les intérêts de ses clients.

Angers, le 24 août 1878.

« Monsieur le Maréchal,

» Le droit de grâce est la plus douce prérogative d'un chef d'état. Je viens vous supplier de vouloir bien l'exercer en faveur de deux enfants de mon diocèse, Lebiez et Barré, condamnés à mort par jugement de la cour d'assises de la Seine. Je ne puis refuser cette démarche à des familles éplorées. N'est-ce pas d'ailleurs aux évêques qu'appartient d'implorer la clémence et la miséricorde ? Assurément il ne saurait entrer dans ma pensée de vouloir atténuer le moins du monde un crime qui a jeté l'épouvante dans la France entière. Mais ces jeunes gens, à peine sortis des bancs du collège, ne sont-ils pas les victimes du matérialisme que l'on professe aujourd'hui avec une audace si extrême ? Saturés de ces théories subversives de toute foi religieuse et de toute moralité, ils ont commis la faute énorme de s'en inspirer dans leur conduite, jusqu'à les appliquer avec une énergie sauvage.

» Les premiers coupables ne sont-ils pas ceux qui, dans leurs ouvrages et dans leurs journaux, enseignent ouvertement que l'homme n'a pas d'âme immortelle, partant pas de liberté morale et de responsabilité ? Et lorsque de malheureux jeunes gens se laissent prendre à de telles maximes, avec l'inexpérience et l'impétuosité de leur âge, l'horreur qu'inspire leur crime doit-elle exclure la compassion et la pitié ?

» A vous, Monsieur le Maréchal, d'apprécier si de telles considérations ne sont pas de nature à vous faire préférer, dans le cas présent, à la peine capitale une expiation qui, s'étendant à tout le cours de la vie, permettrait aux deux criminels de revenir à de meilleurs sentiments ?

» Comme premier pasteur du diocèse auquel ils appartiennent l'un et l'autre, je serais heureux qu'il vous fût possible d'adoucir les rigueurs de la justice humaine, et d'épargner à des familles chrétiennes une flétrissure qui atteindrait tous leurs membres.

» Agréez, Monsieur le Maréchal, l'hommage de mon profond respect.

» † CH.-ÉMILE, évêque d'Angers. »

Pour mieux se défendre, Mgr Freppel avait pour maxime qu'il faut savoir attaquer ; mais, tout en protestant avec énergie contre l'injustice ou la violence, tout en réclamant vivement ses droits et en restant inflexible sur les principes, qu'il s'agit de cimetières, d'églises, d'écoles, de traitements supprimés, d'honneurs à recevoir ou à rendre, il évitait toute susceptibilité mesquine, toute tracasserie formaliste et toute déclamation passionnée. L'exposé précis et net des faits, les textes juridiques concernant la matière, des raisons solides déduites avec logique et sobrement développées, une franchise exempte de détours et de peur, donnaient à ces lettres administratives une autorité exceptionnelle, et en font de vrais modèles.

VII

C'est vers 1872 que Louis Veillot vit Mgr Freppel à l'œuvre dans sa ville épiscopale ; il en fut charmé. Jusqu'alors ils n'avaient eu que des rapports passagers, d'affaires plus que d'affection. Il y avait entre ces deux natures vigoureuses quelques ressemblances et beaucoup de contrastes. Plébiens tous les deux, aimant les batailles d'idées et hardis à payer de leur personne, d'intelligence ouverte et haute, d'un cœur généreux, plus portés au mépris qu'à l'admiration de leur siècle, dédaigneux de l'argent, des honneurs et de la renommée, prêts à tout sacrifier aux causes qu'ils avaient embrassées, dévoués avant tout et par dessus tout à l'Église, au Pape et aux doctrines romaines ; mais l'évêque mettait au service de ses croyances une vaste érudition, et une dialectique redoutable par sa finesse et sa clarté ; le journaliste remplaçait la science par la verve, l'argumentation par les éclairs d'un esprit inépuisable ; l'un était un orateur politique, l'autre un poète polémiste ; le théologien versait les magnifiques conceptions de son intelligence dans des moules d'une belle ordonnance, mais plus solides qu'élégants ; l'artiste embellissait les élans de son cœur, les fantaisies de son imagination et les éclats de sa colère de toutes les couleurs d'une prestigieuse palette. La tête qui pense dominait chez le fils de l'Alsace, le cœur qui aime chez le Bourguignon ; tous les deux étaient fidèles à leurs amis, loyaux envers leurs adversaires, serviteurs passionnés de la France

chrétienne ; tous les deux sont morts après une vie de lutttes désintéressées pour les mêmes convictions contre les mêmes adversaires.

Les préventions de Louis Veuillot contre le professeur de Sorbonne avaient bien diminué à Rome. Il était présent quand les dépêches ministérielles annoncèrent le choix de l'empereur, et l'abbé Freppel s'était tourné vers lui avec un sourire et ce mot gracieux : « Désormais vous avez un palais à Angers ». Le compliment devint une réalité. Louis Veuillot fut charmé de l'accueil de l'hôte et du zèle de l'évêque ; les préjugés, s'il en restait, disparurent complètement et firent place à l'estime et à l'affection. Nous lisons dans des lettres à sa sœur datées du Pouliguen, 18 septembre, de Saint-Laurent-sur-Sèvre, 30 septembre, et de Torfou, 1^{er} octobre 1872 :

« Ma sœur,

» Mes écritures publiques m'ont empêché de t'annoncer l'arrivée hier de l'évêque d'Angers avec deux secrétaires, le curé de Cholet et le P. Lavigne. Il vient, dit-il, passer avec moi le temps que je devais, selon lui, passer avec lui, et nous partons ensemble vendredi matin. La question est de savoir si je filerai tout droit par Tours, ou si je m'arrêterai à Angers jusqu'à dimanche après dîner. Je combats pour filer, parce que je suis pressé ; et j'ai peur d'être vaincu, parce qu'il insiste fort et veut me présenter « son clergé », y compris le curé du Tremblay. En attendant, il me secoue ferme et veille à ce que je ne trouve pas de train. Nous allons tout à l'heure déjeuner dans les grottes. Un déjeuner d'abbés dans les grottes ! Il y a du changement. Ce soir, ils dînent tous en Esgrigny.

» Tu ne saurais, avec toute ton imagination, te figurer notre cher prélat en face de la mer. Il ne se contente pas de rester sur les bords ; il se précipite sur les escarpements les plus rapides et court sur les rochers, suivi de près par son secrétaire, tandis que le P. Lavigne et moi, du haut de la falaise, nous lui crions en vain : casse-cou !

» Il a bien voulu escalader le lion entouré d'eau ! Si nous avions une tempête, je tremblerais pour son chapeau et même pour son petit corps. Il est d'ailleurs gai et charmant, et jusqu'au cou pour le moins dans la bonne doctrine.

» Quant à moi, j'ai vaincu la mer, et je me porte bien pour un homme de mon âge. Je n'ai plus mes sueurs, mes courbatures et tout cet assommement général et cette perpétuelle défaillance qui m'ont tant tarabusté... »

» Hier l'évêque d'Angers a fait trois sermons que j'ai entendus ; il a donné trois bénédictions que j'ai reçues ; il a donné deux saluts, et j'en ai eu trois ; il a fait trois repas, que j'ai mangés ; quatre processions que j'ai suivies, et joué trois parties de billard, que j'ai perdues. »

» Je vois des choses capables de me faire oublier mon cher *chez toi*. Dis à Eugène que je suis à Torfou, que j'ai visité hier Tiffauges ; et dis-toi que je suis dans une communauté jeune, naïve, pauvre et magnifique, pavée en briques, bâtie en pierre, sans calorifère et presque sans piano. On aime l'évêque comme dans la primitive église ; et mon évêque, oui, cet ancien professeur de Sorbonne, a vraiment le langage, les pensées, l'accent d'un évêque de ce temps-là. Il n'y perd pas. Véritablement, je trouve bien des hommes et un fameux homme en cet homme-là. Il est la preuve que le bon Dieu fait bien les évêques qui veulent bien être bien faits. »

Louis Veillot fut particulièrement touché de l'empressement et de la joie avec laquelle Mgr Freppel lui fit les honneurs des établissements religieux de sa ville épiscopale. Le jeune évêque avait mis là visiblement la meilleure partie de son cœur.

A peine rentré à Paris il écrivait à l'hôte dont il avait gardé si bon souvenir et qui lui rappelait une promesse :

« Monseigneur,

» Il me paraissait, ce matin, que mon retour à Angers était impossible ; mais je vois bien que c'est fait. Mon devoir

aurait pu résister à l'attrait de la ville sainte et même à celui du château de Chabrol; il est complètement vaincu par la séduction de passer quelques jours auprès de vous. Je laisserai donc mes besognes, j'abandonnerai le journal aux jeunes gens et je prendrai le train indiqué. Je suis d'ailleurs convaincu que le journal y gagnera, puisque je remporterai des vues de curés, de religieuses et d'évêque d'un intérêt très supérieur à tout ce que je peux voir ici.

» Veuillez agréer, Monseigneur, le respect très reconnaissant et très dévoué que j'aurai la joie de vous exprimer de vive voix demain.

» LOUIS VEUILLOT. »

De cette même époque est aussi, très vraisemblablement, le billet d'invitation suivant, bien qu'il ne porte pas de date.

« Monseigneur,

» Vous devez être à Paris mardi prochain. Ne vous serait-il pas agréable de dîner mercredi avec des journalistes, vos électeurs? J'étais justement en train d'organiser ce repas de plumes, qui deviendrait alors une fête. Vous aurez Émile de Girardin, le *Constitutionnel*, la *France*, etc. Répondez-moi tout de suite, s'il vous plaît, pour que j'aie le temps de faire mes invitations. Je m'excuse du reste, que je ne vous dis pas, sur un mal de tête endiablé.

» Votre très humble et très fidèle serviteur,

» LOUIS VEUILLOT. »

La confiance qui suit est d'un intérêt plus grand et semble marquer un progrès dans l'intimité; malheureusement elle est encore sans indication de date et de lieu.

« Monseigneur,

» Dans le même moment que M. l'abbé Allard se décidait, comme M. Grimault me l'écrit, à me laisser sa maison pour

40,000 francs, le bon Dieu trouvait bon de rogner sur la fortune de mes filles quelque chose qui pourrait aisément s'élever au double et n'en pas rester là. C'est le second retranchement de ce genre qui s'opère sur ce très médiocre temporel, de sorte que le voilà réduit presque à rien. Il s'ensuit que le moment me semble mauvais pour acheter un bijou qui, avec les frais, monterait à cinquante mille francs et plus. J'y devrais renoncer, quand même ce serait moins cher. Je ne pourrais, en ce moment, acheter qu'une dette ; mauvais meuble à mettre dans une maison de repos ! Il me reste à vous demander pardon de vous avoir occupé de cette affaire. J'en connais mieux l'abus et la sottise de se croire riche. Cette illusion m'impose des pénitences de plus d'un genre. J'y gagne d'un autre côté la certitude de savoir que la maison de campagne qui m'est destinée est au cimetière. A mesure que l'on marche, la perspective gagne beaucoup et finit par n'être pas sans douceur.

» Je faisais, il y a quelques jours encore, le projet de mener ma sœur et mes filles voir le Tremblay. Dans mes descriptions il leur souriait beaucoup, et l'évêché d'Angers leur souriait davantage. Adieu paniers, les vendanges sont faites ! Nous en avons appris la nouvelle subitement, au compte-rendu d'une exploitation dont il a fallu révéler les embarras jusque-là trop soigneusement déguisés. Nous n'avons pas été volés mais abusés par de très honnêtes gens, qui s'abusaient eux-mêmes et qui nous faisaient manger le capital là où nous pensions toucher des revenus. Il y a certainement un abaissement général du niveau de la probité, et les catholiques n'en sont pas exempts. Je vous dois ces détails : je prie Votre Grandeur de les taire pour ne pas précipiter la ruine d'une affaire qui peut se relever ou ne pas périr tout à fait. Il suffit, je pense, de dire que nous avons perdu quelque chose.

» Pendant que ma bourse fuit, celle du pauvre Mirecourt et celle du pauvre Brucker ne se remplissent pas. Mirecourt est absolument dans la misère et chasse, comme il dit, la

pièce de cent sous. Brucker n'a pas même la force de chasser, et c'est peut-être pourquoi il trouvera mieux. Triste fin des lettres légères ! En somme, Pégase prend la route de l'hôpital comme avant 89; seulement il est attelé à un omnibus.

» Il ne faut pas que vous vous épouvantiez pour moi. Je ne suis pas encore dans cet omnibus-là; j'ai seulement des chances, mais elles me trahiront. Toute ma vie, j'ai plutôt désiré que craint de mourir à l'hôpital : je reconnais que c'est un goût de vaine gloire et que ce qui me convient est de mourir ignoblement chez moi, payant tout juste mon loyer. Plaise à Dieu que je ne redoive rien sur l'oraison funèbre!

» Je me tais sur les nouvelles; Votre Grandeur les connaît mieux que personne. Celles d'aujourd'hui sont mauvaises, celles de demain font peur; ce sont les nouvelles de l'an passé. Nous avons ici Mgr l'évêque de Rodez. Il travaille beaucoup et on le voit à sa mine; il a pris de grandes mesures dont le résultat le satisfait.

» Vous savez, Monseigneur, avec quels sentiments de respect et d'admiration je vous suis dévoué.

» LOUIS VEUILLOT. »

Enfin voici la dernière lettre autographe que Mgr Freppel reçut, croyons-nous, du grand journaliste.

« Paris, le 28 août 1875.

» Monseigneur,

» Vous recevrez prochainement, peut-être demain, la visite d'un homme d'idées que diverses circonstances me contraignent d'introduire auprès de Votre Grandeur. C'est un financier amateur, catholique d'intention et d'art, très intelligent, fort à son aise, qui voudrait faire ce qu'il appelle une grande chose. Mon frère le connaît et a dîné chez lui avec le nonce Chigi. Il vous expliquera son projet qu'il explique bien. Ce serait de réunir quelques millions, une centaine, peut-

être plus, la moindre des choses, et de mettre au service de l'Église ce bel outil qu'on appelle une grande banque.

» Il m'a raconté cela; mais quand il s'agit de millions, je n'y suis plus et je n'écoute guère. Le million porte à la tête; il a ses rêveurs et ses poètes. Mon frère, absent en ce moment, dit cependant que le projet de M. Place n'est pas absolument chimérique et qu'il a autour de lui des hommes très positifs, entre autres M. Riant, qui donne des couvents comme d'autres des épingles.

» Il dit qu'il n'a besoin que d'un appui, qui serait l'*Univers*; mais l'*Univers* lui répond qu'il a besoin d'un appui, qui serait un évêque. Vous le voyez venir.

» Je n'ai pu lui refuser hier une promesse de vous l'annoncer. Aujourd'hui, il m'apprend qu'il part. Je croyais avoir plus de temps, et je me vois forcé de vous écrire au galop. Pardonnez-moi et daignez l'écouter. A certains égards il ne vous ennuiera pas, car il a de l'esprit et connaît bien les affaires de banque.

» Son point de départ, dont il a souvent entretenu Eugène Vuillot, est juste, me dit celui-ci, qui n'a pas laissé d'y faire des retouches. Vous écouterez avec la simplicité de la colombe et vous jugerez avec la prudence du serpent. Les banques peuvent faire beaucoup de bien et beaucoup de mal.

» Il se dit ami de Mgr Langénieux; il ne dit pas pourquoi Mgr Langénieux le laisse chercher.

» Vous avez eu la bonté de m'écrire sur vos grandes et belles affaires d'Université. J'étais absent et travaillé plus durement de cette névrose qui ne veut pas me quitter. Ces jours orageux lui donnent plus d'activité; mais il faudrait que je fusse mort pour cesser de vous obéir et de vouloir vous servir.

» Daignez agréer, Monseigneur, l'expression de mon respect et de mon dévouement.

» LOUIS VEUILLOT. »

Ces relations amicales durèrent jusqu'à la fin; mais si le cœur qui avait dicté tant de lettres admirables battait encore,

la main qui les avait écrites était paralysée et le vieux soldat de l'Église chargeait habituellement mademoiselle Veullot de transmettre à l'évêché d'Angers ses vœux et ses félicitations. Ce fut donc à elle que Mgr Freppel, au lendemain de la mort de Louis Veullot, envoya le témoignage de ses regrets et de son admiration.

Angers, 8 avril 1883.

« Mademoiselle,

» Bien que n'étant pas inattendue, la nouvelle de la mort de votre illustre frère ne m'en a pas moins vivement peiné ; car, tout réduit qu'il était à l'inaction, nous le sentions là, nous suivant du regard au milieu de nos luttes, lui, le glorieux vétéran des campagnes de l'Église contre l'impiété moderne. Ce grand nom était déjà entré dans l'histoire, mais il semblait que Dieu se complût à le conserver au livre des vivants. Enfin, le jour de la récompense est venu, et quelle récompense après un demi-siècle de combats pour Dieu et pour l'Église !

» Combien je regrette de n'être pas à Paris pour assister aux obsèques de cet incomparable athlète de la foi ! Mais vous savez, sans doute, que sans avoir été atteint des maladies dont les journaux m'ont gratifié si bénévolement, j'ai néanmoins payé par un rhume opiniâtre des fatigues trop accumulées ; de telle sorte que mon médecin m'interdit pour huit jours tout voyage tant soit peu considérable. C'est un véritable chagrin pour moi, car j'aurais aimé pouvoir rendre ce tribut d'admiration et de reconnaissance au premier écrivain catholique de notre temps.

» Ce qui me console par-dessus tout, c'est de voir l'*Univers* assuré de son avenir, grâce à la direction de M. Eugène Veullot, dont j'apprécie plus que je ne saurais le dire la sagesse, la clairvoyance et la fermeté de caractère.

» Pour vous, mademoiselle, vous aurez achevé auprès de votre excellent frère votre mission de charité et de dévoue-

ment. C'est aussi un grand exemple de piété fraternelle que vous aurez donné, et le bon Dieu vous en tiendra compte dans son infinie miséricorde.

» Agréez, mademoiselle, avec l'expression de ma vive et sincère condoléance, l'hommage de mon profond respect.

» † CH.-ÉMILE, évêque d'Angers. »

Correspondre avec Louis Veillot était une fête de l'esprit et du cœur. Écrire à M. Chevreul, à l'occasion de son centenaire, était surtout une œuvre de zèle. Voici comment l'honorable vieillard, originaire de l'Anjou, répondait à l'évêque dont les prévenances l'avaient charmé :

« Paris, 9 février 1875.

» Monseigneur,

» Je suis profondément touché de votre honorable souvenir et bien reconnaissant des sentiments si bienveillants exprimés dans votre bonne lettre. Permettez-moi de vous dire que si quelque chose m'a été agréable dans la distinction dont M. le Président de la République a bien voulu m'honorer, ce sont des témoignages d'estime comme le vôtre, Monseigneur, qui m'ont été d'un prix inappréciable.

» Il est juste que ma reconnaissance s'étende à une Providence qui m'a accordé une si longue vie sans infirmité. Croyez donc, Monseigneur, que je suis heureux de trouver dans la science, que, Dieu merci, je n'ai jamais cessé de cultiver, des arguments qui me paraissent sans réplique en faveur de l'existence de Dieu.

» En attendant que j'ajoute au mémoire que j'ai eu l'honneur de vous offrir les deux suivants qui le complètent, permettez-moi de vous adresser un discours que j'ai prononcé comme Président de la Société centrale d'Agriculture de France.

» Veuillez, Monseigneur, avec tous les vœux que je fais pour votre personne, recevoir l'hommage de mon respect, et permettez-moi d'ajouter mes sentiments de profonde estime et d'affection.

» E. CHEVREUL. »

VIII

L'attachement profond de Mgr Freppel pour son beau diocèse d'Angers se prouve surabondamment par ses œuvres. Il en a donné d'autres marques encore. Nous l'avons vu menacé en 1871 du siège archiépiscopal de Paris; deux ans après il fut plus sérieusement encore question de le transférer à Chambéry. Mgr Mermillod, l'un de ses admirateurs les plus sincères, désirait beaucoup ce changement et, pour décider son ami, il faisait appel aux sentiments qui pouvaient le plus remuer son cœur. Il lui écrivait de Ferney, le 10 mai 1873 :

« Cher Seigneur,

» Vous connaissez la mort du cardinal archevêque de Chambéry; ce pieux et vaillant vieillard m'avait à plusieurs reprises sollicité de consentir à ce qu'il fit des démarches pour me laisser son siège; clergé et fidèles me le demandaient; mais je me devais à la lutte pour la vérité dans la Rome protestante. Il faut être à son poste et faire son devoir.

» Élevé dans le diocèse de Chambéry, je garde à ce pays la plus fidèle tendresse; aussi j'ai à cœur de voir à la tête de cette belle province de Savoie un pontife *virtute et doctrina roboratum*.

» Je vous ai indiqué à mes amis de là-bas; tous vous désirent, prêtres, magistrats et députés. Vous n'aurez pas là

les ressources du diocèse d'Angers ; mais vous aurez les grands souvenirs de saint François de Sales et de Joseph de Maistre à garder et à féconder. Peut-être êtes-vous réservé à une métropole plus importante ; mais, cher ami, si Dieu vous incine à venir sur cette terre de Savoie fertile en hommes, consentez à cet acte de dévouement.

» Je sais que le Nonce verrait avec joie votre acceptation, si le siège vous est offert. Des démarches sont faites dans ce but ; le clergé redoute que d'autres influences n'amènent à Chambéry un archevêque qui n'aurait pas ce que vous avez à un haut degré, l'intégrité de la doctrine et la flamme de l'énergie : *lucere et ardere*.

» Je confie nos désirs à votre cœur ami et à votre âme épiscopale ; je les confie à saint François de Sales !

» Priez pour l'exilé qui vous admire de loin et croyez à mon tendre et respectueux attachement.

» † GASPARD, évêque d'Hébron, vicaire apost. de Genève. »

A la suite de ces pourparlers, le directeur des Cultes entamait, à son tour, les négociations en ces termes :

Versailles, le 28 mai 1873.

« Monseigneur,

» Le clergé, les députés, le préfet, tous les hommes considérables de la Savoie demandent au Gouvernement d'appeler Votre Grandeur au siège de Chambéry. M. le Ministre des Cultes me charge d'avoir l'honneur de vous dire, Monseigneur, qu'il serait extrêmement heureux de déférer à ce vœu unanime ; avant de faire une proposition au Conseil des Ministres, il désire s'assurer de l'assentiment de Votre Grandeur. Il connaît les liens qui l'attachent au diocèse d'Angers, mais il fait appel à son patriotisme en la priant de vouloir bien céder au désir si hautement manifesté par une province dont l'importance pour notre pays ne se mesure pas au chiffre de la population.

» Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance des sentiments respectueux de votre très humble et très obéissant serviteur.

» AD. TARDIF. »

Le refus de Mgr Freppel fut trop prompt et trop catégorique pour permettre d'insister ; en voici l'expression :

Angers, le 31 mai 1873.

« Monsieur le Conseiller,

» Je suis assurément on ne peut plus flatté de la confiance que me témoignent le clergé et les fidèles de la Savoie ; et je remercie M. le Ministre des Cultes de ses bienveillantes intentions à mon égard. Mais il m'est absolument impossible de déférer à ce désir.

» Quitter l'Anjou, où j'ai placé toutes mes affections, est un sacrifice au-dessus de mes forces. Les liens qui m'attachent à mon diocèse ont été formés dans les mauvais jours de la guerre, alors que je perdais, avec l'Alsace, ma patrie natale ; et il semble que mes diocésains aient voulu me faire oublier cette perte par des témoignages d'affection auxquels je dois répondre par une fidélité à toute épreuve. J'éprouverais à me séparer d'eux un déchirement de cœur qui me rendrait incapable de tout bien.

» Mon excellent ami, M. le Ministre de l'Intérieur, enfant de l'Anjou lui-même, sait à quel point je suis attaché à ce pays. J'y ai commencé des œuvres que je voudrais mener à bonne fin ; j'ai pris des engagements auxquels je dois satisfaire ; je me suis imposé des charges que je ne puis léguer à personne.

» Veuillez donc exprimer à M. le Ministre des Cultes tout mon regret de ne pouvoir me rendre au vœu qu'il a bien voulu me transmettre par votre gracieuse entremise : j'en conserverai le meilleur souvenir.

» Agrééz, Monsieur le Conseiller, l'assurance de mes sentiments respectueux et bien dévoués.

» † CH.-ÉMILE. *Év. d'Angers.* »

Il y avait encore une autre raison plus générale et plus délicate que Mgr Freppel ne pouvait guère alléguer à son correspondant : en principe et sans de graves motifs il n'admettait pas ces changements de siège, parce qu'ils lui paraissaient contraires à l'esprit de l'Église, à la tradition et aux convenances, en assimilant trop les évêques à des fonctionnaires civils dont on récompense le zèle par l'avancement. C'est une porte ouverte à l'ambition et à l'intrigue. La perspective d'une séparation refroidit le dévouement dans le cœur du Père et la facilité avec laquelle elle s'accomplit diminue le respect dans l'esprit des fidèles.

La mort de madame Freppel, en faisant un grand vide dans les affections et la vie de son fils, resserra les liens qui l'unissaient à son cher diocèse. Elle eut lieu le 14 août 1879. L'évêque d'Angers reçut à cette douloureuse occasion des lettres de condoléance de plusieurs cardinaux, en particulier du savant cardinal Pitra, son ami depuis vingt ans, d'un grand nombre de prélats étrangers, de presque tous les évêques de France et d'une foule de grands personnages. Ses prêtres lui envoyèrent tous des témoignages collectifs de leur respectueuse affliction. Parmi ces lettres quelques-unes méritent d'être citées.

Dès le 16 août, Mgr de Ségur exprimait ainsi la part qu'il prenait à ce deuil de son ami :

« Monseigneur,

» Aujourd'hui même, à l'heure où je vous écris ces lignes, votre cœur de fils est abîmé dans la douleur, malgré la paix et la joie surnaturelles de l'espérance qui dominant tout, suivant la grande parole de saint Paul : *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum*. Il y a cinq ans j'ai passé, moi aussi, par

cette redoutable épreuve, et, comme vous, j'ai ressenti les douleurs du fils unies aux saintes joies du chrétien et du prêtre. Je vous souhaite, cher Monseigneur, de porter courageusement cette pesante croix et de puiser un nouveau degré de sainteté, de détachement, de force et d'amour de Dieu dans les larmes amères que répand en ce jour votre excellent cœur.

» Lundi, je célébrerai la messe pour votre bonne mère en même temps que pour la mienne, et pour vous aussi ; car il ne faut pas séparer ce que Dieu a uni.

» Je vous baise respectueusement la main, et M. l'abbé Diringer se joint à moi pour vous exprimer tous ses sentiments de douloureuse sympathie.

» Regardez-moi toujours, je vous prie, comme le plus dévoué et le plus affectionné de vos serviteurs.

» † L.-G. SÉGUR, *chan. év. de S. Denys.* »

De Poitiers Mgr Pie envoyait à Angers cet expressif témoignage de fraternelle compassion :

« Mon cher Seigneur,

» Je partage tous les sentiments de votre cœur, et je les comprends trop bien pour ne pas vous porter mes très vives condoléances. J'ai célébré le saint sacrifice à l'intention de votre chère défunte, et aussi je demande pour vous tous les soulagements et adoucissements possibles à votre profonde douleur.

» Votre respectueux et affectionné frère.

» † L.-É. CARD. PIE, *év. de Poitiers.* »

Mgr Maret, de son côté, s'empessa de montrer que les dissentiments théologiques ne lui avaient pas fait oublier la vieille amitié des beaux temps de la Sorbonne.

« Cher Seigneur,

» C'est à Vichy que j'apprends le malheur qui vous a frappé, la mort de madame votre mère. La plus douce habi-

tude de votre vie se trouve brisée, une mère excellente vous est enlevée ! Mais ce n'est pas à vous, cher Seigneur, qu'il faut rappeler les consolations de la foi. Pour moi, je n'oublierai jamais les bontés qu'avait eues pour moi votre vénérable mère.

» On me dit que vous avez reçu les témoignages les plus nombreux et les plus honorables de condoléance. Il n'en pouvait être autrement. Le mien ne sera pas un des moins sincères...

» Agréez, cher Seigneur, mes sentiments les plus dévoués.

» † H.-L.-C., év. de Sura. »

Un passage de la réponse de Mgr Freppel à M. le chanoine Röss, neveu de l'évêque de Strasbourg, nous donne une note plus intime.

Angers, le 23 août 1879.

« Mon cher Curé,

» Je vous remercie de la part que vous voulez bien prendre à mon deuil. Vous savez tout ce que ma bonne mère était pour moi et quelle place elle tenait dans ma vie, ne m'ayant jamais quitté depuis vingt-cinq ans. Aussi cette séparation est-elle la plus rude épreuve que le bon Dieu pût m'envoyer. Mais celui qui demande le sacrifice donne aussi la force de l'accomplir. Que son saint nom soit béni ! »

La mère de Mgr Freppel était une femme plus distinguée par l'intelligence et par le cœur que par les manières ; vrai type d'Alsacienne par l'énergie de la volonté, de chrétienne par la solidité de la foi. L'idée d'être séparée des siens après la mort et de ne pas reposer dans sa terre d'Alsace tourmentait son âme patriotique. Elle s'en ouvrit un jour à son fils : « Pour vous, Monseigneur, dit-elle, la mort ne sera pas triste comme pour moi. Vous aurez votre place dans votre cathédrale ; on pensera à vous, on priera pour vous. Mais moi, je serai conduite dans ce vaste cimetière, là-bas ; j'y serai in-

connue, et quand vous serez mort, tout à fait oubliée. Alors nous serons donc séparés pour toujours ! »

Cette confiance maternelle avait vivement ému le cœur du fils ; aussi pour épargner à celle qu'il avait si tendrement aimée l'isolement qu'elle redoutait, il pria les Dames de la Retraite de vouloir bien recevoir dans leur chapelle le cœur de sa mère. C'est là que le sien est venu le rejoindre douze ans après.

C'est dans les âmes fortes que se rencontrent d'habitude les plus affectueuses délicatesses. Chaque année, au 14 du mois d'août, on voyait l'évêque d'Angers « venir simplement et pieusement, pour célébrer une sorte de fête du cœur, en offrant à Dieu, pour sa mère, le sacrifice qui soulage ou délivre. Rien ne l'arrêtait, ni le travail, ni les préoccupations, ni l'éloignement ; c'était la grande œuvre de ce jour-là. » La dernière année Mgr Freppel se trouvait à Belley, auprès de son fils spirituel devenu son frère dans l'épiscopat, quand approcha la chère et douloureuse date. On le priait avec instance de rester pour prendre un repos nécessaire. « Le grand évêque, après avoir donné pour le public des raisons qui semblaient de nature à justifier son départ, se pencha au dernier moment vers son hôte : « Je dois partir, dit-il ; c'est après-demain le 14, l'anniversaire de la mort de ma mère. Je tiens à dire la messe à la Retraite, ce jour-là ; je n'y ai encore jamais manqué. »

Ce n'était pas tout. « Que de fois en dehors de là, raconte le supérieur du petit séminaire de Montgazon et de la Retraite, à qui nous empruntons ces détails, que de fois l'avons-nous vu renouveler fidèlement son pèlerinage ? Est-il parti pour séjourner quelque temps à Paris ; en est-il revenu, après une absence assez prolongée, sans accourir immédiatement s'agenouiller sur la tombe de sa mère et y prier longuement, toujours à genoux, comme l'eût fait un enfant !

» C'était avant ses grandes luttes à la Chambre, avant ses grands travaux, qu'on le voyait d'ordinaire. Il semblait que

n'ayant plus ni sa famille ni sa patrie, il retrouvait ici quelque chose de l'une ou de l'autre.

» Chaque fois qu'il revenait, il nous paraissait plus grand, plus couvert de gloire ; chaque fois nous l'admirions davantage, chaque fois aussi il nous devenait plus cher. A le voir, au milieu de nous, l'on n'eût pas soupçonné assurément que c'était l'homme de France le plus justement en renom, tant il se montrait simple, bon, accessible à tous ! C'était, il est vrai, moins l'évêque que le fils qui nous visitait ; et le fils venait ici comme à la maison qui lui rappelait le plus la maison paternelle. »

Nous sommes loin d'avoir tout dit sur l'évêque d'Angers. Ceux qui voudront avoir une idée plus complète de ce qu'il a été dans son diocèse et dans l'Église tout entière doivent parcourir la collection de la *Semaine religieuse* pendant les vingt-deux ans qu'a duré cet épiscopat, ou mieux encore les *Œuvres oratoires et pastorales* de Mgr Freppel. Ces onze volumes ne sont pas seulement une mine très riche et très variée de doctrine ; ils sont encore un monument admirable et immortel de zèle et de dévouement à Jésus-Christ et aux âmes.

Des critiques chagrins ont reproché à l'évêque d'Angers, comme à l'évêque de Poitiers et à d'autres prélats célèbres par leurs travaux, d'avoir négligé quelque peu l'administration de son diocèse pour des œuvres d'un grand intérêt, sans doute, mais étrangères au devoir pastoral. La réponse est là.

LE PALAIS-BOURBON

Le gouvernement constitutionnel et bourgeois de Louis-Philippe a toujours répugné à la nature énergique et autoritaire de Mgr Freppel ; mais, comme il le déclarait plus tard du haut de la tribune, son âge et sa situation ne lui permirent guère de manifester son antipathie et de prendre part aux campagnes qui hâtèrent la chute de ce régime.

La République de 1848, avec son programme libéral et ses tendances favorables à la religion, au moins dans les commencements, devait sourire à son ardeur. Les rapports intimes qu'il entretenait alors pieusement avec Lacordaire n'étaient pas pour diminuer cette sympathie. Heureusement, d'autres préoccupations, de cruelles épreuves de famille, la préparation au sacerdoce, l'étude enthousiaste des sciences sacrées et le souci de l'avenir reléguèrent la politique au second plan et lui laissaient peu de place dans une vie déjà si sérieusement remplie ; tout se borna donc à quelques discussions platoniques, tout au plus à quelques manifestations juvéniles.

L'Empire, subi d'abord avec mauvaise grâce, est insensiblement accepté comme fait accompli, comme la forme stable de gouvernement que le pays s'est donné pour avoir la paix et l'ordre et que les bons citoyens doivent loyalement reconnaître et soutenir, lors même que des préférences respectables les inclineraient ailleurs. A vrai dire, le chapelain de Sainte-Geneviève, le professeur de la Sorbonne et même le prédicateur des Tuileries, tout entier à ses travaux patrolo-

giques et oratoires, ne songeait guère aux questions de dynastie et aux variations politiques. Il donnait au pouvoir les éloges officiels que réclamaient les circonstances et se réjouissait des victoires de nos soldats, aussi éloigné des conspirations que de la flatterie. S'il y avait quelque ambition, comme on l'a dit quelquefois, dans l'âme de ce prêtre si intelligent et si laborieux, elle était noble et il comptait sur son mérite plus que sur l'intrigue pour la réaliser. En toute cette conduite, rien qui ne soit fort légitime. D'un autre côté, ses traditions domestiques le laissaient parfaitement libre : sa famille maternelle était royaliste, sa famille paternelle républicaine ou philippiste ; mais ces influences n'étaient pas assez prononcées pour lui imposer une opinion.

La catastrophe de 1870, en jetant brusquement par terre toute cette prospérité impériale, qui paraissait si solidement établie, remit en question la forme même du pouvoir en France. Puisqu'on était officiellement dans le provisoire, l'évêque d'Angers, dans tout l'éclat et toute la maturité de son talent, dut appliquer à cet état de choses sa ferme et lumineuse intelligence. Bien peu de penseurs et d'hommes d'État ou d'Église le faisaient dans de meilleures conditions. La connaissance approfondie de l'histoire, l'expérience des hommes et des besoins présents que lui avaient révélés son long séjour dans la capitale, le sentiment de sa responsabilité, non seulement comme Français, mais comme évêque, devaient lui dicter ses décisions. A cette époque, plus que jamais, il pouvait dire qu'il n'avait au cœur que deux passions : la liberté de l'Église et le relèvement de la patrie.

Dans ces conjonctures, l'intervention dans les affaires politiques lui apparut comme un droit, ou plutôt comme un devoir et une nécessité, parce qu'elles intéressent au premier chef la prospérité publique et la paix des consciences. Le contre-coup religieux des élections et des discussions parlementaires se faisait sentir jusque dans les paroisses les plus reculées de son diocèse ; c'est pourquoi il eût regardé comme

une lâche prévarication de ne pas instruire les fidèles de leurs devoirs civiques. Il jugeait faux en spéculation, impossible et injuste dans la pratique, de planer au-dessus des partis, avec cette indifférence plus apparente que réelle qui met sur la même ligne les droits absolus de la vérité et les ménagements que la prudence peut conseiller envers l'erreur. Dans une allocution aux membres des œuvres catholiques, sur l'union et l'activité nécessaires dans les temps actuels, il disait :

« En vérité, Messieurs, nous sommes en ce moment, pour l'étranger qui nous regarde, un problème qu'il a peine à s'expliquer. Que l'immense majorité des Français soit attachée à la foi catholique, c'est un fait incontestable ; et cependant il y a des jours où, devant un grand devoir à remplir, on peut se demander où sont les catholiques et ce que font les catholiques ? Tandis que leurs adversaires agissent avec une ardeur digne d'une meilleure cause, eux se renferment dans l'inaction ; et le lendemain de la défaite ils sont tout étonnés de n'avoir pas triomphé sans combat. Il en sera ainsi, Messieurs, tant que tous n'auront pas compris qu'il est des heures dans la vie d'un peuple où il n'est pas permis de se désintéresser de la chose publique, où l'abstention est presque un crime, où le devoir d'agir se mesure à la hauteur du péril. Oui, le devoir d'agir par la parole, par l'exemple, en payant de sa fortune, de sa personne, dans toutes les circonstances où la religion et la patrie commandent un sacrifice : voilà ce que je ne cesserai d'inculquer aux catholiques de mon diocèse ; et quand ce langage sera compris de tous, nous verrons des jours meilleurs se lever pour l'Église et pour la France. »

Non content de s'adresser ainsi aux prêtres et aux fidèles de l'Anjou, Mgr Freppel a profité plus d'une fois de l'autorité que lui donnaient son âge, sa situation, ses talents et la confiance publique pour s'expliquer librement sur ce grave sujet avec ses frères dans l'épiscopat, surtout avec les nou-

veaux venus. A l'un d'eux qui paraissait s'être laissé entraîner par certaines idées du jour jusqu'à une indifférence exagérée en matière politique, il écrivait :

« Représentant du Bon Pasteur, dites-vous, nous serons tout à tous, « sans distinction de camp et de drapeau, de nom et de croyance ». Ce mot de « croyance » est de trop, et vous en conviendrez sans peine, pour peu que vous vouliez y réfléchir. Évêque catholique, vous n'avez pas le droit de confondre dans une seule et même catégorie et de ranger sur un pied d'égalité parfaite ceux qui croient à la divinité de Jésus et ceux qui la combattent. Même sous le rapport de la charité, nous nous devons de préférence aux fidèles ; ce sont les propres expressions de saint Paul : *Operemur bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei.* (Galat., VI, 10.) Faisons du bien à tous, mais *surtout* à ceux qui partagent notre foi.

» Je comprends très bien que les rédacteurs du *Siècle*, partisans de l'indifférence en matière religieuse, aient applaudi à vos paroles ; elles constituent, en effet, un abus de langage regrettable. Vous êtes uni aux uns par la foi, vous êtes séparé des autres par l'incrédulité ou l'apostasie ; et par conséquent vous ne pouvez pas dire, sans user d'une équivoque dangereuse, que vous serez à tous, « sans distinction de croyance ». Par cette tolérance excessive, par ce faux libéralisme qui vous porterait à ne plus distinguer dans la pratique entre juifs et chrétiens, entre catholiques et protestants, vous favoriserez, sans le vouloir, l'opinion de ceux qui pensent que toutes les croyances se valent. Une telle opinion vous fait horreur, sans nul doute ; mais alors pourquoi vous servir d'expressions qui en sont la propre formule ?

» Vous tendrez, ajoutez-vous, « une main amie et fraternelle à tous vos diocésains, à quelque opinion, à quelque parti politique qu'ils appartiennent ». Quoi ! même quand cette opinion, quand ce parti politique, car vous n'en exceptez aucun, fera de la suppression du budget des cultes,

de la séparation de l'Église et de l'État un article essentiel de son programme ? Vous n'en tendrez pas moins « une main amie et fraternelle » à ceux dont la politique consiste à imaginer tous les moyens possibles pour détruire la religion et l'Église ! Permettez-moi de vous dire, Monseigneur, que la charité chrétienne ne va pas jusque-là ; elle nous commande même le contraire, dans l'intérêt d'âmes qui doivent nous être chères au premier chef ; elle nous commande de combattre les ennemis de Jésus-Christ, au lieu de leur tendre « une main amie » et de troubler la conscience des fidèles par des marques d'amitié qui leur feraient conclure soit à un manque d'énergie, soit à un défaut de sincérité.

» Vainement, pour justifier ce tolérantisme, décoré à faux du nom de charité, croyez-vous pouvoir vous appuyer sur un texte de saint Paul inexactement reproduit : « A vos yeux, écrivez-vous, comme à ceux de l'Apôtre, il n'y a ni juifs, ni gentils, ni barbares, ni esclaves. » Saint Paul n'a jamais rien dit de pareil ; voici ses paroles : *Induentes novum [hominem], eum qui renovatur in agnitionem secundum imaginem ejus qui creavit illum, UBI non est gentilis et judæus, ... sed omnia et in omnibus Christus* (Ep. ad Coloss., III, 10 et 11). C'est-à-dire : Là où s'est opéré le renouvellement de l'homme, il n'y a plus ni juif, ni gentil, etc. ; le Christ est désormais tout en tous ; ni le rang ni la nation ne sont un obstacle à ce renouvellement. L'Église forme un seul corps, quelle que soit l'origine des membres qui la composent : voilà le vrai sens du texte. Saint Paul ne fait aucunement abstraction de la croyance ; bien au contraire, il parle des fidèles qui ont revêtu l'homme nouveau, et c'est d'eux qu'il dit : « Il n'y a plus ni juifs ni gentils, ... le Christ est tout en tous. » Il faudrait pourtant laisser aux textes leur véritable signification, au lieu de vouloir les approprier à un système tout moderne de fausse tolérance et de fausse égalité.

» Aussi, ne suis-je pas surpris, Monseigneur, de trouver sous votre plume ce que vous me permettrez de considérer comme une erreur, l'indifférence absolue en matière poli-

tique, ou, si vous aimez mieux, la séparation absolue de la politique et de la religion. Car la politique n'étant pas autre chose, chez un peuple chrétien, et ne pouvant pas être autre chose que l'application de la morale au gouvernement du pays, et la morale étant inséparable de la religion, suivant la doctrine catholique, il est impossible que la politique ne vienne pas toucher à la religion par plus d'un côté. Que l'on ne confonde pas les deux domaines, qu'on les distingue avec soin, à la bonne heure ; mais les séparer de telle sorte qu'ils n'aient entre eux aucun point de contact, c'est chose aussi erronée en théorie qu'irréalisable dans la pratique. »

Ces mêmes idées sont souvent reproduites et développées dans les œuvres imprimées et dans les lettres inédites de Mgr Freppel. Les théories funestes de séparation et de non-intervention, hautement désapprouvées depuis par Léon XIII, qui engage les catholiques à combattre la législation impie, même lorsqu'on accepte loyalement le régime de fait d'où elle émane, navraient l'évêque d'Angers ; il y voyait un signe de faiblesse et de profonde inintelligence de la doctrine et de la situation. Il ajoutait :

« Devant le tribunal de Dieu où nous comparâtrons tous un jour, je n'aurai pas à me repentir d'avoir cherché à redresser des idées qui ne sont aujourd'hui que des erreurs de jugement, mais qui demain pourront devenir des fautes de conduite. »

Fort de ces convictions, Mgr Freppel ne craignait pas d'élever la voix pour avertir ou protester, toutes les fois que son titre de docteur et de juge des consciences lui en faisait un devoir. Parmi ces interventions courageuses et retentissantes il convient de citer ses *Observations* à ceux d'entre les membres du conseil général de Maine-et-Loire qui, dans la séance du 8 novembre 1871, avaient émis un vœu pour la suppression des lettres d'obédience ; son *Avertissement* aux membres du conseil municipal de la ville d'Angers, qui avaient voté la suppression de toute subvention au clergé

paroissial et aux écoles congréganistes ; sa *Lettre à M. Dufaure*, garde des sceaux, sur d'odieuses délations contre la magistrature produites d'abord dans le *Siècle* et répétées par d'autres journaux ; enfin la fameuse *Lettre à M. Gambetta*, en réponse à ce discours de Romans où le fougueux tribun donnait à la République opportuniste le mot d'ordre trop bien suivi depuis : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Cette réplique irréfutable et fière fit affluer à l'évêché d'Angers d'innombrables cartes et lettres de félicitations signées par des cardinaux, des évêques, des religieux, des prêtres, des députés, des publicistes ou de simples chrétiens, heureux d'entendre enfin ce noble et ferme langage. M. Désiré Nisard, l'illustre universitaire et académicien, écrivait à l'auteur :

« Cher Monseigneur et éminent collègue,

» Il serait bien difficile de vous louer dignement de votre belle action et de votre belle lettre ; mais il est impossible de ne pas vous en remercier. Permettez-moi de le faire, pour mon compte, d'un cœur aussi touché que mon esprit a été charmé, et agréez avec mon admiration l'expression de ma reconnaissance. Si quelque chose peut faire lever la tête à la France dans un abaissement qui de plus en plus a l'air d'une complicité avec le mal, ce sont de telles paroles. Que Celui qui vous les a inspirées vous en récompense !

» Votre respectueusement affectionné et dévoué,

» DÉSIRÉ NISARD. »

Une occasion providentielle vint fournir tout à coup au vaillant prélat le moyen de se mêler plus directement à la politique générale et aux luttes qui passionnaient la France.

En 1880, trois ou quatre candidats bretons, des familles les plus influentes du pays, se trouvaient en concurrence pour la députation du Finistère, et aucun ne voulait céder. Ce désaccord, qui créait des chances au représentant de la république athée, contristait beaucoup les catholiques. On se souvint alors que Mgr Freppel avait obtenu 84,000 voix à Paris même, pour les élections de 1871, et on lui proposa de se mettre sur les rangs. M. H. Chavanon, rédacteur du journal *l'Océan*, eut cette heureuse initiative. Dès lors s'établit entre le publiciste et l'évêque une correspondance politique d'une importance capitale pour l'histoire, non seulement de Mgr Freppel, mais des dix années parlementaires qui vont suivre. Nous lui ferons de fréquents emprunts. Il est évident que la liberté confidentielle avec laquelle le député du Finistère et le journaliste s'expriment sur des personnes vivantes et sur les événements ne permet pas encore de tout publier.

Brest, le 25 avril 1880.

« Monseigneur,

» M. Louis de Kerjégu, l'un de nos meilleurs députés, vient de mourir. Notre honorable ami représentait une excellente

circonscription, de laquelle nous sommes sûrs. Nous avons pensé, Monseigneur, qu'il pouvait convenir à Votre Grandeur d'accepter la succession de notre regretté défunt. Votre nom, mis en avant dans une de nos réunions, a été acclamé ; cependant il n'avait été question de Votre Grandeur que fort indirectement. Il avait été seulement dit que si l'éminent évêque d'Angers daignait accepter de représenter cette circonscription, où le triomphe du candidat catholique et royaliste était assuré, ce serait pour notre pays un grand honneur ; et chacun a fait observer que clergé et laïques travailleraient avec enthousiasme au succès de votre candidature.

» Le parti révolutionnaire a vainement tenté jusqu'ici de démolir cette forteresse de la *réaction*. Ses candidats les plus populaires et les mieux choisis sont toujours sortis battus de la lutte électorale, avec un écart de cinq mille à six mille voix. Je ne suis donc pas téméraire en vous prédisant, Monseigneur, une victoire certaine.

» Après l'accueil fait à votre nom, je viens demander à Votre Grandeur d'accepter l'offre que je lui propose officieusement, et qu'il me sera facile de rendre officielle dès que Votre Grandeur aura bien voulu m'honorer d'une réponse. En ce moment de crise, la France catholique serait heureuse, j'en ai l'intime confiance, de se voir représentée au Parlement par un évêque qui ferait revivre la mémoire de Mgr Dupanloup, sans aucun mélange d'alliage libéral.

» Dans l'attente d'une réponse favorable, j'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très dévoué serviteur.

» H. CHAVANON. »

L'*Univers* joignait ses instances à celles du comité catholique de Brest et promettait son concours. La lettre de M. Eugène Vuillot prouve que Mgr Freppel, pris au dépourvu par cette proposition, faisait quelque peu attendre son consentement.

Paris, le 22 avril 1880.

« Monseigneur,

» Le rédacteur en chef de l'*Océan* de Brest m'écrit, en son nom et au nom du comité catholique et royaliste, qu'il a été décidé qu'on vous offrirait la candidature pour la troisième circonscription vacante par la mort de M. de Kerjégu. Il craint que vous n'acceptiez pas. N'est-ce pas, Monseigneur, que cette crainte n'est pas fondée? Ce poste de combat est digne de Votre Grandeur et je ne puis douter que les catholiques n'aient la joie de vous y voir.

» Les délégués de la circonscription seront près de vous, ce soir ou demain; j'ose vous prier de nous faire informer sans retard de votre décision, c'est-à-dire de votre acceptation.

» Je suis, Monseigneur, avec le plus profond respect et le plus entier dévouement, votre très humble serviteur.

» EUGÈNE VEUILLOT. »

La campagne, une fois entreprise, fut poussée avec vigueur. Il y eut cependant plus d'obstacles qu'on n'avait prévu, et quelques-uns vinrent d'où l'on se croyait en droit de ne pas les attendre. Heureusement, les principaux conducteurs de l'affaire n'étaient pas gens à se déconcerter pour si peu. L'un d'eux écrivait à M. Chavanon, avec une franchise tout à fait bretonne :

« Cher Monsieur,

» Je réponds carrément : il ne faut pas songer à désertier la candidature de Mgr Freppel pour satisfaire un tas de sauteurs et d'ambitieux. La chose est trop sérieuse pour livrer la situation à un candidat qui n'a que des vues égoïstes, malgré ses sentiments conservateurs. J'attends la visite de ces prétendants; ils sont ridicules en face d'un tel rival et je me charge de les rembarrer de la belle manière. Quand on est un homme, un Breton, un Français, un catholique,

on ne vient pas ainsi mettre des bâtons dans les roues. La présence à la Chambre de tout autre que Mgr Freppel n'aurait aucune espèce de valeur et de signification. N'abusez pas, je vous prie, du ton vif de ma lettre. »

Ce même jour, le zélé directeur de l'*Océan* donnait au prélat des nouvelles détaillées. Sans lui déguiser ce que la situation pouvait avoir de délicat, il était tout à l'espoir.

Brest, 9 mai 1880.

« Monseigneur,

» La candidature marche admirablement ; elle est accueillie avec enthousiasme par les populations. Maintenant qu'elle est définitive et que le succès est évident pour tous, je ne dois pas vous dissimuler que le parti libéral est exaspéré et a un accès de rage, qui ne présente d'ailleurs rien de dangereux, son influence étant circonscrite à quelques salons.

» Les candidats qu'il pourrait produire n'auraient quelque chance que grâce à notre patronage ou à celui du clergé. Exactement renseigné sur nos dispositions, il s'est tourné du côté de l'évêché de Quimper et de la Chambre. On fait passer à Monseigneur les renseignements les plus mensongers sur l'état de la circonscription. Monseigneur les reçoit de seconde main ; ils n'émanent pas de son clergé ; je sais pourtant qu'ils impressionnent notre vénéré prélat plus que de raison, mais ils n'ébranlent personne.

» N'attendant pas, même de ce côté, un résultat assez efficace, certains meneurs de salons répandent le bruit que Rome désapprouve votre candidature, que le silence de l'*Univers* provient d'un ordre de la nonciature, etc. Ils espèrent arriver ainsi à convaincre Votre Grandeur de la nécessité de se retirer. On prétend avoir consulté M. de S**, M. de la Bassetière et même notre brave Le Gonidec, homme excellent, mais facilement impressionnable quand il n'a pas l'épée à la main ; tous seraient unanimement d'avis que la

place de Votre Grandeur n'est pas dans cette affreuse Chambre et que ces messieurs doivent, soit directement, soit indirectement, agir auprès de Votre Grandeur pour lui persuader de se retirer, afin d'éviter un désastre...

» La vérité est que votre candidature gêne terriblement gouvernement et libéraux, et que le premier encouragerait au besoin les seconds à se lancer en avant. Malheureusement ils n'ont pas un filot où ils puissent prendre pied dans votre circonscription. Les radicaux sont désarçonnés. « Que voulez-vous faire contre un évêque dans cette circonscription » pourrie de cléricisme?... » disait un des plus intelligents du parti.

» Combien Votre Grandeur m'a-t-elle fait remettre de photographies ? J'ai constaté qu'en route la police avait trouvé moyen de fourrer la main dans la malle.

» Daignez, etc.

» H. CHAVANON. »

De divers côtés, d'ailleurs, arrivaient les meilleurs renseignements. La masse des électeurs catholiques était pour le vaillant évêque ; prêtres et fidèles y allaient du même cœur, car on voyait avant tout dans cette affaire une manifestation de foi et d'indépendance religieuse :

Lesneven, 12 mai 1880.

« Bien cher Monsieur Chavanon,

» Rassurez-vous : dans le canton de Lesneven, Mgr Freppele est le candidat de tous les honnêtes gens. Il y obtiendra une immense majorité de voix. Un doute sur ce point nous serait très injurieux.

» Nous attendons la lettre que Sa Grandeur a promise ; elle sera un emporte-pièce, car il n'y fera pas de profession de foi politique. Cela est très important. Candidat royaliste, il échouerait ; candidat catholique, son élection sera une acclamation. »

Quelques amis de Paris étaient moins confiants et moins enthousiastes. Sous une forme humoristique, le billet suivant, signé d'un nom très noble, très dévoué à Mgr Freppel et à la cause catholique, laisse percer quelque chose des appréhensions bienveillantes qui hantaient plus d'un esprit :

Paris, 16 mai 1880.

« Monseigneur,

» A vous dire toute ma pensée, je crois qu'en raison du très vif attachement que j'ai pour votre personne, je n'aurais pas eu le courage de vous conseiller d'accepter l'offre qui vous a été faite. Vous allez vous trouver en si mauvaise compagnie ! exposé à entendre tant de blasphèmes qui révolteront votre caractère sacré ! C'est avec le goupillon à la main que vous devriez entrer à la Chambre, car vous aurez en face de vous de véritables possédés du démon..... »

Mgr Freppel venait, en ce moment même, d'adresser une lettre-circulaire à ses électeurs. Elle était habile et s'occupait exclusivement de la situation religieuse. Nous y relevons les passages suivants :

« En portant votre choix sur l'évêque d'Angers, vous avez voulu resserrer les liens qui, depuis tant de siècles, ont uni la Bretagne et l'Anjou dans une étroite communauté de vues et de sentiments. Laissez-moi ajouter que ma qualité d'enfant de l'Alsace n'a pas dû rester étrangère à une préférence que nul autre motif n'aurait pu me faire apprécier davantage. Oui, il m'est doux de penser qu'en songeant à moi pour plaider sa cause dans les conseils de la nation, la Bretagne a voulu envoyer à l'Alsace un témoignage de ses regrets et de sa douloureuse sympathie. Mes compatriotes, dont le deuil est demeuré le mien, ressentiront vivement cette marque d'attention, si digne d'un peuple qui, plus que tout autre, a su garder intact le culte des souvenirs.....

» Les grandes traditions de dévouement et de sollicitude

qui nous ont été léguées par nos prédécesseurs, nous ne pouvons ni ne voulons les abandonner. Car la prospérité matérielle du pays nous tient au cœur en même temps que le progrès des lumières et des bonnes mœurs, et notre maxime en toutes choses est celle-ci : Séparation et hostilité nulle part ; union et harmonie partout...

» C'est pour moi un vif regret, messieurs, de ne pouvoir en ce moment me rendre au milieu de vous et vous remercier de la confiance dont vous voulez bien m'honorer. Mais cette absence même, en ôtant tout prétexte à la contradiction, prouvera que vos suffrages, entièrement libres de toute pression, ne vous auront été inspirés que par votre raison et votre conscience. Ni de loin ni de près une part active à des luttes électorales ne saurait convenir à mon caractère. Il faut qu'au milieu des tristesses du moment, l'élection de la troisième circonscription de Brest continue à présenter jusqu'au bout le beau spectacle qu'elle n'a cessé d'offrir depuis la première heure : celui d'une population chrétienne affirmant, par un acte solennel de la vie civile, son dévouement aux véritables intérêts de la religion et de la patrie ! »

Parmi les adversaires de sa candidature, Mgr Freppel avait le chagrin de compter Mgr Nouvel, alors évêque de Quimper, dont les libéraux et les orléanistes avaient eu l'adresse d'alarmer la prudence et la susceptibilité. Le prélat ne cachait pas ses sentiments à ses familiers et à ses hôtes ; cette attitude était bien connue de toute la Bretagne. Lui-même, avec une franchise chrétienne, s'en ouvrait ainsi au principal intéressé, dans une lettre qu'il communiquait trop volontiers pour qu'il ne soit pas permis de la reproduire ici :

Quimper, 18 mai 1880.

« Monseigneur,

» Je m'empresse de répondre à la lettre que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire. Je ne lui dissimulerai

pas le regret que j'ai éprouvé de n'avoir pas été consulté dans un moment où j'aurais pu lui adresser de respectueuses observations. Aujourd'hui je regarde comme un devoir de répéter à Votre Grandeur ce que j'ai dit à celui qui m'a annoncé votre candidature. Au point de vue politique, je la regarde comme une faute. Nos cultivateurs veulent un homme qui soit de leur pays, qui connaisse leurs intérêts. Au point de vue religieux, la discussion de la candidature d'un évêque et son échec probable auront de tristes conséquences pour le bien spirituel du diocèse.

» Cette appréciation a été confirmée, depuis ce moment, par des lettres que j'ai reçues de plusieurs curés, qui m'ont exprimé leurs craintes et qui ont été attristés de la manière dont on a procédé en cette affaire. Je suis loin, Monseigneur, de partager les espérances qui ont été données à Votre Grandeur, et, dans des circonstances aussi graves, ma conscience ne me permet pas de lui cacher ma pensée sur ce que je regarde comme intéressant le salut du peuple qui m'est confié.

» Agréez, Monseigneur, l'hommage de mon respectueux dévouement.

» † D. ANSELME, O. S. B., évêque de Quimper et de Léon. »

Ceux qui désireraient de plus amples détails sur ces regrettables malentendus, les trouveront dans la *Défense* du Morbihan, qui s'en fit une arme pour combattre l'évêque d'Angers.

La bataille n'était pas renfermée dans la troisième circonscription de Brest ; au loin et dans toute la France on se passionnait plus ou moins et l'hostilité se trahissait tour à tour par des invectives ou des insinuations perfides. C'est ainsi que l'*Avenir du Loir-et-Cher* du 12 mai mit en circulation l'entrefilet suivant :

« On croit généralement que Mgr Freppel ne portera pas sa candidature dans le Finistère. Ce serait un acte vu avec défaveur par presque tous les évêques. On reconnaît d'ailleurs

que cette candidature n'aurait pas de chances de réussir. »

Il était bien naturel de soupçonner un peu de rouerie derrière ces lignes et d'autres semblables. On alla même jusqu'à prononcer les mots de Rome et de Pape ; mais cette malveillance pateline et quelque peu honteuse n'avait guère plus de succès que l'opposition officielle. Les partisans de l'évêque d'Angers s'en réjouissaient et le lui faisaient savoir :

Brest, 28 mai 1880.

« Monseigneur,

» ... Notre ami est en campagne pour colliger tous les actes administratifs de nature à vous servir de moyens de défense. Ils ne vous feront pas défaut, car notre jeune sous-préfet semble avoir complètement perdu la tête. Il ne connaît pas le caractère breton, un caractère timide au premier abord, mais froidement résolu et s'obstinant d'autant plus dans la voie qu'il a choisie, que l'on tente plus d'efforts pour l'en faire sortir.

» Le Breton est naturellement assez naïf et ne présume pas facilement la mauvaise foi ; mais dès qu'il commence à la soupçonner, ou que l'on entreprend de lui forcer la main et de le violenter, aussitôt il regimbe et devient indomptable. C'est ce que n'a pas su comprendre le jeune Deschanel, qui est en train, en ce moment, de faire nos affaires.

» Monseigneur de *** écrit à Quimper : « Il faudrait se lamenter de l'échec de Mgr Freppel ; mais il faudra gémir de son succès ». Comme c'est bien cela !

» Mon correspondant ajoute le trait suivant que je rapporte à Votre Grandeur, pour lui donner la physionomie de notre département :

» Notre vertueux préfet, que l'on plaignait hier d'avoir à exécuter les Jésuites, aurait répondu : « — Pas du tout ! Monseigneur n'a-t-il pas affirmé dans sa protestation que les Pères étaient soumis à ses ordres, pleins de déférence pour son autorité et pour sa personne ? Le 28 juin, j'irai le prier

de faire partir les Jésuites, afin d'éviter le scandale d'une expulsion *manu militari*, dont tout l'odieux retomberait sur lui... » Le serpent mord quand on ne lui écrase pas la tête.

» Agréez, Monseigneur, etc...

» H. CHAVANON. »

Enfin, le 7 juin, de grand matin, M. Chavanon avait la joie d'expédier le télégramme suivant :

« Malgré pression immense à la dernière heure, grand succès. Monseigneur Freppel élu par 8,703 voix contre 4,180 voix Glaizot. »

On ne pouvait songer à invalider un candidat en faveur duquel le suffrage populaire s'était décidé avec tant de spontanéité et à une si forte majorité. L'évêque d'Angers prit donc sa place parmi les membres de la droite au Palais-Bourbon ; il devait l'occuper pendant onze ans. Son mandat fut renouvelé en 1881, 1885 et 1889, sans concurrence sérieuse. Il devint bientôt si populaire en Bretagne, qu'une ruse des radicaux, au temps du scrutin de liste, consistait à inscrire le nom de Mgr Freppel à la suite des leurs, mais en plus du nombre légal des éligibles, de manière à l'exclure tout en bénéficiant de son patronage.

III

Le premier discours du député de la troisième circonscription de Brest, à la Chambre, fut une interpellation à propos de l'expulsion illégale des Jésuites. Sa parole souleva un véritable tumulte. La fausse bonhomie de M. Constans, qui essaya de lui répondre, vint se briser contre l'impitoyable logique du nouvel orateur. Des hurlements et des ricanelements accueillirent sa réplique ; la gauche espérait ainsi le déconcerter et le décourager ; elle s'attira cette apostrophe célèbre :

« Messieurs, je suis Alsacien et je représente des Bretons ; c'est vous dire assez que pour lasser ma patience vous aurez à vaincre deux ténacités au lieu d'une : c'est peut-être beaucoup. »

Et l'orateur reprit et acheva lentement et fermement la phrase interrompue. La tribune était conquise.

Un journaliste faisait alors de l'évêque-député le portrait suivant, vrai dans son ensemble :

« Mgr Freppel est physiquement un homme de taille moyenne, au visage très coloré, aux yeux extrêmement mobiles, aux cheveux soyeux courant en mèches blanches sur les tempes. Carré des épaules, un peu voûté, bâti, suivant l'expression populaire, à chaux et à sable ; il semble, en l'observant immobile, que son allure doive être lourde et difficile, mais dès qu'il parle, c'est une surprise : tout en lui devient alors jeune, expressif et bref.

» Mgr Freppel est d'un caractère gai, expansif. Haut en couleur, la lèvre moqueuse, le regard vif et le teint allumé. C'est un profond politique, mais aussi un très loyal adversaire, qui dans ses discours comme dans ses actes présente le front aux attaques et ne combat que ceux qui lui font face. »

Depuis le 2 juillet 1880, jour de sa première apparition à la tribune, jusqu'au 17 décembre 1891, cinq jours avant sa mort, l'évêque d'Angers a prononcé plus de deux cents discours au Palais-Bourbon; mais le nombre est moins étonnant que la variété des sujets abordés, la solidité de la doctrine, l'abondance des informations et la force des preuves. Aucune des questions qui touchaient à la défense de l'Église et au relèvement de la France ne le trouvait indifférent ou muet. Aussi les neuf ou dix volumes qui renferment ses *Œuvres polémiques* n'offrent pas seulement un intérêt littéraire et historique; ils sont un des meilleurs arsenaux pour la défense catholique et sociale.

Nous n'osons pas donner ici la liste de tous ces discours parlementaires, avec leur titre et leur date; elle aurait pourtant son éloquence par sa longueur même et le pêle-mêle des matières. Une simple classification est déjà bien difficile, car l'orateur, en traitant des sujets religieux, n'oubliait jamais qu'il parlait dans une assemblée politique incapable, par ignorance ou par hostilité, d'écouter longtemps des raisonnements théologiques ou une discussion sérieuse de principes; d'autre part, dans les débats en apparence les plus profanes, l'homme d'Église se retrouve toujours par quelque côté. On a beaucoup trop répété, sans les explications que réclame cet éloge, que Mgr Freppel avait su laïciser son éloquence: le député fut toujours évêque.

Au premier rang de ces discours il faut mettre ceux qui ont pour but de défendre la liberté de l'Église. Et par liberté de l'Église le député théologien entendait, à la suite de saint Anselme, dont les paroles sont d'ordinaire incomplètement

citées et mal comprises, non seulement le droit commun des modernes, mais encore tout cet ensemble de privilèges pour les personnes ou les choses, que l'Église n'a cessé de revendiquer comme nécessaires à l'accomplissement régulier de sa mission.

La séparation de l'Église et de l'État, c'est-à-dire la séparation complète de la religion et de la politique, l'élimination systématique de l'idée religieuse de tout ce qui subit l'influence du pouvoir civil, cet idéal poursuivi avec une habileté satanique par nos législateurs révolutionnaires, lui paraissait une monstruosité sacrilège en théorie, une impossibilité en pratique. Le spiritualisme séparé de la révélation chrétienne dégénère tôt ou tard en athéisme matérialiste; il révoltait sa raison et sa foi; il l'a combattu sous toutes ses manifestations, et c'est contre lui qu'il a usé son dernier souffle.

Mgr Freppel voulait sauvegarder partout et avant tout les droits de Dieu et de l'Église: dans la nomination des évêques et des curés, dans les funérailles et les cimetières, dans les fabriques des églises, dans les tribunaux et les serments judiciaires, dans les hôpitaux, dans l'armée par l'aumônerie et l'exemption des clercs, dans le mariage et la famille par l'expulsion du divorce de notre code, dans l'école surtout, parce que celui qui est maître de l'enfant est maître de l'avenir.

Citons un passage des nombreux discours qu'il a prononcés sur la question scolaire; on y verra tout ensemble un résumé de ses idées et un spécimen de son éloquence.

« Vous voulez nous rassurer en disant que dans l'école telle que vous la concevez, on se renfermera dans une stricte neutralité; que l'on ne parlera ni pour ni contre la religion, que l'on se contentera de se taire sur l'Église, sur le Christ, sur l'Évangile et sur Dieu lui-même: car vous allez jusque-là.

» Je vous demande seulement si pareille neutralité pourra subsister quelque part? Serait-il possible à un instituteur quel-

conque de rayer Dieu de son enseignement ? Et le voudrait-il, quel moyen d'écarter un nom que l'enfant a sur les lèvres et dans le cœur, qu'il mêle à tout instinctivement, qu'il retrouve partout, qui lui apparaît à chaque page de ses livres de lecture ? Ces livres où l'enfant apprend à lire, et où il est question sans cesse de Dieu, du Christ, de l'Évangile, allez-vous les bannir de toutes les écoles publiques de France?...

» Comprenez-vous un livre d'histoire naturelle où il ne soit pas question de nature, de Providence, de création ; où ne reviennent quantité de mots exprimant ces mêmes idées ou d'autres mots qui rendent des idées contraires ? Comprenez-vous une histoire de France où l'on se taise sur l'Église catholique qui apparaît à chacune de ses pages ? Sera-t-il interdit à l'enfant de demander à l'instituteur ce que signifient toutes ces choses ? Sera-t-il défendu à l'instituteur de donner des explications, sous peine de pénétrer dans le dogme et de sortir de la neutralité ? Devra-t-il répondre invariablement : Ceci ne me regarde pas, c'est l'affaire de M. le curé ? Et voilà le rôle étroit, mesquin, infime, machinal, mécanique, auquel vous voulez condamner l'instituteur, sous prétexte de l'élever...

» Ne pas parler de Dieu à l'enfant pendant sept ans, alors qu'on l'instruit six heures par jour, c'est lui faire accroire positivement que Dieu n'existe pas ou qu'on n'a nul besoin de s'occuper de lui...

» L'instituteur, nous dit-on, se contentera d'enseigner la morale naturelle. Oui, sans doute, il y a une morale naturelle, par cela seul que l'homme est un être raisonnable et libre ; tous les théologiens, saint Thomas à leur tête, sont unanimes sur ce point...

» Mais, naturelle ou non, la morale est-elle indépendante du dogme ? Pas le moins du monde. A mon tour, je ne veux pas me tromper de lieu ; je ne dois pas oublier que la Chambre n'est pas une académie, autrement je lui demanderais la permission de lui rappeler que si l'idée du bien n'a pas son fondement et sa racine dans la raison et dans la

volonté divines, c'est-à-dire dans le souverain bien, dans l'absolu, dans l'infini, ce n'est plus qu'un fait relatif, contingent, variable, qui ne saurait avoir plus rien d'impératif et de catégorique. En dehors de l'idée de Dieu, qui est à la base et au sommet de la doctrine morale, le devoir ne repose plus que sur un absolu néant. »

Et comme la gauche poussait des exclamations de surprise et des négations, l'évêque d'Angers ajoute immédiatement : « Le mot n'est pas de moi, Messieurs, il est de M. Barthélemy Saint-Hilaire. »

L'Église militante est une société parfaite, composée d'hommes en chair et en os ; elle a donc besoin et elle a droit de posséder, pour être véritablement indépendante, pour subvenir aux frais du gouvernement et du culte, pour assurer la subsistance de ses ministres, l'entretien de ses bâtiments, la formation de ses clercs, enfin pour paraître dans le monde avec la dignité qui lui convient. Mgr Freppel a vaillamment lutté, à chaque législature, pour la sauvegarde de la propriété ecclésiastique : domaine temporel des papes, ambassade française auprès du Vatican, budget des cultes, réduction du traitement des évêques, suppression du traitement des curés, suppression des bourses pour les élèves des grands séminaires, suppression du monopole des pompes funèbres réservé jusqu'ici aux fabriques, maîtrises, etc. ; toutes les sources, en un mot, grandes ou petites d'un revenu nécessaire ont été défendues avec une persévérance infatigable ; à chaque spoliation, à chaque vol sacrilège il a fait entendre sa ferme protestation.

Une des thèses importantes de Mgr Freppel, et sur laquelle il a insisté souvent, c'est la distinction essentielle qui existe entre le Concordat et le budget des cultes. L'abrogation, après entente préalable entre les parties contractantes, du pacte solennel conclu par le gouvernement français avec le Pape ne dispenserait donc pas la France de payer cette dette rigoureuse ; elle a son fondement, non pas dans une stipulation

concordataire dépendante de la volonté des parties, mais dans l'obligation de restituer au clergé les biens dont il avait été injustement dépouillé au profit de la nation, ou de lui payer une indemnité convenable, dont il veut bien se déclarer satisfait pour la tranquillité des nouveaux possesseurs. C'est pourquoi tous les gouvernements ont reconnu cette dette nationale, dette de justice, d'honneur et d'intérêt public.

« N'allez donc pas confondre, comme on le faisait tout à l'heure, la question du Concordat et la question du budget des cultes, comme si c'étaient là deux questions identiques, tombant ou restant debout l'une avec l'autre. Vous penserez du Concordat tout ce que vous voudrez, — et par le fait il a failli sombrer en 1817 pour faire place à une autre convention; — mais quant au budget des cultes, quant à l'obligation de l'État français de pourvoir aux frais du culte et à l'entretien de ses ministres, sous une forme ou sous une autre, capital, revenus, donations, traitements, indemnités, cela n'a jamais fait l'objet d'une contestation dans aucune Chambre, pas plus sous l'Empire que sous la Restauration, pas plus sous la monarchie de Juillet que sous la deuxième République; surtout pas sous la deuxième République, où le budget des cultes a été inscrit dans la Constitution même, à l'article 7 de la loi fondamentale de l'État, pour bien montrer qu'il s'agissait d'un droit placé en dehors et au-dessus de toute contestation...

» Oh! je sais bien, et il serait inutile de le taire, car vous connaissez ces choses aussi bien que moi, je sais bien que la Convention n'est pas restée d'accord avec elle-même; je sais bien qu'en un jour de vengeance et de colère elle a brisé son propre décret. Mais depuis quand une dette de justice cesse-t-elle d'être une dette de justice parce que le débiteur refuse de la payer? Depuis quand un engagement cesse-t-il d'être un engagement par le seul fait qu'on s'y dérobe? Est-ce qu'il suffirait à vos yeux d'un coup de majorité pour rayer du Grand-Livre les titres de créances de l'État? Est-ce que l'on peut tirer un argument valable d'un régime de terreur, d'une

ère de proscription, où l'on ne faisait au clergé catholique d'autre alternative que l'apostasie ou la déportation? Est-ce que la violence peut jamais infirmer le droit et prescrire contre la justice?...

» Pour ma part, ce qui m'émeut le plus profondément, c'est de prévoir tout ce qu'il y aurait de tristesse, de douleur, à l'ombre d'un drapeau couvert d'un crêpe noir, que je n'ai pas besoin de vous nommer. Et je sais aussi tout ce qu'il y aurait ailleurs de réjouissances. Le jour où la France rompra avec l'Église, on pourra illuminer sur les bords de la Sprée, et l'on fera bien. Je ne veux pas en dire davantage, et c'est mon dernier mot. »

A côté des discours où le caractère religieux domine, il y en a beaucoup d'autres plus exclusivement politiques ou patriotiques. La forme du gouvernement, l'exil des princes appartenant aux familles qui ont régné sur la France, le recrutement et l'organisation de l'armée, l'administration, le budget, les traités et les rapports diplomatiques avec les autres puissances, les tarifs douaniers, l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, au triple point de vue littéraire, scientifique et national, l'exercice du suffrage universel, la liberté de la presse : autant de questions que le député du Finistère aborde directement ou rencontre en chemin, et sur lesquelles il jette la lumière des vrais principes. Voici quelques mots, en passant, sur l'éducation des filles :

« Je vous propose, avec tout le respect et tous les égards dus à cette honorable personne, de ne pas introduire dans le Conseil départemental, dont nous discutons les éléments, la directrice de l'école normale. Cette directrice est le seul et unique reste du personnel féminin, qui avait été si largement représenté dans les rédactions antérieures ; et il va sans dire que ma remarque s'applique d'avance à la composition des conseils cantonaux, que vous allez examiner tout à l'heure, et où vous retrouverez également une institutrice égarée au milieu de tout un monde masculin, qui pourra

s'étonner, sinon de tant d'audace, du moins d'une si grande nouveauté.

» En effet, il n'y a pas de pays au monde, sauf une exception que je vais dire, où les femmes soient introduites dans de pareils comités. Tout le monde jusqu'ici avait compris les sentiments de convenance et de délicatesse qui font réserver aux hommes seuls les rôles et les fonctions des assemblées délibérantes.

» Ce n'est pas que je veuille contester le moins du monde des qualités d'intelligence auxquelles je rends pleinement hommage ; bien au contraire, je dirai même volontiers qu'en France les femmes sont en général supérieures aux hommes pour le bon sens, pour la droiture et la rectitude de l'esprit.

» Il n'y a qu'une voix à l'étranger, Messieurs, pour ratifier ce jugement, et j'aurais pu vous apporter à cette tribune le témoignage des Allemands qui, dans ces derniers temps, ont plus particulièrement étudié notre état social. Elles doivent ces qualités à leur éducation chrétienne, bien préférable à celle que les hommes reçoivent dans l'Université, où l'on peut dire qu'ils n'en reçoivent à peu près aucune.

» Il est vrai que cette éducation chrétienne des femmes, vous êtes en train de la défaire dans vos lycées et dans vos collèges de jeunes filles, où vous allez introduire un peu de savoir, peut-être, mais d'où vous ferez sortir certainement le bon sens, la modestie, la délicatesse, la distinction, la piété, toutes ces qualités intellectuelles et morales qui ont fait jusqu'ici la supériorité de la femme française. »

Ailleurs, à propos d'une loi sévère contre les récidivistes, il se plaint qu'on épargne les vrais coupables :

« Tandis que ce pauvre diable, permettez-moi le mot, tandis que ce malheureux, mal élevé, mal entouré, mal conseillé, sera relégué par vous à quatre mille lieues de sa patrie, pour avoir mendié deux fois avec une canne à plomb ou sous un déguisement quelconque, il y aura tel malfaiteur de la plume qui restera embusqué derrière ses presses, derrière ce

qu'il appelle la liberté et les immunités de son imprimerie, pour couvrir les rues de Paris de placards obscènes, pour outrager impunément tout ce qu'il y a de plus respectable sur la terre, pour tuer, au cœur du peuple, la foi, la morale et jusqu'au sentiment de pudeur. »

Il convient de faire mention à part des discours sur les questions coloniales et sociales, parce qu'elles ont une place exceptionnelle dans la vie, et surtout à la fin de la carrière parlementaire de Mgr Freppel. Nous y reviendrons dans un des paragraphes suivants.

Ne poussons pas plus loin l'inventaire de cet immense répertoire où les faits et les principes sont exposés et fondus avec une clarté surprenante, dans une magnifique synthèse. Disons plutôt quelque chose du genre d'éloquence de Mgr Freppel.

IV

On a beaucoup parlé des tâtonnements du début ; ils sont à peine sensibles, au moins dans l'œuvre écrite. Ceux qui connaissent les lettres pastorales, et surtout les petits discours prononcés aux distributions de prix, ne seront aucunement étonnés que le député ait si vite rencontré la voie qu'il a suivie jusqu'à la fin.

Ce qu'il y avait de moins heureux, c'était le débit. La diction s'assouplit peu à peu et devint plus naturelle et plus variée ; mais il faut bien avouer qu'elle demeura jusqu'à la fin très inférieure aux idées, monotone dans les intonations et les cadences, rude et nasillarde. La voix était forte et l'ardeur des convictions parvenait à la rendre vibrante, mais elle resta peu harmonieuse et peu sympathique ; geste énergique, mais saccadé, sans élégance et sans nuances ; pose ferme et solide plutôt que noble et majestueuse ; de temps en temps un laisser-aller qui eût été vulgaire sans l'éclair des yeux et la finesse de la physionomie. En somme, rien de ce qui séduit l'œil, enchante l'oreille, attire l'attention chez un Lamartine ou un Berryer ; mais sous cette mélodie trop ecclésiastique, quelle richesse de sens !

On retrouve, à la tribune du Palais-Bourbon, le professeur de Sorbonne et l'évêque d'Angers adaptés à ce milieu nouveau. Peu d'éclat de passion, de traits acérés, de mouvements entraînants, de coups imprévus qui éblouissent ou renversent ; peu de pittoresque, de sublime, et même dans un cer-

tain sens, peu d'originalité. Pas davantage de ces détours ingénieux qui captivent, de ces caresses qui désarment les adversaires, encore moins de ces complaisances louches qui les corrompent pour les amener au but. Les effets que d'autres recherchent par des moyens variés, légitimes ou non, le député du Finistère les demande presque exclusivement à la clarté de son exposition, à la vigueur de sa logique, à l'abondance de ses preuves. Il semble qu'il dédaigne l'imagination et le sentiment pour s'adresser de préférence à ce qu'il y a de plus calme dans la raison et de plus ferme dans le bon sens. C'est par les côtés élevés qu'il saisit ses auditeurs, c'est par l'évidence qu'il veut les vaincre; la lumière est son grand moyen, son arme préférée, et c'est par là, plus encore que par la pureté de sa langue, qu'il ressemble aux maîtres des grands siècles.

On comprend que de pareils discours soient plus attachants pour le lecteur que pour l'auditeur. Sans être forcée, la marche est habituellement la même. Mgr Freppel commence par poser et exposer la question débattue; il la dégage des accessoires qui l'encombrent et des nuages qui la masquent, et met en plein relief ce qu'il y a d'essentiel. C'est là son triomphe, de l'aveu de tous.

Vient ensuite l'énoncé précis de la proposition qu'il veut démontrer et du genre de preuves dont il va faire usage. Ce procédé loyal et franc inspire la confiance, et laisse une grande impression de force. Les arguments défilent après, avec ordre, chacun à sa place et avec le développement qui convient à son importance relative, sans tumulte, sans hâte, mais aussi sans divagations et sans lenteurs. La raison, le droit naturel, la jurisprudence, la politique, le patriotisme, l'honneur et l'intérêt sont mis tour à tour à contribution. Rien de déclamatoire et de superficiel; tout est tiré du fond même du sujet ou des circonstances, enchaîné, serré, dirigé vers l'impression finale. Si les exigences de la réplique obligent l'orateur à une digression, il revient le plus tôt possible à son thème et reprend sa marche au point précis où il

s'est arrêté, après avoir renoué et remis dans la main de ses auditeurs le fil de son argumentation.

Avant de conclure, Mgr Freppel résume et réunit en faisceau lumineux toutes ses preuves ; ce n'est qu'après cette dernière charge qu'il propose les résolutions qu'il veut faire adopter, condensant en une phrase, en un mot les avantages qu'elles présentent et les inconvénients qu'il y aurait à les refuser. En voici un exemple tiré de son discours contre l'enrôlement des séminaristes.

« Je vous demande, messieurs, si dans de pareilles conditions, si en présence d'un excédent annuel que je ne veux pas exagérer, mais qui sera tout au moins de douze à treize mille hommes, excédent dont, je le répète, vous n'avez pas besoin et dont vous ne savez que faire, je vous demande si, dans un pareil état de choses, il est raisonnable d'incorporer nos séminaristes à l'armée, quand il est prouvé par les réclamations unanimes de l'épiscopat, assurément on ne peut plus compétent en fait de vocations ecclésiastiques, que cette incorporation opposerait au recrutement du clergé un obstacle presque insurmontable.

» Si donc, malgré toutes nos instances réitérées, vous persévérez dans une résolution qui ne vous paraît pas plus fondée qu'à nous-mêmes, puisque en cas de mobilisation vous rangez les ecclésiastiques en fonctions parmi les non-disponibles ; si, en dépit de cette contradiction manifeste, vous persistez à incorporer les séminaristes dans l'armée, sous prétexte d'égalité, bien que les inégalités abondent dans votre projet, comme vous l'a prouvé parfaitement M. Mézières ; si, ni le Concordat, ni les droits des catholiques, ni les exigences d'un grand service public ne parviennent à vous arrêter dans votre dessein, il sera clairement démontré pour tout le monde que ce qui vous guide, ce qui vous inspire, ce n'est pas l'intérêt militaire, mais l'hostilité contre la religion ; il sera clairement démontré que vous préparez la cessation du culte catholique, pour un temps plus ou moins rapproché, dans les trente-sept mille communes de France. Il sera claire-

ment démontré pour tous que ce que vous faites en ce moment, c'est moins une loi militaire qu'une loi contre le clergé. Le pays vous jugera. »

La gauche hurlait sous le feu de ces péroraisons ; mais l'orateur allait jusqu'au bout, sachant bien qu'au delà de l'enceinte du Palais-Bourbon, la France, le monde catholique et la postérité l'écoutaient et finiraient par lui donner raison ; sachant bien surtout qu'il venait de faire son devoir d'évêque et de député, et que « Dieu qui ordonne de combattre ne commande pas de vaincre. »

Cette méthode didactique pourrait dégénérer en sécheresse et en lieux communs ; l'évêque d'Angers échappe à ces défauts par l'importance des matières qu'il traite, par la netteté de ses idées, l'harmonie de ses divisions, la solidité et la convenance de ses preuves, l'étendue de son savoir, et enfin par la beauté de sa langue. Ses plans sont presque toujours admirables ; leur féconde simplicité jetait Mgr Pie dans le ravissement ; c'est l'ordre dans la puissance, la vérité dans la lumière !

Après avoir entendu ou lu un de ces discours, on a éprouvé peu de secousses et de surprises, on n'a peut-être senti aucun de ces tressaillements que Montalembert excelle à soulever dans l'âme généreuse, mais l'esprit de bonne foi a été pleinement envahi et conquis par l'évidence. On reste libre, sans doute, de refuser son vote, on ne l'est plus de refuser son assentiment ; et la conviction ainsi obtenue n'est pas l'affaire d'un jour, car les raisonnements qui l'ont produite se sont emparés pour longtemps de la mémoire.

La dialectique déductive est la manière préférée de Mgr Freppel ; il en sait employer d'autres à l'occasion : l'indignation, la bonhomie, l'humour et le pathétique. La lumière et la chaleur se trouvent dans le même rayon. Le persiflage hautain, la riposte aiguë et prompte, l'argument personnel, le trait barbelé et le coup de boutoir lui auraient été naturellement familiers, si son caractère ne l'avait retenu. N'oublions pas le silence ; quand l'interrupteur est trop nul ou l'interruption trop saugrenue, il regarde et poursuit.

L'esprit ne manque pas, ce merveilleux accessoire qui ne suffit à rien, mais sert à tout ; non point cet esprit léger, délicat, mondain, qui fait deviner le dard plus qu'il ne l'enfonce, et qui se condense en mots cruels et charmants ; mais, ce qui est plus utile à l'orateur politique, cet esprit délié qui va de suite au fond d'une question, d'une situation, d'un raisonnement ou d'un personnage, en saisit les points forts et les points faibles, les contradictions et les ridicules ; c'est cet esprit subtil et retors dont l'abus pousserait à la chicane, mais qui excelle à retourner un dilemme, à tirer profit d'une nuance d'expression, à démonter un sophisme, à distinguer une formule où se mêlent et se heurtent le vrai et le faux, à réfuter un principe ou un procédé de conduite par l'accumulation des conséquences fâcheuses qu'on pourrait en déduire. En ce genre Mgr Freppel a des trouvailles exquises que ne gâte point le tour alsacien qu'elles ont gardé.

Mgr Freppel usait de cet esprit de repartie dans les couloirs de la Chambre, encore plus qu'à la tribune. Sa belle humeur et sa loyauté cordiale lui avaient concilié les sympathies de tous, même de ceux qu'il était obligé de combattre vivement. On savait que derrière ces convictions ardentes il n'y avait pas une ombre de ressentiment ou d'animosité personnelle. Ses bons mots eux-mêmes étaient sans fiel.

On ferait un volume avec les anecdotes et les saillies que les journaux lui ont attribuées. A part les traits que nous lisons dans ses œuvres, il est permis d'être un peu sceptique sur l'authenticité d'un grand nombre, car on lui a beaucoup prêté, comme à tous les riches. Citons-en deux ou trois déjà souvent reproduits.

Un jour, défendant l'inamovibilité de la magistrature, il lança cette phrase d'allure un peu trop ecclésiastique : « J'avais le dessein de montrer que M. le garde des sceaux, en tenant pendant une année entière suspendu sur la tête de tous les membres de l'ordre judiciaire le glaive de l'ange exterminateur... » A ces figures d'une solennité quelque peu incohérente, des protestations éclatèrent. S'apercevant de sa légère méprise : « Messieurs, reprit-il avec un fin sourire, je ne croyais pas manquer de déférence envers l'honorable M. Cazot, en le comparant à un ange... » La diversion était heureuse.

Une autre fois, il attaquait certains actes de la Chambre précédente. « Mais vous en faisiez partie, lui objecta la gauche. — Assurément, répondit-il; à peu près comme Daniel faisait partie de la fosse aux lions. Il est vrai que nos lions avaient les ongles et les dents peu redoutables.... »

Dans un banquet, à Quimper, M. Goblet, ministre des cultes, avait eu la malencontreuse idée de porter un toast à la future députation républicaine du Finistère; cette jovialité lui attira la réflexion suivante : « Je vous avoue que, de la part d'un ministre, le procédé m'a paru un peu vif.... En buvant ainsi officiellement à ma mort, à ma mort législative et à celle de mes honorables collègues, vous m'avez

donné le droit de dire que ce coup-là était un coup de trop! »

A quelqu'un qui le harcelait de sottises interruptions : « Si votre huile d'olive ne vaut pas mieux que votre interruption... »

A un autre qui ajoutait l'impertinence rageuse à la nullité : « Si vous êtes aussi vif dans votre ménage que dans vos interruptions, mon cher collègue.... »

Quand l'importunité dépassait les bornes et que la patience était à bout, la correction pouvait devenir cruelle. M. Germain Casse s'étant un jour obstiné dans ses propos incongrus et déclarant qu'il n'avait pas de leçons à recevoir : « Et cependant, lui réplique enfin Mgr Freppel, permettez-moi de vous dire que, malgré tout, on a toujours besoin d'apprendre quelque chose..., car ayant été exclu autrefois de toutes les Facultés de droit de l'Université de France, vous devez avoir nécessairement des lacunes dans vos connaissances juridiques. » Le pauvre nègre se débattit en vain sous ce coup de massue et sous l'éclat de rire universel qui le suivit.

A l'ironie mordante, Mgr Freppel préférait la boutade. Qu'on lise le récit de la troisième expédition contre Solesmes ; c'est un chef-d'œuvre d'humour mêlée d'indignation, mais trop long pour être cité. Et ce début d'un discours sur la liberté des funérailles, dans la séance du 30 mars 1886 :

« Encore la loi sur les funérailles ! Décidément, nous n'en sortirons jamais à moins d'être enterrés nous-mêmes ; on dirait qu'il est de la destinée de ce projet de loi de reparaître par intervalles sous les yeux du Parlement, comme pour nous avertir de la fragilité de notre condition.

» Du Luxembourg, où il met en émoi de graves sénateurs, au Palais-Bourbon, où la valeur n'attend pas le nombre des années, il va et il vient, donnant à tous et tour à tour, aux jeunes et aux vieux, de salutaires avertissements ; je veux parler de la note funèbre qui en sort, car pour le reste, pour le fond comme pour la forme, tout est à rejeter. »

A une vive intelligence, à un sens politique très sagace, à de grandes qualités oratoires, Mgr Freppel joignit une

courtoisie et une mesure parfaites. Personne n'était plus respectueux observateur des formes que ce prélat alsacien si inflexible sur les principes et si prompt à payer de sa personne. Le sang-froid et la fougue, la ténacité et la souplesse, la passion et la raison se conciliaient très bien dans ce tempérament. On sait d'ailleurs qu'il montra toujours une extrême indépendance de caractère, ne voulant s'inféoder à aucun parti ni à aucune opposition systématique. Ce qu'il jugeait bon et juste, il n'hésitait pas à le défendre, même contre ses amis, même seul contre tous, comme dans les affaires du Tonkin.

En somme, les *Œuvres polémiques* et parlementaires, qui appartiennent par les sujets et par le temps à la période du Palais-Bourbon, restent un des plus beaux monuments de l'éloquence française dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, et seront longtemps lues avec plaisir et profit. Nous les placerions volontiers un peu au-dessous des *Lettres Pastorales* que tout le monde regarde comme des chefs-d'œuvre du genre, mais à côté et peut-être au-dessus des *Œuvres oratoires*, sermons, panégyriques et oraisons funèbres, où l'on désirerait un peu plus d'onction et de pathétique. Les *Œuvres patrologiques* sont à part.

Et maintenant, si l'on se demande quelle a été l'influence de Mgr Freppel à la Chambre des députés, une distinction est à faire. Le résultat direct et immédiat n'a pas été très appréciable, comme ne manquent pas de le faire ressortir ses ennemis ; il n'a pas réussi à faire voter contre les lois budgétaires, scolaires, militaires et sociales que la majorité républicaine a dirigées contre le catholicisme depuis quinze ans ; mais il a montré l'injustice et le péril de ces lois ; il a dénoncé la haine savante et irréconciliable que les sectaires qui les ont imposées portent à l'Église ; ses discours, lus par la France et par le monde entier, y ont maintenu la notion des vrais principes et le sens de la justice ; son éloquence a vengé la conscience, en protestant contre la force pour le

droit ; par une incontestable supériorité, elle a concilié au clergé et à l'épiscopat l'estime publique. Ce courage, cette indépendance et ce désintéressement ont été d'utiles exemples en un temps de lâcheté, de servilisme et d'ambition. C'est beaucoup ; peut-être est-ce tout ce qu'un homme peut espérer.

Cette influence ne s'est pas renfermée dans notre pays ; aucun orateur catholique français n'était plus connu et plus admiré, même des ennemis de la religion, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Allemagne, en Angleterre et jusqu'en Amérique. Quand on annonçait une de ces graves discussions où il y va des vérités essentielles et des intérêts les plus fondamentaux de l'Église et de la société, c'était une consolation et une espérance de savoir que l'évêque d'Angers était là et que, malgré tout, le mot juste, le mot français, le mot chrétien serait dit hautement et pleinement du haut de cette tribune d'où sont descendus tant de sophismes et de blasphèmes, Nier que c'est là un service incomparable serait nier la force intrinsèque de la vérité et le mérite de tous ceux qui, depuis Jésus-Christ et les apôtres, plus vaillants à combattre que soucieux de vaincre, l'ont prêchée à travers le monde sans en recueillir eux-mêmes les fruits. Nous ne pouvons donc qu'applaudir à ces belles paroles de Mgr Gonindard dans son oraison funèbre de Mgr Freppel : « Oserai-je dire que c'était là un résultat satisfaisant ? Oui, à bien des égards : car il en est des semences de justice et de vérité comme de celles de la terre : l'inclemence passagère d'une température défavorable les arrête momentanément dans leur germination, mais elles finissent par éclore des profondeurs du sillon, portant l'espérance d'une moisson qui arrive à l'heure marquée par Dieu ! »

Mgr Freppel n'a jamais eu l'occasion d'exposer d'une manière complète son système politique et ses idées sur les questions délicates qui passionnent et divisent les contemporains ; mais il est aisé d'en reconstituer les lignes principales en rapprochant diverses parties des œuvres oratoires et polémiques et en les éclairant par sa correspondance. C'est particulièrement à cette dernière source d'informations que nous voulons puiser ; nous laisserons donc le plus possible l'illustre prélat parler lui-même ; car nous n'entendons nullement faire de la politique ou de la polémique, mais de l'histoire.

La religion lui apparaissait, en droit et en fait, comme l'âme de la patrie et la base de tout vrai progrès.

A ses yeux, c'est une grande humiliation pour le dix-neuvième siècle, une marque de débilité, que l'idée même de Dieu y ait pu être mise en question. Dans son *Discours sur les avantages et les périls de la civilisation moderne*, prononcé dans l'église de Sainte-Geneviève, à la rentrée des facultés et des écoles, le dimanche 22 novembre 1868, il disait déjà :

« Quand un esprit ne se sent plus capable de porter dans son sein cette grande idée de l'infini, qu'il ne sait plus s'élancer par delà les bornes du relatif et du créé pour atteindre à l'incrédé et à l'absolu, il se rapetisse et se découronne lui-même ; et lorsqu'une science croit n'avoir à compter qu'avec des phénomènes et des faits sensibles, sans qu'elle éprouve le besoin de remonter des effets aux causes, et des

causes secondes à la cause première, ce n'est plus qu'une science tronquée qui s'interdit tout élan et toute perspective. Car c'est la grandeur de l'intelligence humaine de ne pouvoir faire un pas dans un ordre de choses quelconque, sans que l'idée de Dieu se présente à elle, comme le fondement qui en supporte les assises et la lumière qui en éclaire les sommets. »

Et plus loin il montrait, dans le triomphe de l'irréligion et du matérialisme, un principe de décadence qui se développerait fatalement et dans tous les sens : « Décadence littéraire, car le souffle de l'inspiration n'agite pas des poitrines d'où ne sort plus que le cri de la chair, et la flamme poétique s'éteint au contact glacial de l'athéisme. Décadence artistique, car l'idéal est le cri de l'art ; or le matérialisme tue l'idéal pour rabaisser le vol de la pensée vers des réalités grossières. Il n'y a plus de place pour les Phidias là où l'on a cessé de comprendre le langage des Platon. Décadence philosophique, car il n'est pas de grande œuvre dans l'histoire de l'esprit humain qui n'ait été signée d'un nom religieux ; et ceux-là mêmes qui nous ont combattus, j'en atteste leurs écrits, aux meilleures heures de leur vie, ils étaient religieux, ils étaient chrétiens. Décadence morale, car il fait nuit dans l'âme quand l'idée de Dieu s'en éloigne ; et, une fois ce flambeau éteint, on peut y prendre au hasard la vertu pour le crime et le crime pour la vertu. Décadence politique, car l'autorité est sans force, si la majesté de Dieu ne la couvre, et la liberté sans garantie, si la loi divine ne la protège. Décadence sociale, car l'idée religieuse ne peut être remplacée que par la force ; et si, en l'absence de ce frein moral, il n'y avait plus que la force matérielle pour contenir nos appétits et réprimer nos passions, il en résulterait une situation violente dont le premier mot serait la guerre sociale et le dernier mot la barbarie. »

S'adressant enfin à ceux qui veulent faire de l'Église l'adversaire implacable de ce monde moderne qu'elle a créé, l'orateur ajoutait ces paroles toujours actuelles :

« Non, l'Église n'est hostile qu'à ce qui dégrade l'humanité, comme c'est son droit et son devoir. Si elle jette des cris de mère quand on lui arrache ses enfants, elle n'a pour leurs succès que des larmes de joie et des bénédictions. Elle qui n'a pas maudit l'Empire romain, alors même que l'Empire romain versait par torrents le sang de ses fils ; elle qui n'a pas jeté l'anathème à la féodalité, bien que la féodalité l'ait menacée si souvent dans son indépendance ; elle qui a traversé l'ancien régime sans que jamais nulle mesure oppressive ait pu décourager son zèle et sa fidélité ; elle enfin qui, loin de repousser aucune des formes sociales du passé, a su adapter à toutes sa discipline et ses lois ; l'Église, dis-je, ne saurait montrer pour le présent moins de sympathie ni de condescendance maternelle que pour les âges précédents. Car si elle est de tous les siècles par l'immuable vérité de sa doctrine, elle est de chaque siècle par le concours qu'elle lui prête ; et si elle est de tous les pays par son principe supérieur à toute nationalité, elle est de chaque pays par l'amour qu'elle inspire à ses enfants pour leur patrie terrestre. Voilà pourquoi nulle transformation des sociétés humaines ne saurait l'effrayer ; et pourvu que la justice et la vérité ne perdent aucun de leurs droits, il n'est pas de peuple qu'elle ne soit prête à serrer sur son sein pour l'envelopper de lumière et d'amour. »

Après les désastres de 1870 le renouvellement de l'esprit chrétien parut plus que jamais à Mgr Freppel la condition essentielle du relèvement de la France. L'Église étant la grande, ou plutôt la seule école de respect et d'autorité, de vérité et de vertu, il voulait servir l'Église avant tout. Cette préoccupation et cette formule reviennent à tout moment dans ses lettres ; quiconque ne se met pas à ce point de vue n'entend rien à la politique de l'évêque d'Angers et risque d'être injuste.

La famille est l'élément fondamental, la cellule constitutive du corps social ; c'est donc dans la famille qu'il s'efforçait

e raviver d'abord et de faire pénétrer l'influence religieuse. Elle est minée par le divorce qui s'attaque à son principe même en niant l'indissolubilité du lien conjugal ; par l'éducation laïque des filles qui ruintera dans un temps plus ou moins long la foi dans le cœur des mères ; par le monopole de l'Université qui ravit aux pères leur droit naturel de choisir les maîtres de leurs enfants ; par le partage forcé et les lois successorales qui émiettent les patrimoines, diminuent le prestige du chef de maison et détruisent le foyer commun ; par les mœurs enfin qui favorisent au delà de toute mesure la frivolité et le luxe des femmes, les infidélités du mari et une fausse égalité entre les parents et les enfants. Mgr Freppel a signalé chacune de ces plaies et lui a opposé un remède.

Au Palais-Bourbon il prouve à plusieurs reprises et avec une infatigable éloquence, devant une Chambre en délire, que le divorce est une déchéance, une concession funeste faite aux idées juives, une rétrogradation sur l'échelle du progrès ; il s'écrie qu'il est tyrannique d'infliger une pareille honte à ce peuple chrétien qui est attaché à l'indissolubilité comme à une tradition sacrée, à un titre d'honneur, à une cause et à une marque de supériorité.

« Le divorce est une diminution, un amoindrissement des forces morales, politiques et sociales du pays : vous n'avez pas le droit d'y introduire une pareille cause de dissolution. Le divorce est une atteinte au droit naturel, une attaque directe et formelle contre les croyances et les institutions de la très grande majorité des Français : vous n'avez pas le droit de sacrifier la très grande majorité de vos concitoyens à une faible minorité !

» Depuis quelques années vous avez touché à bien des droits, à bien des intérêts. Eh bien, Messieurs, respectez au moins ce qui est demeuré intact au milieu de nos ruines et de nos bouleversements. Ne touchez pas à la famille française, car c'est, avec la religion, la dernière force qui nous reste ! »

C'est, entre beaucoup d'autres raisons, pour refaire et moraliser la famille qu'il recommande l'enseignement du catéchisme, l'observation du dimanche, l'assistance aux vêpres, la fréquentation des Sacrements, la prière en commun, le séjour à la campagne et le travail agricole. Il est trop expérimenté pour ne pas savoir que la religion est la seule sauvegarde du mariage et que sans elle le bonheur et la dignité s'y conservent difficilement. Le cœur humain est trop mobile et trop fragile pour abriter jusqu'à la fin la flamme des jeunes années, si Dieu ne lui communique sa force et sa durée. Il a sur ce sujet des pages tour à tour magnifiques ou touchantes et qui étonneraient ceux qui ne savent pas avec quelle facilité s'unissent dans les natures supérieures l'énergie et la tendresse. Bossuet offre le plus admirable exemple de ces contrastes.

Ce qui indignait surtout l'évêque d'Angers contre le gouvernement républicain tel qu'il existe actuellement chez nous, c'est son obstination et son habileté sataniques pour éteindre partout l'esprit chrétien, pour chasser l'idée religieuse des lois, des institutions, des usages, des mœurs publiques et privées. Il suivait avec effroi les progrès de ce mal qui envahit toutes les classes, sans bruit, sans violence révoltante ni sang répandu, mais « selon la formule, lentement, sûrement, avec une précision de plan que rien jusqu'ici n'a fait dévier. » En présence de cette pression officielle qui s'exerce à la fois par le pouvoir législatif, par les mesures budgétaires et fiscales, par les faveurs ou les tracasseries administratives, par l'enseignement à tous les degrés et sur tout le territoire, par l'exclusion, chaque jour moins dissimulée, des catholiques de tous les postes où s'exerce quelque influence, il ne voyait qu'une résistance molle, incertaine, sans direction et sans unité; les chefs s'alarmant du zèle des soldats et toujours disposés à les désavouer; n'ayant, semble-t-il, d'autre souci que d'imaginer des expédients pour de nouvelles concessions à un ennemi qui

ne cède jamais. Tant d'audace d'un côté, tant de pusillanimité de l'autre lui faisaient presque désespérer, à certaines heures, de l'avenir du pays.

Au lendemain des scandaleuses funérailles de Gambetta, il communiquait ces réflexions à un confident :

« Les visites du jour de l'an et les *contre-visites* qu'elles nécessitent, ne m'ont pas permis de vous écrire plus tôt, pour vous exprimer tous les souhaits que je forme pour votre bonheur. Que ne puis-je avoir la même assurance en souhaitant que l'année 1883 devienne l'année *salutaire*, l'année de la restauration de la royauté !

» Il y a sans doute quelques motifs d'espérance, mais que de sujets de crainte à côté ! Il faut en rabattre beaucoup de la manifestation antichrétienne qui vient d'avoir lieu à Paris : la curiosité et les convenances officielles expliquent bien des choses. Mais n'êtes-vous pas effrayé, comme moi, de cette apostasie de la France officielle, suivant le cadavre du principal insulteur de Dieu et de l'Église ? Comment ne pas en conclure que les idées révolutionnaires ont fait de notables progrès dans ce malheureux pays ? Cette armée, cette magistrature, ces administrations diverses, cette jeunesse des écoles prenant part à cette glorification de l'athéisme, c'est là un épouvantable spectacle et qui est de nature à faire concevoir les plus vives alarmes sur l'avenir de la France.

» Je ne connais pas de pareil trait dans l'histoire d'aucun pays ; car jamais, à la fin du siècle dernier, l'athéisme n'a produit de démonstration aussi éclatante ni aussi générale. Grand Dieu ! que de malheurs nous fait présager un pareil défi jeté à la Providence par le pays légal presque tout entier ! La bourgeoisie révolutionnaire et la franc-maçonnerie ont étendu leurs ramifications jusqu'au dernier village, et je vous avoue que j'ai été effrayé de voir défilier dans la *République française* toutes les adresses de conseils municipaux, de sociétés de tir, de sociétés de gymnastique ou d'enseignement, etc., etc. Car il ne faut pas se faire illusion : personne

n'ignorait que Gambetta représentait l'anti-christianisme dans son expression la plus haineuse.

» Il est donc grand temps, selon moi, d'agir et d'agir énergiquement; sinon le pays sera tellement démoralisé qu'il deviendra incapable de réagir. Je ne sais pas si nos amis se rendent bien compte de tout le mal qui se fait de jour en jour; mais cette progression m'effraie.

» Évidemment il va se former deux courants, l'un qui poussera la Révolution en avant, l'autre qui la ramènera en arrière. Auquel des deux va se livrer l'opinion toujours flottante des masses? C'est ce qu'il est assez difficile de préciser.

» Le discours d'Andrieux à Lyon, au lendemain des obsèques de Gambetta, est un vrai manifeste, expression des idées de l'Élysée, du centre gauche et d'une partie du centre droit. Si ce mouvement réussit, nous sommes sur la pente de l'orléanisme, car la République modérée est une chimère dont il ne faut plus parler; l'essai en a été fait complètement. Si le mouvement contraire l'emporte, la guerre contre l'Église va s'accroître et alors la question est celle-ci: y a-t-il encore assez de religion en France pour provoquer une résistance active? Si les quinze ou vingt départements de l'Ouest étaient seuls, je dirais volontiers: oui; mais que d'indifférence et même que d'hostilité dans le Centre, dans l'Est et dans le Midi!

» Il y a un événement qui pourrait profondément modifier la situation: c'est la disparition de Bismarck de la scène du monde, car le chancelier est un obstacle presque insurmontable à la monarchie dans laquelle il voit, et non sans raison, un danger pour le grand Empire allemand, si mal constitué et si peu affermi. Mais ce sont là de ces coups d'État comme il n'appartient qu'à Dieu d'en faire pour sauver les peuples.

» J'attends peu des hommes et beaucoup des événements; c'est ma dernière conclusion. »

VII

D'un côté la franc-maçonnerie au pouvoir, de l'autre les catholiques en désarroi; dans une pareille situation Mgr Freppel regardait l'existence et la conservation du Concordat comme un bienfait de premier ordre; tous ses efforts au Parlement tendaient à le défendre, à prévenir les discussions où il aurait pu sombrer, à écarter du ministère les politiciens qui mettaient son abolition dans leur programme, et enfin à convaincre l'opinion que c'est là une condition de la paix religieuse, une planche de salut pour l'Église de France, un lit creusé au flot révolutionnaire pour l'empêcher de tout submerger d'abord, pour l'endiguer ensuite.

Le 20 septembre 1878 il disait dans sa fameuse *Lettre à M. Gambetta*, en réponse au discours de Romans : « Il paraît que c'est dans vos paroles qu'il faut chercher le programme de l'avenir. Quelque humiliante que puisse être une telle pensée pour tout Français qui a souci de l'honneur de son pays, il faut bien se résigner à vous lire pour se préparer à vous combattre. Or, ce que vous nous annoncez pour un avenir prochain, comme le résumé de vos projets, c'est, disons le mot, la persécution.

» Et quel moment choisissez-vous pour nous déclarer la guerre? Le moment où des espérances de paix se font jour partout; où les gouvernements, intruits par l'expérience, commencent à comprendre que ce n'est pas trop de toutes

les forces morales réunies pour préserver la société moderne des dernières catastrophes. C'est à ce moment-là que vous essayez de refaire une campagne qui n'a réussi nulle part, et de choisir la France catholique pour théâtre d'une lutte que les états protestants eux-mêmes cherchent à éloigner d'eux. Si vous aviez véritablement le sens politique, vous comprendriez à quel point un pareil langage est à l'encontre des idées et des dispositions de l'heure présente.

» C'est de vous que nous apprenons qu'il existe une question cléricale, c'est-à-dire la question des rapports de l'Église et de l'État. Ne vous en déplaît, monsieur, cette question n'existe pas ; elle a été souverainement tranchée, au commencement de ce siècle, par un concordat que tous les gouvernements ont respecté, et qui est parmi nous la base de la paix publique ! Le jour où vous romprez ce pacte fondamental, vous remettrez toutes choses en question et vous déchaînez sur votre pays des malheurs dont, peut-être, ni vous ni moi ne verrons la fin. »

En 1882, dans la séance du 7 mars, il rejette en ces termes une proposition de M. Charles Boysset, tendant à l'abrogation du Concordat :

« Le Concordat est une convention, et je puis ajouter une convention solennelle entre toutes ; par conséquent, il est impossible de l'abroger comme l'on ferait d'une simple loi.

» Dira-t-on que le Concordat est en même temps une loi ? Oui, sans doute, comme tous les traités sont des lois : comme le traité de Berlin est une loi, comme le traité de Francfort est une loi, comme le traité du Bardo est une loi, pour ne parler que des plus récents. Est-ce que cela vous autorise à les abroger ? Est-ce que cela vous permet de vous servir à leur égard du mot abrogation ? Inutile de vous dire la réponse que l'on vous ferait.

» Eh bien, messieurs, est-ce que la question change de nature parce que vous êtes en face d'une puissance moralement forte, mais matériellement faible ? Est-ce que les prin-

cipes ne sont plus les mêmes, parce que derrière un traité il n'y a pas 500,000 hommes pour le soutenir ? »

L'orateur démontre ensuite, avec cette clarté et ce sens juridique dont il avait le secret, que cette abrogation est contraire au droit international, au droit des gens; qu'elle s'appuie sur une doctrine à laquelle une Chambre française ne peut s'associer ni directement ni indirectement, pas même par une prise en considération, sans porter un grave préjudice aux intérêts de l'État; qu'elle est inconstitutionnelle puisque une pareille initiative appartient exclusivement au pouvoir exécutif et que l'assemblée peut tout au plus inviter le président de la République à négocier avec le Pape pour la dénonciation du concordat; enfin qu'elle aurait les plus graves conséquences pour la paix des consciences et la tranquillité publique en alarmant les possesseurs de biens ecclésiastiques. Et comme la majorité, se sentant incapable de répondre à ces raisonnements, cherchait à couvrir la voix de Mgr Freppel par ses conversations et ses rires, il la réduit au silence par cette superbe et patriotique péroraison :

« Il y a douze ans, ce pays, qui nous est si cher à tous, subissait la plus cruelle humiliation qu'il ait peut-être connue dans le cours de sa longue histoire. Après de tels désastres, qui avaient trouvé l'Europe sinon hostile, du moins indifférente, qu'est-ce qui s'imposait de soi à la nation réduite et amoindrie? Se replier sur elle-même et, dans l'isolement où les événements l'avaient laissée, raviver toutes les forces qu'elle trouvait dans son sein, refaire son capital intellectuel et moral, à côté de ses ressources matérielles, les plus grandes que la Providence ait départies à un peuple, et, sous n'importe quelle forme de gouvernement, monarchique ou républicaine, travailler à rétablir l'union parmi les enfants d'une même patrie.

» Voilà ce qu'avait fait la Prusse au lendemain de la bataille d'Iéna! Voilà ce qu'ont fait, à l'exception de la Pologne, toutes les nations éprouvées par des revers semblables aux nôtres. Eh bien, messieurs, au lieu de cela qu'avons-nous vu

et que voyons-nous encore autour de nous ? Des querelles religieuses venant se greffer sur nos dissensions civiles, la guerre déclarée ouvertement à l'une des puissances historiques et traditionnelles du pays, et après une série d'entreprises que je ne veux pas rappeler, pour combler la mesure, une tentative suprême pour déchirer le pacte fondamental qui, depuis quatre-vingts ans, a su maintenir dans ce pays l'union religieuse et la paix des consciences.

» Messieurs, je vous l'avoue, j'avais compris d'une autre manière le relèvement de la France, et cela, je le répète, sous n'importe quelle forme de gouvernement, sous la République comme sous la Monarchie ; j'avais compris autrement la mise à profit de toutes nos forces religieuses, morales, intellectuelles, pour refaire la fortune nationale.

» Voilà pourquoi je supplie la Chambre, au nom de la patrie humiliée et meurtrie, de ne pas s'engager dans une pareille voie, de s'arrêter dès le premier pas, de ne point prendre en considération la proposition dont il s'agit. On nous parle d'une ligue prétendue nationale pour la séparation de l'Église et de l'État. Est-ce que vous ne voyez pas que demain, si votre projet aboutit, vous allez provoquer la formation d'une autre ligue, d'une ligue parallèle, de la ligue catholique pour le maintien du Concordat ? Est-ce que vous ne craignez pas, par de telles entreprises, de séparer la France en deux camps absolument hostiles l'un à l'autre ?

» En face de l'étranger qui vous observe et qui vous épie, est-ce que vous ne craignez pas de mettre en péril l'unité morale de la patrie ? Eh bien, croyez-moi, ne formons de ligue d'aucune sorte, ni de ligue prétendue nationale pour la séparation de l'Église et de l'État, ni de ligue catholique pour le maintien du Concordat. S'il y a une ligue à former, c'est la ligue de tous les Français unis ensemble pour travailler de concert au relèvement de la patrie ! »

VIII

Il faudrait répéter à propos du budget des cultes à peu près tout ce que nous venons d'écrire. Persuadé que les ennemis de l'Église espèrent amener sa ruine par cette suppression, Mgr Freppel s'est efforcé, toutes les fois qu'il en a eu l'occasion, de montrer que son maintien n'est aucunement lié au maintien du Concordat. Cette faible indemnité payée au clergé de France est une dette publique, sacrée entre toutes, dette que l'État ne peut refuser d'acquitter sans commettre un vol véritable, sans ébranler le respect de la propriété et sans forfaire à l'honneur.

C'est pourquoi l'évêque-député a toujours vigoureusement protesté contre les formules et les rédactions de lois ou de décrets qui tendaient à faire du clergé un corps de fonctionnaires dépendant des ministres, de leur traitement un salaire ou une allocation comme les autres. Il n'y voyait pas seulement un terme impropre, blessant pour la dignité sacerdotale, mais un moyen sournois d'accoutumer et d'amener les esprits à l'idée de suppression. Cette querelle de mots cachait une guerre de tendances et de principes.

Sur ce point, comme sur bien d'autres, ses vues diffèrent souvent de celles de la droite, parce qu'il ne voyait qu'un intérêt secondaire dans ce que ses amis regardaient parfois comme un but. D'ailleurs, chargé d'un vaste diocèse et mêlé par devoir et de très près à la vie du prêtre, il jugeait mieux des difficultés pratiques et des bouleversements qu'une pa-

reille mesure causerait dans toutes les paroisses de France. Dans un grand nombre ce ne serait pas l'indigence, mais l'impossibilité absolue de subsister. Les documents ne font pas défaut pour faire connaître sur ce sujet la pensée intime et la tactique parlementaire de Mgr Freppel.

A la fin de 1883 et au commencement de 1884, on l'accusait dans quelques cercles monarchistes et dans quelques journaux d'être devenu ministériel; on insinuait même des motifs plus ou moins vraisemblables d'ambition pour expliquer ce prétendu changement d'attitude politique. Il remettait ainsi les choses au point :

« J'ai dit que nous n'étions pas du tout indifférents à un ordre de choses où le *droit prime le fait*, c'est-à-dire, comme l'a très bien compris le *Journal des Débats*, que la monarchie légitime avec Philippe VII prime l'Empire et la République.

» Je vous l'avoue, je trouve que le journalisme, en France, baisse de plus en plus : il est naïf et inintelligent, à droite comme à gauche, et la moindre habileté politique le dérouté. Il faudrait pourtant reconnaître que la politique se compose à la fois d'absolu et de relatif. L'absolu, ce sont les principes ; le relatif, c'est la tactique.

» Quelle est donc ma tactique, en ce moment? Elle se résume d'un mot : je veux, autant qu'il est en moi, sauver le Concordat et le budget des cultes...

» Voici que s'ouvriront les débats sur le Concordat et les Articles organiques. Eh bien! je veux empêcher que l'accusation d'opposition systématique aux institutions existantes ne devienne la grosse pièce de la discussion. Car tout est là : c'est ce jeu que l'on va jouer pour amener la majorité à la dénonciation du Concordat et à la suppression du budget des cultes. J'y réponds à l'avance; de là l'émotion qui règne dans le parti républicain dont les journaux croient apercevoir que je crée des paratonnerres pour désarmer la foudre. *La Justice* est curieuse à lire sur ce sujet.

» Vous comprenez que le Clergé ne peut pas attendre que

M. le comte de Paris ait fini ses études sur la situation, ce qui sera long. C'est demain, c'est après-demain que la majorité républicaine devra se prononcer sur des questions qui peuvent ne pas intéresser des millionnaires, occupés à inventer des fêtes japonaises, mais qui touchent directement nos pauvres prêtres. Ma conscience d'évêque et de catholique m'oblige à parer le coup autant qu'il est en mon pouvoir.

» Voilà tout le secret de mes discours. Le moment psychologique était venu de faire de la tactique sans porter atteinte aux principes. Je ne demande pas que la Droite me suive sur ce terrain de *l'opposition non systématique*; mais ce que le clergé a le droit d'exiger, c'est qu'on ne nous compromette pas dans un débat dont nous sommes l'unique enjeu. »

Quand l'indignation publique, soulevée par les agissements de M. Wilson et habilement exploitée par d'ambitieux concurrents, eut forcé M. Grévy à se démettre de la présidence, M. de Freycinet et M. Jules Ferry se trouvèrent candidats à cette succession; c'est même grâce à cette rivalité que M. Carnot fut élu. Mgr Freppel avait pris assez ostensiblement parti dans cette lutte, et voici les raisons de ses préférences entre deux hommes dont aucun ne lui inspirait beaucoup de confiance et de sympathie :

Paris, 2 décembre 1887.

« Cher Monsieur Chavanon,

»... S'il avait pu rester un doute sur la nécessité de voter pour M. Jules Ferry, la canaille de Paris s'est chargée hier de le dissiper. M. de Freycinet, c'est Paris livré aux Boulangistes et aux Déroulédistes flanqués de Louise Michel et d'Eudes. Ce misérable nous livrera, par peur et par faiblesse, à tous nos ennemis.

» Si vous voyiez la rage des radicaux contre Ferry, vous n'hésiteriez pas à comprendre que j'ai pris le parti de la sagesse. Il n'est pas dans ma nature de ne pas m'affirmer;

quand j'ai une opinion, j'en prends la responsabilité hautement. Cela soulève toujours des contradictions ; mais on finit par convenir que j'avais raison, comme pour le Tonkin et les instructions de M. le comte de Paris, comme pour le renversement intempestif du ministère Rouvier, etc. Qu'importent ces clameurs ?

» Un fait est incontestable, et c'est là-dessus que je vous prie d'appuyer. D'après l'article 17 du Concordat, l'avènement de M. de Freycinet exige la revision de cette convention. Or, qui ne voit, à moins d'avoir un triple bandeau sur les yeux, que vouloir reviser le Concordat en ce moment, c'est le détruire, étant donnés la rage des radicaux contre cet acte pontifical et le vote déjà émis de la suppression du budget des cultes par la commission du budget ? Comment veut-on qu'un évêque ne soit pas ému de cela, au nom du clergé ? Mais ne pas voter pour Ferry, c'est faire passer Freycinet. Je ne sors pas de là, et personne ne m'a répondu là-dessus. Voilà ce qu'il faut dire au clergé. Cet argument ne touche pas nos gentilshommes qui ont cinquante mille francs de rente.

» Le passé de Ferry est détestable. — Il ne s'agit pas du passé d'un homme, en politique, mais de l'avenir. Le passé de Bismarck, auteur du Kulturkampf, était détestable ; cela a-t-il empêché le Saint-Père de le soutenir contre le Centre, en vue du bien de l'Église ?

» Ainsi agit l'Église. Et, comme le disait ces jours derniers l'homme le plus distingué du parti républicain, ce sont les hommes d'Église qui voient le plus clair en politique.

» Bien à vous.

» † CH.-ÉMILE, évêque d'Angers. »

Le budget des cultes n'est donc pas seulement un tribut auquel l'Église de Jésus-Christ a droit de la part des sociétés chrétiennes, un droit auquel les évêques et les prêtres ne pourraient renoncer sans injustice envers les fidèles, qu'ils obligeraient ainsi à pourvoir deux fois aux frais du culte ;

c'est, jusqu'à ce que de nouvelles mœurs se soient formées dans notre pays, une condition essentielle de l'existence et de la dignité du catholicisme. Cette appréciation, qui a toujours inspiré la conduite de l'évêque d'Angers, nous semble la vraie.

On peut voir dans cette question, telle que Mgr Freppel l'a successivement envisagée, un bel exemple de sa manière ample et profonde. Le budget des cultes n'est pas seulement à ses yeux un intérêt matériel, un cas ordinaire de justice commutative et de probité gouvernementale ; c'est un fait historique dont les ramifications s'étendent sur toute notre histoire ; c'est une exigence fondée sur ce qu'il y a de plus essentiel dans l'humanité, sur le sentiment religieux ; c'est un principe de droit naturel, de droit social, de droit national, de droit ecclésiastique. Y toucher, ce n'est pas seulement ébranler le respect de la propriété individuelle, si menacée de nos jours ; c'est porter atteinte à l'autorité, à la dignité, à la liberté, au recrutement du clergé, par suite à l'existence même de la religion catholique parmi nous. C'est ruiner ce qui a fait la grandeur morale de la France dans le passé et ce qui peut préparer pour l'avenir l'union des cœurs au dedans et la suprématie politique au dehors.

Cette discussion reviendra souvent encore dans la presse et au Parlement ; on pourra donner une forme nouvelle à l'argumentation, pour l'adapter à l'attaque ; il sera difficile d'ajouter quelque chose d'essentiel, à ce qu'a dit, une fois ou l'autre, l'évêque d'Angers.

IX

Si l'on ne veut pas que l'athéisme et le matérialisme amènent la décomposition de la France, il faut y ressusciter l'esprit chrétien et y détruire l'esprit révolutionnaire. Dieu ne peut être rétabli dans sa souveraineté sociale que si l'homme renonce à la sienne.

Mgr Freppel distingue avec soin deux choses que l'on confond souvent : la Révolution et la République. L'une est une forme de gouvernement légitime en soi, tout comme la monarchie absolue ou constitutionnelle; l'autre est une doctrine radicale qui est l'antithèse même du christianisme, car c'est l'application du rationalisme à tout l'ordre civil, politique et social; que l'on considère cet ordre dans son origine, dans sa constitution ou dans ses fins. C'est à la mise en évidence de cette vérité qu'est consacré l'opuscule sur la *Révolution française à propos du centenaire de 1789*, dans lequel l'auteur a condensé les réflexions de toute sa vie et qu'on peut comparer aux *Considérations sur la France* de Joseph de Maistre. Ce livre substantiel compte déjà trente éditions; mais il devrait être entre toutes les mains. Nous y lisons au début :

« Ce n'est pas seulement l'Église catholique, sa hiérarchie et ses institutions que la Révolution française entend bannir de l'ordre civil, politique et social. Son principe, comme son but, c'est d'en éliminer le christianisme tout entier, la révélation divine et l'ordre surnaturel, pour s'en tenir unique-

ment à ce que ses théoriciens appellent les données de la nature et de la raison. »

Lisez la *Déclaration des Droits de l'homme*, soit de 89, soit de 93; voyez quelle idée l'on se forme, à ce moment-là, des pouvoirs publics, de la famille, du mariage, de l'enseignement, de la justice et des lois : à lire tous ces documents, à voir toutes ces institutions nouvelles, on dirait que pour cette nation chrétienne depuis quatorze siècles, le christianisme n'a jamais existé et qu'il n'y a pas lieu d'en tenir le moindre compte. Attributions du Clergé en tant que corps politique, privilèges à restreindre ou à supprimer, tout cela est d'intérêt secondaire; c'est le règne social de Jésus-Christ qu'il s'agit de détruire et d'effacer jusqu'au moindre vestige.

« La Révolution, c'est la société déchristianisée; c'est le Christ refoulé au fond de la conscience individuelle, banni de tout ce qui est public, de tout ce qui est social; banni de l'État, qui ne cherche plus dans son autorité la consécration de la sienne propre; banni des lois, dont sa loi n'est plus la règle souveraine; banni de la famille, constituée en dehors de sa bénédiction; banni de l'école où son enseignement n'est plus l'âme de l'éducation; banni de la science, où il n'obtient plus pour tout hommage qu'une sorte de neutralité non moins injurieuse que la contradiction; banni de partout, si ce n'est peut-être d'un coin de l'âme où l'on consent à lui laisser un reste de domination.

» La Révolution, c'est la nation chrétienne débaptisée, répudiant sa foi historique, traditionnelle, et cherchant à se reconstruire, en dehors de l'Évangile, sur les bases de la raison pure, devenue la source unique du droit et la seule règle du devoir. Une société n'ayant plus d'autre guide que les lumières naturelles de l'intelligence, isolées de la Révélation, ni d'autre fin que le bien-être de l'homme en ce monde, abstraction faite de ses fins supérieures, divines : voilà dans son idée essentielle, fondamentale, la doctrine de la Révolution. »

En France, du moins jusqu'à ces derniers temps, Révolution et République ont été toujours alliées, sinon identiques. Pour les hommes d'État de la troisième république, depuis MM. Paul Bert et Clémenceau jusqu'à MM. Bourgeois, Pichon et Floquet, comme pour les constituants de 1789, il n'y a pas de droit divin ; tout part de l'homme et revient à l'homme. Les deux cris : « écrasons l'infâme ! » et « le Cléricalisme, voilà l'ennemi ! » sont le même au fond. On peut appliquer aux uns comme aux autres ces effrayantes constatations :

« Est-ce en Dieu qu'ils cherchent le principe et la source de l'autorité ? Nullement : c'est dans l'homme, et dans l'homme seul. La loi est-elle pour eux l'expression de la raison et de la volonté divines déterminant et ordonnant ce qu'il faut faire et ce que l'on doit éviter ? Pas le moins du monde ; la loi est pour eux l'expression de la volonté générale, d'une collectivité d'hommes qui décident, en dernier ressort et sans recours possible à aucune autre autorité, de ce qui est juste ou injuste. Existe-t-il, à leurs yeux, des vérités souveraines, des droits antérieurs et supérieurs à toute convention positive, de telle sorte que tout ce qui se ferait à l'encontre serait nul de plein droit et non avenue ? Ils n'ont pas même l'air de soupçonner l'existence de ce principe en dehors duquel tout est livré à l'arbitraire et au caprice d'une majorité. Si le peuple est souverain, y a-t-il au moins des limites à cette souveraineté dans des lois que Dieu, législateur suprême, impose à toute société ? Pas un mot indiquant qu'une déclaration des droits de l'homme implique nécessairement une déclaration corrélatrice de ses devoirs... »

Ainsi, aujourd'hui comme autrefois, l'homme a pris la place de Dieu, et le dernier mot de ce système est l'athéisme politique et social.

Mgr Freppel, s'appuyant sur l'histoire de France, n'espérait pas beaucoup une transformation chrétienne du régime, au moins dans un avenir rapproché. C'est pourquoi

le rétablissement de la forme traditionnelle du pouvoir, rajeunie et adaptée aux exigences modernes, lui semblait le meilleur moyen de rétablir la paix religieuse et la stabilité gouvernementale.

Le comte de Chambord était à ses yeux, comme aux yeux des plus grands et des plus saints personnages de ce temps, l'idéal du roi chrétien. L'évêque d'Angers proclamait le droit d'Henri V, adhérait à son programme et admirait son caractère. Il regardait comme des crimes les intrigues libérales qui ont privé la France d'un tel roi. Nous ne croyons pas qu'il ait eu des rapports personnels avec l'illustre exilé ; cependant lorsque M. Hervé-Bazin, directeur de l'*Anjou*, vint à Frohsdorf, le prince le chargea de dire à Mgr Freppel « combien il admirait son courage à la Chambre et combien il le remerciait des grands services qu'il rendait, avec tant d'éloquence, à la vraie cause de la patrie. Heureux, ajoutait-il, les catholiques qui ont à leur tête un tel évêque ! »

La mort du dernier Bourbon fut pour Mgr Freppel un coup de foudre ; ses lettres témoignent de sa douleur et de ses craintes. Ceux qui le virent donner l'absoute, lors de l'office funèbre célébré dans la cathédrale d'Angers, n'oublieront jamais l'impression produite sur eux par l'attitude et l'accent du prélat ; on sentait qu'un monde venait de finir et qu'il en conduisait le deuil avec la tristesse religieuse qu'inspirent les grandeurs évanouies et les préoccupations d'un avenir menaçant pour l'Église et pour la France. Il écrivait à son correspondant ordinaire, dès le 25 août 1883 :

« Le coup terrible qui nous menaçait est venu nous frapper en plein. Vous savez que je ne m'étais pas fait une minute d'illusion. La France est désormais livrée à la Révolution, sans espoir humain de salut. Il ne reste que la Religion et la Patrie. L'article de M. Eugène Veuillot dans l'*Univers* de ce matin donne la vraie note de la situation. Nous ne contestons pas les droits du comte de Paris ; mais catholiques et Français, nous voulons savoir à qui nous avons affaire...

» A mon avis, la presse vraiment royaliste, surtout en Bretagne, doit plus que jamais prendre pied sur le terrain de la religion, sans pourtant se désintéresser de la question politique; mais celle-là est ramenée sur le second plan, jusqu'à ce que le comte de Paris se soit prononcé. Nous sommes catholiques avant tout : l'Église et la Religion, voilà notre premier objectif. Défendre les droits et les institutions de l'Église, c'est notre principale tâche.

» Faire moins de politique que du vivant du comte de Chambord et concentrer davantage notre attention sur la question religieuse, c'est en ces deux lignes que je résumerais notre attitude dans le présent. »

Quelques jours plus tard il exposait lui-même la *situation* dans un article publié sous ce titre par l'*Anjou*, le 14 septembre 1883, sans signature, mais dont tout le monde reconnut l'auteur. Nous croyons devoir reproduire ce morceau devenu fort rare.

« La mort de M. le comte de Chambord est l'un des événements qui auront marqué davantage dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. A l'émotion produite en France et dans le monde entier par la disparition du chef de la maison de Bourbon, on peut mesurer la portée d'un fait qui ne manquera pas d'avoir pour l'avenir de graves conséquences.

» Sans doute, l'une des causes d'une émotion si profonde, c'était le nom même et le caractère du prince en qui se personnifiait la plus ancienne et la plus glorieuse des dynasties de l'Europe. Saint Louis, Henri IV, Louis XIV, et, non moins grands par l'infortune que leurs devanciers ne l'avaient été par le génie ou par les armes, Louis XVI et Charles X, toutes ces royales figures s'offraient à l'esprit de quiconque regardait vers ce village de la Basse Autriche où la mort venait de frapper le représentant et l'héritier de tant de gloires et de grandeurs.

» A des souvenirs si bien faits pour émouvoir l'opinion publique, s'ajoutait l'impression produite sur ses adversaires

comme sur ses amis par les qualités personnelles d'un prince salué à sa naissance par les acclamations de tout un peuple, réduit dès l'âge de dix ans à prendre le chemin de l'exil, errant depuis lors sur la terre étrangère, sans cesser un instant de tourner le regard vers sa patrie, soit pour lui indiquer la voie du salut, soit pour protester contre l'usurpation ; maintenant haut et ferme, envers et contre tous, son drapeau avec les vrais principes, au milieu de l'opposition des uns et de la défaillance des autres ; aussi prêt à tenir compte des faits qu'éloigné de toute transaction sur le droit ; repoussant par-dessus tout les expédients, les fausses solutions, les coups de force, la politique d'aventures, tout ce qui ne relève une nation qu'en apparence et pour un court intervalle, sauf à la faire tomber plus bas quelques années après ; et croyant avoir plus fait pour le triomphe de la justice et de la vérité par une affirmation haute et constante de l'une et de l'autre que par des compromissions, même couronnées de succès, où ces choses, les plus grandes qu'il y ait au monde, auraient pu recevoir une atteinte mortelle.

» C'est l'honneur de la conscience publique, en France comme dans le reste du monde chrétien, d'avoir tressailli le 24 août dernier, au souvenir d'une telle vie. Il n'a pas été donné à M. le comte de Chambord de régner sur son pays ; mais sa mission n'aura pas laissé d'être grande et féconde.

» Un demi-siècle durant, le chef de la maison de France, bien qu'exilé et méconnu, a proclamé en face du monde entier le droit monarchique, le principe d'hérédité, les vraies maximes de gouvernement, celles dont aucun pays ne peut se départir sans préparer sa ruine. Par ses enseignements mûris dans les méditations de l'exil, il a tracé des sillons à jamais lumineux dans le champ de la politique. Il faudra bien y jeter les semences de l'avenir, ou bien se condamner soi-même à la stérilité. Immense est le service que ce roi découronné aura rendu à toutes les souverainetés légitimes de ce monde, en affirmant leur droit dans le bien, malgré tous les préjugés et toutes les contradictions, et en fixant le

point précis au delà duquel l'autorité fait place à l'anarchie.

» Et cependant là n'est pas la seule, nous oserions presque dire là n'est pas la principale cause de l'émotion si vive qu'a produite dans le monde chrétien la mort de M. le comte de Chambord. Le droit monarchique, c'est une grande chose assurément, et l'auguste défunt en était plus pénétré que personne ; en dehors de ce droit, il ne voyait pour la France qu'instabilité et confusion. Mais au-dessus de la question monarchique, sa haute intelligence, éclairée par la foi chrétienne, en voyait une autre plus actuelle encore et plus vitale : la question religieuse.

» Ce qui distinguait Henri V parmi tous les souverains de ce temps, c'est que nul d'entre eux n'avait porté un œil aussi clairvoyant dans les conditions d'une lutte qui domine à l'heure présente le mouvement de l'histoire. Sans régner de fait, et bien que relégué dans un modeste manoir de l'archiduché d'Autriche, il était aux yeux du monde civilisé le représentant le plus élevé de la Royauté chrétienne. Voilà pourquoi, même en dehors de notre pays, tous les catholiques, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, portent le deuil du roi de France.

» Que la question religieuse domine toutes les questions de dynastie et de forme de gouvernement, il suffit d'ouvrir les yeux pour en être convaincu. C'est autour d'elle que le monde entier s'agite, de quelque côté que nous portions nos regards. La société civile va-t-elle se constituer sans Dieu, en dehors de Dieu, abstraction faite de l'Évangile et de l'Église ? Voilà ce qui est au fond de toutes nos luttes contemporaines. Hier encore, l'athéisme venait frapper à la porte du Parlement anglais, et il s'agit de savoir si la vieille constitution britannique pourra résister indéfiniment à cet assaut ; il y a là pour elle une épreuve et la plus redoutable de toutes. De quoi dépend l'avenir politique de l'Italie ? De la solution réservée à la question romaine, qui est au premier chef une question religieuse. Malgré les faveurs d'une fortune inespé-

rée, M. de Bismarck n'aura rien fait pour l'avenir du nouvel empire germanique, tant que durera le conflit religieux, si imprudemment soulevé par un homme d'État qui, investi d'une grande puissance matérielle, croyait n'avoir plus à compter avec la force morale. En France, la République est devenue la forme politique de l'athéisme : état sans Dieu, famille sans Dieu, écoles sans Dieu ; Dieu exclu de toutes les manifestations de la vie sociale, telle est la propre formule du régime inauguré depuis l'avènement de M. Grévy à la présidence de la République. Il faudrait fermer les yeux à l'évidence, pour ne pas voir que parmi nous la question religieuse est au premier plan, qu'elle prime tout, qu'elle est pour le pays une question de vie ou de mort. Voilà ce que M. le comte de Chambord comprenait à merveille.

» Certes, il attachait, avec infiniment de raison, une haute importance au principe d'hérédité et à la forme monarchique, lorsqu'il s'agit d'un grand pays tel que le nôtre ; comme nous, il ne pensait pas que la république pût jamais convenir au tempérament et aux intérêts de la France. Mais ce n'est pas seulement dans le fait matériel de l'hérédité, dans l'application pure et simple d'un droit successoral, qu'il plaçait le salut du pays ; il avait des vues bien autrement hautes, et son regard pénétrant, au lieu de s'arrêter à la surface, atteignait au fond des choses. Ce qu'il voulait restaurer en France, c'était la royauté chrétienne, royauté large, ouverte au progrès, en harmonie avec les besoins de l'époque, sauvegardant les droits et les intérêts de tous, mais ne consentant jamais à se faire l'instrument docile d'une majorité parlementaire qui aurait prétendu lui imposer des lois contraires à l'Évangile et aux droits de l'Église. C'est ainsi qu'il entendait le rôle de la royauté, rôle seul efficace pour assurer la force et la grandeur d'un pays.

» En effet, il suffit de voir ce qui se passe en Belgique, pour être convaincu que le rôle de la royauté autrement compris n'offre aux catholiques aucune garantie sérieuse. Ce pays voisin du nôtre possède la forme monarchique avec le

principe d'hérédité, et il a de plus cette rare bonne fortune que rien de tout cela n'est contesté par aucun parti. Et cependant il n'est guère de nation où le pouvoir civil inflige au christianisme des blessures plus cruelles. Hier encore, Léopold II sanctionnait une loi sur le service militaire, qui n'aboutit à rien moins qu'à l'extinction du clergé catholique, comme il ratifiait la loi de malheur sur les écoles sans Dieu, et la loi de confiscation concernant les bourses de l'Université de Louvain ; comme il acceptera demain tout ce que la majorité voudra bien lui imposer. Eh bien ! nous le disons hautement et sans détour, entendre de la sorte et réduire à d'aussi minces proportions la royauté, ne nous apparaîtrait pas comme un principe de salut : à de pareille besogne M. Grévy suffit amplement.

» Cette monarchie parlementaire, où le roi règne sans gouverner et où sa fonction se réduit à confirmer les volontés d'une majorité quelconque, M. le comte de Chambord n'en voulait à aucun prix, persuadé qu'un pareil régime est aussi profitable au mal qu'impuissant pour le bien.

» Participation du pays au vote de l'impôt, à la confection des lois et au contrôle des affaires publiques, par l'organe de représentants librement élus, il acceptait tout cela et de grand cœur ; et même nous avons entendu maintes fois traiter ses idées de trop libérales par ceux qui semblaient le plus redouter son avènement. Mais quant à réduire le pouvoir royal à se faire l'esclave d'une majorité parlementaire, pour sanctionner, au mépris de la conscience, les lois les plus contraires aux intérêts de la religion, le chef de la maison de Bourbon s'y refusait absolument, parce qu'il voyait, dans ces conditions faites à un pouvoir enchaîné d'avance, la négation même de la royauté française.

» Ces principes sont et resteront les nôtres. Autant nous estimons que la monarchie représentative, appuyée sur le respect de la loi de Dieu et des libertés auxquelles a droit un peuple chrétien, ferait le bonheur de la France, autant nous croyons à l'impuissance du parlementarisme pour relever le

pays. Voilà pourquoi, en saluant respectueusement dans M. le comte de Paris l'héritier et le successeur de M. le comte de Chambord, nous faisons des vœux pour que la restauration de la monarchie en France soit vraie et complète.

» Dans notre pensée, la royauté sera sans forces et sans avenir, ou bien elle devra suivre les grandes lignes que lui a tracées d'une main si ferme et si sûre l'auguste chef de la branche aînée des Bourbons.

» On nous dira peut-être : un tel programme est celui de la politique de demain, plutôt que la politique d'aujourd'hui. — Soit ; aussi croyons-nous que ce qu'il y a de plus pressé, c'est de combattre, sans trêve ni merci, le régime qui, à l'extérieur, nous livre sans alliance possible à toutes les entreprises de l'étranger, tandis qu'il éparpille nos forces dans des aventures sans éclat ni profit ; et qui, à l'intérieur, néglige les intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie nationale, préoccupé qu'il est de faire la guerre au clergé et aux congrégations religieuses ; régime qui, après avoir enlevé aux pères de famille la liberté d'élever leurs enfants à leur gré et banni la religion des écoles, des salles d'asile, des hôpitaux, avilit la magistrature, désorganise l'armée, met en péril la fortune publique et ne laisse plus aux citoyens de recours contre l'arbitraire et la violence ; régime dont le premier mot est la guerre à Dieu, et le dernier mot la ruine matérielle et morale de la France.

» Le 20 septembre 1878, en réponse au discours de Romans, Mgr l'évêque d'Angers écrivait à M. Gambetta : « En choisissant la religion pour l'objet principal de vos attaques, vous indiquez d'avance le terrain sur lequel tous les hommes de bonne foi et de bonne volonté pourront et devront se placer et se donner la main pour travailler au salut de leur pays. » C'est sur ce terrain que nous entendons nous placer pour combattre les injustices et les violences du parti républicain et pour préparer, dans la mesure de nos forces, la restauration de la monarchie chrétienne. »

Henri V disparu, quelle position prendrait Mgr Freppel ? Une lettre à un de ses amis, datée du 26 août 1883, nous le fait nettement connaître.

« Je vous ai dit hier ce que je pensais de la situation. L'attitude de l'*Univers* est absolument la mienne. Nous ne contestons pas les droits du comte de Paris, mais nous attendons qu'il ait parlé pour saluer en lui un sauveur.

» Voilà déjà la *Défense* qui, au nom des catholiques libéraux, nous dit que « le comte de Chambord a pressé sur son cœur Louis-Philippe II. » M. le Comte de Paris accepte-t-il, avec ce nom, l'héritage révolutionnaire de 1830 ? Dans ce cas, il se met hors du droit royal pour se placer sur le terrain de la souveraineté du peuple, et nous ne le suivrons pas. M. le Comte de Paris entend-il, au contraire, être le successeur de Henri V et de Charles X ? Alors nous nous empressons de le reconnaître.

» Il ne faut donc nullement se hâter de faire des adhésions qui pourraient être une atteinte au droit. C'est à M. le Comte de Paris de nous dire ce qu'il est et ce qu'il veut être ; nous avons le droit de savoir à qui nous avons affaire. Le langage de la *Défense* nous oblige à nous tenir sur nos gardes. Nous obtiendrons davantage en observant une réserve pleine de dignité ; car si les royalistes se hâtent de se tourner vers le soleil levant, sans avoir pris leurs précautions et obtenu des garanties, ils risquent fort d'être dupes.

» Le Comte de Paris ne peut rien faire sans les royalistes : peut-être même ne fera-t-il rien avec eux ; mais l'ancien parti orléaniste est un parti académique, qui ne demande que des honneurs et des places ; il ne bougera pas, sinon pour faire des articles de journaux et de revues.

» Est-il bien sûr que M. le Comte de Paris désire une adhésion si prompte de votre part ? Il se peut qu'il craigne d'être compromis par les comités royalistes. D'ailleurs, je crois très sérieusement que ces comités n'ont plus de mandat. C'est de M. le Comte de Chambord qu'ils tenaient tous leurs pouvoirs, qui disparaissent avec le roi lui-même. Raison de plus pour laisser venir les événements au lieu de vouloir les prévenir.

» L'essentiel, comme je vous le disais hier, c'est la défense de la religion. Elle est le terrain sur lequel tous les vrais royalistes doivent se rallier pour le moment. Tant que M. le Comte de Paris n'a pas parlé, ne s'est pas prononcé, je ne vois pas moyen de faire autre chose que de défendre l'Église, ses droits, ses institutions. Je ne comprendrais pas que, sans avoir reçu aucune espèce de gages, nous accordions immédiatement notre confiance au représentant de la branche cadette ; cela ne serait ni digne, ni adroit, ni utile. Il faut se faire désirer, mais non pas se donner à l'aveugle et sans réflexion.

» Le Comte de Chambord est mort ; mais son programme et ses idées nous restent. Nous devons nous appliquer à les faire prévaloir, car là est le salut de la France ; si tant est que la France puisse être sauvée !

» Il semble que tout soit dit, du moment qu'il reste un prince ayant des droits au trône ! Pas du tout. Voyez ce qui se passe en Belgique : il y a là un roi qui s'appelle Léopold II, comme qui dirait Louis-Philippe II ; et il sanctionne, absolument comme M. Grévy, toutes les lois impies et funestes votées par la majorité parlementaire. Il ne suffirait donc pas d'avoir un roi pour être sauvé. Encore faut-il que nous sachions ce que l'on entend par la royauté ! Si cela devait se

borner à signer, à l'*Officiel*, tout ce que la majorité parlementaire voudrait imaginer d'irrégulier et de désastreux, il y aurait à réfléchir.

» Donc pas de protestations hâtives de confiance ou de fidélité. C'est à M. le Comte de Paris à faire le premier pas et à nous dire, sous une forme ou sous une autre, s'il entend être le représentant du fait révolutionnaire de 1830 ou le représentant du droit royal. En attendant, rallions-nous tous sur le terrain de la religion. La politique proprement dite a été ramenée sur le second plan par la mort de Henri V; la suite nous dira ce qu'il conviendra de faire. Mais, encore une fois, pas de démarches intempestives dans un sens ou dans l'autre. Voilà mon humble avis, et M. Eugène Vuillot a fidèlement traduit ma pensée. »

Quelques jours plus tard, l'évêque d'Angers accentuait encore le sens de ces explications, affirmant que l'*Univers* avait sauvé, avec les principes, l'honneur et la dignité du parti monarchique, que l'on aurait pu considérer, sans ces réserves, comme marchant à la suite de M. Lavedan du *Figaro*. Quant à lui-même, il affirmait devant qui voulait l'entendre, à la Chambre, le droit du Comte de Paris, mais à la condition qu'il se placerait dans le droit monarchique et non sur le terrain de la souveraineté du peuple, comme l'insinuait le *Soleil*.

« Louis-Philippe II, ce n'est pas le droit monarchique, ce n'est pas l'hérédité au sens supérieur, au sens moral du mot; c'est la Révolution, c'est l'usurpation de 1830 continuée et prolongée.

» Que dit le *Soleil* de ce matin? « Un gouvernement ne peut pas se fonder en dehors de la *volonté nationale!* » La volonté nationale, c'est l'appel au peuple. Le *Soleil* nous place sur le terrain de la souveraineté du peuple, tout comme les bonapartistes: Napoléon III s'intitulait empereur par la grâce de Dieu et « la volonté nationale ». Est-ce là ce que veut M. Hervé? Dans ce cas, il n'y a plus de différence de principe entre les royalistes et les impérialistes.

» Non, quoi qu'en dise M. Hervé, le droit monarchique n'a pas besoin, pour être le droit, d'être sanctionné par la volonté nationale ; car ce que la volonté nationale peut faire aujourd'hui, elle pourrait le défaire demain. Le droit monarchique est un droit historique, consacré par le temps et placé au-dessus de la volonté nationale ; autrement nous tombons dans l'appel au peuple.

» M. le comte de Paris n'est pas seulement l'héritier, ce que personne ne conteste ; mais il doit être, de plus, le *successeur* du comte de Chambord. Veut-il l'être ? C'est à lui seul de le dire.

» Il ne s'agit pas de ses idées gouvernementales : il en est le maître et personne n'a le droit de lui en demander compte ; il s'agit du principe lui-même. Sommes-nous en présence d'une continuation de la monarchie de Charles X ou d'un prolongement de l'usurpation de 1830 ? Personne n'a le droit de répondre à cette question que M. le comte de Paris lui-même. Or, déjà l'on parle en son nom et le *Figaro* se fait l'organe attitré de la nouvelle monarchie. Qu'en conclure ? La réserve, encore la réserve et toujours la réserve, jusqu'à ce que M. le comte Paris ait parlé. Mais je crois savoir qu'il ne parlera pas. Et savez-vous pourquoi il ne parlera pas ? A cause des frasques intempestives, prématurées du *Figaro* et de la *Défense*, du *Français* et de la *Gazette de France*. Les plus habiles lui persuadent qu'il n'a plus besoin de parler, que tout lui est acquis, etc., etc...

» Le simple fait matériel de l'hérédité ne suffit donc pas pour sauver une nation. Nous voulons quelque chose de plus : c'est tout ce que l'*Univers* prétendait dire. Rappelez-vous que c'est à ce journal que M. le Comte de Chambord adressait sa dernière lettre politique, approuvant complètement la ligne de conduite de M. Veuillot. Il serait étrange que le premier acte des légitimistes, après la mort de leur chef, fût de tourner le dos au journal qui avait le mieux interprété sa pensée.

» Est-il donc si difficile de garder le silence devant un cer-

cueil ? C'est tout ce que nous demandons aux légitimistes trop pressés de saluer un nouveau règne. L'Église et la religion avant tout ! C'est le mot d'ordre du moment. Laissez le privilège de l'impertinence au journal des « Petites correspondances ».

» Personne moins que moi ne conteste le droit de M. le comte de Paris ; mais, de grâce, laissons-lui au moins le temps de parler et de nous dire ce qu'il pense et ce qu'il veut. »

Vers cette époque, l'*Étoile*, journal catholique et royaliste, ayant disparu, Mgr Freppel se vit obligé de fonder l'*Anjou*, afin de ne pas laisser le champ libre aux républicains et aux catholiques libéraux. Il lui donna pour ligne politique « la reconnaissance du droit de M. le comte de Paris et l'application du programme de M. le comte de Chambord : le droit de l'un avec les idées de l'autre. » La direction en fut confiée à M. Hervé-Bazin d'abord, et plus tard à M. Poirier ; lui-même y écrivit plus d'une fois des articles importants, sous le voile assez transparent de l'anonyme.

S'il repousse énergiquement la théorie révolutionnaire de J.-J. Rousseau, qui fonde le droit sur la volonté humaine, l'autorité sur les caprices de la majorité ; s'il ne veut à aucun prix du parlementarisme ni d'une répétition du règne de Louis-Philippe, l'évêque d'Angers n'admet pas non plus la monarchie absolue et le droit divin tels que l'entendaient certains politiques de l'ancien régime. Puisque le gouvernement n'existe, en définitive, que pour le peuple et pour le bien public, il doit offrir des garanties, surtout quand il n'est pas encore établi de fait et qu'il s'agit de concourir à sa restauration. Alors même qu'on n'est pas disposé à nier le principe, il peut être opportun de se montrer réservé vis-à-vis du prétendant. C'est pourquoi Mgr Freppel persiste à croire qu'en se précipitant au-devant de M. le comte de Paris, au lieu de le laisser venir à eux, certains royalistes ont fait une faute énorme.

« Il ne s'agit pas seulement d'installer un roi sur le trône ; la nation est bien quelque chose aussi ; or on ne parle nullement de ses droits. Tout cela est de la fausse théorie politique et aboutit à l'absolutisme royal tempéré par le christianisme. Jamais la France n'a accepté de plein gré un pareil régime, qu'elle a pu subir au dix-septième et au dix-huitième siècle ; mais le peuple chrétien a des droits dont cette prétendue *Ligue* ne souffle mot.

» Le pape est très mécontent de cette campagne. Il m'est impossible de me mettre en contradiction avec la volonté bien connue du chef de l'Église. D'aucune façon je ne saurais admettre que l'*Anjou* puisse être soupçonné de faire partie de cette Ligue. »

Par contre, sans confondre l'Église et la monarchie, sans rendre solidaires l'une de l'autre deux causes distinctes en droit et en fait, Mgr Freppel ne croyait pas qu'il fût possible, dans la situation actuelle de la France, de les séparer systématiquement. C'est pourquoi la constitution d'un parti exclusivement catholique lui paraissait une utopie. « Un journal ne peut pas se tenir en l'air, sans prendre pied quelque part. Un *Centre catholique*, comme en Prusse, est impossible, parce que nous ne sommes pas dans les mêmes conditions. Il y a chez nous à résoudre la question même de la forme du gouvernement. Là est la différence. »

Les défiances de Mgr Freppel diminuèrent à mesure qu'il connut mieux les intentions de M. le comte de Paris. Il eut avec ce prince plusieurs entrevues ; nous ne savons pas ce qui se dit entre les deux interlocuteurs ; mais l'évêque se retira content. Il écrivait immédiatement après :

Paris, 2 mars 1884.

« Cher monsieur Hervé-Bazin,

» Mon entrevue avec M. le comte de Paris vient de se terminer ; elle a duré de deux à trois heures. Je suis très con-

tent de mon interlocuteur ; c'est un homme fort distingué, qui a beaucoup réfléchi et beaucoup étudié.

» Rapports de l'Église et de l'État, Université et enseignement, régime parlementaire et autorité royale, nous avons tout passé en revue, et il n'y a entre nous de dissidence sur aucun point. M. le comte de Paris n'est pas éloigné du tout des doctrines et des idées de M. le comte de Chambord. Bref, je suis très satisfait...

» Croyez....

» † CH.-ÉMILE, *évêque d'Angers.* »

Et à M. Chavanon :

Le 14 mars 1884.

« J'ai été aussi satisfait de ma visite au comte de Paris que le gouvernement en a été ému. La réponse de Ferry ne s'est pas fait attendre. Le ministère m'a déféré au conseil d'État pour des pièces écrites il y a sept mois. Il aurait au moins dû attendre quelques jours pour cacher son jeu...

» M. le comte de Chambord nous ayant été enlevé par un décret impénétrable de la Providence, nous ne sommes plus dans la même situation qu'auparavant. Les anciens orléanistes, si l'on peut parler ainsi, rentrent en scène forcément et il faut compter avec eux. J'estime qu'en présence des républicains nous ne devons plus faire qu'un, bien que nous ayons des idées très diverses sur les principes et la méthode de gouvernement... »

Et comme on s'effarouchait autour de lui de l'influence prépondérante de quelques personnages, le prélat ajoutait ces paroles d'une condescendante sagesse :

« La mort de M. le comte de Chambord donne naturellement le dessus aux amis personnels de la famille d'Orléans. Il faut tenir compte de ce fait qui est dans la logique de la situation. Mais ce que je ne puis admettre, c'est d'une part que ces messieurs deviennent exclusifs et intolé-

rants, et d'autre part qu'à l'exemple de M. Hervé, du *Soleil*, ils viennent nous parler d'un retour pur à la charte de 1830. C'est l'explication des articles de l'*Anjou*, qui, comme vous l'avez vu, ont touché juste et produit une assez vive sensation dans le camp des parlementaires libéraux. Nous avons voulu leur rappeler que dans ses grandes lignes, le programme de gouvernement d'Henri V reste le nôtre. »

Cette estime sincère n'empêchait pas, deux ans plus tard, Mgr Freppel de trouver la politique de M. le comte de Paris trop effacée, trop hésitante, et, pour tout dire, inférieure à la situation. Il en faisait retomber la faute moins sur le prince lui-même que sur ses conseillers habituels. Dans une lettre du 21 décembre 1886, nous trouvons ces paroles où la défiance et le découragement sont déjà très visibles.

« La note de M. le comte de Paris est un acte grave ; c'est une abdication momentanée, inaugurant une politique de défaillance et d'abandon. D'ici longtemps il ne peut plus être question de monarchie, le représentant du principe se dérochant lui-même. Il ne nous reste plus qu'à manœuvrer sur le terrain des intérêts religieux, sociaux et économiques. Quant à faire partie d'une droite constitutionnelle, acceptant la constitution comme un droit et non simplement comme un fait légal, je ne m'y résoudrai jamais. Il ne faut donc plus parler jusqu'à nouvel ordre, ni du comte de Paris ni de la monarchie ; tout cela est ajourné par la volonté même du prince ; or je ne sache rien de plus ridicule que de vouloir être plus royaliste que le roi. »

Ce qui attristait surtout Mgr Freppel, c'était le manque d'esprit politique, de travail, de désintéressement et d'initiative qu'il croyait remarquer dans les représentants du parti monarchique à la Chambre. Cette inconsistance de caractère, cette poursuite de petits succès et de plaisirs mondains, cette préoccupation trop exclusive des électeurs et ces jalousies mesquines, en présence de si graves intérêts patriotiques ou religieux, lui arrachaient parfois des paroles amères, trop méritées pour qu'on les lui pardonnât. Ce sentiment commence à paraître de bonne heure, puisque la lettre suivante est du 26 mai 1881 :

« Voilà le scrutin de liste voté. S'il pouvait y avoir encore de l'hésitation avant le discours de Gambetta, il devenait impossible d'en éprouver après, sans être dépourvu de tout esprit politique. Gambetta battu sur une question où il s'engageait à fond avec tant de témérité, c'était pour la révolution dont il est le chef un échec sérieux. Au lieu de devenir dictateur, Gambetta se voyait réduit au rôle de chef d'opposition contre Grévy : c'était la guerre entre républicains, c'était le gâchis le plus complet. Et dire que quatre ou cinq imbéciles de royalistes ont fait ce coup-là !... Avoir eu Gambetta au bout de son fusil et l'avoir manqué ; c'est impardonnable. Toute autre considération devait fléchir devant celle-là ; nos collègues ont commis un crime. »

La plainte s'accroît, à mesure que les événements dévoil-

lent à l'observateur les dessous de la vie parlementaire ; toutefois les boutades se tempèrent encore d'humour vers le commencement de 1883.

« Il est pourtant bien ennuyeux de ne pouvoir plus avoir un rhume sans que la presse s'en occupe ! Je me suis refroidi en parlant au Conseil des évêques fondateurs de l'Université d'Angers : voilà tout. La brusque réapparition du froid a couché sur les flancs le tiers de la France ; pourquoi fallait-il que je fusse épargné ?... »

» Que votre amitié soit donc sans inquiétude. Je ménage ma santé plus que vous ne le pensez, et je suis de tout point les prescriptions de mes Esculapes. Quant à la fatigue que vous avez cru apercevoir chez moi, depuis quelque temps, je vous prie en grâce de ne pas construire de légendes : je n'ai jamais été moins fatigué qu'à l'heure présente.

» J'étais déjà rentré à Angers quand Lefebvre a fait son interpellation contre M. Chagot, et le mutisme déplorable de la droite devant de telles accusations n'a pas peu contribué à me donner un tour de bile.

» La vérité, c'est que l'on ne travaille pas dans le parti légitimiste ; aussi nos affaires sont-elles plus mauvaises que jamais. Après avoir laissé échapper de si bonnes occasions, j'espère bien qu'on ne viendra plus nous dire, comme à Challans et ailleurs : « Le roi est là, il vient ; il est aux portes ! » Recommencer de pareilles bravades sans rime ni raison, ce serait nous achever par le ridicule. Il est prouvé, à l'heure présente, qu'il n'y a pas dans tout le parti royaliste un seul homme capable de mener une action. Il faut donc continuer à nous battre sur le terrain religieux et social, attendre les événements et nous en rapporter à la divine Providence ; car d'hommes, il n'y en a pas. Personne ne songe même à bouger, si ce n'est pour aller au Jockey-Club et au Bois de Boulogne.

» Nous avons bien reculé, malgré les fanfaronnades des banquets et des conférences. Le pire serait d'accoutumer l'opinion publique à ces déceptions et de lui faire croire que

nous avons parlé si haut, l'automne dernier, pour nous dispenser d'agir. Au mois de janvier dernier, le gouvernement de la France était à qui aurait su et voulu le prendre ; les républicains en conviennent eux-mêmes. Il faudra attendre une meilleure occasion, et ma plus vive inquiétude c'est de penser que nous ne saurions même pas en profiter.

» Si vous me trouvez un peu sombre, mettez-le en partie sur ma grippe ; mais croyez bien que je vous fais part de ce que j'ai vu et entendu dans les mois de janvier et de février. Cela est désolant ; heureusement le bon Dieu est toujours là avec sa miséricorde ! »

Après 1888 l'indignation devient presque méprisante et le découragement prend le dessus ; qu'on en juge :

« Je ne puis pas comprendre que des hommes d'esprit m'engagent à répondre à des sottises et à des outrages qui tendent à me représenter comme courant après un chapeau de cardinal ou un archevêché, ou comme ayant passé dans le camp républicain. Qu'est donc devenu dans le Finistère le sentiment de la dignité ? Jamais je ne m'abaisserai à faire un mot de réponse à ces insanités. Si l'on y croit là-bas, cela ne prouve qu'une chose ; c'est que ces gens-là ne sont plus dignes d'être représentés par un évêque. Je m'en consolerais facilement.

» S'il est permis aux autres députés de voter avec l'extrême gauche et avec la gauche radicale, sans passer pour républicains, il me semble qu'il doit m'être permis de voter avec le centre dans la question du Tonkin, sans encourir pareille accusation. J'aime encore mieux voter avec des hommes, sans le concours desquels le budget des cultes serait à terre, que de voter avec des Clémenceau et des Périn, les pires ennemis du clergé et de la religion. Comment le clergé du Finistère ne voit-il pas cela ?

» Qui donc, sinon moi et moi seul, a osé proclamer les droits du comte de Paris, au congrès de Versailles ? M. Bocher lui-même ne s'est pas avancé jusque-là. Maintenant que per-

sonne, absolument personne n'ose plus parler de monarchie à la Chambre, est-ce à moi de faire du royalisme à outrance et hors de propos, au risque d'attirer sur nos pauvres prêtres les foudres du gouvernement? Est-ce ma faute, si la situation est devenue telle que les intérêts religieux et sociaux priment tout, et que c'est à eux seuls qu'il m'est permis de songer pour le moment? Je cherche à tirer le meilleur parti possible de la situation pour les intérêts des missionnaires et des chrétiens de l'Extrême-Orient, que le départ de nos troupes, si imprudemment réclamé par la droite, expose aux massacres, comme ne cesse de me l'écrire Mgr Puginier. Cette politique de défense religieuse, dût-elle entraîner sur certains points l'accord dans les votes avec les républicains modérés, est approuvée par le Souverain-Pontife et par la Nonciature. Qu'elle ne plaise pas à des casse-cou comme X, ou à des sceptiques comme Y et Z, que m'importe!

» Savez-vous combien de députés de la droite font leurs Pâques? combien d'entre eux observent les lois de l'abstinence? Si les catholiques le savaient, ce serait un scandale. L'autre jour, toute une troupe faisait gras, un vendredi, au restaurant; je le tiens de M. *** qui a refusé de s'associer à eux et qui s'en est plaint amèrement à moi. Est-ce que je ne reçois pas sur la conduite de tel et tel des lettres de pères de famille indignés? Ces gens-là souffrent de voir un évêque au milieu d'eux; ma présence les a gênés dès le premier moment.

» Je ne puis m'appuyer dans le Finistère que sur le clergé, sur les vrais catholiques et les vrais royalistes. Il en a été ainsi dès le début. Lorsqu'arriveront les élections, je parcourrai de nouveau les campagnes avec nos amis fidèles, et nous verrons!

» Quant à Mgr Lamarche, il n'a cessé de me témoigner toute la déférence possible. Il est venu me voir plusieurs fois; je ne me suis trouvé en dissentiment avec lui sur aucun point; nous marchons parfaitement d'accord dans toutes les questions. »

Et quelques semaines après, il disait au même :

« Il faut bien vous rendre compte de la situation : ce sont nos ennemis les plus acharnés qui arrivent au pouvoir. Il est vrai que les X, les Y et autres profonds politiques vont dire : Tant mieux ! tout plutôt que les opportunistes... Mais moi qui ne partage pas l'enthousiasme de ces grands Finistériens, j'aime toujours mieux les gens qui ne veulent me couper qu'un doigt que ceux qui se préparent à me couper la tête.

» La droite a donc de nouveau fait des siennes, en jetant bas le ministère Tirard pour amener Floquet à la présidence du Conseil et peut-être Clémenceau à la présidence de la Chambre. C'est la théorie des catastrophes, dit-on. Soit ! Mais il faudrait au moins prévoir ce qu'il y a au bout. Or, l'individu qui me dirait que la monarchie bourbonnienne est au bout de tout cela, je le tiendrais pour un triple sot. Ce qu'il y a au bout de tout cela, c'est un Boulanger quelconque, avec la guerre au dehors et l'anarchie au dedans. La droite l'aura voulu !... Mais je ne veux rien ajouter. Je suis trop écœuré de voir à quel degré d'aveuglement sont arrivés les conservateurs. »

XII

Entre la monarchie traditionnelle et la république, Mgr Freppel ne voyait guère de milieu ; le bonapartisme, avec l'appel au peuple, lui semblait simplement une des formes de la Révolution. Il était parfois tenté de reprocher au successeur du comte de Chambord de ne pas appuyer assez sur la différence essentielle qui sépare le droit royaliste du système impérialiste. Le droit royaliste est un droit historique, traditionnel, héréditaire, préexistant et survivant à toute reconnaissance et à toute acceptation par le suffrage populaire. Dans le système impérialiste, au contraire, la souveraineté du peuple est réelle ; son élection ne se borne pas à désigner les individus en qui réside et par qui s'exerce le pouvoir ; elle crée le droit, elle en est la raison dernière ; et par une conséquence inéluctable, elle peut retirer ce qu'elle a donné, défaire ce qu'elle a fait, révoquer ceux qu'elle a investis de l'autorité sociale. La volonté nationale n'est pas seulement une condition à l'exercice légitime d'un droit primordial ; elle est la cause première et suprême de ce droit. Mgr Freppel aurait voulu que le comte de Paris ne laissât aucune équivoque là-dessus dans son langage, bien persuadé qu'il n'y en avait aucune dans sa pensée.

Dès l'origine il ne cacha pas son mépris pour le mouvement boulangiste, pour son chef et pour ses meneurs. Il reprochait au parti monarchiste cette alliance comme une

honte, et il n'en attendait aucun profit. Cet engouement pour le général lui paraissait une folie. Au mois de mai 1887, il déclare que « Boulanger est devenu un vrai péril ; il a l'air de faire quelque chose et il ne fait rien du tout. » Le 3 janvier 1888 il écrit :

« Ni le rôle de journaliste, ni celui de député ne procurent de grandes consolations dans le temps où nous vivons. L'année 1888, à moins de guerre, ne différera pas notablement de son aînée ; nous nous traînerons jusqu'aux élections. Quand un parti monarchiste, en présence d'une crise constitutionnelle, fait consister sa clairvoyance à dépenser 180 voix stériles sur la tête d'un général républicain et que c'est là le principal effort de son intelligence et de sa vigueur, on peut dire qu'il n'est plus bon qu'à servir de décor à la République.

» Ce qu'il y a de plus pressé, c'est de sauver le budget des cultes, le Concordat, les aumôniers des prisons, etc., avec l'appui des deux cents opportunistes de la Chambre ; car s'ils nous lâchent par indifférence ou par dépit, tout est à terre. Mon unique objectif est là. Que le clergé le sache bien : les républicains modérés peuvent seuls former l'appoint nécessaire pour sauver le budget du clergé. Ceux qui font de la politique de cinquante mille francs de rente peuvent raisonner autrement ; mais moi qui suis chargé de sauver les petites gens à mille francs d'indemnité, je ne connais pour le moment d'autre politique que celle-là. »

Ce « polichinelle », ce « viveur », ce ministre de la guerre qui a inauguré le cri de « Curés, sac au dos ! » lui semble aussi indigne qu'incapable de jouer le rôle de sauveur. Le 7 avril 1888 il répond au directeur de l'*Océan* qui exprimait des doutes sur la valeur de ce politicien :

« Votre opinion sur le général Boulanger et sur son avenir est très juste. C'est un emballement inexplicable ; tout le monde et tout conspire en sa faveur, ses frasques plus que le reste. Ce sera un nouvel élément de confusion pour nos élections du Finistère, lequel ajouté à l'élément bonapartiste,

évidemment plus fort qu'il y a trois ans, rendra notre succès plus problématique. Peut-être les députés du Finistère comprendront-ils qu'au lieu de combattre mon influence, ils eussent agi dans leur intérêt en contribuant à la fortifier. Je n'ai pas besoin d'être député pour rester ce que je suis, tandis qu'ils ne seront plus rien en cas d'insuccès. »

Vers la fin de cette même année 1888, il tâche cependant de rassurer quelques-uns de ses amis qui s'étonnaient de voir les représentants du comte de Paris compromis dans le mouvement revisionniste :

« Le comte de Paris n'a rien fait pour démériter; et si parmi ses partisans il en est à idées plus ou moins correctes, cela s'est toujours trouvé et se trouvera toujours. Supposons même qu'éloigné de la France, le prince ne juge pas toujours bien les situations, ce n'est pas une raison pour le jeter par dessus bord. »

Prenant, ensuite à partie l'indifférentisme politique et les utopistes qui s'imaginent avoir bientôt en France une république favorable à la religion et à l'Église, il termine par ces mots :

« Ces gens-là rêvent un Garcia Moreno. Quelle illusion ! Tabler sur une hypothèse aussi fantaisiste et abandonner un prince chrétien et profondément moral, plein des meilleures intentions, c'est tout simplement insensé. Ils ne font d'ailleurs que ressasser un pur sophisme. On ne leur demande pas de « s'inféoder à un parti »; mais il est toujours permis, il est même utile et nécessaire de s'inféoder à un principe, à un droit. C'est faute de faire cette distinction qu'ils nous quittent pour suivre Mgr Guilbert de Bordeaux et les prélats républicains.

« Catholiques avant tout ! » crient-ils à tout propos; comme si le catholicisme et le royalisme étaient inconciliables, en droit; comme si, de fait, en France, les meilleurs « catholiques avant tout » n'étaient pas en général des royalistes ! C'est ce que Louis Veuillot, avec son grand sens, avait fini

par reconnaître, après 1870, dans une page qui mérite d'être citée : « Henri V est le droit, la justice, l'ordre, le *principe* » *nécessaire* à la reconstitution du pouvoir, au rétablissement de l'ordre, à la garantie du droit commun, la fraternité sociale par la *garantie de la foi religieuse*, l'égalité par la garantie de l'ordre, qui donne la seule forme vivante de l'égalité. Il est le territoire par la garantie des alliances fortes et sincères. Ordre, liberté, propriété, justice et légalité, tout cela réside en lui, reste faussé en dehors de lui, *croule sans lui*. Il est *essentiellement*, sinon ce que tout Français réclame, du moins ce que tout Français jouissant de sa raison peut accueillir avec honneur et avec espérance. » Voyez l'*Univers* du 17 octobre 1872 ; et je pourrais alléguer beaucoup d'autres passages aussi explicites. Ce témoignage ne peut être esquivé, à moins de prétendre que le grand écrivain ne connaissait plus la valeur des mots et qu'un *principe essentiel et nécessaire* à la reconstitution de la France et à la liberté de l'Église chez nous cessait d'être un *principe essentiel et nécessaire* par un simple changement de personnes. Que d'autres lui fassent cette injure ; ce ne sera pas moi !

» Au fond, tout ce monde d'indifférents politiques est boulangiste, comme, du reste, la plupart des députés de la droite. Si rien n'y met obstacle par ailleurs, je crois au succès de l'ami de Rochefort et de Laisant. Il sera élu dans quarante départements. Avec lui, vous aurez la guerre et un second démembrement de la France. Après quoi, force sera de rappeler les Bourbons-Orléans ; mais ils reviendront amoindris, pour régner sur une France encore plus diminuée qu'eux. Voilà où conduira le Boulangisme patronné par MM. de Mun, de Martimprey, de Mackau, etc. »

Telle était la pensée de Mgr Freppel sur la fameuse « action parallèle » et le résultat qu'il attendait. Résolu à combattre un gouvernement persécuteur, et une législation antichrétienne, il ne voulait aucune révolte, aucune trahison. Sans réaliser à la lettre ses prévisions, l'avenir ne lui a pas

donné tort. Vers la fin cependant, pour céder à des instances réitérées et par esprit de discipline, il fit quelques concessions et transmit le mot d'ordre suivant à l'*Océan* de Brest et à l'*Anjou*.

14 février 1889.

« Il ne faut pas vous y tromper : par suite de la politique de M. le comte de Paris et de ses conseillers, M. le général Boulanger est maître du terrain. Aussi faudra-t-il considérer cet avènement comme un fait accompli, et ne pas se lancer dans l'invective. « Tu l'as voulu, Georges Dandin ! » Pourra-t-on répondre à ceux qui, au lieu de faire dériver le mécontentement général du côté et au profit de la monarchie, ont tout fait pour en laisser bénéficier le général Boulanger. Ce qu'il faut surtout combattre, à l'heure présente, c'est la république opportuno-radical, qui nous persécute depuis dix ans. Il faut la démolir. Quant à la monarchie, je la regarde comme ajournée par la faute du prince et de ses conseillers préférés. »

A M. Chavanon, un peu étonné de ce changement apparent, il donnait ces explications résignées :

Paris, 10 avril 1889.

« Je comprends fort bien que vous soyez désorienté ; on le serait à moins, dans la situation troublée où nous nous trouvons. L'événement de l'heure présente, c'est la lutte de la République opportuno-radical contre Boulanger. Comme notre objectif est également la chute de ces oppresseurs, nous avons nécessairement l'air de soutenir le général. Quant à la monarchie, il n'en est pas question et l'on ne parle pas plus du comte de Paris que s'il n'existait pas.

» Le fait est qu'aux prochaines élections nous ne pourrons parler ni de royauté ni d'empire, sinon le parti conservateur tombe en dissolution. Il ne peut s'agir que de la persécution religieuse et de la ruine de nos finances ; ces deux points devront former notre plate-forme électorale. M. le comte

de Paris est arrivé à ce résultat à force de remorquer le général Boulanger. Ce n'est pas moi qui lui ai donné ce conseil!

» Il faut donc que tous les efforts de nos journaux de province tendent à démolir le parti opportuno-radical. D'ici aux élections, royalistes, bonapartistes et boulangistes devront travailler à constituer pour la Chambre future une *majorité conservatrice* pouvant s'emparer du ministère et reviser les lois scolaires et autres mesures d'oppression prises par les républicains du 4 septembre. Nous n'avons pas d'autre but immédiat, et pour l'atteindre il faut l'unité d'action.

» C'est de la politique un peu terre à terre ; mais c'est celle que M. le comte de Paris semble avoir adoptée après la mort du comte de Chambord. Il ne croit pas son parti assez fort pour renverser à lui seul le régime actuel : de là des alliances et des conjonctions qui étonnent à première vue, mais qui ont pourtant leur raison d'être dans la situation de la France. »

Mgr Freppel n'aimait pas la multiplicité des groupes ; il goûtait fort peu l'idée d'un *parti catholique*, constitué sur le terrain parlementaire dans le but de défendre par tous les moyens légaux les intérêts de la religion et de la famille. L'union des conservateurs, bien qu'imparfaite et un peu factice, lui paraissait seule possible et d'ailleurs suffisante. Une ligue active dont les adhérents garderaient à d'autres égards, et notamment au point de vue monarchique, leur liberté de conviction et d'action est une chimère ; elle ne réussira pas même à formuler un programme religieux, social, économique nettement défini ; tout au plus produira-t-elle quelques discours académiques ; mais ce n'est pas avec cela qu'on entraîne les masses. Il s'en expliquait nettement le 28 octobre 1889.

« Je ne veux pas d'un *parti catholique*, nouvel élément de division ajouté à tant d'autres. D'ailleurs, nous n'avons que trop souffert de la thèse de l'indifférentisme politique. Tout

cela n'a pas d'autre but que de donner un relief exagéré à des personnalités encombrantes. Plus que jamais la monarchie est pour moi la seule chance de salut qui reste à la France. Les républicains ne nous feront aucune concession sérieuse. »

Et comme on lui objectait le Centre allemand, dont le chef Windthorst était son ami : « Il n'y a pas de parité, répondait-il ; en Allemagne on est d'accord sur la forme du gouvernement, et c'est cela même qui nous divise. »

Quant au régime républicain, il n'en voulait à aucun prix. Sans doute, il avouait que cette forme est légitime, en soi, comme toute autre ; ailleurs, en Suisse, en Amérique, elle peut être appropriée au tempérament national. Chez nous elle n'a jamais été, elle n'est actuellement, elle ne sera jamais, à moins de changements profonds survenus dans notre caractère et dans nos tendances, que la forme politique de l'athéisme et de la guerre au catholicisme.

Il en pourrait être autrement, il en devrait être autrement ; mais il faut prendre les peuples et les faits tels qu'ils sont, et ne pas raisonner sur un idéal qui n'existe nulle part ; sans cela on s'expose à de terribles déceptions. Les constitutions politiques, comme les constitutions physiques, agissent suivant leur nature ; celle de la République Française, telle que les circonstances historiques et les passions irrégulières l'ont faite, repose essentiellement sur la souveraineté du peuple, sur l'autonomie de la raison et de la volonté humaines, c'est-à-dire sur la négation pratique de l'Église, de Jésus-Christ et de Dieu même ; c'est pourquoi la législation scolaire, militaire et sociale, qui dans un temps plus ou moins long doit ruiner en France l'esprit chrétien, si Dieu ne fait un miracle, est le produit naturel, logique, moralement nécessaire de cette constitution. Une république française reconnaissant les droits de Dieu et de l'Église différerait absolument de celle que nous avons, et les républicains l'accepteraient plus difficilement qu'une monarchie absolue, mais antichrétienne.

On peut contester cette manière de voir et la trouver pessimiste ; on ne peut nier que le prélat qui l'a si souvent et si nettement exposée ne connût à fond les hommes politiques de son temps et que l'histoire et l'expérience ne lui donnent tristement raison. Nous croyons pouvoir ajouter qu'il n'eût pas été le dernier à saluer une république chrétienne ou même simplement libérale et honnête, la monarchie pour lui n'étant pas un but mais un moyen.

Il est clair, du reste que Mgr Freppel n'entendait pas ramener la France à un passé disparu pour toujours ; mais la forme dynastique s'adapte à toutes les exigences ; elle s'allie facilement, par exemple, avec la démocratie. L'ascension des classes inférieures, l'Église la désire ; toute l'histoire du christianisme n'est qu'un persévérant effort pour améliorer le sort des humbles et pour leur procurer plus de lumières, plus de vertus et plus de bien-être. Cette poussée du quatrième état, comme on dit, l'évêque d'Angers était trop perspicace pour la nier, trop homme de son temps pour la maudire ; mais il croyait qu'une pareille évolution se ferait mieux sous l'influence modératrice d'un pouvoir chrétien. Un de ses griefs contre certains royalistes, c'était précisément leur indolence et leur inintelligence des conditions où devait s'accomplir une restauration durable.

XIII

Partisan de la monarchie, Mgr Freppel acceptait pourtant, subissait au moins avec résignation les pouvoirs de fait, les appuyant loyalement lorsque ce qu'ils faisaient était utile et juste. Tout en gardant ses préférences intimes et en restant convaincu qu'un autre régime était la réserve et le salut de l'avenir, il ne voulait pas d'opposition systématique, à plus forte raison de révolte. Cette ligne de conduite mal comprise lui a plus d'une fois attiré les reproches de la droite; on l'a traité de transfuge.

C'est ainsi qu'il votait les fonds secrets ou le budget ordinaire, quand la droite aurait voulu acculer un ministère aux douzièmes provisoires. Le bien public et la logique l'exigeaient à son avis, et il les consultait plutôt que ses impressions. Ses idées là-dessus étaient d'ailleurs très fermement arrêtées; elles n'étaient, du reste, que l'application particulière d'une théorie générale.

« On se fait une fausse idée du budget, et cette erreur provient du parlementarisme. Le budget n'est pas le budget du gouvernement, mais le budget de l'État, le budget de la société française. D'où il suit que les chambres n'ont pas le droit de refuser le budget; ce serait l'omnipotence parlementaire. Elles n'ont que le droit de refuser les subsides extraordinaires qui ne se rattachent pas aux services publics ordinaires. La constitution du royaume de France faisait admirablement cette distinction; les impôts ordinaires, servant à

faire fonctionner les services publics ordinaires, couraient de soi, sans être votés à nouveau par les états généraux ; c'est l'extraordinaire seulement qui était soumis à leur vote. Bismarck est le seul qui, de nos jours, comprenne bien cette doctrine éminemment royaliste. Le Parlement lui ayant refusé le budget, il prit tout simplement, par voie de décret, le budget de l'armée précédente pour assurer les services publics, ne reconnaissant à personne, disait-il, pas même à la nation, le droit d'arrêter la vie sociale. Voilà les vrais principes, en dehors desquels il n'y a que le parlementarisme ; or, je n'en veux à aucun prix. »

De même, par respect pour le pouvoir de fait et pour maintenir, dans la mesure que permettaient les principes, la stabilité gouvernementale, il ne voulait pas s'associer au renversement systématique des ministères. Ce jeu lui paraissait un scandale pour le pays. « Jamais je ne compromettrai les intérêts de l'épiscopat pour le plaisir de mettre Freycinet à la place de Rouvier », disait-il. Du reste, indépendamment des considérations supérieures, ces chutes de ministres lui paraissaient peu désirables, à moins d'être moralement sûr que l'avènement des nouveaux serait un bien pour la religion et pour l'État. Quand un président du conseil ou même un président de république était usé, compromis, impopulaire, faible, et par suite plus ou moins sous la dépendance de la Droite, il fallait, à son avis, le conserver, de peur d'être en face d'un ennemi aussi acharné, mais plus fort. La « théorie des catastrophes », qui attend le salut de l'excès même du mal, lui répugnait d'autant plus qu'il se demandait avec anxiété s'il y avait encore en France assez de vigueur morale pour provoquer une réaction.

Les débats qui eurent lieu à propos de l'expédition du Tonkin et de Madagascar fournirent à Mgr Freppel une occasion éclatante de montrer son indépendance, son patriotisme et son élévation de caractère.

S'il désirait la paix au dedans, il voulait au dehors l'ex-

pansion de la France; et pour cela, plus que jamais il faut, suivant lui, une politique résolument coloniale. Au moment où toutes les nations européennes étendent leur sphère d'action et cherchent, dans les continents lointains, des débouchés pour leur industrie et leur commerce, la seconde puissance maritime du monde ne doit pas se laisser devancer par d'ardentes rivales; se renfermer chez soi serait s'exposer à périr d'étouffement et de séquestration.

Ces idées n'étaient pas favorablement accueillies à la Chambre des députés et dans une partie du pays. Mgr Freppel eut le courage de ses opinions, et presque seul il soutint contre la Droite et la Gauche les expéditions proposées par le ministère Ferry. Il blâmait la manière timide et louche dont elles avaient été conçues et menées, mais il approuvait le principe, et puisque l'affaire était engagée, il demandait qu'on la pousseât vigoureusement, jusqu'au bout. Les intérêts de l'Église et de la France étaient en jeu; l'aveuglement des royalistes qui sacrifiaient les uns et les autres à de misérables calculs parlementaires ou électoraux soulevait son indignation, comme le témoigne un peu trop vivement sa correspondance. A la tribune, jamais sa logique ne fut plus serrée et son langage plus vibrant et plus superbe.

Un mémoire de Mgr Puginier, où le zélé missionnaire faisait entrevoir pour les chrétiens de l'extrême Orient le massacre ou l'apostasie, à la suite du retrait de nos troupes, acheva de déterminer Mgr Freppel à combattre cette mesure indigne du rôle et de la vocation de la France. Il ne se faisait pourtant pas illusion sur ce qu'il allait soulever de récriminations, et il les annonçait ainsi à M. Hervé, de l'*Anjou*, et à M. Chavanon, de l'*Océan*, ses amis dévoués :

Paris, le 18 décembre 1833.

« Sur le désir du Séminaire des Missions étrangères et conformément au vœu unanime du clergé, je me suis vu obligé de me séparer de mes collègues de la Droite sur la

question du Tonkin. Les journaux légitimistes, organes des médiocrités, ou pour mieux dire, des nullités de la Droite, vont incriminer une attitude qui s'inspire avant tout des intérêts religieux; je ne puis pas laisser massacrer sans défense 500,000 chrétiens annamites pour le seul plaisir de faire échec à M. Jules Ferry. Veuillez, je vous prie, attendre mon discours; je suis sûr d'avance que vous l'approuverez, avec tous les catholiques français. Surveillez les correspondances Grimblot et autres, et orientez-vous exclusivement sur l'*Univers* et sur le *Monde*. Il est impossible d'être plus sot que certains soi-disant royalistes; vous n'avez pas d'idée de leur incapacité. Je crois avoir servi puissamment la cause religieuse, qui est celle dont nous avons à nous préoccuper avant tout. »

Dix jours après, il donnait à son correspondant du *Finistère* de nouveaux renseignements :

« Après avoir dépassé vis-à-vis de moi les limites de l'inconvenance, on essaie maintenant du mensonge pour se justifier; mais les faits sont là pour confondre mes adversaires. Le 7 décembre, c'est-à-dire onze jours avant mon discours, j'ai exposé dans la réunion plénière des droites les raisons qui m'obligeaient à voter les crédits. Je fus vivement soutenu par M. Lorois, et non moins vivement combattu par MM. Paul de Cassagnac et Durfort de Civrac... Je me suis appuyé sur le sentiment des missionnaires qui nous suppliaient de voter les crédits. Or, tout cela se passait onze jours avant le vote; mes collègues étaient donc prévenus de ma résolution en temps utile.

» Je pourrais ajouter autre chose; mais ici la discrétion m'oblige de vous prier de ne profiter de cette confiance que pour vous et pour quelques amis; car je ne voudrais pas qu'un journal pût s'en emparer.

» Il y a eu deux votes de crédit, à un intervalle de huit jours : celui de cinq millions et celui de vingt-et-un millions. J'avais déjà voté, avec six membres de la Droite, ce premier crédit, et les autres avaient voté contre. C'est alors que le

secrétaire du Nonce, car lui-même était retenu dans son lit, vint m'exprimer l'étonnement que causait à la nonciature l'attitude de la Droite dans une question où l'intérêt religieux était en jeu.

» Bien plus, le vénérable cardinal-archevêque de Paris vint lui-même aux Lazaristes me dire la pénible impression qu'il avait ressentie du premier vote de la Droite.

» Vous devez comprendre qu'après de pareilles démarches et après la sottise déclarée lue à la tribune par La Rochefoucauld, sans l'avoir communiquée à la réunion, je devais absolument dire, à la tribune, pourquoi je votais les crédits.

» Il me semble que je viens de vous démontrer péremptoirement que l'allégation de certains droitiers est absolument fautive et mensongère; mais ces gens-là ne me pardonneront jamais d'avoir eu raison contre eux. Il y a, d'ailleurs, unanimité à Rome et dans le clergé pour approuver ma conduite: cela me suffit...

» Vous avez eu raison de démentir ma prétendue entrevue avec M. Jules Ferry. Depuis 1877 je n'ai pas adressé une seule parole à un ministre de la République française. Mes collègues, qui sont sans cesse à solliciter quelque faveur dans les ministères, pourraient-ils en dire autant?

» Le 17 décembre, veille de mon discours, M. Thibault a versé, en mon nom, au Trésor, 17,530 fr. 85 c., montant de la somme que le Conseil d'État, par son arrêt inique, m'avait obligé de rendre à l'État. On ne m'a pas même fait grâce des intérêts. Et le juif Arthur Meyer fait dire dans le *Gaulois* qu'on m'a fait remise de la somme! Ce sont tout simplement des infamies... »

L'expédition du Tonkin et les demandes de crédits dont elle fut la cause ramenèrent plusieurs fois Mgr Freppel à la tribune et soulevèrent les mêmes passions dans la presse. Le 8 avril 1885, le prélat écrivait à M. Chavanon :

« Dans cette question du Tonkin, vous vous êtes absolument blousé, à la suite des catholiques libéraux et des soi-

disant royalistes de la Chambre. On n'a pas voulu m'écouter quand j'y voyais une question d'honneur national et d'intérêt religieux. Vous avez voulu chercher tout simplement un tremplin électoral; il faudra y renoncer.

» La paix n'est pas une fumisterie, comme le dit l'*Océan*, mais une réalité. Nous allons avoir le Tonkin, malgré les monarchistes et grâce aux républicains. Quelle honte pour notre parti! Ah! si ces républicains avaient un vrai talent, comme ils nous écraseraient!... comme ils tireraient profit de cette absence complète de sagacité et de patriotisme!

» Quoi qu'il en soit, après le succès de la Tunisie et celui du Tonkin définitivement acquis à la France par la République, je regarde la cause monarchique comme de plus en plus compromise par ses partisans. Tout le beau rôle, à l'extérieur, est du côté des républicains. Quelle faute!

» Vous avez, sans doute, lu les derniers articles de l'*Anjou*; ils contiennent l'exacte vérité. Il ne suffit pas de répéter sur tous les tons: « L'impudent Ferry! l'immonde Ferry! » Cet homme impudent, cet homme immonde vaut à son pays une possession vaste comme la France.

» Que je suis heureux d'avoir mis de côté dans cette question tout intérêt de parti, pour m'en tenir à l'intérêt national et à l'intérêt religieux! Je sais que vous êtes obligé de tenir compte de votre entourage; mais combien je vous plains d'être obligé de tenir compte de l'opinion de tant d'imbéciles qui ne savent même pas où est le Tonkin!

» En donnant le Tonkin à la France par un traité définitif, la République a porté à la cause des monarchistes un coup funeste, peut-être mortel. Voilà ce que c'est que de suivre les Broglie et les Kerdrel dans leur politique misérable! Car, il n'y a pas à dire, sans toucher à la mobilisation, et tandis que la conquête de l'Algérie a coûté des milliards et des centaines de mille hommes, la République a su nous procurer une riche colonie avec des pertes peu sensibles en hommes et en argent. Il fallait en prendre notre part de bénéfice. Je l'ai fait autant qu'il était en moi, mais personne ne m'a suivi.

» Ah! je comprends que la France s'éloigne de plus en plus d'un parti qui ne voit dans une expédition féconde entre toutes qu'une plate-forme électorale. Je suis navré de tant d'impéritie et de tant d'étroitesse de vues; et pour oublier tout cela, je pars pour une tournée pastorale de quinze jours.

» Vous avez très bien mérité votre croix de commandeur, ne serait-ce que par les ennuis que vous devez éprouver en défendant les intérêts d'un parti aussi dépourvu d'intelligence et de fermeté! »

Et le 14 janvier 1886, il écrivait au même, à propos de l'envoi de M. Paul Bert au Tonkin, en qualité de gouverneur général.

» La nomination de Paul Bert est étrange à première vue; et cependant, je ne crains pas de dire qu'elle est préférable à celle d'un catholique comme le général***, qui refusait même de recevoir les missionnaires, précisément par crainte de passer pour clérical. Je connais les opinions de Paul Bert sur la question coloniale: elles sont meilleures que celles des G., des D. et consorts. Il fera tout pour ménager les missionnaires dont il me parlait avec grand éloge. C'est une de ces ironies que la Providence emploie dans la direction des choses de ce monde: la Convention protégeait les Missions en Orient!

» D'ailleurs c'est la faute des catholiques, qui laissent le beau rôle aux mécréants. Vous ne savez pas tout le tort que les monarchistes viennent de faire à la cause royaliste par leur attitude dans la question du Tonkin et de Madagascar. Ils ont renié toutes les traditions chrétiennes et monarchiques. Les adresses d'indignation contre eux continuent de pleuvoir à Angers. »

Les avanies furent, en effet, amplement couvertes par les applaudissements chaleureux du public. Après chaque discours de Mgr Freppel, arrivaient des lettres et des cartes de félicitations; après celui sur le Tonkin ce fut une avalanche,

et presque dans toutes l'admiration déborde. Parmi les signatures on relève des noms d'hommes politiques de tous les partis et de tous les cultes, les noms de marins et de militaires de tous les grades, les noms d'évêques français ou étrangers, de chefs de congrégations et de missionnaires, les noms de prêtres, de religieux, de magistrats, de négociants d'ouvriers et de simples femmes. Beaucoup flétrissent la conduite de la droite et de l'extrême gauche ; tous célèbrent le patriotisme, le courage, le désintéressement, l'éloquence et la hauteur de vues de l'évêque-député. Quelques citations, parmi les plus courtes, nous en donneront une idée.

M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, lui écrit de Paris le 22 décembre 1885 : « Je prie Monseigneur Freppel de vouloir bien agréer mes chaleureuses félicitations pour son beau discours et sa patriotique attitude dans la question du Tonkin. Je lui demande aussi la permission de lui offrir un exemplaire de la troisième édition de mon ouvrage sur la *Colonisation*, laquelle paraît aujourd'hui même. »

M. Edmond de Pressensé, sénateur protestant, envoie l'expression d'une admiration pleine de gratitude pour « le beau et patriotique discours entendu hier. »

Le colonel G. de Guilhermy, ancien chef du service de l'artillerie en Cochinchine en 1867, 1868 et 1869, remarqué pour sa vaillante conduite pendant la guerre contre la Prusse et contre la Commune « est respectueusement et non moins énergiquement avec Mgr Freppel dans cette question du Tonkin, où la droite compromet sa réputation de patriotisme, en subordonnant la question d'honneur à des calculs parlementaires indignes d'elle. Le pays qu'on peut séduire momentanément, en lui disant que ses fils vont rentrer dans leurs foyers, saura, un jour, hélas ! rejeter le parti politique dont les conseils intéressés ont flétri à jamais le nom français dans l'extrême-Orient, auprès des populations témoins de la manière dont nous abandonnons nos amis et pactisons avec des égorgeurs. »

Le Dr Archambeaud, « républicain et protestant, offre à

Mgr Freppel le respectueux témoignage de son admiration patriotique pour son discours si français de lundi. »

De Tunis un brave lieutenant du 4^e zouaves écrit à Mgr Labouré, évêque du Mans :

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur de vous envoyer l'expression de mon enthousiasme, de mon admiration et de ma reconnaissance. Je viens de lire, avec beaucoup de mes camarades, le discours de Mgr Freppel sur le Tonkin. C'est une proclamation de général en chef. Peut-être recevra-t-il quelques cartes isolées de pauvres officiers, serviteurs hardis et ignorés d'une France inconsciente de sa force. Je désire qu'il sache avec quelle anxiété nous attendions une voix renommée, généreuse, pour relever les cœurs et payer tant de muets dévouements, de silencieux sacrifices. De par la discipline on ne parle pas, on n'écrit pas ; on agit et on meurt pour le pays. Mon ancien régiment, mon ancienne compagnie, mon ancien capitaine, mes anciens camarades ont scellé de leur sang cette pierre fondamentale de notre relèvement national. Mgr Freppel vient de tresser une couronne à ces braves. Vous devez l'approcher quelquefois, Monseigneur, en qualité de voisin ; je prie Votre Grandeur de lui faire savoir combien sa sympathie pour l'armée, sa militaire intervention, ont réveillé d'échos parmi nous. Au point de vue catholique, nous sommes fiers de trouver dans nos rangs de tels champions de l'honneur et du patriotisme. C'est une victoire pacifique qui portera, Dieu aidant, de beaux fruits... »

Un témoignage d'affectueuse reconnaissance et de sincère admiration qui dut être plus précieux à Mgr Freppel et lui aller plus au cœur fut la lettre que Mgr Puginier se hâta de lui envoyer pour le remercier d'avoir sauvé sa Mission. Aussi quand on apprit au Tonkin la mort foudroyante de l'évêque d'Angers ce fut un deuil général pour cette Église ; le zélé missionnaire s'empessa de faire prier ses fidèles et son cler-

gé pour cet éloquent bienfaiteur et de payer à sa grande mémoire son tribut de louanges et de regrets.

Ce fut à cette occasion que Mgr Freppel refusa les honneurs cardinalices. M. Jules Ferry encore au pouvoir tenait beaucoup à obtenir pour le prélat un des chapeaux vacants et il était presque certain de l'obtenir du Saint-Père. La volonté bien connue de l'évêque d'Angers de rester fidèle à son Église n'était pas un obstacle insurmontable ; Mgr Pie avait été cardinal tout en étant simple évêque de Poitiers, et il y avait d'autres précédents. Mais aussitôt que Mgr Freppel fut prévenu de cette négociation, il supplia qu'on ne lui donnât pas de suite. Il ne voulait, à aucun prix, que la pourpre romaine pût sembler la récompense d'une complaisance politique. La conviction et le désintéressement l'avaient fait parler ; il n'attendait d'autre récompense que l'estime des âmes généreuses, la reconnaissance des chrétiens et la gloire de Dieu.

XIV

Avant de nous arrêter, si nous voulions renfermer en quelques pages le fond même de la pensée de Mgr Freppel, nous pourrions la présenter dans l'exposé suivant : nous avons des raisons péremptoires de penser qu'il ne déplairait pas à l'illustre prélat, mais qu'il en reconnaîtrait l'exactitude et qu'il en approuverait le fond. Ce n'est pas une œuvre de rhétorique, mais un document.

« Profondément attaché au droit monarchique qui est le droit national et historique de la France depuis quatorze siècles, je suis convaincu que la forme et les institutions républicaines ne conviennent nullement à notre pays, et qu'elles en amèneraient la ruine religieuse, morale et matérielle, si elles devaient s'y implanter d'une façon tant soit peu durable. L'expérience de tous les jours ne fait que me confirmer dans cette conviction. Si dans d'autres pays, comme en Suisse et aux États-Unis, la république peut être une forme de gouvernement légitime et utile, en France elle n'a jamais été et ne sera jamais que la forme politique et sociale de l'athéisme. Le présent s'unit au passé pour mettre ce fait en dehors de toute contestation sérieuse.

» C'est vainement, en effet, que l'on nous presserait d'adhérer sans réserve et sans arrière-pensée à la République, sous prétexte de l'améliorer et de la rendre chrétienne. Cette adhésion, incompatible d'ailleurs avec les con-

victions des royalistes et des impérialistes, ne ferait que fortifier les adversaires de la religion, sans aucun profit pour la cause conservatrice et catholique. Par cette adhésion, qui passerait aux yeux du public pour une apostasie politique, nous perdriions tout crédit auprès des masses populaires, qui refuseraient de croire à la sincérité d'un changement d'opinion aussi soudain que peu justifié. Nos adversaires ne manqueraient pas de dire : « Nous n'avons pas persécuté la religion, puisque nous avons réussi à obliger les cléricaux à venir à nous. » Forts de cet argument, ils recommenceraient de plus belle à opprimer les catholiques ; et alors, quand arriveraient les élections, ils auraient beau jeu pour persuader au peuple que les monarchistes ne cherchent qu'à les tromper par des adhésions hypocrites. Nous sortirions de la lutte vaincus et déshonorés pour toujours.

» On se plaît à dire et à répéter que l'opposition des royalistes et des impérialistes à la République est la cause de la persécution religieuse, et que cette persécution cesserait, le jour où les conservateurs adhèreraient à la forme républicaine. C'est là une erreur absolue. Les républicains persécutent la religion comme telle, parce qu'elle est la religion et que les loges maçonniques, foyers principaux des idées républicaines, ont juré la destruction du catholicisme en France. Cela est si vrai, que si les républicains avaient le choix entre une république chrétienne et une monarchie anti-chrétienne, ils se prononceraient pour cette dernière, tant leur hostilité contre l'Église est indépendante de toute forme politique.

» Ce serait aussi une illusion de croire que, parmi les républicains français, il se trouve des esprits modérés, disposés à réformer, dans le sens de nos libertés chrétiennes, les lois scolaires ou militaires, et toutes ces autres lois qui ont porté de si graves atteintes aux droits des catholiques. Nous croyons le savoir mieux que personne, nous qui sommes en contact journalier avec eux. A part l'un ou l'autre catholique fourvoyé dans leurs rangs, tous sont unanimes

à maintenir ces lois néfastes dans leur intégrité, depuis M. Clémenceau jusqu'à MM. Carnot et Ribot. Ces lois sont, à leurs yeux, l'essence même de la République.

» Est-ce à dire, comme quelques-uns voudraient le faire accroire, que les conservateurs, royalistes et impérialistes, cherchent à faire une opposition systématique et aveugle au régime de fait que nous subissons, par suite de nos désastres de 1870 ? Ce serait dénaturer complètement l'attitude de la Droite. Dociles aux enseignements de l'Église sur la soumission aux pouvoirs établis, même usurpateurs et persécuteurs, en tout ce qui n'est pas contraire à loi de Dieu et au bien du pays, nous soutenons les propositions du gouvernement chaque fois qu'elles paraissent raisonnables et utiles aux intérêts de la France. Mais quant à adhérer au principe même sur lequel repose la République actuelle, c'est-à-dire à deux ou trois élections viciées par la fraude, la corruption et la violence, sans que la nation ait jamais été consultée sur la forme du gouvernement, et cela en face d'un droit de quatorze siècles, contre lequel une si courte possession de fait n'a pas pu prescrire légitimement, notre conscience et notre honneur nous font un devoir de nous y refuser de la manière la plus absolue.

» Il ne faudrait pas, d'ailleurs, se tromper sur les chances de durée de la troisième République, en France ; ses destinées sont des plus fragiles, car elles tiennent à un simple mouvement du corps électoral, qui a déjà failli y mettre un terme, deux fois dans dix ans. Il aurait suffi, en 1885 et en 1889, d'un déplacement de 300,000 voix sur 12,000,000 d'électeurs, dans un pays qui compte 800,000 fonctionnaires, pour changer la face des choses. Adhérer sans réserve à une forme de gouvernement aussi précaire, aussi vivement contestée et, de fait, aussi hostile à toute idée religieuse, ce serait pour les catholiques de France une lourde faute. Par là, non seulement on rendrait plus difficile le retour au gouvernement monarchique, qui est pour le pays la vraie réserve de l'a-

venir, mais encore on diminuerait, dans le présent, les forces que l'on pourrait opposer aux ennemis de l'Église.

» La politique d'adhésion définitive au régime, repose en effet sur cette hypothèse qu'il se trouverait en France un nombre de républicains catholiques suffisant pour tenir en échec les républicains ennemis de l'Église. Or, cette hypothèse est jusqu'ici absolument imaginaire : il n'y a pas de catholiques républicains en France, ou du moins il n'en existe que très peu. On en compte à la Chambre deux ou trois, aucun au Sénat ; et dans le pays le chiffre en est proportionnellement tout aussi restreint. Vouloir former une majorité avec ces rares unités, ce serait tenter l'impossible. Il n'y a pas une seule œuvre vraiment catholique qui compte des républicains parmi ses membres ; les conservateurs, royalistes ou impérialistes, en forment le seul et unique appoint. Dans ces conditions, la formation d'un parti catholique républicain est une chimère ; il ne fera qu'augmenter la confusion des idées et la désunion des cœurs.

» Quant à ce mot de « parti catholique », le danger en saute aux yeux. Il serait extrêmement périlleux de faire de l'Église le seul enjeu de nos luttes électorales. Dans ce cas, c'est l'Église qui porterait directement toutes les conséquences de la défaite. Un *Parti catholique* ou même une *Union catholique*, marchant au combat évêques et prêtres en tête, entraînerait, en cas d'insuccès, comme représailles inévitables, la dénonciation du Concordat et la suppression du budget des cultes. Voilà pourquoi nous croyons avoir sagement agi jusqu'ici en choisissant pour terrain de la lutte la conservation sociale et les libertés publiques, qui d'ailleurs comprennent, *ipso facto*, les droits de la religion. Si l'on s'intitule *Parti catholique*, si l'on engage la lutte sur ce terrain, voici ce qui arrivera : on agitera devant les électeurs le fantôme « du gouvernement des curés » et le mot suffira, devant nos populations très susceptibles à cet endroit, pour nous faire échouer aux élections. Car si, fort heureusement, la foi catholique n'a pas

perdu tout son empire sur notre pays, ce que les masses imbuës des idées de la Révolution française redoutent par-dessus tout c'est d'être gouvernés au civil par les évêques et les prêtres.

» Le meilleur et le plus sage est donc de maintenir royalistes, impérialistes et indépendants, sous le nom de « Parti conservateur », sur le terrain de la défense religieuse et sociale et sur celui des libertés publiques. C'est le seul moyen de faire arriver à la Chambre une majorité conservatrice en face des révolutionnaires. »

Au commencement de 1891 Mgr Freppel fut envoyé à Rome par les députés de la Droite, afin d'exposer au Souverain Pontife leurs sentiments sur l'état présent des choses en France et sur la conduite qu'ils étaient résolus à tenir.

Nous ne savons pas ce qui s'est passé dans cette auguste entrevue ; mais le langage de l'évêque d'Angers dut être en substance celui que nous venons d'entendre.

Quelques années auparavant il avait tout résumé dans cette laconique formule déjà citée : « la religion avant tout, la monarchie à son heure, si tant est que l'idée républicaine ne finisse par s'acclimater dans ce pays sous une forme acceptable du grand nombre. » Cette perspective lui paraissait moins impossible, sinon moins effrayante. Ce qui le préoccupait bien autrement, c'était le progrès de l'indifférence religieuse dans toutes les classes, l'abaissement des caractères et la perversion des mœurs. En voyant cette décomposition sociale que les institutions déjà réalisées précipitent, sous une apparence d'apaisement, il était parfois découragé. « Je croyais la France bien bas, disait-il tristement lors de sa dernière visite aux *Études* ; mais je ne la croyais pas si malade. Pour la guérir, il faut un miracle ; Dieu ne s'est pas obligé à le faire, et nous ne le méritons pas. »

Il remerciait en ces termes le R. P. de Scorraïlle d'un travail inséré dans la Revue du mois de juin et du mois d'août 1889 :

« Mon cher Père,

» J'ai lu avec grand plaisir vos excellents articles sur *le Clergé, la Politique et les Élections*. Puissent vos lecteurs se laisser convaincre par cette démonstration si claire et si puissante ! Ou plutôt souhaitons que la pratique soit conforme à la théorie ; car, en principe, il n'est pas de catholique digne de ce nom qui puisse vous contredire. Mais c'est tout autre chose quand on en vient à l'application : alors arrivent les faiblesses, les excuses, disons le mot, les lâchetés. Nous manquons encore plus de caractère que de raison. On n'ose pas, de peur de se compromettre. Et cependant qu'y a-t-il à craindre de nos faibles gouvernants ? Ils ne sont rien, tandis que le peuple catholique est tout : c'est sur lui qu'il faut agir par la parole et par l'exemple.

» Agréez, mon cher Père, avec mes félicitations, l'assurance de mon affectueux dévouement.

» CH.-ÉMILE, *Évêque d'Angers*. »

Le vaillant athlète ne pouvait se dissimuler le travail sourd d'impiété et d'anarchie qui s'accomplissait dans la nation « sûrement, légalement et selon la formule » rédigée dans les convents maçonniques ; mais il s'efforçait de réagir contre ces sombres pressentiments et ne quittait pas le champ de bataille, sachant que Dieu nous a ordonné de combattre, non de vaincre, et que le mérite est dans le travail plus que dans le succès.

La nature humaine est toujours la même ; mais les conditions sociales d'aujourd'hui diffèrent de celles d'autrefois. La division du travail, le développement du crédit, l'emploi d'agents mécaniques d'une puissance extraordinaire dans toutes les branches de l'industrie et de l'agriculture intensive ; la découverte de la houille, de la vapeur et de l'électricité ; les moyens de transport qui suppriment les distances et mettent les productions lointaines à notre portée ; les communications plus fréquentes, grâce aux chemins de fer, aux postes, aux télégraphes, aux téléphones, et par suite la force irrésistible de la presse ; la concentration de capitaux énormes pour des entreprises colossales, comme le percement du mont Cenis ou de l'isthme de Suez ; les grands magasins, la force spontanée des ouvriers agissant collectivement par les syndicats et les grèves ; l'émigration des masses vers les grandes villes ; la prépondérance de la classe ouvrière par le suffrage universel ; l'affaiblissement du sens religieux et du respect pour l'autorité, le goût du luxe et du plaisir, la soif de l'égalité, le relâchement des liens de famille et de patrie : toutes ces causes d'ordre matériel, intellectuel ou moral, ont profondément modifié les habitudes et les tendances, les ressources et les besoins. Les principes, immuables en eux-mêmes, reçoivent ainsi des applications inattendues au milieu des enchevêtrements du monde mo-

derne. Vouloir se restreindre indiscretement aux vieilles formules en présence d'un état de choses si nouveau serait encore plus déraisonnable que de s'obstiner à pratiquer les procédés primitifs de tissage ou d'éclairage, plus désastreux que de continuer à se servir des armures pesantes du moyen âge ou des fusils de Napoléon I^{er} en face des armes savantes et de la balistique contemporaine.

Parmi les questions sociales que cet état de civilisation a fait surgir, ce qu'on appelle communément la question ouvrière a pris une telle importance dans les esprits, dans les parlements, dans la vie publique et privée, qu'il était impossible à Mgr Freppel de ne pas porter sur ce point l'attention de sa vive intelligence. Aussi commence-t-il à s'en préoccuper dès le lendemain de nos désastres, en évêque et en politique, cherchant, en cela, comme en tout, à servir l'Église et la France, Dieu et les âmes.

Il aimait naturellement le peuple, les petits, les abandonnés, les travailleurs. Peu de temps après sa venue, il voulut visiter Trélazé et descendre jusqu'au fond de ces ardoisières, où depuis longtemps aucun évêque, peut-être aucun prêtre, n'avait mis le pied. On essaya de l'effrayer en lui parlant des sentiments hostiles de cette population, des avanies ou même des périls qu'il y avait à redouter. Ces considérations n'étaient guère faites pour le retenir. L'accueil d'abord défiant devint bientôt respectueux et cordial. Ces braves gens étaient fiers de la confiance de leur évêque, charmés de sa familiarité paternelle et de sa tournure énergique, émerveillés de l'intérêt et de l'intelligence avec lesquels il les interrogeait sur les détails de leur vie, les procédés de leur exploitation, leurs risques et leurs gains. C'est avec empressement qu'ils exécutèrent sous ses yeux les diverses opérations de leur industrie. Cette visite fit sur eux une excellente impression.

Le prélat vit alors par expérience, ce qu'il savait déjà par les livres ; que rien n'est plus efficace pour résoudre la question sociale que la charité, c'est-à-dire l'amour réci-

proque puisé dans la religion et avivé par les rapports personnels des classes dirigeantes avec le peuple. Bien des préjugés se dissipent, bien des haines se fondent par le simple rapprochement.

Reprenant des idées plusieurs fois émises déjà, Mgr Frepel parlait ainsi à l'ouverture du congrès des associations catholiques, tenu sous sa présidence dans la ville d'Angers, le 1^{er} septembre 1879 :

« Je le disais récemment dans une autre enceinte, un redoutable problème est venu se poser devant la société moderne ; et j'ose ajouter aujourd'hui que c'est pour elle une question de vie et de mort. Tandis que, dans les familles plus favorisées par l'intelligence et par la fortune, la religion a fait de nos jours les plus consolants progrès ; dans la masse du peuple, au contraire, l'indifférence et l'incrédulité tendent à gagner de proche en proche. C'est là une situation pleine d'alarmes et sur laquelle il serait aussi imprudent qu'inutile de fermer les yeux.

» Au siècle dernier, l'impiété frappait au sommet pour renverser l'édifice social, et elle n'y avait que trop réussi ; aujourd'hui que le sommet s'est quelque peu raffermi, elle reprend par la base son travail de démolition. L'atelier, l'usine, la ferme, voilà le théâtre où elle opère de préférence par la parole et par l'action. C'est aux classes ouvrières qu'elle s'efforce de persuader que la religion, avec ses dogmes et ses préceptes, est un mensonge et une duperie ; que le but de l'homme, c'est d'amasser et de jouir, et que le néant est le dernier mot de ses destinées ; c'est là qu'elle cherche à faire le vide dans les âmes, pour n'y laisser debout, sur les ruines de la foi et de la conscience, que des appétits grossiers et des instincts pervers.

» On tremble, pour la France et pour l'Europe, à l'idée de ce que pourraient faire ces multitudes, sans frein religieux ni moral, le jour où, renonçant à toute espérance du côté du ciel, elles n'auraient plus conscience de leur nombre et de

leur force que pour chercher à se procurer sur la terre la plus grande somme de jouissances possible. Ce serait le commencement de la guerre sociale. Et lorsqu'on voit des publicistes et des hommes d'État assez imprudents pour s'acharner à détruire le peu de religion qui reste encore dans les classes ouvrières, l'on reste confondu de l'aveuglement qui les porte à creuser un abîme où ils tomberaient les premiers, entraînant à leur suite la société tout entière.

» Voilà pourquoi l'épiscopat, aussi prévoyant pour l'avenir que soucieux du présent, salue de ses vœux, je ne dis pas assez, de ses meilleures bénédictions, toute œuvre qui tend la main à l'ouvrier pour l'armer de force contre les sollicitations de l'erreur et du vice. Or, voilà précisément le but de vos réunions.

» Sans doute, Messieurs, la condition matérielle du travailleur ne saurait vous trouver indifférents ; et ce sera pour nous un bonheur de vous voir aborder les problèmes d'économie sociale que soulève l'état de choses actuel. Car tout en subordonnant les intérêts du temps à ceux de l'éternité, l'Église n'a jamais manqué d'encourager et de bénir les œuvres qui ont pour but d'améliorer le sort de ses enfants, de ceux-là surtout qui participent dans une moindre mesure aux biens de la terre. Je ne peux donc que m'applaudir de voir figurer sur le programme du congrès les institutions qui protègent la classe ouvrière dans l'atelier et dans la famille, les questions relatives à l'épargne et au crédit, au placement gratuit des travailleurs, à la fondation des banques populaires, à la formation des caisses de famille pour les ouvriers et les apprentis. L'œuvre si intéressante des orphelinats agricoles ne pouvait pas davantage rester absente de vos délibérations. Bref, à s'en tenir au simple énoncé des travaux qui vont vous occuper, l'on ne saurait dire que vous négligez le côté matériel ou économique des questions ouvrières. Mais, sans perdre de vue un ordre de choses si digne de votre attention, vous poursuivez néanmoins un but plus élevé, et c'est à la réforme chrétienne des travailleurs, c'est à la sanctification

de la classe ouvrière que tendent principalement vos études et vos efforts. »

Mgr Freppel exposait les mêmes idées devant le Parlement dans la séance du 2 février 1884. Ses paroles méritent d'être recueillies :

« Chacun est venu à cette tribune proposer ce qu'il croit être la solution du problème qui nous préoccupe à si juste titre : la mutualité, la participation aux bénéfices, une meilleure assiette de l'impôt, le rétablissement du régime corporatif approprié aux conditions de l'industrie moderne, la liberté illimitée du travail, la revision de la Constitution, la suppression du Sénat... Enfin le gouvernement est venu à son tour nous apporter sa solution, qui consistait à dire qu'il n'en avait pas ou du moins à en ajourner l'effet à vingt ans. Messieurs, je ne veux contredire à aucune de ces solutions, pas même à celle du gouvernement...

» La Chambre me permettra cependant de lui faire remarquer que la question économique, telle qu'elle vient de se poser devant vous, a un côté moral par où elle dépasse le gouvernement et le Parlement lui-même...

» La mutualité ! nous dit M. Langlois. Très bien ; mais la mutualité ne se comprend pas avec l'égoïsme, et l'égoïsme est un sentiment ou plutôt un vice sur lequel vous ne pouvez pas légiférer...

» La participation aux bénéfices ! C'est encore mieux, surtout quand elle est appliquée par des hommes d'initiative et de cœur comme M. Laroche-Joubert. Mais, pour qu'un patron se sente porté à admettre ses ouvriers à la participation des bénéfices, il a besoin d'être animé d'un véritable sentiment de justice, et le sentiment de la justice est encore une de ces matières qui échappent plus ou moins à l'action des lois...

» La liberté illimitée du travail ! soit ; mais si, par hypothèse, des habitudes d'oisiveté et d'inconduite éloignent l'ouvrier du travail, tous les économistes du monde ne le préserveront pas de la ruine et de la misère.

» L'élévation des salaires, ou toute autre solution approchant de celle-là! Je ne demande pas mieux pour les ouvriers, dans la mesure du possible, mais, — et c'est encore une hypothèse que je me permets de faire, — si l'ouvrier gagne huit francs par jour et qu'il en dépense dix ou douze, parce qu'il ne sait pas modérer ses désirs et mettre un frein à ses passions, vous m'avouerez qu'il ne sera pas plus avancé pour cela et que la ruine et la misère ne s'en trouveront pas moins au bout de sa semaine et à la fin de son année.

» L'instruction! nous disait avant-hier M. Clémenceau. L'instruction, à coup sûr, est une excellente chose: mais l'instruction, utile à tout, ne suffit à rien. L'instruction est une arme à double tranchant; elle peut être un instrument de mal comme elle peut devenir une force pour le bien; tout dépend de l'usage qu'on en fait. Il y faut ajouter autre chose.

» L'intérêt personnel! nous disait M. le président du conseil; et l'honorable M. Ferry allait jusqu'à affirmer que l'intérêt personnel est le seul mobile connu du travail. Mais l'intérêt personnel, sans la justice et sans le dévouement, c'est l'exploitation de l'homme par l'homme, c'est l'écrasement des petits par les grands, des faibles par les forts. L'intérêt personnel, l'unique mobile du travail? Mais c'est la propre thèse de l'égoïsme et du matérialisme! Car enfin, messieurs, ce n'est pas dans un seul but d'intérêt personnel, mais pour remplir le devoir de la justice et le devoir du dévouement, que l'ouvrier doit travailler pour son patron et le patron pour l'ouvrier. »

La meilleure solution est donc celle où se combinent le mieux l'idée de justice, qu'il faut mettre avant tout dans l'ordre économique, et l'idée de dévouement ou de charité qui est le complément de la justice. Répondant à M. Clémenceau, qui prétendait que la justice doit remplacer désormais la charité, Mgr Freppel se sert de cette comparaison:

« Vous qui êtes médecin, vous savez qu'il y a dans toutes les parties du corps humain une substance moelleuse mêlée

à chacune de nos articulations, où elle adoucit les frottements et permet aux os de s'emboîter facilement les uns dans les autres, assurant ainsi à tous nos organes leur jeu souple et régulier : c'est ce qu'on appelle la synovie. Eh bien, l'office qui revient à la synovie dans le corps humain, la charité le remplit dans le corps social. Elle ne peut jamais être remplacée. C'est la charité qui amortit les chocs, calme les ressentiments, étouffe les haines, complète la justice, et rétablit, autant qu'il est en elle, l'équilibre rompu par l'inégalité des conditions. »

Puis, après avoir prouvé que la religion est la seule école et la seule source de charité, Mgr Freppel termine par cette chaleureuse péroraison, entrecoupée de vociférations et d'applaudissements :

« Et maintenant, quand je vois qu'au lieu d'appeler à votre aide ce puissant auxiliaire pour la solution des problèmes économiques, vous mettez l'Évangile à l'index de vos écoles, — car, chose qui ne s'était jamais vue dans aucun pays civilisé, l'Évangile est à la porte de vos écoles, l'Évangile, ce code sublime de la justice, du dévouement et de l'abnégation! — quand je vois qu'au lieu d'appeler la religion à votre secours pour résoudre les questions économiques, vous la bannissez de l'école, de l'hospice, de l'hôpital, des commissions hospitalières et des bureaux de bienfaisance, de tous les asiles de la souffrance et de la misère, de partout, je me demande si vous êtes bien sur le chemin qui conduit à la solution de la question ouvrière...

» Non, vous n'y êtes pas. Voici pourquoi. De cet ouvrier formé dans vos écoles désormais sans religion, l'athéisme fera un mécontent, un révolté contre l'ordre social, un homme qui sera sans force contre la souffrance et le malheur, un homme qui, n'ayant plus d'espérance dans une vie meilleure, concentrera dans cette vie tous ses désirs, toutes ses jouissances, et qui, par conséquent, dans tout homme plus heureux, plus fortuné que lui, verra un ennemi. Voilà

l'ouvrier que vous nous préparez, l'ouvrier de l'avenir, l'ouvrier de la guerre sociale.

» Est-ce que je n'ai pas le droit de dire qu'au lieu de résoudre la question sociale, vous lui tournez le dos? N'ai-je pas le droit de vous le dire, quand je voyais tout à l'heure, en venant au Palais-Bourbon, d'abominables affiches contre la religion s'étaler sur tous les murs de la capitale, même sur les murs des édifices publics, avec l'agrément du préfet de police ; des affiches qui vont frapper les yeux de l'ouvrier, de sa femme et de ses enfants, au risque d'effacer en eux jusqu'aux derniers vestiges des sentiments religieux? Et vous voulez résoudre la question ouvrière!

» Je vous le dis avec toute l'énergie de ma conviction de Français et de chrétien, la République a fait fausse route dans toutes les questions qui touchent par un côté quelconque à l'ordre religieux et moral, et il n'est que temps pour elle de revenir sur ses pas.

» Tous, Messieurs, nous voulons la paix sociale; tous, nous voulons l'union et la concorde entre les différentes classes de la société; tous, nous voulons l'autorité en haut, la soumission et la déférence en bas, le contentement et la modération partout. Mais, si vous voulez ces choses sérieusement, si vous les voulez efficacement, mettez donc à profit ces grandes forces morales dont le christianisme a le secret, tout au moins ne les diminuez pas, ne les amoindrissez pas.

» Avec l'Église, avec la religion, vous pouvez résoudre la question ouvrière. Sans l'Église, sans la religion, vous ne pouvez rien, absolument rien. »

N'était-il pas heureux qu'au milieu de discussions techniques et se traînant presque toujours dans le terre à terre des intérêts matériels, un évêque put faire entendre de pareils enseignements dans une Chambre de députés?

XVI

Après le rôle de l'Église dans les affaires civiles, ce qui passionne le plus nos contemporains c'est le rôle de l'État dans les questions sociales et ouvrières. Les uns, pleins de confiance dans la raison humaine, ne veulent presque aucune limite à la liberté dont les excès, à ce qu'ils prétendent, se corrigent par eux-mêmes ; les autres, à l'opposé, font de l'État la providence universelle et attendent de lui l'extirpation de tous les abus et l'abondance de tous les biens.

Sans jamais donner dans aucun genre de socialisme, Mgr Freppel, entraîné par les vieux théologiens et par les écrivains allemands et anglais, semble avoir été d'abord quelque peu flottant et avoir fait large la part de l'État ; mais l'étude d'économistes tels que M. Paul Leroy-Beaulieu et M. Charles Périn, une notion plus précise de l'État moderne et l'expérience personnelle, fixèrent bien vite ses idées.

Ce qu'il a combattu le plus énergiquement, c'est l'idée fausse qu'on se fait de l'État, de sa nature, de sa fin et de ses fonctions. Peu d'hommes politiques ont défini avec plus de justesse des termes que l'on est exposé à confondre et qui sont pourtant très distincts : la *nation*, qui est l'ensemble des individus de même race, vivant sur le même sol et sous les mêmes lois ; la *société*, dont les membres unis les uns aux autres pour des fins communes et par les mêmes inté-

rêts, forment un tout moral; l'*État*, qui est l'autorité organisée pour maintenir l'ordre et promouvoir le bien général; le *gouvernement* ou la réunion des personnes entre les mains desquelles sont les pouvoirs publics, législatif, judiciaire, exécutif. Cette analyse pleine de finesse a souvent servi à l'évêque et au député pour réfuter les sophismes ou dénoncer les empiètements d'adversaires qui confondaient tout.

Signalons, en passant, quelques-unes des conséquences qu'il tirait de ces distinctions. L'armée, disait-il, est au service du pays, et non pas du gouvernement, c'est-à-dire des ministres qui passent, tandis que la patrie reste; il en est de même de la magistrature. On pourrait dire, au contraire, que certains fonctionnaires administratifs sont aux ordres et par suite au choix des ministres. De même le budget ordinaire pourvoit aux besoins permanents de la société en payant les services publics; les Chambres ne peuvent donc pas le supprimer pour faire échec à la politique d'un cabinet. L'enseignement libre et le sacerdoce sont des fonctions sociales, nullement des fonctions d'État, puisqu'ils ne tiennent pas de l'État l'emploi qu'ils remplissent au profit de la société, ne l'exercent pas en son nom, mais seulement sous sa haute protection, et, s'il y a lieu, sous sa surveillance. Les députés élus par une majorité ne représentent pas uniquement cette majorité, mais la nation ou le collège électoral tout entier; ils doivent donc, s'ils veulent s'acquitter avec intégrité de leur mandat, sauvegarder les intérêts de la minorité, ou plutôt veiller aux intérêts généraux, sans distinction de majorité et de minorité.

Nous ne pouvons pas nous étendre longuement sur ce sujet; mais on entrevoit tout ce que la netteté de son vocabulaire politique et juridique donnait à l'évêque d'Angers d'avantages sur des contradicteurs dont les définitions étaient moins précises.

Un des périls des temps présents, c'est le socialisme d'État. Aveugle qui ne le voit pas, disait Mgr Freppel dans sa lettre

pastorale du 18 janvier 1879, où il en exposait ainsi le programme et le but final :

« Détruire la propriété individuelle pour y substituer la propriété collective ; faire de l'État l'unique possesseur du sol et des instruments de travail ; revendiquer pour tous la même part à tous les biens et à toutes les jouissances ; ne laisser subsister aucune inégalité sociale ou politique, aucune hiérarchie de droits ni de pouvoirs ; et, par suite, faire table rase de toutes les institutions existantes, religieuses, juridiques, militaires, pour reconstruire la société sur de nouvelles bases qui seraient la négation de Dieu, de l'âme immortelle, de la vie future, c'est-à-dire le matérialisme théorique et pratique ; telle est l'œuvre à laquelle travaillent des milliers d'hommes, d'une extrémité du monde à l'autre, et qui, à des degrés divers et sous des formes multiples, se résume dans la révolution sociale. »

Mgr Freppel assigne une triple cause à ce mal redoutable : l'affaiblissement du sens religieux et des croyances, la surexcitation des instincts égoïstes dans les masses et particulièrement de l'indépendance, enfin la diffusion de certaines erreurs philosophiques et économiques. Il démasque ces erreurs et les combat chaque fois que l'occasion se présente. C'est ainsi qu'à la réunion de la *Société générale de secours mutuels*, dont il est président, il prononce une belle allocution sur le rôle providentiel de l'inégalité des conditions parmi les hommes. Un morceau de son discours sur l'*Idée du droit*, à l'ouverture du congrès des jurisconsultes catholiques, le 1^{er} octobre 1879, nous prouve avec quelle vigueur de logique et quelle ampleur de langage il savait exposer les origines de ces théories subversives et en signaler la source commune. Après avoir montré, dans une revue rapide, cette idée fondamentale du droit faussée et menacée dans les diverses contrées de l'Europe, et notamment en Angleterre où le droit est confondu avec l'intérêt, et en Allemagne où il est confondu avec la force, l'orateur fait un retour sur la France :

« On manquerait de justice envers notre pays en voulant prétendre que ces théories extrêmes sont à la veille d'y obtenir un grand succès. La générosité et le désintéressement, si naturels en France, et le sentiment de la dignité personnelle, non moins vif ni moins profond, empêcheront toujours plus ou moins d'y confondre le droit avec l'intérêt ou avec la force.

» Et cependant, l'idée du droit est-elle hors d'atteinte parmi nous, en présence du matérialisme qui, pour être conséquent avec lui-même, doit nécessairement subordonner toutes choses à la satisfaction des besoins et des intérêts matériels? N'avons-nous pas entendu le positivisme nous dire, par la bouche d'Auguste Comte, que « la notion du droit doit disparaître du domaine politique, comme la notion » de cause du domaine philosophique »? N'est-ce pas matérialiser le droit, que de le chercher uniquement dans des textes de loi positive, au lieu de le ramener à sa source éternelle qui est Dieu?

» Le droit naturel et le droit canonique ont-ils une place quelconque dans l'enseignement de la plupart de nos écoles officielles? Et d'autre part, la théorie du *Contrat social* ne fait-elle pas du droit une pure création de la volonté humaine, au lieu d'y voir l'expression de la raison et de la volonté divines! Quand le sophiste de Genève, oubliant qu'il est des droits antérieurs et supérieurs à toute convention positive, définissait la loi : « l'expression de la volonté générale », ne substituait-il pas la domination du nombre à la souveraineté de la justice et de la vérité? En faisant abstraction de ce qui est vrai et légitime en soi, indépendamment de toute volonté humaine, une pareille maxime, introduite dans la vie et dans la législation d'un peuple, ne tend-elle pas à faire d'une majorité quelconque la seule règle et l'unique mesure du juste et de l'injuste? Et comme le nombre est en même temps la force, la théorie de Rousseau, acceptée si légèrement et par tant d'esprits, ne va-t-elle pas rejoindre la théorie hégélienne de la force identique au droit, de l'homme individuel

absorbé dans la nation ou dans l'État, source unique de tous les droits, et mesurant à chaque citoyen la part d'action qui lui revient dans n'importe quel ordre de choses ?

» Oui, Messieurs, sans aucun doute ; et c'est par là que l'idée du droit est menacée en France non moins qu'ailleurs. Le grand péril du moment, c'est l'application des théories de Rousseau et de Hegel à l'ordre social ; c'est l'exagération des droits de l'État au détriment de la personne humaine, de la famille et de l'Église.

» Chose étrange ! A la fin du siècle dernier l'on paraissait se préoccuper avant tout des droits de l'homme, de sa liberté et de sa dignité personnelles ; et à l'heure présente, de quel côté que je me tourne, je n'entends plus parler que des droits de l'État. Serait-ce donc là le terme d'un mouvement d'idées qui semblait affecter à son origine un tout autre caractère ? On voudrait ne pas le croire ; mais les faits sont là pour enlever jusqu'à l'ombre d'un doute.

» Oui, l'État, c'est-à-dire, en définitive, un petit nombre d'hommes qui le représentent ou le personnifient, l'État, réduit à de telles proportions et imposant à chaque citoyen ses opinions, ses haines et ses antipathies, sous peine de l'exclure de toute participation à la vie et aux fonctions publiques ; l'État se substituant à la famille dans l'instruction et dans l'éducation des enfants, quels que puissent être à cet égard les vœux et les préférences du père et de la mère ; l'État aspirant à chasser l'Église de la société extérieure, pour la refouler dans l'intérieur du temple, où ses proscriptions ne tarderaient pas à la suivre pour l'entraver et l'asservir ; l'État remplaçant son droit naturel de surveillance et de police par la direction universelle et unique de tous les établissements de bienfaisance et de charité ; en un mot, l'État maître absolu des intelligences et des volontés, en attendant que, par une conséquence logique, fatale, il devienne l'unique propriétaire du sol et le possesseur exclusif de tous les biens : voilà l'idéal que l'on nous propose et que nos adversaires s'efforcent de réaliser, les uns sachant bien

ce qu'ils font, les autres ne se doutant pas de ce qu'ils préparent.

» On appelle cela l'État moderne. Non, mille fois non, ce que l'on ramènerait par là, c'est l'État antique, l'État païen dans ce qu'il avait de plus despotique et de plus abaissé, un État où il pouvait y avoir place pour tout, excepté pour le droit, la justice et la liberté. »

XVII

Les envahissements de l'État, les tendances vers le socialisme et le collectivisme qui en sont la suite, Mgr Freppel les estimait absolument détestables en eux-mêmes ; mais l'impiété révolutionnaire dont sont imprégnés les gouvernements modernes les lui faisait redouter encore davantage de nos jours. C'est pourquoi il devenait de plus en plus défiant et combattait des mesures qu'il eût peut-être acceptées en d'autres circonstances, parce que leur élasticité se prête à l'arbitraire ; et l'arbitraire des pouvoirs hostiles tourne vite à la persécution. A plus forte raison poursuivait-il sur tous les terrains les lois en contradiction avec la justice naturelle ou les dogmes révélés.

Dans ses discours contre le divorce et le mariage civil, il s'est opposé à la mainmise de l'État sur le fondement même de la famille ; en combattant les lois scolaires, le monopole de l'Université, l'enseignement obligatoire, laïque et gratuit, etc., il a sauvegardé l'autorité primordiale du père sur ses enfants et le droit naturel qu'il a de choisir les maîtres qu'il veut leur donner ; en protestant contre les expulsions des religieux et la violation de leurs domiciles, contre l'abolition d'un budget des cultes qui n'est qu'une indemnité, contre la suppression du traitement des prêtres, contre la confiscation des édifices religieux ou des grades militaires, contre le partage forcé des héritages immobiliers et les droits excessifs

de succession, contre l'attribution tout à fait arbitraire des bourses ou des autres secours et contre l'accroissement indéfini des emplois salariés, il a maintenu intact le principe de la propriété individuelle ; enfin, en affirmant le droit d'association pour tous, en ce qui n'est pas compromettant pour le bien commun et la tranquillité publique, il a sauvé la dignité personnelle et la liberté.

L'État n'est pas une providence chargée de pourvoir à tous les besoins, de prévenir tous les écarts, d'enseigner toutes les vérités, de châtier toutes les fautes et de faire pratiquer toutes les vertus. Son rôle est plus modeste : représentant du territoire et des habitants, il doit s'acquitter des services communs auxquels l'initiative individuelle ne peut jamais suffire. L'ordre public, la sécurité des biens et des personnes, les relations extérieures, la défense nationale, tel est son domaine ; il est aussi le gardien de la justice, le protecteur des faibles, surtout le conservateur des intérêts perpétuels du pays, car il demeure, tandis que les particuliers passent.

Nous lisons, dans le magnifique discours de Mgr Freppel, à la séance du 24 octobre 1890 :

« Le second reproche que je me permets d'adresser au budget français, c'est qu'il exagère, je devrais dire qu'il altère et même qu'il fausse la notion de l'État, en étendant outre mesure son rôle et sa fonction : de là, au point de vue financier, des conséquences que j'ose appeler désastreuses. C'est une vérité de sens commun qu'en matière civile et commerciale, surtout en matière de travaux et de constructions, l'État ne doit entreprendre que ce que les particuliers et les associations naturelles ou libres ne peuvent pas faire par leurs seules forces. Ainsi doit-on abandonner à l'État tout ce qui concerne l'ordre public, les relations extérieures, la défense nationale.

» Mais, à part cela, le véritable rôle, la vraie fonction de l'État, c'est d'encourager, de favoriser, de stimuler, de diriger même, si vous le voulez, vers des fins générales et

dans l'intérêt de tous, l'action individuelle et l'action collective, mais non pas de se substituer à elles en tout et pour tout. L'État usant de ses pouvoirs militaires, administratifs, judiciaires, exécutifs, pour le profit de la chose publique, rien de mieux ; encore une fois c'est sa véritable fonction. Mais l'État banquier, l'État professeur, l'État maître d'école, l'État commerçant, l'État industriel, l'État manufacturier, l'État comédien ou tragédien, l'État assureur, l'État imprimeur, car il l'est à l'heure présente, rien de tout cela n'est dans la nature des choses, rien de tout cela ne correspond à une idée saine et correcte. »

Mgr Freppel est trop sage pour interdire à l'État toute intervention dans le domaine économique. Ce n'est pas un simple témoin armé, ayant mission de constater et de faire exécuter les arrangements conclus sous ses yeux, sans qu'il lui soit jamais permis d'en examiner les conditions. En plus d'une circonstance, il est de son droit et de son devoir d'intervenir non seulement dans la réglementation du travail, mais dans les questions d'enseignement, de moralité et d'hygiène publiques, de police, d'assistance et même de culte extérieur. Il est tout à fait dans son rôle quand il fait des lois sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes en couches, ou bien contre les accaparements et contre les associations dangereuses. Mgr Freppel a même été jusqu'à demander l'assurance obligatoire pour certaines catégories d'ouvriers dont les risques sont plus grands par la nature de leurs travaux, et dont l'imprévoyance est constatée. Tels seraient, par exemple, les mineurs. Ce moyen exceptionnel est peut-être le seul qui permette de les soustraire à la misère et qui délivre l'État d'un lourd fardeau. Encore faut-il que l'État ne se constitue entrepreneur d'assurances que lorsque les sociétés privées font défaut.

Mais, à part certains cas dont il tendait à restreindre le nombre, à mesure qu'il connaissait mieux ces délicates difficultés, Mgr Freppel était d'avis que les pouvoirs publics doi-

vent respecter autant que possible la liberté du citoyen, de la famille, des associations et de l'Église. Rien de plus péremptoire là-dessus que le second discours qu'il a prononcé au congrès des jurisconsultes catholiques, le 7 octobre 1890, et diverses allocutions adressées à la *Société catholique d'économie politique et sociale*, qu'il avait beaucoup contribué à fonder à Paris et dont il avait bien voulu accepter la présidence.

Il déplore le vent de socialisme qui souffle sur l'Europe occidentale, surtout quand il voit autour de lui ceux-là mêmes qui avaient attaché le plus d'importance à l'idée corporative, et avec raison, abandonner peu à peu cette idée, ou du moins la reléguer au second plan, par lassitude ou par désespérance, et demander aux pouvoirs publics la réglementation du travail, qu'il s'agisse d'ouvriers adultes ou mineurs.

« Réduction des heures de travail, c'est, dit-on, l'affaire de l'État; fixation d'un minimum de salaire, encore l'État; proportion à établir entre les profits et les salaires, — car on va jusque-là, — toujours l'État. Partout, dans le monde du travail, l'État comme puissance régulatrice et souveraine! »

Cette tendance à tout remettre au gouvernement, à tout en attendre, lui paraissait mal fondée en principe et funeste dans ses résultats, pour le commerce, pour l'industrie, pour les finances, et, ce qui est plus triste, pour le caractère national dont cette passivité énerve la vigueur et ruine l'esprit d'initiative. La défiance permise dans tous les temps s'impose sous un régime où les fonctionnaires se multiplient à l'excès, où les pouvoirs publics, presque uniquement représentés par des sectaires, ne tendent que trop à s'immiscer en tout, à dominer partout, à profiter de toutes leurs forces pour appuyer des manœuvres électorales et pour étouffer le sentiment religieux, c'est-à-dire pour tuer l'âme de la vraie France.

XVIII

Prenant à partie quelques-unes des maximes à la mode et dans lesquelles une analyse clairvoyante retrouve la doctrine socialiste, Mgr Freppel les discute et les réfute avec sa lucidité ordinaire.

« Pour justifier cette réglementation abusive du travail par l'État, on aime à s'envelopper de formules plus ou moins spécieuses, comme celle-ci : « Le travail est une fonction sociale ; par conséquent, il appartient à l'État de la réglementer comme toute autre fonction de ce genre. »

» C'est là une maxime que, pour ma part, je conteste absolument, dit-il. Le clergé, la magistrature et l'armée remplissent des fonctions sociales ; cela se comprend de soi. Mais le travail de l'ouvrier, comme celui du patron, est d'ordre purement privé. Le contrat qui les lie l'un à l'autre est un contrat personnel, d'homme à homme, de particulier à particulier, et dans lequel les pouvoirs publics n'ont rien à voir, si ce n'est pour faire respecter la justice et la morale.

» Dira-t-on que le travail est une fonction sociale parce qu'il intéresse la société ? Mais, à ce compte-là, il n'y a pas de manifestation de l'activité humaine qui ne ferait surgir toute une armée de fonctionnaires ; car c'est le propre de la société qu'aucun de ses membres ne puisse s'isoler du corps entier, auquel se rapportent, en profit ou en perte, tous les actes individuels. Autant vaudrait soutenir que le consommateur,

sans lequel le producteur ne pourrait subsister, remplit à son tour une fonction sociale; et alors, où s'arrêter dans cette voie? Il n'y a plus de Français qui ne puisse se dire un fonctionnaire. Vraiment, il suffit de serrer d'un peu près cette formule pour montrer que si elle se prête facilement à des développements de pure rhétorique, elle ne résiste pas à l'examen de la raison. »

Une seconde formule a trouvé du crédit chez un bon nombre d'hommes qui s'occupent des questions ouvrières et qui montrent plus de zèle que de rigueur scientifique. On dit : « En bonne justice, le salaire de l'ouvrier doit être proportionné à ses besoins, et non pas seulement à son travail. »

Mgr Freppel était le premier à proclamer que l'ouvrier honnête et prévoyant doit pouvoir vivre selon sa condition et soutenir sa famille avec le produit de son labeur. C'est un axiome qui n'est sérieusement contesté par aucune école. Cela se réalise naturellement, par le cours libre des choses, dans toute société dont le jeu est normal. Une certaine intervention des pouvoirs publics est sans doute nécessaire; mais quand elle devient trop minutieuse, elle est plus nuisible que profitable aux intérêts qu'elle veut protéger. Et puis, n'est-il pas à craindre que le législateur manque de clairvoyance et d'à-propos, ou même qu'il se laisse influencer par des vues particulières et des passions politiques!

Quoi qu'on fasse, par suite de circonstances qu'aucune sagesse ne peut prévenir, l'équilibre entre le salaire et les besoins de quelques travailleurs se trouvera parfois rompu pour un temps et dans un cercle donné. C'est alors que la justice commutative doit constater son impuissance! Écoutez Mgr Freppel :

« Ici l'on confond manifestement la justice avec la charité. La justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû, et non pas ce que l'on n'a pas reçu de lui. Du moment que le travail est rémunéré au prix convenu et dans une proportion équitable avec ce qu'il produit par lui-même et de son seul fait,

le devoir de la justice est rempli ; le reste est l'affaire de la charité. Autrement il faudrait soutenir que, en justice, le salaire doit varier selon que l'ouvrier est célibataire ou père de famille, qu'il a trois ou cinq enfants, ou davantage encore. Comment soutenir une pareille théorie sans confondre l'atelier ou l'usine avec un bureau de bienfaisance ?

» Ah ! que la charité qui nous fait aimer notre prochain comme nous-mêmes, pour l'amour de Dieu, que la charité venant achever et compléter l'œuvre de la justice, tienne compte des besoins de l'ouvrier pour mettre à son service les ressources dont elle peut disposer, rien de mieux ; c'est même là un devoir qui peut devenir, à l'occasion, tout aussi impérieux qu'un devoir de justice. Mais de grâce, que l'on ne brouille pas des notions distinctes par leur nature !

» L'État est le gardien de la justice, *custos justitiae*, tant que l'on voudra ; mais il n'y a aucun principe qui l'autorise à convertir en obligations de justice les actes de la charité particulière ; par conséquent, ce n'est pas sur de telles maximes que l'on peut s'appuyer pour justifier son intervention abusive dans le domaine du travail. »

Quelques économistes affectant un langage technique, promulguent cet aphorisme d'une obscurité dangereuse : « Le salaire est la juste compensation de la renonciation de l'ouvrier aux profits de son travail. »

« Ou ces mots ne signifient rien, dit Mgr Freppel, ou ils veulent dire que, en vertu même du contrat de travail, l'ouvrier devient co-propriétaire ou co-usufructier du champ, de la mine ou de la manufacture. Car l'on ne peut renoncer à sa part dans les revenus d'un bien ou dans les bénéfices d'une entreprise, qu'à la condition de posséder là-dessus un droit de propriété ou d'usufruit. »

Est-ce à dire que Mgr Freppel condamne la participation aux bénéfices, quand elle est stipulée par des conventions positives acceptées de part et d'autre ? Non ; il la déclare même louable, encore qu'elle offre bien des difficultés pratiques et

des déceptions ; mais ériger cette participation en principe absolu et la proclamer de plein droit lui paraît une maxime erronée, que le socialisme international peut seul applaudir. Il se défie, du reste, de toutes les antithèses violentes entre le capital et le travail. Ce ne sont pas là deux notions contradictoires, deux ennemis naturels, puisque le capital n'est souvent qu'une accumulation de travail musculaire ou intellectuel.

« Pour être valide, un contrat doit être libre ; mais la liberté de l'ouvrier, dans le contrat de travail, est illusoire ; c'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer ; l'État doit donc jeter dans la balance le poids de son autorité pour rétablir l'équilibre ».

Encore une de ces formules où l'on se paye de mots plus que de raisons ; car si l'égalité de condition ou de fortune est nécessaire pour assurer la validité du contrat de travail, il faut dire adieu à toute convention de ce genre : elle sera toujours nulle de plein droit. D'ailleurs, cette objection se comprend de moins en moins, aujourd'hui que les masses ouvrières ont contre les patrons cette double arme qui s'appelle le droit de coalition et le droit de grève.

Une autre erreur a paru singulièrement dangereuse à l'évêque d'Angers : c'est la doctrine qui donne à l'État le pouvoir de fixer un minimum de salaire, sans y être contraint par une de ces situations exceptionnelles où la nécessité est la suprême loi. Voici comment il la réfute dans l'*Anjou* :

« Le législateur fixant le minimum des salaires ! Mais c'est la main-mise absolue de l'État sur l'industrie et sur l'agriculture, sur toutes les usines, sur toutes les manufactures, sur tous les ateliers ; et, comme les ouvriers agricoles ne méritent pas moins la sollicitude de l'État que les ouvriers industriels, sur toutes les métairies et sur toutes les fermes.

» Avec une pareille théorie, il n'y a plus de liberté possible dans les transactions, ni pour les particuliers ni pour les

associations. Si la Révolution française a exagéré le principe de la liberté du travail et de la concurrence, jusqu'à provoquer les excès de l'individualisme, il ne faudrait pourtant pas se jeter dans l'extrême contraire, en conférant à l'État des attributions qui ne découlent pas de sa notion et qui n'entrent nullement dans sa compétence.

» Et puis, que l'on veuille bien réfléchir aux conséquences. Si, pour assurer le bien-être des ouvriers, l'État a le droit d'imposer aux patrons un minimum de salaire, pourquoi n'aurait-il pas le droit de fixer un minimum de loyer, un minimum de prix des denrées, un minimum de prix des marchandises? Car tout cela importe également au bien-être des ouvriers. Une fois ce principe admis, le socialisme d'État se développe dans tous les sens; et l'on a beau faire des réserves sur tel ou tel point, la logique emporte toutes les frères barrières qu'on voudrait lui opposer.

» Ce qui nous rassure d'ailleurs sur le succès d'une si étrange théorie, c'est qu'elle est aussi chimérique dans l'application qu'erronée et injuste en principe.

» Rien de plus louable assurément que de chercher à assurer le bien-être des ouvriers; et M. de Mun se dévoue à cette tâche avec un zèle et un talent auxquels nous avons toujours été heureux de rendre hommage. Il faudrait cependant, pour être complètement juste, regarder aussi quelque peu du côté des patrons, et voir au milieu de quelles difficultés se débat l'industrie française.

» C'est un fait incontestable que les salaires ne sont nulle part aussi élevés qu'en France. Nous sommes loin de nous en plaindre; mais il est permis de constater que c'est précisément cette cherté de la main-d'œuvre qui nous rend la concurrence si difficile avec l'étranger. On trouvera donc, sans doute, le moment mal choisi pour exprimer le vœu que l'État s'arroge un droit qu'il n'a jamais eu dans aucun temps, celui de fixer par des lois le minimum des salaires.

» Pour notre part, nous n'hésitons pas à le dire, il nous paraît regrettable qu'on lance une pareille théorie dans le

public, sous le couvert d'un nom autorisé. Si la relation de la *Pall Mall Gazette* est fidèle, et elle n'a pas été démentie, M. de Mun se croit sûr d'avoir une grande foule de catholiques avec lui. Pas sur ce point capital, par exemple; car il n'est pas, à notre connaissance du moins, un seul catholique qui ait osé jusqu'ici attribuer à l'État le droit de fixer par des lois le minimum des salaires.

» Quoi qu'en dise l'honorable député, aucune des dix-huit à vingt assemblées provinciales, réunies de novembre à juin, n'a rien accepté de pareil. Nous sommes tous résolus à faire front au socialisme, surtout au socialisme d'État, le plus dangereux de tous. Ce n'est pas en caressant une erreur que l'on peut se flatter de résoudre les questions sociales. »

Au socialisme Mgr Freppel oppose les deux principes de la liberté du travail et de l'association.

Choisir librement sa profession, en établir le siège partout où on le voudra, travailler d'après les méthodes de fabrication que l'on juge les plus avantageuses : c'est un triple droit dont l'exercice devenait nécessaire par l'avènement de la grande industrie, par l'extension des relations commerciales, par la concurrence de la production manufacturière entre les différentes nations, désormais plus rapprochées les unes des autres.

Il fallait adapter à ces conditions nouvelles les cadres des anciennes corporations, mais non pas supprimer le droit d'association, complément naturel et correctif indispensable de la liberté du travail; sans cette faculté de s'unir pour sauvegarder leurs intérêts communs, les classes ouvrières sont condamnées à l'impuissance de l'individualisme. C'est pourquoi, ajoute l'évêque économiste, nous voici occupés depuis cent ans à réagir contre cette fatale erreur de 1791, à reconstruire peu à peu et péniblement le droit des ouvriers à l'association, par les sociétés de secours mutuels, par les caisses de pensions de retraite, par les banques populaires, par les sociétés coopératives, par les syndicats professionnels,

en un mot, par le rétablissement, sous une forme ou sous une autre, du régime corporatif.

Songe-t-il à faire revivre les corporations obligatoires et fermées du moyen âge? Non; il veut des corporations pouvant se former librement entre patrons et ouvriers; des unions de métiers ayant la faculté de créer, sous la protection des lois, leurs œuvres de secours et de prévoyance en faveur des enfants, des veuves, des vieillards, des invalides du travail, sans être entravées dans leurs développements par des restrictions méticuleuses au droit de propriété collective; en un mot, « de vraies associations ouvrières, ayant comme autrefois leur patrimoine corporatif sous l'égide du droit public et de la religion. »

Ainsi, tout en proscrivant le socialisme et l'intervention excessive de l'État dans les contrats du travail et dans les rapports entre patrons et ouvriers, Mgr Freppel se gardait bien de tomber dans l'égoïsme de l'école libérale. A ses yeux ce n'est point une marchandise comme une autre, ce travail de l'homme raisonnable, qui fait de la créature le coopérateur intelligent de Dieu, surtout ce travail chrétien, que Jésus-Christ a pratiqué et sanctifié, que la grâce ennoblit et qui mérite une éternelle récompense.

L'ouvrier a droit à ce que sa liberté, sa dignité, sa vie morale et sa vie physique soient respectées et protégées contre la violence, contre la ruse et contre les accidents. Toute la question est de savoir quelle part il convient de faire à l'État moderne et à l'initiative privée, à l'encouragement et à la réglementation, pour arriver plus efficacement à sauvegarder ces intérêts sans en compromettre d'autres.

Mgr Freppel ne se contentait pas d'encourager; il proposait des lois; et ses généreuses tentatives lui attiraient des lettres de félicitations comme celle-ci :

Paris, 4 février 1886.

« Monseigneur,

» En lisant, à l'*Officiel*, que Votre Grandeur a déposé à la

Chambre une proposition de loi pour la protection des ouvriers en cas d'accident, j'ai éprouvé une telle joie que je me permets de vous exprimer la gratitude bien vive que je ressens comme catholique, en voyant un évêque français prendre en main la défense des classes populaires.

» La question sociale est la seule, au fond, qui agite les masses ; n'est-il pas navrant de voir que les socialistes se sont attribué le monopole de la protection des faibles ? L'Église catholique peut seule les défendre contre l'oppression des lois modernes de l'économie libérale ; mais jusqu'ici d'autres soins ont réclamé sa sollicitude, et le peuple ignore que le salut ne viendra que du christianisme. Pour le ramener à sa mère, n'est-il pas temps qu'il voie son intervention se manifester publiquement ?

» En prenant cette noble initiative, Monseigneur, vous suivez l'exemple de Mgr Ketteler et celui que donnent encore aujourd'hui le cardinal Manning, le cardinal Simor, Mgr Strossmayer, Mgr l'évêque de Nottingham. Grâce à Dieu ! la voix des pontifes commence à se faire entendre.

» Le libéralisme économique, qui a créé le prolétariat moderne, sera bientôt condamné par l'Église, comme le libéralisme politique et le libéralisme religieux. Ce sera la dernière phase du combat entre l'erreur et la vérité.

» Pénétré de reconnaissance et d'espoir, je suis, avec respect, Monseigneur, votre très humble et très dévoué serviteur.

» LOUIS M., *ancien auditeur au conseil d'État.* »

En résumé : liberté individuelle, liberté d'association avec toutes ses conséquences légitimes, intervention de l'État limitée à la protection des droits et à la répression des abus ; telle est la formule à laquelle s'arrête Mgr Freppel dans la question du travail.

XIX

Mgr Freppel désirait beaucoup voir se consacrer à l'étude des questions sociales et ouvrières quelque homme de talent et de dévouement, habitué de longue date aux méthodes scientifiques et capable d'exposer ses idées à la tribune. Il se crut sur le point de voir réaliser ce souhait quand M. Amagat lui annonça que telle était son intention.

Leurs rapports dataient de l'année même où le député de Saint-Flour avait fait triompher son programme républicain, mais libéral et indépendant, contre l'opportunisme de son adversaire. Les commencements oratoires du nouvel élu, en novembre 1881, à propos des affaires tunisiennes, furent assez malheureux, et la majorité ferryste profita de cette inexpérience pour le couvrir de huées ; mais l'évêque d'Angers avait deviné dans cet homme de trente-quatre ans une belle intelligence, un caractère bien trempé, beaucoup de droiture, des convictions ardentes, un patriotisme sincère, l'amour du travail et la passion de la justice. C'était presque un phénomène que cette honnêteté âpre au milieu d'une Chambre de viveurs ou de sectaires. Il se sentit invinciblement attiré vers cette nature loyale que les circonstances avaient éloignée de la religion, mais qui avait gardé sa générosité native.

Quelques jours après son malencontreux début, M. Amagat remontait à la tribune pour défendre son élection. Les opportunistes le firent invalider, malgré l'habileté calme et

l'éloquente logique dont il fit preuve en cette circonstance. « Quand il quitta l'Assemblée, deux mains seulement se tendirent vers lui, celle de M. Paul de Cassagnac et celle de Mgr Freppel. »

Le lendemain, il se préparait à repartir pour l'Auvergne, écœuré de tant d'injustice, lorsqu'on vint frapper à la porte de son petit appartement de la rue des Feuillantines. C'était l'évêque d'Angers qui lui apportait un encouragement très opportun. « Allez retrouver vos électeurs, lui dit-il; vous êtes jeune, vous êtes un homme de cœur, l'avenir est à vous. Vous nous reviendrez et vous vous imposerez à ces gens-là. »

M. Amagat partit, la colère et l'espérance dans l'âme. Le 21 août 1881, il avait été élu avec une majorité de deux cents voix à peine; le 29 janvier, il en obtenait trois mille de plus que son concurrent.

La victoire fut complète, et le respect affectueux que le député de Saint-Flour professa dès lors pour Mgr Freppel ne se démentit jamais; il parlait de lui souvent et il ne prononçait son nom, écrit Mgr Baduel, qu'avec un accent spécial de vénération. De son côté, le député du Finistère suivait avec sympathie cet orateur dont le talent grandissait d'année en année et dominait les partis pris et les rumeurs. Il l'applaudit pendant cette rude campagne de 1885, où M. Amagat, seul contre la coalition opportuniste et jacobine, protestait, avec une indomptable énergie et une implacable sagacité, contre la dilapidation de la fortune publique et contre les attentats à la liberté religieuse. « Dans la dernière Chambre, pouvait dire fièrement le député de Saint-Flour aux électeurs du Cantal, en octobre 1885, j'ai défendu ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, la liberté de conscience. J'ai proclamé bien haut que, dans les écoles où l'enfance s'élève, les catholiques ont le droit d'enseigner la prière. »

L'évêque d'Angers ne manquait pas une des séances où M. Amagat devait prendre la parole. Des études patientes et une incorruptible sincérité avaient promptement acquis à

celui-ci une compétence hors ligne dans les questions financières ; son autorité était d'autant plus incontestable, qu'il était républicain convaincu et ne pouvait être accusé d'opposition systématique. Pas un détour, pas un recoin du budget qui ne lui fût familier ; aussi était-il devenu l'effroi des rapporteurs et des ministres. Le spectacle des tripotages et des dilapidations, dont il avait surpris les dessous, l'enflammait d'indignation. Pour les flétrir, il passait des journées presque entières à la bibliothèque du Palais-Bourbon, et il est monté jusqu'à cinq fois à la tribune dans la même séance. On peut dire que c'est un des rares personnages auxquels la politique ait fait du bien.

A la Chambre et dans les couloirs, M. Amagat s'entretenait volontiers avec Mgr Freppel ; l'évêque, de son côté, recherchait ce lutteur intrépide et ce travailleur infatigable. Au fond et sans le dire, il guettait cette âme et comptait bien qu'elle reviendrait à la vérité, d'autant plus que l'illustre égaré appartenait à une excellente famille et avait reçu une éducation très chrétienne.

Après les élections de 1889, Mgr Freppel envoyait à son ami la dépêche suivante : « Vous êtes réélu ; la cause de la liberté religieuse le demandait. A bientôt ! » C'était l'annonce de batailles où l'on combattrait sous le même drapeau.

Cette grande cause de la liberté religieuse a bien été, en effet, la dernière cliente de M. Amagat : témoin le discours de Chinon pour l'élection de M. Delahaye, en avril 1890 ; celui de Blaye, pour l'élection de M. le docteur Froin, presque à la même date ; et une lettre que M. l'abbé Garnier lui adressait, le 2 mai 1890, au sujet d'une conférence demandée par M. Harmel. C'est à cette cause qu'a été consacré son souvenir suprême, comme le témoignent d'une manière touchante ces lignes qu'il a tracées avant de mourir et envoyées comme adieu à M. l'abbé Lesmarie, son confident intime : « Je donne ma dernière pensée à la liberté de conscience, et mes derniers vœux à ceux qui souffrent pour elle. »

Tel était l'homme qui venait de confier à Mgr Freppel qu'il voulait se livrer désormais à l'étude des questions sociales et ouvrières qui passionnent notre génération. Le prélat espérait beaucoup de cette résolution et s'en réjouissait, lorsqu'il reçut tout à coup la lettre suivante :

Saint-Flour, 2 juillet 1890.

« Monseigneur,

» Je suis le directeur de la *Semaine catholique* de Saint-Flour, et l'un des prêtres que M. Amagat honore de sa meilleure confiance. Votre Grandeur professe pour notre député la plus sincère estime. Je viens vous confier une grande douleur et une grande joie.

» La douleur c'est que selon toutes les apparences, M. Amagat va nous être enlevé. Il est atteint d'une maladie de cœur occasionnée par son travail opiniâtre. Les médecins n'ont pas dit leur dernier mot, mais lui-même se considère comme perdu. Son intelligence est toujours la même : plus belle, j'oserai dire, que jamais ; seules les forces physiques l'abandonnent.

» La grande joie au milieu de cette tristesse, Monseigneur, c'est que M. Amagat est revenu à Dieu. De lui-même, spontanément, après avoir lu et relu dans ces derniers temps l'*Évangile* et l'*Imitation de Jésus-Christ*, il a demandé à se confesser et il a fait la sainte communion, samedi 28 juin, dans d'admirables sentiments de foi...

» Maintenant, Monseigneur, je me permets de vous demander deux choses. D'abord, Votre Grandeur voudra bien ne pas ébruiter la maladie gravée ni le retour à Dieu de notre vaillant député. Nous taisons tout cela ici ; la meute radicale pousserait des cris d'allégresse en songeant que le colosse, peut, hélas ! disparaître.

» En second lieu, il me semble, Monseigneur, qu'une lettre de votre part ferait un grand bien à M. Amagat dans le moment présent ; mais vous voudrez bien ne point parler de

confession faite ni de communion reçue. Je suis certain que M. Amagat tient à l'apprendre lui-même à l'évêque dont il ne prononce le nom qu'en se découvrant...

» Daignez agréer, Monseigneur, etc.

» LESMARIE, *ch. h., direct. de la Semaine cath.* »

De son côté, Mgr l'évêque de Saint-Flour écrivait à peu près dans les mêmes termes, donnant les mêmes nouvelles, faisant la même demande et les mêmes recommandations.

Mgr Freppel répondit aussitôt à M. l'abbé Lesmarie :

Paris (rue de Narbonne, 2), 4 juillet 1890.

« Monsieur le chanoine,

» Je vous remercie de m'avoir annoncé ce que vous appelez à juste titre une grande douleur et une grande joie. Ce serait un véritable deuil que la perte d'un homme aussi remarquable par le talent que par le caractère. Quant à son retour à Dieu, je n'en suis pas surpris ; une nature si honnête et si loyale devait tôt ou tard revenir à la vérité. J'unis mes prières aux vôtres pour le rétablissement du cher malade.

» Croyez à mon affectueux dévouement.

» † CH.-ÉMILE, *évêque d'Angers.* »

En même temps, il adressait à M. Amagat une lettre où l'on devine, à travers la banalité voulue, le cœur du prêtre et de l'ami :

« Cher monsieur Amagat,

» J'ai appris par M. l'abbé Lesmarie que vous étiez malade ; laissez-moi espérer que votre forte constitution triomphera de ce mal passager. Nous y sommes grandement intéressés, car les services que vous avez déjà rendus au pays en font

présager pour l'avenir de plus signalés encore. Votre absence nous serait tout particulièrement sensible pendant la discussion du budget, qui sera probablement renvoyée au mois d'octobre. Vous sauriez, comme d'ordinaire, porter la lumière dans ce travail où tout est obscurité et dissimulation.

» J'ai assisté assez régulièrement aux séances de la commission, et j'en suis sorti convaincu que, le voulussent-ils, les hommes qui nous gouvernent seraient impuissants à faire un budget raisonnable. Le déplorable état des finances est la conséquence de leurs fautes, et je ne trouve chez eux aucune marque de repentir. Vous saurez leur redire ces choses avec la mâle vigueur qui caractérise votre talent. C'est pourquoi je prie Dieu de vous rendre une santé qui nous est si précieuse. Je me suis permis de vous adresser ce petit mot pour vous montrer que vos amis du Parlement ne vous oublient pas.

» Agréez, cher monsieur Amagat, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

» † Ch.-Émile FREPPEL, év. d'Angers. »

Cette lettre arriva trop tard à Saint-Flour ; le mal avait fait des progrès rapides, et le 5 juillet, à midi, M. Amagat rendait le dernier soupir, l'âme sereine et le front rayonnant d'espoir.

Un trait achèvera de faire connaître la droiture de cette intelligence. Quand les idées religieuses commencèrent à solliciter son attention, bien avant qu'il songeât à une conversion pratique, l'ancien professeur de Montpellier voulut s'instruire sérieusement du christianisme ; mais au lieu d'aller chercher la vérité dans des livres de controverse ou dans des ouvrages à la mode, il prit le *Catéchisme* et s'imposa d'en lire un chapitre tous les jours. La beauté lumineuse de ces réponses qui allaient au-devant de toutes ses questions et qui réveillaient les meilleurs souvenirs de son enfance, le jetèrent dans le ravissement. Aussi, le moment de

Dieu venu, n'eut-il aucune incertitude, aucune hésitation.

Mgr Freppel, qu'il avait admiré pendant dix ans au Palais-Bourbon, ne devait lui survivre que fort peu de temps; nous espérons qu'ils sont réunis pour toujours dans un monde meilleur.

Les derniers jours de Mgr Freppel furent vraiment le résumé, disons mieux, le digne couronnement de cette vie patriotique et sacerdotale. L'évêque-député s'y montre tout entier avec l'énergie de son caractère, la vivacité de sa foi et la plénitude de son dévouement.

Il ne fut pas surpris, car il connaissait le mal impitoyable qui le minait. Ses médecins lui avaient défendu de prendre part à la dernière discussion sur la séparation de l'Église et de l'État; ses amis essayèrent de le retenir au moment même où il se préparait à parler. « Il ne m'est pas permis de me taire sur un pareil sujet, répondit-il à M. Delahaye qui le suppliait avec une affectueuse instance; surtout s'il est vrai, comme je le crois, que je n'ai plus que peu de jours à vivre. »

Le travail un peu fiévreux de la préparation l'acheva. Il parut à la tribune courbé comme un vieillard. On eut alors, pendant une heure, le spectacle douloureux du vaillant évêque s'efforçant en vain de faire entendre sa voix brisée au milieu des conversations et des cris d'une majorité inintelligente et servile. Quelques membres de la droite, indignés de la faiblesse de M. Floquet, priaient l'orateur de descendre et sommaient le président de faire respecter la liberté parlementaire. L'athlète lutta jusqu'au bout, mais il revint à son banc les traits contractés. M. Delahaye s'approcha pour le féliciter, surtout pour flétrir l'attitude de la

Chambre. « Ce n'est pas pour eux que j'ai parlé, répliqua Mgr Freppel, c'est pour le pays. Quand vous aurez un devoir à remplir à la tribune, mon cher ami, ne vous laissez jamais décourager par leur hostilité ou leur apparente indifférence : le pays vous entendra. N'oublions pas que c'est à lui, rien qu'à lui, que nous devons nous adresser, et que nous ne devons jamais nous lasser de lui parler. »

Quatre jours après, l'évêque d'Angers devait faire l'ordination de la Noël. C'est une cérémonie longue et fatigante. En le voyant si exténué, les collaborateurs dévoués qu'il avait su réunir autour de lui et les médecins lui dirent que c'était impossible, qu'il n'irait pas jusqu'au bout et qu'il fallait se reposer. — « Non, se contenta-t-il de répondre ; j'irai à la cathédrale, dussé-je m'y traîner sur les genoux ! »

Il vint, en effet, mais la vue de son effort arrachait l'âme, racontent les témoins. Il fallut constamment soutenir ce corps que la volonté d'une âme indomptable contraignait seule à tenir debout.

Dans la nuit du lundi au mardi, Mgr Freppel fut pris de suffocation. On le mit sur un fauteuil. Les médecins et son confesseur accoururent. — « Pour combien de temps en ai-je encore ? demanda le vénérable malade. — Pour quelques heures seulement, Monseigneur, lui fut-il répondu. Il remercia d'un mot et d'un regard affectueux celui qui avait eu le courage de lui faire entendre cette terrible mais utile vérité. Après s'être confessé et avoir reçu l'absolution et l'extrême-onction, il se recueillit et s'entretint doucement avec Dieu.

Vers les six heures du matin les souffrances, qui avaient été fort grandes jusque-là, redoublèrent encore. Mgr Freppel serra la main de M. l'abbé Pinier, son secrétaire intime, et lui dit adieu à deux reprises. Presque aussitôt il entra en agonie. Les chanoines réunis dans sa chambre récitaient les prières des agonisants et faisaient la recommandation de l'âme. Vers une heure de l'après-midi, l'évêque d'Angers,

entouré de toute sa famille épiscopale, rendit paisiblement son âme à son Créateur. Il était dans sa soixante-cinquième année.

Nous avons dit plus haut quelle émotion accueillit cette foudroyante nouvelle, non seulement dans la ville et le diocèse d'Angers, mais dans tout le monde catholique, car, selon la belle parole de Mgr de Cabrières, « tous les catholiques étaient les clients et par là même doivent rester les obligés de cet incomparable avocat de leurs intérêts les plus chers. »

A la chambre des députés, M. Floquet s'efforça de faire oublier sa défaillance des jours précédents par un bel éloge auquel tous applaudirent.

« Messieurs, dit-il, vous le savez déjà, comme toute la France, la Chambre vient de faire une perte cruelle.

» Dans ces cathédrales où lui-même il a fait entendre tant d'oraisons funèbres, dont quelques-unes resteront historiques, Mgr l'évêque d'Angers sera glorifié par l'Église pour les services qu'il lui a rendus et pour ses vertus.

» Ici, je dois adresser, au nom de l'Assemblée, un dernier et respectueux salut au collègue éminent qui laissera un grand vide parmi ceux qui l'entouraient de plus près et qui manquera à la tribune française. »

M. le président rappelait ensuite la dignité simple, la haute affabilité, la bonne humeur du défunt, et cet ensemble de qualités rares qui, sans porter aucune atteinte à la déférence qui lui était due dans les relations personnelles, rendaient ces rapports de chaque jour si faciles et si cordiaux. Il caractérisait ainsi la carrière parlementaire du député de la troisième circonscription de Brest :

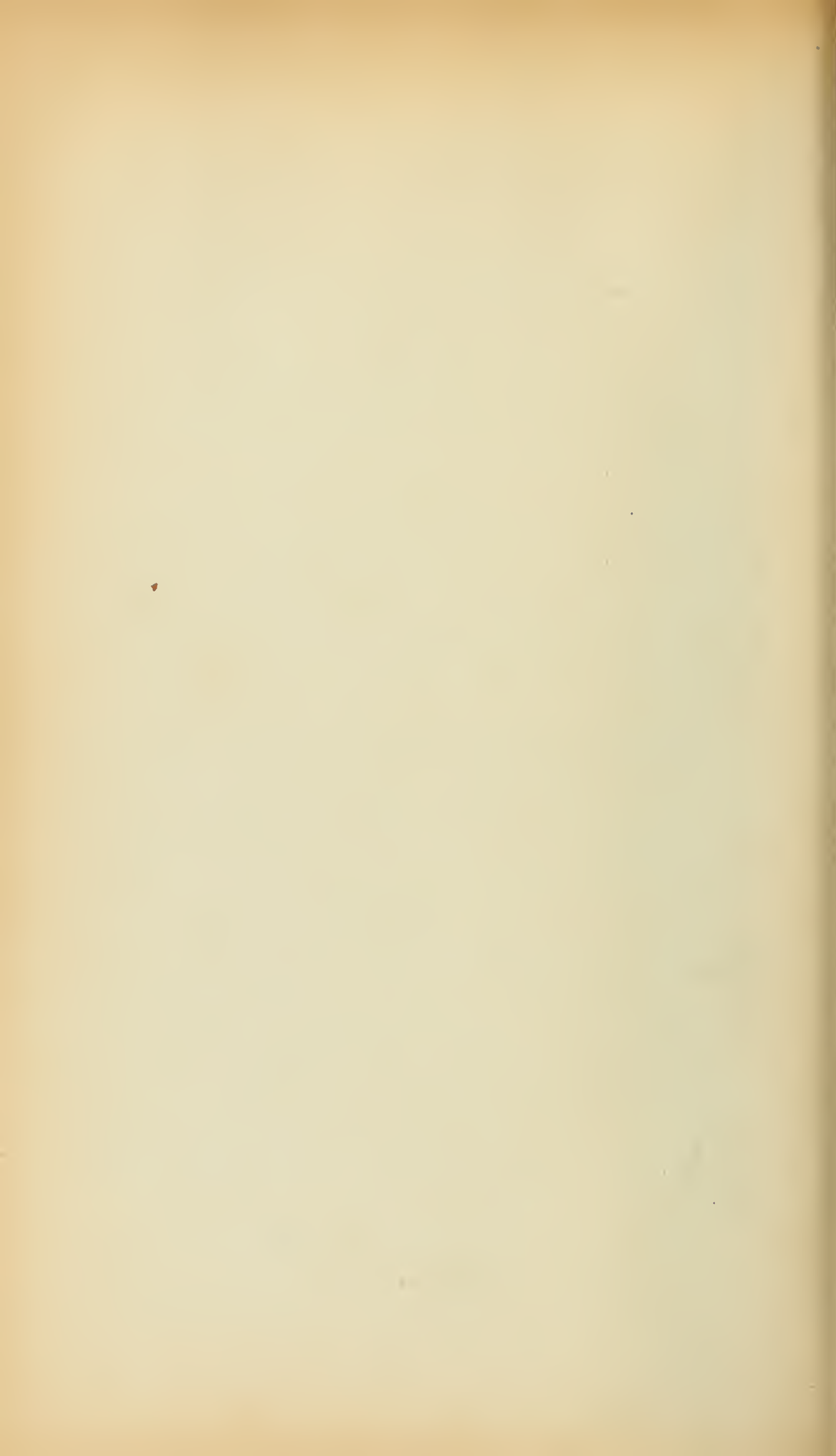
« Mgr Freppel savait que son éloquence lui ferait retrouver dans la lutte des opinions, au milieu des plus ardentes controverses, dans la pleine lumière des débats publics, une partie de cette autorité que lui donnaient ailleurs la foi et l'obéissance des fidèles.

» Cette éloquence était bien celle qui convient aux délibérations des assemblées politiques, prodigue d'elle-même, toujours prête à la lutte, armée depuis longtemps sur toutes les questions, également à l'aise dans la revendication des grands principes et dans le maniement de la tactique la plus souple.

» Elle valut à notre collègue plus d'un succès. Elle eut la bonne fortune de réunir plusieurs fois tous les cœurs dans une émotion commune. C'était dans ces jours de véritable apaisement où, nous entraînant au-dessus de nos querelles, ce fils de l'Alsace bien-aimée nous parlait de la France, de ses espérances et de son devoir patriotique. Ces jours-là son éloquence était faite non seulement des paroles qu'il prononçait à la tribune, mais du souvenir des appels saintement passionnés que l'évêque patriote adressait jadis à tous ceux qui dépendaient de lui et auxquels il dictait le devoir. »

Les funérailles de Mgr Freppel furent moins remarquables par l'affluence des fidèles accourus de tous les points du diocèse et de toute la France que par l'émotion et la douleur des assistants. On vit alors combien le grand évêque était admiré et aimé.

La presse tout entière rendit hommage à son vaste savoir, à sa loyauté proverbiale, à sa vigoureuse éloquence, à son caractère, à son patriotisme et à ses vertus sacerdotales. « Il meurt, disait *la Vraie France* de Lille, les mains pleines de bonnes œuvres, après avoir dépensé ses forces que nous pouvions croire inépuisables, ses talents que ses adversaires même ne se lassaient pas d'admirer, au service de Dieu dont il fut l'infatigable apôtre, de l'Église dont il fut le zélé défenseur, et de la France dont il fut le plus vaillant des fils. »



CONCLUSION

Nous n'avons pas tout dit, il s'en faut de beaucoup, sur Mgr Freppel. Pour certains points les documents authentiques nous manquent ; pour d'autres, le temps ne semble pas venu. On serait curieux, par exemple, de connaître les détails de sa vie spirituelle. Peut-être trouvera-t-on quelque chose dans ses papiers intimes, quoique son caractère fut très peu porté aux effusions écrites et aux mémoires discrètement confiés au tiroir, à l'usage de la postérité. Mais on peut à coup sûr répéter à ce propos ce que Mgr Pie disait de l'éloquence de l'évêque d'Angers : « Il faut être bien riche pour donner toujours aussi libéralement sans être appauvri ! » La publication des *Sermons* nous apportera probablement aussi quelque révélation, car la parole de Mgr Freppel était essentiellement vraie : sans qu'il ait guère parlé de lui, on le trouvera tout entier dans ses livres.

La solidité de la foi, la dévotion à la sainte Vierge, le dévouement pratique à l'Église, l'amour des saines doctrines, le sentiment profond du devoir et l'austérité d'une vie laborieuse et sans recherche forment les traits extérieurs de sa piété. La pureté de ses mœurs n'a pas même été effleurée d'un soupçon, pas plus que sa loyauté. Son désintéressement

touchait presque à l'imprudence. Il ne se contentait pas de faire largement l'aumône dans son palais ou dans ses visites; il venait libéralement au secours des infortunes publiques ou privées. Lors des grandes inondations qui ravagèrent le Midi, en 1875, il fit parvenir à Mgr Desprès, cardinal-archevêque de Toulouse, qu'il avait connu à Rome et qui était, comme lui, dévoué aux doctrines romaines, une somme considérable. A l'occasion de sa mort les journaux ont raconté grand nombre de traits qui prouvent son bon cœur vis-à-vis des humbles et des gens de service, et ce n'était pas simplement le mépris de l'or ou la philanthropie qui l'inspiraient; c'était la charité surnaturelle, qui voit, qui respecte et qui secourt Jésus-Christ dans ses membres souffrants. « Il ne donnait pas comme les autres. »

Il montrait le même détachement en ce qui regardait sa réputation. A un confident éprouvé qui s'alarmait pour lui à propos de quelques méchants libelles, il répondait avec bonne humeur : « Je sais de quelle source ces vilénies coulent. Que voulez-vous que j'y fasse? Il n'y a que les sots qui n'aient pas d'ennemis, et encore! On met tout cela sous ses pieds et l'on va de l'avant. Je vous remercie d'avoir démenti; mais, de grâce, n'allez pas au delà. Quant à m'en occuper, jamais! j'ai bien autre chose à faire. »

Il était vif dans ses discussions, libre dans ses jugements, un peu âpre dans la défense théorique de ce qu'il croyait son droit, très conciliant en réalité. Il ne trouvait pas surprenant qu'on lui répondît sur le même ton. Il reconnaissait et réparait ses torts et ne gardait jamais rancune. Il aimait « les gens qui savent bien leur affaire », le lui eussent-ils appris à ses dépens, comme il est arrivé quelquefois; il les louait et les employait à l'occasion. Les difficultés matérielles semblaient ne pas exister pour lui. Doué d'une santé robuste et d'une capacité de travail presque indéfinie, il en usait largement; mais s'il ne s'épargnait pas lui-même, peut-être exigeait-il un peu trop des autres.

On sait combien les moindres écrivains sont chatouilleux sur tout ce qui touche à leurs phrases et à leurs livres. Mgr Freppel, en confiant à M. Poirier la direction de l'*Anjou*, commençait par lui donner carte blanche pour retoucher, comme il le jugerait convenable, le style des communications qu'il recevrait. La plupart des œuvres imprimées pendant son épiscopat, sauf ses *Lettres pastorales*, lui ont été enlevées par les éditeurs avant qu'il ait pu les revoir. C'est ce qui explique, en partie, les redites et les morceaux répétés qui s'y rencontrent. Et que d'œuvres terminées, que de fragments précieux laissés dans ses cartons ! Que de longues lettres, qui sont de vrais traités, jetées au hasard de tous les vents !

Dans sa correspondance, aucune recherche d'art ; il écrit, à grande course de plume, ce qui est nécessaire et signe. Pas un effort pour y mettre de l'esprit ou de la variété ; en revanche, tout est d'une clarté merveilleuse. S'il doit communiquer à plusieurs les mêmes choses, on est sûr d'avoir deux lettres exactement semblables, à moins de modifications nécessaires. Cette uniformité ne vient pas de l'indigence ; nul homme n'eut plus de fécondité de plans, d'idées et de phrases ; mais il n'éprouvait pas le besoin de chercher une formule pour sa pensée, quand il l'avait déjà. Ses discours en ceci ressemblaient à ses lettres.

L'affabilité constante, l'égalité d'humeur, le tact infailible, l'art des promesses et des refus, le charme de la conversation, le raffinement des manières, la magie des dehors et des prévenances, tous les riens brillants qui coûtent peu, qui parent tant de médiocrités et les font prospérer, manquaient à Mgr Freppel ; encore plus le talent des bassesses et des lâchetés. C'est une lacune qu'il ne s'est pas beaucoup efforcé de combler. Chez lui, l'ardeur d'apprendre faisait tort au désir de plaire ; tout à convaincre, il ne songeait pas qu'il eût été plus court et plus sûr de flatter. Parfois la raison cachait trop la sensibilité et la force la tendresse. Mais sous ces rudes apparences quel caractère et quel cœur, si l'on

appelle ainsi la bonté, la fidélité, l'abnégation et le sacrifice ! A ce lutteur qui donnait avec une infatigable prodigalité, pour la défense de l'Église et pour le relèvement de la patrie, son temps, son travail, son savoir, sa gloire et sa vie, qui donc oserait reprocher de n'avoir pas toujours eu le maintien, le langage et la correction qui font tout le mérite des gentilshommes à la mode ? Peut-être même cet ensemble de qualités supérieures et de petits défauts est-il plus original, plus piquant et, en définitive, plus agréable qu'une perfection uniforme dans son impeccable régularité.

Au reste, à certains moments, la dignité, la grâce, le savoir-faire étaient admirables. Ceux qui avaient l'honneur de vivre dans l'intimité du prélat étaient ravis d'apercevoir tout à coup des recoins de cette riche nature qu'ils ne connaissaient pas, des retours affectueux et de charmantes attentions : fleurs poussées au hasard sur cette terre où abonde le fer avec lequel on forge les armes et le blé qui nourrit les hommes ! C'était surtout dans le malheur et le besoin, quand les habiles fuient et quand les faibles abandonnent, qu'on était sûr de voir accourir ou de trouver Mgr Freppel.

Il en était tout autrement de son éloquence. Elle agrandissait tout et s'élevait sans effort. « Cher seigneur, merci de votre belle oraison funèbre, lui écrivait Mgr Pie, après l'éloge de Mgr Fruchaud, archevêque de Tours ; c'est ainsi que les esprits supérieurs savent tirer parti de tous les sujets. Je ne vous lis jamais sans entrer en confusion de ce que j'ose écrire. » Et trois ans plus tard, le 5 août 1877, le même juge remerciait ainsi son ami de joindre les utiles enseignements aux magnifiques aperçus :

« Cher Monseigneur,

» Je veux céder sans retard au plaisir et au besoin de vous dire la très vive satisfaction et admiration où je suis après la lecture de votre très belle oraison funèbre de Mgr de Nantes. C'est une œuvre magistrale et les plus hautes leçons dont

notre temps et notre pays ont besoin y sont formulées avec un accent incomparable.

» Tout à vous avec un respectueux et bien entier dévouement.

» L. ÉDOUARD, *évêque de Poitiers.* »

Au lieu d'un pieux mais assez obscur évêque, tel que Mgr Fournier ou Mgr Wicart, s'il avait à célébrer un héros glorieusement mort au loin pour la patrie, comme l'amiral Courbet, ou un brave tombé sur le champ de bataille de Loigny, sous l'étendard du Sacré-Cœur, pour la France et pour l'Église, comme le général de Sonis, son âme vibrerait tout entière et faisait entendre des accents qu'on ne lui connaissait pas encore. Ces deux derniers discours sont des modèles et mériteraient d'être cités comme le chef-d'œuvre d'un éloge militaire, si l'oraison funèbre de Condé n'existait pas, et si Bossuet n'avait pour jamais enlevé cet espoir à ses successeurs. Le savant historien de Charles VII écrivait à Mgr Freppel le 25 septembre 1887 :

« Monseigneur,

» Tout ému encore des admirables paroles que je viens de lire tout haut, au cercle de famille, et qui retentiront profondément dans le cœur de mon fils aîné, soldat chrétien qui est de l'école de Sonis, je me reprocherais de ne point exprimer à Votre Grandeur ma vive admiration et toute ma gratitude. Comme chrétien, comme Français, comme royaliste, et j'oserai dire comme historien, je suis heureux, je suis fier, je suis profondément remué à la lecture de cette page sublime qui prendra place à côté des plus célèbres oraisons funèbres. Il faudrait la graver dans toutes les mémoires : c'est une semence féconde qui fera germer des héros chrétiens.

» Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur le très humble, très obéissant et très reconnaissant serviteur.

» M^{is} de BEAUCOURT. »

Dans un autre genre, le discours sur Mgr Sébaux n'est pas moins remarquable. On sait combien l'intrépide évêque d'Angers et le pieux évêque d'Angoulême s'aimaient, quelle confiance absolue ils avaient l'un dans l'autre. Un seul moment leur accord fut non pas rompu mais obscurci; c'est lorsque Mgr Freppel voulut user de son influence auprès du ministre des Cultes pour faire élever son ami à un siège plus considérable. En pleurant ce frère dans l'épiscopat qui avait été son confident et son conseiller, il trouva des paroles et des accents qui allèrent au cœur de son auditoire parce qu'ils jaillissaient du sien.

En somme, malgré des imperfections que nous ne prétendons pas dissimuler, Mgr Freppel a vraiment été un homme dans cette dernière moitié du siècle qui comptera si peu d'hommes. Il a été un homme d'Église et un homme d'État, un homme de principes et un homme de caractère, un homme d'idées et un homme d'action. Doué par la Providence d'un esprit vaste, d'un jugement sûr, d'une volonté forte; lentement et solidement préparé par de bonnes études classiques, par une excellente éducation cléricale, par l'étude approfondie de la philosophie, de la théologie, de l'Écriture sainte, des sciences ecclésiastiques, de l'histoire et des sciences naturelles, par un long commerce avec les grands maîtres du xvii^e siècle d'abord, notamment avec Bossuet, et ensuite avec les Pères de l'Église, il est devenu un homme supérieur et il a rendu des services éminents à l'Église et à la France dans sa chaire de Sorbonne, à Rome, dans son diocèse d'Angers, du haut de la tribune du Palais-Bourbon. Il a été une de ces digues que Dieu oppose au mal, une de ces colonnes qui empêchent les nations de s'effondrer. Les semences qu'il a jetées dans les sillons ouverts devant lui fructifieront. On peut bouleverser, après sa mort, quelques-unes des œuvres qu'il avait fondées avec tant de peine; sa mémoire et ses écrits restent.

Ses œuvres complètes ne formeront pas moins de qua-

rante volumes. C'est un arsenal pour toutes les guerres du temps présent, et tout est de bonne trempe. A ce point de vue, Mgr Pie est le seul rival que l'on puisse sérieusement comparer à Mgr Freppel. Si l'évêque de Poitiers a plus de grâce, plus d'onction, plus d'harmonie, quelques coups d'aile plus élevés, l'évêque d'Angers est plus riche de science, plus fécond dans ses plans, plus varié par les genres et les sujets qu'il aborde, plus serré et plus lumineux dans ses démonstrations. Tous les deux sont d'une orthodoxie irréprochable et parlent un français merveilleusement pur, fait de raison, de foi et de clarté, plus ressemblant à celui du grand siècle qu'à celui de nos jours.

A mesure que le temps marchera, les brochures de circonstance, les œuvres tumultueuses et les chefs-d'œuvre d'académie ou de coterie disparaîtront; mais la renommée de ces deux champions des libertés de l'Église grandira, parce qu'ils ont exposé sans mélange et défendu sans compromis l'éternelle vérité dans la langue des maîtres.

Peu importe à l'impartiale postérité quelques défauts ou même quelques fautes dont les contemporains ont pu se préoccuper outre mesure. Elle voit l'ensemble, compte les services, pèse les écrits et juge le résultat. Mgr Freppel a d'autant moins à craindre de cette action du temps qu'il s'est plus attaché aux vérités essentielles et immuables, n'accordant presque rien à l'actualité pure, à ces allusions satiriques ou flatteuses qui assurent un succès bruyant mais éphémère. Dans cent ans la lecture de ses ouvrages sera presque aussi opportune et aussi utile qu'aujourd'hui, parce que lors même qu'il traite de faits particuliers, il s'élève toujours aux principes et donne la doctrine complète dont le cas présent n'est qu'une application. Cette habitude des vastes synthèses et la sûreté inflexible de ses déductions impriment à tous ses écrits un caractère de grandeur et de fécondité; non seulement ils apprennent beaucoup, mais ils initient l'esprit à l'art de composer, c'est-à-dire de combiner et de coordonner les parties d'un

vaste ensemble, donnant à chacune son importance relative et les poussant toutes vers l'impression finale. C'est pourquoi l'on ne saurait trop recommander à la jeunesse des séminaires cette substantielle lecture ; elle est hors de pair pour la formation intellectuelle et littéraire.

On a justement comparé Mgr Freppel à Bourdaloue, mais en faisant observer que s'il est moins profond dans ses analyses morales et moins incisif dans son style, il est plus intéressant, plus riche en rapprochements historiques ou théologiques. Ses livres sont vraiment du dix-neuvième siècle, avec le souffle des Pères et un reflet de Bossuet.

Arrêtons-nous ici. Malgré ses lacunes forcées ou voulues, ce travail prouve suffisamment, croyons-nous, que Mgr Freppel mérite l'admiration et la reconnaissance. Nous l'avons suivi à travers toutes les phases de sa vie ; en Alsace, à l'école d'Obernai et au grand séminaire de Strasbourg, à Sainte-Geneviève et à la Sorbonne, à Rome où il prend une part considérable aux derniers travaux du concile du Vatican, dans son diocèse d'Angers et au Palais-Bourbon. Comme élève, comme professeur, comme théologien, comme évêque et comme député, toujours il a mis en pratique sa belle et vaillante devise : Dieu ne nous ordonne pas de vaincre, mais de combattre !

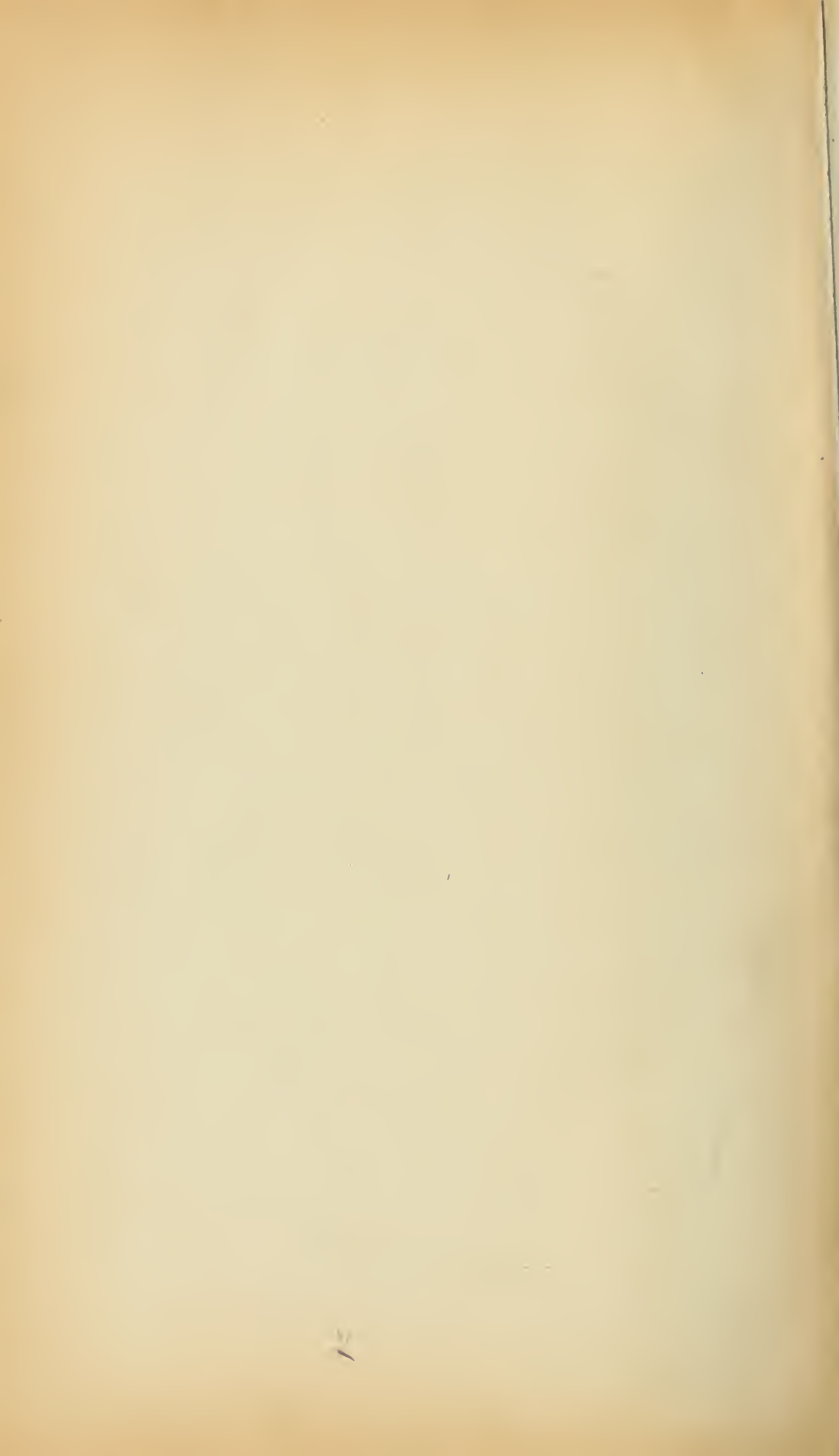
Plus on l'étudiera, plus on verra combien était sincère ce qu'il affirmait à la fin de son admirable opuscule sur la *Révolution* : « Je ne me connais au cœur que deux passions, l'amour de l'Église et l'amour de la France. »

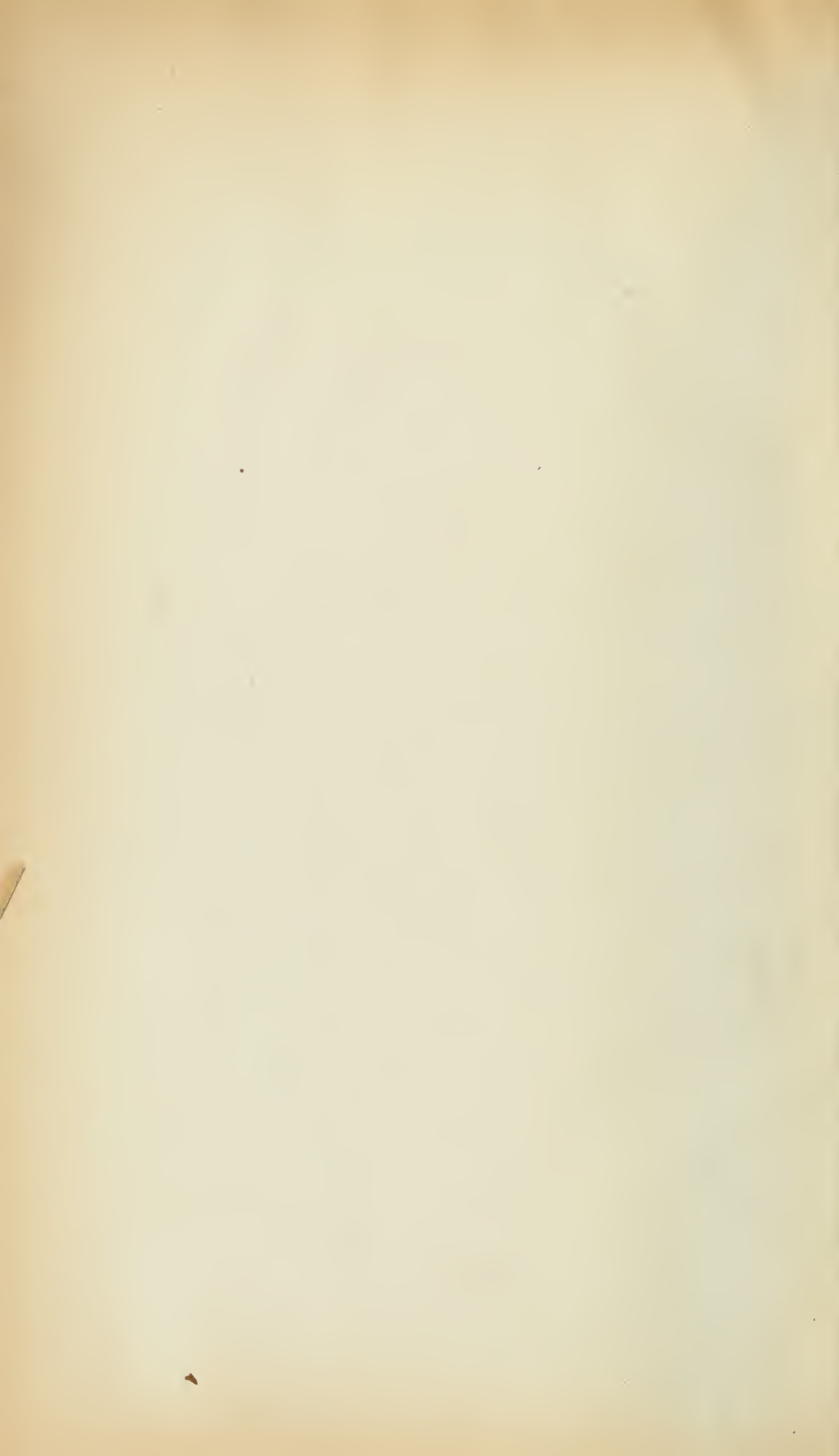
FIN



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
L'Alsace.	5
La Sorbonne.	81
Rome	145
Angers.	191
Le Palais-Bourbon	279
CONCLUSION.	415





**La Bibliothèque
Université d'Ottawa**

Echéance

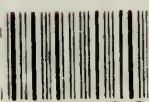
Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

**The Library
University of Ottawa**

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

--	--	--	--	--



a39003



011053880b

CORNUT, ETIENNE,
MONSEIGNEUR FREPPEL, D

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	02	06	02	11	08	4

PREMIUM